



■ La Grèce rejoint la zone euro
■ 13 pages d'offres d'emplois
Demandez notre supplément

Patrimoine immobilier : les Français sont de plus en plus riches

EN DÉPIT du surplace de la Bourse, la richesse des ménages français a continué à augmenter cette année. Elle s'est accrue en moyenne de 6 %, pour représenter au total plus de 30 000 milliards de francs. Telle est l'une des conclusions du rapport publié, lundi 18 décembre, par l'Observatoire des marchés de l'épargne. La tendance principale, en matière de comportement de placements, est la baisse de l'épargne contractuelle, qui avait attiré des flux considérables dans les années 90. La part du patrimoine des Français directement liée à l'évolution du cours des actions est en augmentation, mais reste faible par rapport à la plupart des autres grands pays industrialisés. En revanche, le patrimoine immobilier des ménages a un poids nettement plus important.

Lire page 22

Elections 2002 : la bataille du calendrier

● Faut-il organiser les législatives avant la présidentielle ? ● Cette proposition est discutée mardi à l'Assemblée ● Soutenue par les socialistes et par une partie de l'UDF, elle est combattue par le RPR ● « Le Monde » raconte comment M. Jospin s'y est rallié

COMMENT LIONEL JOSPIN a-t-il changé d'avis sur le calendrier électoral de 2002 et la nécessité d'organiser l'élection présidentielle avant les législatives ? Le Monde a reconstitué l'itinéraire de la décision

du premier ministre, soumise à l'Assemblée nationale, mardi 19 décembre, sous la forme d'une proposition de loi. A l'origine, Lionel Jospin estimait qu'il ne lui revenait pas de lancer lui-même une

telle procédure. A Matignon, on affirme même que, lors d'un tête-à-tête entre le président et le premier ministre, à la rentrée de septembre, Jacques Chirac inclinait à l'inversion du calendrier alors que Lionel Jos-

pin, prudent, ne se prononçait pas. Une conjonction de constitutionnalistes, de dirigeants de droite - Valéry Giscard d'Estaing, Raymond Barre, François Bayrou - et de gauche, soigneusement entretenue sinon organisée par Matignon, a conduit le premier ministre à se prononcer par surprise, le 26 novembre, initiative aussitôt qualifiée de manœuvre par le RPR puis de décision de « convenue » par M. Chirac. Ont également pesé des projections législatives préparées par un collaborateur d'Alain Richard, ministre de la défense et grand connaisseur de la carte électorale. Selon ces calculs, la base électorale de la gauche s'est rétrécie depuis 1997, et le recul de l'extrême droite - qui pourrait se maintenir moins facilement qu'en 1997 au second tour des législatives - mettrait la gauche en danger. Bien que ces projections ne soient pas confirmées par tous les instituts de sondages, il est probable qu'elles ont compté dans la décision de M. Jospin.

Lire pages 6 et 7

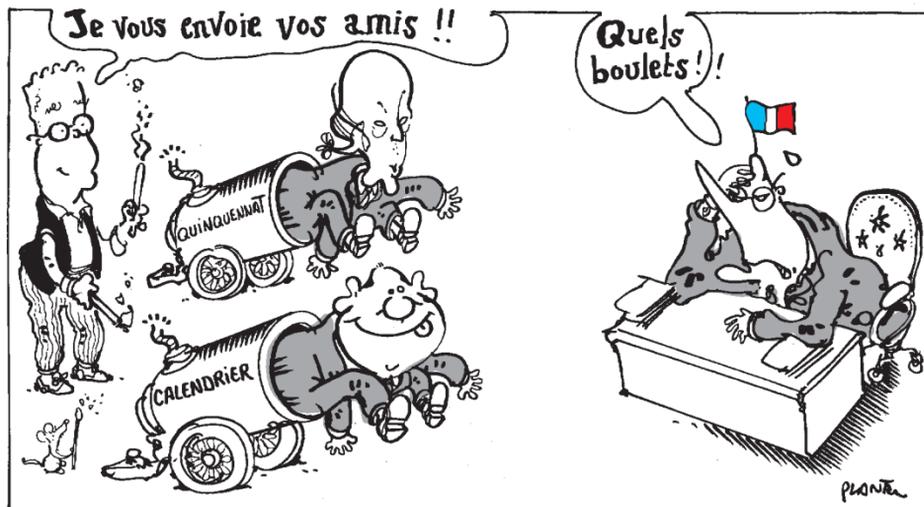


ETATS-UNIS

M^{me} Sécurité nationale

Condoleezza Rice, la future conseillère de George W. Bush pour la politique étrangère et de sécurité, nommée dimanche 17 décembre, est la petite-fille d'un planteur de coton de l'Alabama. Agée de 46 ans et spécialiste de la Russie, elle cherchera avec le secrétaire d'Etat, Colin Powell, à redéfinir l'engagement des forces américaines sur les théâtres extérieurs. Elle est hostile au maintien de soldats américains en Bosnie et au Kosovo.

Lire p. 2 et notre éditorial p. 19



Algérie : le massacre des lycéens de Médéa

TROIS MASSACRES de civils attribués à des groupes islamistes ont fait une quarantaine de morts entre le samedi 16 et le dimanche 17 décembre en Algérie. A Médéa, seize lycéens ont été tués dans le dortoir de leur établissement par un commando qui a pu s'enfuir sans être inquiété. Le lendemain, selon la presse, quinze voyageurs ont été victimes d'un faux barrage en plein centre-ville de Ténès. Les agresseurs n'ont pas davantage été inquiétés. En cette période de ramadan, on assiste à une recrudescence de la violence. D'autre part, nous publions de nouveaux documents sur la torture durant la guerre d'indépendance.

Lire page 4 et notre enquête page 16

Et que deviennent les taureaux de combat si les vaches sont folles ?

MADRID de notre correspondante

Après la vache folle, les taureaux fous et les arènes en folie ? On n'en est pas encore là : l'Espagne, qui va fortement intensifier ses tests de dépistage, a seulement recensé, pour l'instant, deux cas d'animaux contaminés. Mais il n'empêche, dans ce pays particulièrement sensible à la bonne santé et à la bonne éducation, dans tous les sens du terme, de ces seigneurs éminemment racés que sont les taureaux destinés au combat, l'idée a fait son chemin. Et certains s'interrogent déjà avec angoisse : quelles retombées vont bien finir par avoir ces lamentables affaires de vaches folles sur l'art sacré et national qu'est la corrida ?

Justement, elles ne sont pas faciles à évaluer. Et si l'on en croit la presse, qui s'est fait l'écho de cette nouvelle préoccupation, l'opposition socialiste, prenant les devants, a déjà déposé une motion qui devrait être étudiée au Sénat. Qu'y fait-on remarquer ? Que les nouveaux règlements communautaires, entrés en vigueur depuis la découverte de l'encéphalopathie spongiforme bovine, interdisent d'in-

roduire dans la cavité crânienne de l'animal un objet pointu pour les tuer. Tout objet ayant servi à cet usage est en effet considéré comme du matériel à risque.

Mais ce qui est conçu pour le cas d'un bœuf à l'abattoir peut-il s'adapter à la mise à mort durant une corrida ? Lorsque le taureau n'est pas tué du premier coup, intervient la pratique du *descabellado*, ces coups de poignard large, précisément sur la nuque de l'animal. Alors, là encore, fini le *descabellado* ? Et pourquoi pas aussi, en forçant un peu le trait, le picador, dont la pique épaisse aggrave la blessure qui saigne au défaut de l'épaule, et contraint ensuite le malheureux taureau à baisser la tête ?

Quant à l'après-corrida, qui se traduit dans les restaurants populaires par une dégustation de *rabo de toro* (queue de taureau), on peut frôler, là aussi, la catastrophe. Car il faudra être bien téméraire pour aller conseiller aux aficionados, au risque de les voir devenir fous eux aussi - mais de rage -, de manger seulement les frites et de laisser le reste, sous prétexte qu'un taureau de combat est aussi un

bovin âgé de plus de douze mois. Donc susceptible, en théorie, d'avoir la maladie, même si, et il s'en faut de beaucoup, ils n'ont pas eu le même régime alimentaire que les vaches ordinaires et ordinairement soumises au risque du prion.

Pour éviter toute panique avant le début de la saison taurine, au printemps, la motion des socialistes demande donc aux autorités concernées de faire toute la lumière sur les restrictions que pourrait apporter, ou pas, aux pratiques de la corrida et de la mise à mort une trop stricte application des directives communautaires.

Et pour faire bonne mesure, les socialistes demandent aussi au gouvernement de s'entendre avec les différentes communautés autonomes pour canaliser et récupérer, après chaque corrida, au cours du dépeçage des animaux, tout ce qui peut comporter un risque, que ce soit le cerveau ou les intestins des taureaux de combat. Une mise à mort scientifique, cette fois.

Marie-Claude Decamps



LYON

Un tramway nommé Citadis

Lyon a inauguré, lundi 18 décembre, ses deux premières lignes de tramway, Citadis. Ce mode de transport, ouvert au public le 2 janvier 2001, a pour ambition de changer les habitudes des Lyonnais épris de leur voiture, en redessinant le paysage urbain : chaussées réduites, trottoirs élargis, plantation d'un millier d'arbres et parcs-relais aux portes de la ville. p.14

Parité mal ordonnée



MICHÈLE COTTA

DANS un rapport du Conseil économique et social sur la place des femmes dans les lieux de décisions, Michèle Cotta, directrice générale de France 2, souligne que les discriminations persistent « en termes d'emplois, d'accès aux niveaux hiérarchiques supérieurs et de rémunération ».

Lire page 10

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



POINT DE VUE

Calendrier électoral : revenir à l'essentiel

par Valéry Giscard d'Estaing

L'ASSEMBLÉE nationale va aborder le débat sur l'ordre des dates des élections présidentielle et législatives au printemps de 2002.

Le sujet de ce débat est important puisqu'il touche à la conception des institutions de la V^e République, et qu'il peut avoir une influence sur la manière dont ces institutions sont appelées à évoluer.

Depuis que ce débat a été relancé par le premier ministre, il a fait l'objet de commentaires passionnés reflétant souvent une dérive politicienne. Dans le milieu politico-médiatique français, dont beaucoup d'acteurs s'intéressent visiblement davantage aux arrières-pensées qu'aux pensées, le grand sujet d'interrogations a été de savoir à qui profiterait une éventuelle modification des dates.

Cet aspect du problème existe. Il peut être pris en compte. Mais il ne dispense pas de s'interroger sur la question fondamentale qui est de savoir si, dans la V^e Républi-

que, lorsque ces deux élections se situent dans un délai rapproché - moins de deux mois -, l'élection présidentielle doit précéder, ou non, les élections législatives.

J'aimerais rassembler les éléments essentiels de ce débat.

1. La circonstance devant laquelle la France va se trouver n'a pas de précédent. En effet, jamais dans la V^e République les élections législatives n'ont immédiatement précédé l'élection présidentielle. Cette situation particulière est le fruit du hasard, puisque la date de l'élection présidentielle et celle des élections législatives ont été modifiées par des événements aléatoires.

La première élection présidentielle au suffrage universel a été celle du général de Gaulle, qui a eu lieu en décembre 1965.

Lire la suite page 21

Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République, est député (UDF) du Puy-de-Dôme.



DESIGN

Beaubourg des arts ménagers

Lessiveuses en bois des années 1900, fers à repasser, tourne-disques, téléphone-gant (photo) et montres futuristes à porter sous la peau : un siècle de design est exposé au Centre Pompidou jusqu'au 22 janvier 2001. En sept périodes, le parcours souligne les multiples façons qu'ont les créateurs de rapprocher l'outil de l'individu. p. 35

International.....	2	Carnet.....	28
France.....	6	Aujourd'hui.....	30
Société.....	10	Météorologie-Jeux.....	33
Régions.....	14	Culture.....	35
Horizons.....	16	Guide culturel.....	37
Entreprises.....	22	Kiosque.....	38
Communication.....	24	Abonnements.....	38
Tableau de bord.....	25	Radio-Télévision.....	39

ÉTATS-UNIS George W. Bush est arrivé dimanche 17 décembre à Washington. Il s'agit de sa première visite dans la capitale fédérale depuis qu'il a été déclaré vainqueur de l'élection

présidentielle du 7 novembre. ● LE COLLÈGE des grands électeurs devait formellement désigner lundi le président des Etats-Unis. Le résultat du vote sera rendu public le 6 janvier.

● LE PRÉSIDENT ÉLU devait renouer, lundi, le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, et les dirigeants du Congrès, tant républicains que démocrates. Mardi, il s'en-

tretiendra avec le président Bill Clinton et le vice-président Al Gore. ● L'ÉCONOMIE et la baisse des impôts sont passées au premier plan du débat de la future présidence. M. Bush

considère que son programme de réduction des impôts est le plus à même de lutter contre la menace d'un ralentissement de l'économie. (Lire aussi notre éditorial page 19.)

George W. Bush accélère la mise en place de son administration

Après avoir complété son équipe diplomatique en nommant Condoleezza Rice à la tête du Conseil national de sécurité, le président élu s'attaque aux dossiers économiques et fiscaux. Il devait en discuter, lundi 18 décembre à Washington, avec le chef de la Réserve fédérale, Alan Greenspan

NEW YORK

de notre correspondante

A la veille d'une semaine décisive pour la perception que le Congrès et un électoral encore tiède vont avoir de lui, le président élu George W. Bush a accéléré, dimanche 17 décembre, les préparatifs d'une transition réduite (à peine plus d'un mois) par cinq semaines de contentieux électoral. Arrivé dimanche soir à Washington après avoir nommé son équipe diplomatique, M. Bush devait s'entretenir, lundi, avec l'homme qui compte le plus dans l'économie américaine, le président de la Réserve fédérale (Fed), Alan Greenspan, puis avec les dirigeants du Congrès, avant de poursuivre, mardi, par une visite au président Clinton et une rencontre avec son adversaire, le vice-président Al Gore.

Vivement souhaitée par les milieux économiques, la décision de rencontrer M. Greenspan, dès lundi matin, est révélatrice de la volonté de l'équipe Bush de passer à la vitesse supérieure dans cette transition et d'entrer dans le vif du

sujet de la future présidence. George W. Bush connaît mal Alan Greenspan, souvent considéré comme le magicien du boom économique des années Clinton, et avec lequel Bush père avait des rapports tendus.

PRIORITÉ À L'ÉCONOMIE

Le principal conseiller économique du gouverneur du Texas, Lawrence Lindsey, a par ailleurs déjà froissé M. Greenspan cet été en revendiquant son soutien à l'ambitieux programme de réductions d'impôts du candidat Bush, alors que le président de la Fed avait soigneusement évité de prendre position dans la campagne. Lundi, le président élu devait manifestement faire amende honorable et courtiser M. Greenspan : « Nous voulons travailler très étroitement avec le président de la Fed », a assuré dimanche Dick Cheney, le vice-président élu.

L'économie et le plan républicain de réductions fiscales sont d'ailleurs déjà passés au premier plan du débat sur la future présidence.



Les démocrates sont opposés à la promesse électorale de M. Bush de réduction de 1,3 milliard de dollars d'impôts. Mais, mettant en avant le

ralentissement de l'économie, l'équipe Bush a clairement laissé entendre ce week-end qu'elle avait l'intention d'aller de l'avant sur

cette mesure, qu'elle voit comme une « police d'assurance » contre une récession. Dans une interview à *Time Magazine*, qui l'a nommé homme de l'année, George W. Bush a déclaré qu'il n'était « pas prêt au compromis » sur l'ampleur de ces coupes. « Je pense que c'est la bonne taille » a-t-il dit.

Ce dossier, qui va être la priorité de l'administration Bush avec l'éducation et la réforme du système de prestations sociales aux retraités, va permettre de tester la volonté et la capacité du président élu d'une part à s'assurer la coopération des démocrates, d'autre part à naviguer entre les modérés et les conservateurs au sein du Parti républicain. M. Cheney et Andrew Card, le futur secrétaire général de la Maison Blanche, se sont d'ailleurs attachés, dimanche, dans diverses émissions politiques, à rassurer l'aile droite de leur parti, qui a manifesté ces derniers jours une certaine nervosité devant les prétentions des modérés à vouloir gouverner au centre avec les démocrates.

Un autre débat a pris corps au cours du week-end, qui fait douter des chances de M. Bush de jouir de l'état de grâce traditionnel : le débat sur la légitimité du président élu. Interrogé sur le message à retenir des premières nominations présidentielles – deux Noirs, deux femmes et un Hispanique –, le révérend Jesse Jackson a rappelé sur NBC que neuf Noirs sur dix avaient voté Gore plutôt que Bush le 7 novembre. Il a ajouté, en référence aux problèmes qu'ont rencontrés de nombreux électeurs noirs en Floride le jour du vote : « On peut perdre une élection, mais pas le droit de vote. J'accepte la légalité du président-élu, pas sa légitimité. »

Plus grave, le chef de la minorité démocrate à la Chambre des représentants, Dick Gephardt, a refusé de dire dans la même émission qu'il reconnaissait la légitimité de George W. Bush, de la même manière qu'à aucun moment dans son allocution du 13 décembre Al Gore n'a prononcé le mot « défaite ».

Sylvie Kauffmann

Colin Powell, héros du Golfe et soldat de la guerre froide

NEW YORK

de notre correspondante

Non seulement Colin Powell aurait pu être président des Etats-Unis, non seulement il aurait pu solliciter aussi bien l'investiture démocrate que républicaine, mais s'il avait

PROTRAIT

Expert éprouvé des affaires internationales, poids lourd politique, ce général incarne, avant tout, le rêve américain

été candidat il n'aurait sans doute pas fallu cinq semaines pour le départager de son adversaire : considéré par grand nombre de ses compatriotes comme l'incarnation du rêve américain, le général noir est si populaire aux Etats-Unis qu'il a été littéralement poussé par l'opinion publique en 1995 à se présenter à la présidentielle de l'année suivante. Il a finalement décliné, reculant devant l'énormité de la tâche d'une campagne électorale présidentielle et le coût personnel qu'elle aurait imposé à sa femme, Alma.

Mais ce n'était pas la première fois que le vainqueur de la guerre du Golfe refusait un honneur : l'année précédente, le président Clinton lui avait proposé le poste qu'il va finalement occuper auprès de George W. Bush, celui de secrétaire d'Etat, pour succéder à

Warren Christopher. Là aussi, il avait décliné poliment. Mais plus tard, il ne devait pas cacher à quel point il avait été irrité par le désordre dans lequel était gérée la maison Clinton à l'époque où ses fonctions de chef d'état-major des armées l'y amenaient, jusqu'à la fin 1993. Rendu à une vie civile qu'il a consacrée depuis à la promotion du bénévolat social tout en donnant des conférences à 75 000 dollars la prestation, Colin Powell n'est jamais resté très loin ni des yeux ni du cœur des Américains ; son discours cet été à la convention républicaine de Philadelphie, de loin le meilleur de la semaine et largement à contre-courant des idées dominantes à droite en politique intérieure, a montré qu'il n'avait rien perdu de son pouvoir de séduction.

DE HARLEM À LA MAISON BLANCHE

C'est donc aussi bien un poids lourd politique qu'un expert éprouvé des affaires internationales qui dirigera la diplomatie américaine à partir du 20 janvier. Né en 1937 à Harlem dans une famille d'immigrés de la Jamaïque, Colin Powell a grandi dans le Bronx puis s'est engagé dans l'armée de terre à vingt et un ans. Après deux missions au Vietnam et des études supérieures offertes par l'armée, sa carrière a connu un tournant décisif lorsqu'il a décroché un stage à la Maison Blanche, en 1972-1973 ; c'est là qu'il a connu Caspar Weinberger et Frank Carlucci, aux côtés des-

quels il devait rejoindre, quinze ans plus tard, l'administration Reagan, comme conseiller adjoint, puis comme conseiller à la sécurité nationale. Le général Powell a ensuite servi quatre ans comme chef d'état-major pendant la présidence Bush père, puis la première année de la présidence Clinton. Premier Noir à avoir été conseiller pour la sécurité nationale, Colin Powell est également devenu, samedi 16 décembre, le premier Noir à diriger la diplomatie américaine. Ces innovations ne sont pas de pure forme pour un homme qui a connu la ségrégation, et il a tenu à le souligner devant la presse lors de sa nomination. Quelle politique étrangère mènera l'administration Bush ? Autant M. Cheney que M. Powell et Mme Rice, spécialiste de l'URSS, sont des anciens de la guerre froide, et s'ils vont retrouver un vieil ennemi fidèle au poste, Saddam Hussein, le monde a beaucoup changé depuis. « Des crises vont se produire dont nous ne connaissons absolument rien maintenant », a reconnu samedi le général Powell, qui a insisté sur le fait que l'administration Bush doit être prête à intervenir militairement, et si elle est inévitable, n'y aller qu'avec une force écrasante et une stratégie de sortie.

Colin Powell n'avait pas fait mystère de son opposition à l'intervention en Bosnie puis au Kosovo un affrontement en 1993 avec Madeleine Albright, alors ambassadeur à l'ONU, est d'ailleurs resté célèbre :

PROFIL

CONDOLEEZZA RICE, UNE SPÉCIALISTE DE LA RUSSIE

A la convention qui devait consacrer George W. Bush comme le candidat de son parti à l'élection présidentielle, Condoleezza Rice avait expliqué dans un discours passionné pourquoi, petite-fille d'un pauvre planteur noir de coton, originaire de l'Alabama, elle ne pouvait qu'être républicaine.

Sa conception de la politique étrangère, elle l'avait exposée avec cette faculté de synthèse qui suscite l'admiration, dans un article de la revue *Foreign Affairs*. Ce sont les deux faces de Condoleezza Rice, militante et spécialiste des relations internationales. Pendant la campagne électorale, elle a conseillé « W », peu porté sur le monde extérieur, et tout la destinait, en cas de victoire, à diriger le Conseil national de sécurité, où elle avait déjà siégé de 1989 à 1991, du temps de George Bush père. Née le 14 novembre 1954, Condoleezza Rice a fait de brillantes études de

sciences politiques avant de devenir une spécialiste de l'Union soviétique et du contrôle des armements. Parlant parfaitement le russe, elle a été professeur à la prestigieuse université californienne Stanford, dont elle était professeur avant de rejoindre l'équipe de George W. Bush.

Comme conseillère pour la politique étrangère et de sécurité, elle aura un rôle essentiel dans la formulation d'une diplomatie américaine d'après-guerre froide, alors qu'elle reproche à l'administration Clinton d'être restée prisonnière des schémas classiques. Partisane du système de défense antimissile qui doit mettre un terme à une politique de sécurité fondée uniquement sur la dissuasion nucléaire, Condoleezza Rice cherchera aussi, en accord avec le nouveau secrétaire d'Etat, Colin Powell, à redéfinir l'engagement des forces armées américaines sur des théâtres extérieurs. Elle a déjà fait comprendre que les soldats américains avaient été formés pour mener de vraies guerres et non « pour accompagner des enfants à l'école », allusion aux opérations de maintien de la paix, qu'elle laisserait volontiers aux Européens.

Daniel Vernet

RÉUSSIR

BACCALURÉAT
Terminale ES "pilote" orientée HEC ou Sciences Po. Stages de révision bac à Noël, février et Pâques Terminales et Premières.

HEC-ESSEC-ESCP
Classes préparatoires annuelles "pilotes" voies S et E. Stages intensifs de pré-rentrée, à Noël, février et Pâques.

MATH SUP - MATH SPÉ
Classe Math Spé PC* "pilote" Stages intensifs de pré-rentrée, février et Pâques.

SCIENCES PO
Classes préparatoires annuelles "pilotes". Stages intensifs à Pâques ("bac+1") et en été ("bac+0").

MÉDECINE - PHARMACIE
Stage de pré-rentrée + Encadrement annuel.

DROIT - SCIENCES ÉCONOMIQUES
Stages de pré-rentrée, à Noël, Pâques + encadrement annuel.

ADMISSIONS PARALLÈLES
• Bac+0 : Acces, Sésame, Pass, TEMA.
• Bac+2 : Tremplin, Profils, Passerelle.
• Bac+3 ou 4 : HEC-ESCP, ESSEC, EM Lyon, Sciences Po, Tremplin, Profils, Passerelle.

CONCOURS PROFESSIONNELS
• Expertise comptable : DECF-DESCF.
• Avocat : CRFPA-EFB, Magistrat : ENM.
• Concours administratifs : TACAA, IRA.
• Journalisme : CFI, ESJ, CELSA, IPI, CUEI.

IPESUP • PRÉPASUP 18, rue du Cloître Notre-Dame 75004
01 43 25 63 30 Enseignement supérieur et secondaire privé www.ipesup.fr

Un sommet Europe-Amérique centré sur les différends commerciaux

BRUXELLES

de notre bureau européen

Des influences contradictoires pèsent sur le sommet entre l'Union européenne et les Etats-Unis qui se tient, lundi 18 décembre, à Washington. Pour l'administration américaine, il s'agit de la dernière occasion d'obtenir un succès diplomatique avant le départ de Bill Clinton de la Maison Blanche.

Les Européens, de leur côté, estiment que, au-delà d'inévitables contentieux transatlantiques, le 42^e président des Etats-Unis a été plus qu'aucun de ses prédécesseurs ouvert aux thèses européennes. En revanche, avec l'arrivée aux affaires d'une administration républicaine, ils anticipent une certaine crispation des relations entre l'Amérique et le Vieux Continent. La période de transition n'encourage pas l'administration actuelle à prendre des initiatives. Il est probable que la future administration de Washington souhaiterait qu'une partie des contentieux commerciaux entre l'Europe et les Etats-Unis soient apurés avant que le nouveau président entre en fonctions.

George W. Bush n'arrive pas avec une réputation de fin connaisseur des dossiers internationaux, a fortiori européens. Certains de ses propos pendant la campagne électorale ne sont pas considérés

comme de bon augure. C'est le cas d'un éventuel désengagement américain des Balkans et de l'intention prêtée à M. Bush de concrétiser le projet de « bouclier antimis-

commerciale », dont Bill Clinton s'était fait le héraut sans en avoir toujours les moyens politiques. M. Bush devrait avoir moins de difficultés que son prédécesseur à ob-

Vives critiques contre la force de défense européenne

John Bolton, un proche de George W. Bush, expert des questions de sécurité, a lancé une attaque sévère contre la force de défense européenne, dans le *Sunday Times* du 17 décembre, la qualifiant de « poignard pointé vers le cœur de l'OTAN ». Présenté par l'hebdomadaire britannique comme un possible adjoint au futur secrétaire d'Etat américain Colin Powell, John Bolton affirme que les conseillers de M. Bush lui recommandent de s'opposer à la force de défense européenne, qui pourrait constituer une menace pour l'OTAN et la relation spéciale entre Washington et Londres. Le *Sunday Times* cite aussi Jon Kyl, sénateur de l'Arizona, qui estime que « cette force [européenne] ne peut exister à l'extérieur de l'OTAN ».

Vendredi, à Bruxelles, la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, avait réaffirmé le « ferme soutien » des Etats-Unis à la création de cette force européenne « pour mener des opérations de crise là où l'OTAN choisit de ne pas le faire ». - (AFP)

sile » gelé par Bill Clinton. D'autre part, les Quinze redoutent que la nouvelle administration américaine ne soit plus réservée face à la montée en puissance de la défense européenne, qui provoque déjà des crispations grandissantes entre l'Alliance atlantique et l'Union.

Sur le plan commercial, en revanche, des éléments positifs peuvent jouer en faveur d'une relance de cette « diplomatie

tenir du Sénat la procédure du *fast-track* permettant au chef de la Maison Blanche de soumettre des accords commerciaux internationaux au Congrès sans qu'ils puissent être amendés.

QUATORZE DOSSIERS EN CONFLIT

Quatorze dossiers transatlantiques sont actuellement examinés par l'Organisation mondiale du commerce, parmi lesquels trois ou

quatre ont une importance particulière. L'Union européenne a été condamnée par l'OMC s'agissant de la banane et du bœuf aux hormones. Les Etats-Unis l'ont été sur le dossier du régime fiscal très favorable appliqué aux sociétés américaines exportatrices, le Foreign Sales Corporation (FSC). Le différend sur la banane paraît être celui où un règlement est possible. Les Etats-Unis veulent forcer les Européens à importer davantage de bananes produites par les entreprises américaines, et l'OMC leur a donné raison en estimant que les règles d'importation communautaires étaient discriminatoires. L'OMC a aussi approuvé les Américains sur le dossier du bœuf aux hormones, estimant que le refus d'importation des Européens est contraire à la liberté des échanges. S'agissant du bœuf et de la banane, les Américains ont reporté l'annonce d'une nouvelle liste de sanctions frappant les importations européennes.

Si celles-ci étaient appliquées, les Européens ont prévenu que les représailles suivraient, consistant, dans le dossier des FSC, à imposer des sanctions à hauteur de 4 milliards de dollars sur les exportations américaines vers l'Europe. La trêve actuelle dans les relations transatlantiques est donc fragile.

Laurent Zecchini

Bill Clinton tente de réunir Israéliens et Palestiniens

Deux délégations sont attendues à Washington pour une série d'entretiens séparés. Un document américain évoquerait les concessions possibles

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Echaudés par les échecs antérieurs, Israéliens et Palestiniens tentent, avec prudence, une nouvelle fois, de renouer les négociations rompues depuis le 29 septembre, lorsqu'a éclaté la deuxième Intifada. Onze semaines et quelque trois cent quarante morts plus tard, ils reprennent le chemin de Washington pour voir si, en dépit des dégâts, il est possible de reprendre les discussions et d'aboutir à un accord final. Conduite par Saëb Erekat et composée du ministre de l'information, Yasser Abed Rabbo, et du chef de la police préventive dans la bande de Gaza, Mohammad Dahlan, la délégation palestinienne devrait arriver aux Etats-Unis dans la journée du mardi 19 décembre, à peu près en même temps que son homologue israélienne, qui comprend Shlomo Ben Ami, ministre des affaires étrangères, Gilad Sher, directeur de cabinet d'Ehoud Barak, et Yisrael Hasson, ancien chef adjoint du Shin Beth, le service de sécurité intérieure de l'Etat hébreu.

Officiellement, les deux délégations ne devraient pas se rencontrer directement mais examiner, par Américains interposés, si les conditions sont mûres pour convoquer un sommet. Dans l'affirmative, certains n'excluent pas que cette nouvelle réunion pourrait se tenir très rapidement, peut-être dès la semaine prochaine. Dimanche, cependant, les uns et les autres ont multiplié les appels à la prudence, soulignant qu'il y avait loin d'une rencontre préparatoire, qui ose à peine dire son nom, à un sommet supposé régler les mêmes problèmes qui ont fait capoter celui de Camp David, en juillet.

« UN CHANGEMENT DE TON »

« Parler d'un sommet avant qu'Israël ne s'engage à mettre un terme à l'occupation participe d'un optimisme immature et injustifié », déclarait, samedi, Saëb Erekat en rappelant la position officielle de son gouvernement. Dimanche, il répétait sa mise en garde, parlant cette fois d'« optimisme infondé et intemporel ». « Nous n'irons pas à un accord à n'importe quel prix », ajoutait-il, lors d'un entretien donné à la radio palestinienne.

Même si les affrontements se poursuivent, faisant leur lot quotidien de morts, le climat paraît bien s'être modifié. « Je constate depuis quelques jours un changement de ton, assurait, jeudi, le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, lors d'une tournée au Proche-Orient. Aucune des parties ne poursuit la politique du pire ; quelque chose est en train de s'amorcer. »

Israéliens et Palestiniens, qui s'étaient rencontrés pas moins de trente-huit fois entre la fin du sommet de Camp David et le début de l'Intifada, ont continué à se voir, moins souvent, mais avec pour objectif de sortir de l'impasse. Petit à petit, les Israéliens, qui n'ont cessé de répéter qu'il n'y avait d'autre choix que la paix, ont fini par comprendre que l'arrêt total des violences, dont ils faisaient un préalable à la reprise des négociations, n'était pas une condition réaliste. Il ne parlent plus aujourd'hui que de « réduction significative » de la violence, notion vague sujette à toutes les interprétations conjoncturelles. Chef d'un gouvernement minoritaire, Ehoud Barak ne peut, par ailleurs, espérer s'en sortir que s'il se présente aux prochaines élections avec un accord de paix en poche.

Les Palestiniens réaffirment, eux aussi, leur choix « stratégique » de faire la paix avec leur voisin, ce que Yasser Arafat a répété, dimanche, en rencontrant à Gaza une délégation parlementaire de tous les partis de la gauche israélienne. Après des semaines de bouclage plus ou moins étanche de leurs territoires, les Palestiniens sont dans une situation économique catastrophique. Quelque 120 000 ouvriers palestiniens, qui gagnaient leur vie en travaillant en Israël, sont au chômage forcé depuis plus de deux mois. Victimes des circonstances, de nombreuses petites entreprises palestiniennes ont fermé leurs portes,

augmentant d'autant le nombre des chômeurs.

A Gaza et dans les villages de Cisjordanie, l'argent manque et l'activité économique se rétrécit. Quant à l'Autorité palestinienne, qui, jusqu'à présent, n'a reçu qu'une très faible partie de la manne financière arabe promise au sommet du Caire (36 millions de dollars, soit environ 42 millions d'euros, versés par l'Arabie saoudite et Abou Dhabi sur le milliard de dollars évoqué), elle n'assure sa trésorerie qu'avec deux prêts remboursables de 28 millions et 90 millions d'euros consentis par l'Union européenne.

Samedi, le quotidien saoudien *El Hayat* a publié ce qu'il appelle « le document Clinton ». D'après ce document, d'origine israélienne et américaine, l'accord final de paix qui reste à négocier échangerait, selon des formules diverses, des concessions israéliennes sur Jérusa-

Le Liban refuse l'« implantation » des Palestiniens

Le président libanais, Emile Lahoud, a réaffirmé, dimanche 17 décembre, que le Liban refuse l'implantation des réfugiés palestiniens sur son territoire. « Israël fait pression sur le Liban et la Syrie afin qu'ils acceptent l'implantation des Palestiniens, en menaçant de leur porter des coups militaires », a indiqué M. Lahoud dans un communiqué. « Selon nos informations, Israël s'apprête à faire des concessions sur les questions de Jérusalem et des colonies en contrepartie de l'acceptation de la partie palestinienne de reporter l'examen de la question des réfugiés et de leur droit au retour », a-t-il affirmé. Ce rappel a été fait en prévision des contacts que doivent avoir à partir de mardi à Washington des délégués palestiniens et israéliens avec l'administration américaine en vue de relancer le processus de paix. Plus de 350 000 réfugiés palestiniens sont immatriculés au Liban auprès de l'Office des Nations unies pour les réfugiés (Unrwa), mais leur nombre à l'heure actuel tournerait autour des 200 000.

lem contre des concessions palestiniennes concernant le droit au retour des réfugiés. *El Hayat* affirme aussi qu'Israël serait prêt à restituer 95 % de la Cisjordanie occupée. S'y ajouteraient quelque 3 % de territoires situés en deçà de la « ligne verte », en compensation des colonies annexées à l'intérieur de la nouvelle frontière d'Israël. Le document précise enfin qu'une fois l'accord signé, les Palestiniens s'engageraient à ne plus opposer de revendications à Israël. Israéliens comme Palestiniens, avec plus ou moins de conviction, ont nié l'existence et le contenu du « document Clinton ». Mais des sources européennes ont confirmé au *Monde* que les discussions tournaient bien autour de ces problèmes.

Ce sont d'ailleurs les mêmes dossiers qui avaient été âprement discutés à Camp David. De source israélienne, on affirme, une fois de plus, que les négociateurs y avaient fait des progrès sensibles sur tous les sujets en discussion, progrès qui s'étaient poursuivis dans les rencontres discrètes menées entre la fin du sommet de Camp David et le début de l'Intifada. La question est maintenant de savoir si la méfiance abyssale qui anime les deux parties peut être surmontée. Du côté palestinien, de nombreuses voix s'élèvent déjà pour dénoncer la « trahison » que constitueraient ces nouvelles négociations à peine évoquées ; du côté israélien, une droite qui hume déjà l'odeur de sa prochaine victoire électorale conteste à un premier ministre minoritaire le droit de négocier un dossier aussi sensible.

Georges Marion

Lire aussi page 19

La lutte entre les factions au pouvoir en Iran s'intensifie à six mois de l'élection présidentielle

Deux personnalités du mouvement réformateur ont été arrêtées pour « insulte au Guide » de la République

Deux figures de la mouvance réformatrice en Iran ont été arrêtées au cours du week-end, dernier épisode de la guerre que les conservateurs

mènent aux partisans des réformes. Après l'acceptation à contrecœur par le président Mohammad Khatami de la démission du ministre de la culture

et de l'orientation islamique, Ataollah Mohadjarani, la lutte se corse entre les deux camps, à six mois du scrutin présidentiel, fixé au 8 juin.

PLUS QUE l'entêtement à tout crin de la faction conservatrice, le plus remarquable en Iran est la résolution à toute épreuve des amis du président réformateur, Mohammad Khatami, à braver les interdits abusifs à leurs yeux. Deux d'entre eux, déjà poursuivis en justice et qui ne devaient leur récente liberté, après quelques semaines de détention, qu'au paiement d'une caution, viennent d'être renvoyés en prison pour pensée et paroles politiquement non correctes. Ezzatollah Sahabi, membre de la direction du Mouvement pour la libération de l'Iran (de l'ancien premier ministre, Mehdi Bazargan) et figure historique de l'opposition, et Ali Afchari, l'un des dirigeants du mouvement réformateur en milieu universitaire, ont été arrêtés respectivement samedi 16 et dimanche 17 décembre.

Tous deux sont tenus coupables d'avoir « insulté le Guide » de la République, la plus haute autorité de l'Etat, l'ayatollah Ali Khamenei, à l'occasion d'un rassemblement à l'université Amir-Kabir, à Téhéran. Leur première incarcération avait été consécutive à leur participation

en avril, avec quinze autres membres de la mouvance réformatrice, à une conférence sur l'Iran organisée à Berlin par l'institut Heinrich-Böll et qui avait été jugée hostile par la faction conservatrice parce que des opposants, dans l'auditoire, avaient eu un comportement jugé « anti-islamique ». En réalité, ils sont tenus coupables de s'opposer à un système politique qu'ils jugent obsolète et que les adversaires des réformes comptent bien perpétuer.

CONFIANCE INTACTE

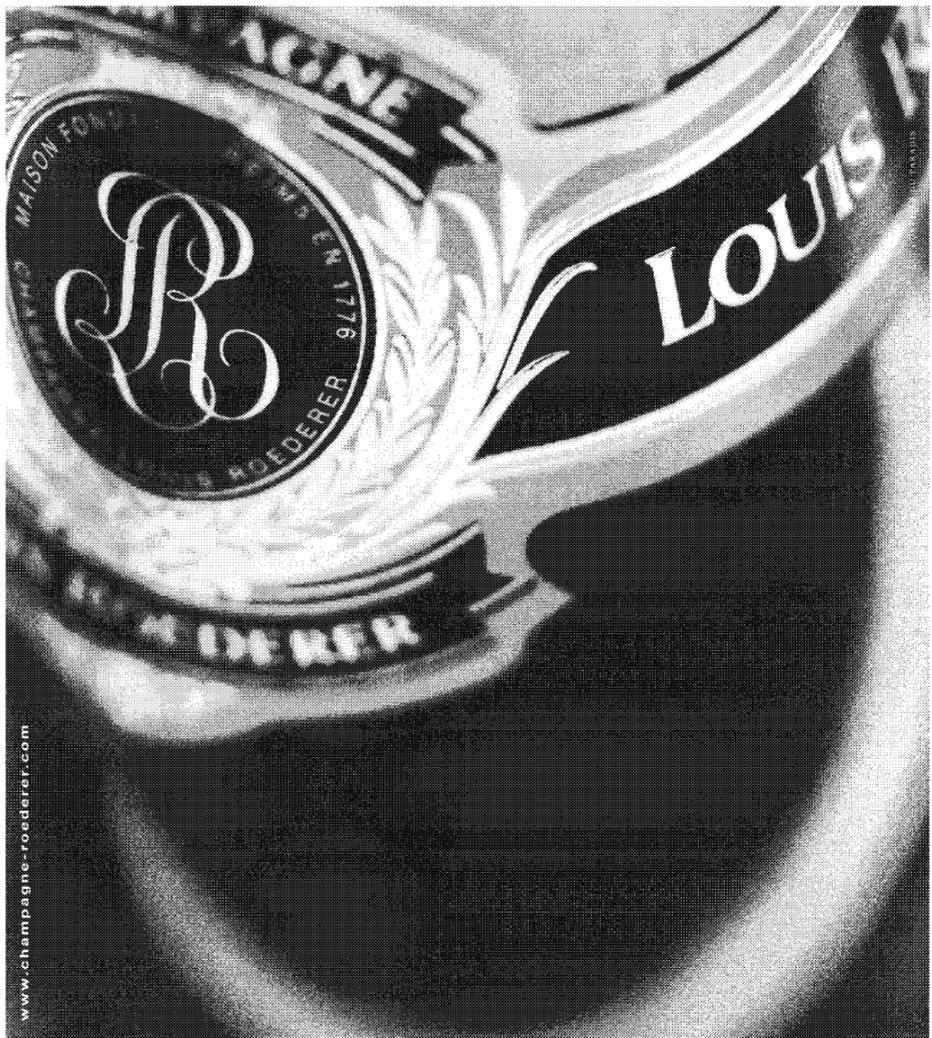
Cette succession de coups assésés au camp réformateur et, à travers lui au président Khatami, relève de la routine depuis quelque temps. Elle n'en reflète pas moins l'âpreté de la guerre que les conservateurs mènent à M. Khatami à six mois de l'élection présidentielle, fixée au 8 juin. M. Khatami s'est même vu forcé, après neuf mois de réflexion, d'accepter la démission de son ministre de la culture et de l'orientation islamique, Ataollah Mohadjarani. Démissionnaire depuis avril, pour signifier son désaccord avec la

répression qui s'est abattue sur la presse et les journalistes, tenu en très grande suspicion par l'aile conservatrice, qui lui reproche ce qu'elle appelle son « laxisme » en matière de liberté d'expression, menacé d'être traîné en justice pour avoir utilisé les intérêts de certains fonds confiés à son ministère pour contribuer au paiement des cautions exigées pour la remise en liberté de certains journalistes jetés en prison, constamment critiqué, sans être nommé, par le Guide de la République, pour qui le « libéralisme » du ministre est à l'origine de toutes les « audaces » culturelles, M. Mohadjarani, dont l'épouse, de surcroît, a été traduite en justice pour avoir participé à la fameuse conférence de Berlin, a préféré renoncer à ses fonctions. Le plus ironique dans cette affaire est que certains membres du courant réformateur, désireux d'accélérer des réformes qu'ils jugent trop lentes, lui reprochaient à demi-mots – ainsi d'ailleurs qu'au président lui-même – une trop grande prudence en ne dénonçant pas clairement les manœuvres de leurs adversaires.

En acceptant sa démission, M. Khatami l'a désigné conseiller à la présidence pour signifier à ses adversaires que sa confiance en lui était intacte. Le président n'a sans doute pas oublié que lui-même, par fidélité à ses principes, avait fait la même chose lorsqu'il était ministre de la culture en 1992. Certains, en Iran, n'excluent pas que M. Mohadjarani ait été sacrifié à l'autel d'un compromis au sommet de l'Etat, en vue de la future présidentielle, mais ce n'est là qu'une hypothèse, tant il est vrai que les Iraniens sont convaincus qu'au moins une partie des décisions continuent de se prendre en conclave au sommet de l'Etat.

Ahmad Masjedjameï, vice-ministre chargé des affaires culturelles, succède provisoirement à M. Mohadjarani. Il est peu vraisemblable qu'un nouveau titulaire soit nommé à six mois du scrutin présidentiel auquel M. Khatami avait dit, en juillet, qu'il se porterait candidat. Depuis, il n'a ni confirmé ni infirmé son intention.

Mouna Naim



PROLONGER CHAQUE GESTE JUSQU'À CET INSTANT DE PARFAITE HARMONIE OÙ

L'EXIGENCE EST ENFIN SATISFAITE, DÉNICHER L'EXCEPTION ET LA POUR-

SUIVRE À NOUVEAU, NE PLUS SAVOIR FAIRE AUTREMENT, DOUTER PARFOIS,

CHERCHER PLUS LOIN, PUISER ENCORE DANS DES TRÉSORS DE PATIENCE

LOUIS ROEDERER
CHAMPAGNE

DEL'EXCEPTION LA REGLE

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION

M. Kostunica
en appelle
à l'ONU
pour rétablir
le calme

LE PRÉSIDENT yougoslave, Vojislav Kostunica, est intervenu à plusieurs reprises, depuis vendredi 15 décembre, pour appeler au calme dans la zone sud de la Serbie frontalière du Kosovo et dans le nord du Kosovo, deux régions dans lesquelles la tension s'est aggravée ces derniers jours, et pour inviter l'ONU et la force de maintien de la paix, la KFOR, à « assumer leurs responsabilités ».

Samedi, M. Kostunica a présidé une réunion des gouvernements de Yougoslavie et de Serbie qui avait été organisée à Bujanovac, une des villes du sud de la Serbie exposées aux menées de la guérilla albanaise. Cette réunion a débouché sur une mise en demeure adressée au Conseil de sécurité de l'ONU afin qu'il prenne « dans les plus brefs délais des mesures pour le retrait urgent des terroristes albanais de la zone de sécurité ». Les mesures imposées à Belgrade par l'OTAN et l'ONU en 1999 prévoient que les forces de police sont les seules forces de sécurité serbes à pouvoir intervenir dans cette zone, large de 5 kilomètres à l'intérieur de la Serbie le long de la limite avec le Kosovo. Des séparatistes albanais (l'Armée de libération de Presevo-Medvedja-Bujanovac) y est très active, avec le soutien de maquisards albanais du Kosovo.

« DES MESURES CONCRÈTES »

M. Kostunica a déclaré attendre du Conseil de sécurité de l'ONU, qui doit discuter, mardi à New York, de la tension dans cette région, « des mesures concrètes ». « Notre but est de nous débarrasser des terroristes et d'assurer le retour à une vie normale des Serbes et des Albanais dans la zone aujourd'hui contrôlée par la guérilla », a-t-il dit. La veille, le président yougoslave avait adressé un message aux Serbes qui avaient dressé un barrage sur un important axe routier de la région, en les exhortant à « patienter » et en les assurant que Belgrade s'efforçait de résoudre la crise par des moyens diplomatiques.

Le président yougoslave est de nouveau intervenu dimanche, après des incidents survenus dans le nord du Kosovo, à Leposavic, où un Serbe a été tué et un autre blessé, samedi, par la KFOR, qui tentait de disperser une manifestation. Les manifestants protestaient après l'arrestation d'un Serbe par des policiers serbes du Service de police du Kosovo (KPS), une force civile créée par l'ONU.

« J'appelle les Serbes et les Albanais, la mission de l'ONU et la KFOR à assumer leurs responsabilités et à ne pas tomber dans le piège de ceux qui ne souhaitent pas voir la paix régner », a déclaré M. Kostunica. Il s'en est pris aux partisans de l'ancien président Slobodan Milosevic et à ceux de l'ancien chef du mouvement armé de libération du Kosovo, Hashim Thaci, en laissant entendre que les uns et les autres, défauts par la montée des forces démocratiques et modérées en Serbie et au Kosovo, avaient intérêt à fomenté des troubles. — (AFP.)

Laurent Gbagbo, président de la République de Côte d'Ivoire

« Si la France ne veut plus nous aider, il nous faudra chercher ailleurs un soutien »

La Côte d'Ivoire a un besoin urgent d'argent frais et elle compte sur l'aide de la France. « Si maintenant la France ne veut pas nous aider, il nous faudra chercher ailleurs un soutien », pré-

vient le chef de l'Etat dans un entretien accordé au Monde. « Nous veillerons à ne pas perdre notre âme », ajoute-t-il. Interrogé sur le sort réservé au général Robert Gueï, qui avait tenté

de s'opposer par la violence à la victoire électorale de Laurent Gbagbo, ce dernier assure que le militaire fait l'objet d'un mandat d'amener et qu'il sera traduit devant la justice.

« Comment vous expliquez-vous le fossé d'incompréhension qui s'est creusé entre la Côte d'Ivoire et un monde extérieur consterné par l'interminable feuilleton autour de l'ancien premier ministre Alassane Ouattara, consterné aussi par cinq tentatives de coup d'Etat en moins d'un an et par les tueries ethnoreligieuses ?

— Nous vivons une révolution, notre révolution d'octobre. Il s'agit d'une révolution mal comprise à l'étranger. Mettons-la donc en perspective : nous avons assisté, depuis la mort du président Houphouët-Boigny en 1993, à une guerre de succession entre les six personnes de sa garde rapprochée. Celle-ci était composée de trois colonels et de trois civils. Il y avait là le colonel Gueï à la tête de l'armée, le colonel Bombet à la tête de l'administration et de la police, et le colonel Tanny à la tête de la gendarmerie. Côté civil, Alassane Ouattara devait tenir le gouvernement, Laurent-Dona Fologo l'ancien parti unique et Henri Konan Bédié, comme président de l'Assemblée nationale, était l'héritier constitutionnel. Voilà le dispositif.

« Après la mort d'Houphouët-Boigny et jusqu'à mon arrivée au pouvoir ces héritiers se sont déchirés : Ouattara contre Bédié, Gueï contre Bédié, Ouattara contre Gueï.

— La guerre est-elle finie ? Vainqueur de la présidentielle du 22 octobre, vous avez été porté au pouvoir par un soulèvement populaire, quand le général Gueï a tenté de confisquer votre victoire. Mais, dès le lendemain, il y a eu une contre-insurrection des partisans d'Alassane Ouattara.

— Il ne faut pas confondre ! Les 24 et 25 octobre, la population est descendue dans la rue pour que le résultat de l'élection soit respecté. Il y a eu beaucoup de morts. Une partie de l'armée et la gendarmerie ont rallié la cause du droit. Les gens sont venus du fin fond des quartiers populaires pour marcher sur la radio et la télévision, qui ont été prises, puis sur le palais présidentiel. Là, le feu a été ouvert sur eux par la garde du général Gueï.

C'est donc le peuple et des militaires qui, ensemble, se sont lancés à l'assaut du pouvoir.

« Ce qui s'est passé le 26 octobre est différent. L'un des héritiers d'Houphouët-Boigny n'a pas voulu lâcher le morceau. Il a lancé ses gens dans la rue avec pour seul résultat d'endeuiller un peu plus la Côte d'Ivoire. Les 4 et 5 décembre, il a de nouveau fait descendre dans la rue des voyous pour casser et tuer. J'ai pris les mesures nécessaires pour mettre fin à ce cauchemar. Mais, à aucun moment, le pouvoir n'était en danger.

— Le problème de fond n'est-il pas l'instrumentalisation par la classe politique des problèmes liés à une très forte immigration ?

— Il y a eu, effectivement, instrumentalisation. Mais je crois que

« Je ne suis pas intervenu dans le jeu institutionnel. Doit-on me le reprocher ? L'élimination de M. Ouattara s'est faite dans la transparence »

c'est plutôt l'islam qui a été instrumentalisé à des fins politiques. En 1999, Alassane Ouattara s'est plaint qu'un musulman ne pouvait pas devenir président de la République en Côte d'Ivoire. Il a eu tort. Je suis convaincu qu'un jour, un musulman sera président. Voyez, moi je suis bété, c'est-à-dire de l'ethnie qui, pendant quarante ans après l'indépendance, a été marginalisée. Aujourd'hui, je suis président. Pourquoi ? Parce que j'ai fait de la politique. Je n'ai jamais dit que j'étais bété et, à ce titre, exclu. J'ai dit que j'étais ivoirien, je me suis débarrassé du boulet qu'était mon appartenance ethnique.



LAURENT GBAGBO

— Les frustrations dans le Nord existent et sont devenues une force politique. Comment y répondre ?

— Il n'y a pas de force politique du Nord. Il y a une angoisse exploitée politiquement. Elle résulte de ce que depuis l'indépendance, le Nord a été négligé, il est sous-équipé. A l'avenir, il faudra pratiquer une sorte de « discrimination positive » à son profit. Mais il faut couper court à la démagogie religieuse. Je viens de demander à des imams et à des prêtres de recenser, ensemble, tous les lieux de culte, églises ou mosquées, qui viennent d'être détruits. Il faut s'unir pour réparer ce qui a été détruit.

— L'invalidation de la candidature d'Alassane Ouattara aux législatives du 10 décembre n'y a pas contribué. Que répondre à la réprobation de vos partenaires extérieurs ?

— Que répondre à ceux que l'on ne comprend pas ? Je ne suis pas intervenu dans le jeu institutionnel. Doit-on me le reprocher ? L'élimination de M. Ouattara s'est faite dans la transparence. Que dire de plus ?

— En attendant, vous êtes sanctionné. La Côte d'Ivoire ne recevra pas l'aide française qui lui avait été promise.

— Je ne vais pas me mettre à genoux pour pleurer. C'est ici, dans ce même salon, que la promesse m'a été faite de nous avancer 800 millions de francs pour éponger nos arriérés et renouer avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Si la France ne veut plus nous aider, il nous faudra chercher ailleurs un soutien. La Côte d'Ivoire n'a pas le

choix. Elle doit impérativement traiter avec le FMI. Nous avons procédé à l'état des lieux et nous allons contacter les institutions internationales pour négocier avec elles. Pour ce faire, nous avons besoin d'un Etat qui se porte garant, qui nous donne l'argent pour amorcer ce dialogue dans de bonnes conditions.

— A défaut, pourriez-vous envisager une rupture avec la communauté internationale ou une sortie de la zone franc ?

— Ce n'est pas dans ma philosophie. Soyons clair : aujourd'hui, nous sommes dans le besoin. Chez nous, le proverbe dit : « La main qui reçoit est toujours en-dessous de la main qui donne. » Donc, nous demandons, nous ne dictons pas les conditions. Nous veillerons seulement à ne pas perdre notre âme.

— Justement n'avez-vous pas perdu votre âme en rencontrant le général Gueï, réfugié dans l'ouest du pays, entouré de fidèles en armes ? Pourquoï, le 13 novembre, avoir donné l'accolade à l'homme qui, trois semaines auparavant, avait fait tirer sur la foule ?

— Le général Gueï s'était enfui du palais. Beaucoup de ses soldats étaient dispersés dans la nature. Dans cette situation, Gueï m'a envoyé des émissaires pour dire qu'il était prêt à me rencontrer, à lancer un appel à ses hommes afin qu'ils retournent dans les casernes. Voilà la seule chose qui m'importait. C'est vrai que le peuple ivoirien n'a pas compris mon geste. Le moment venu, je lui demanderai pardon.

— Le général Gueï et ses hommes seront-ils traduits en justice ?

— Oui. Tous ceux qui sont encore dans la nature sont sous le coup d'un mandat d'amener, y compris le général Gueï. Mais, pour mettre quelque chose sous les verrous, il faut d'abord l'attraper. Je ne peux pas dire quand l'Etat ivoirien traduira le général Gueï et ses hommes devant un tribunal. Mais tôt ou tard cela se fera. »

Propos recueillis par Stephen Smith

La France a refusé de vendre des armes à treize pays africains

Le « code de conduite » européen commence à porter ses fruits

LA FRANCE a refusé de vendre des armes à vingt-huit pays dans le monde, en 1999. C'est plus que l'année auparavant. Treize de ces Etats sont situés en Afrique, sept en Europe (notamment en Europe centrale et orientale), quatre en Asie-Océanie et quatre autres au Moyen-Orient. Mais elle a accepté, la même année, des commandes venant de quatre-vingt-onze pays différents, dont dix-sept en Afrique. Les refus

portent notamment sur des équipements d'artillerie, des matériels de vision nocturne, des munitions de petit calibre, des fusils d'assaut, des sonars de détection pour sous-marins ou des ingrédients utilisés à des fins de prolifération.

Ces informations figurent dans un rapport sur les exportations d'armes de la France que le ministère de la défense doit remettre chaque année — il n'a commencé une telle procédure que depuis 1998 — au Parlement. Si le dernier rapport publié donne des précisions sur l'identité des pays dont les commandes ont été approuvées, y compris le montant global de la transaction, il ne détaille ni la liste des vingt-huit pays qui ont essuyé un refus, ni les raisons du veto que la France leur a mis.

TROISIÈME EXPORTATEUR

De son propre aveu, la France conserve sa troisième place d'exportateur d'armement dans le monde, si l'on fait les comptes des commandes reçues et des livraisons effectuées — il peut arriver qu'une commande ne soit pas exécutée faute que le pays client puisse finalement la financer — depuis une décennie. Derrière les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. « Le marché international, estime le ministère de la défense, se situe, depuis une dizaine d'années, à un niveau moyen compris entre 250 milliards et 300 milliards de francs par an. » Les trois principaux pays exportateurs assurent plus des trois quarts des ventes mondiales, et plus de 90 % avec la Russie et l'Allemagne. A elle seule, la France s'est adjudé, du-

rant la décennie écoulée, une part de marché de l'ordre de 12 % à 15 % par an, avec un montant moyen de commandes supérieur à 35 milliards de francs.

En tête des meilleurs clients, les Emirats arabes unis (7 milliards de francs, en moyenne, par an en francs constants 1999), l'Arabie saoudite (près de 6 milliards) et le Qatar (plus d'un milliard). « Ces pays, note le rapport gouvernemental, ont un rang prééminent et stable dans les exportations françaises ». Au risque que le premier d'entre eux — cela n'est pas dit dans le rapport — ait contribué à amener GIAT Industries au bord de la faillite pour avoir vendu à perte ses chars Leclerc avec le consentement, à la signature du contrat, du ministère des finances.

Ce qui semble avoir motivé la France dans ses refus de vente, c'est, pour l'essentiel, l'application du « code de conduite » européen, adopté par les Quinze en 1998 sur une initiative franco-britannique. Désormais, l'Etat qui

refuse une commande doit en informer ses partenaires. Si l'un d'entre eux venait ensuite à être approché par le même client, il doit s'expliquer au cas où il déciderait néanmoins de passer outre au premier veto. Soixante-deux refus de dossiers, émanant de vingt-huit pays, ont été notifiés par la France à ses partenaires de l'Union européenne.

Il s'agit-là d'une autodiscipline qui commence à porter ses fruits. Elle vise à « moraliser » le commerce des armes, entre pays européens fournisseurs, sur la base de critères qui découlent du respect de l'application de traités internationaux précédents, ou de suspicions, sur les manquements aux droits de l'homme par le pays destinataire, la situation de guerre civile constatée chez lui, son attitude envers le terrorisme, les détournements de matériels auxquels s'est laissé aller le client dans le passé, ou sur son incapacité à financer l'opération.

Jacques Isnard

(à la manière helvète)

Vous avez 3 ans pour mettre de la dynamite scientifique dans votre CV...

ENS MINES de Saint-Etienne, Depuis 1816, lanceur de carrières

MEFI/SECRETARIAT D'ETAT A L'INDUSTRIE

Une quarantaine de civils tués en vingt-quatre heures en Algérie

LA VIOLENCE est montée d'un cran en Algérie où près d'une quarantaine de civils ont été massacrés entre le samedi 16 et le dimanche 17 décembre. La première tuerie a eu lieu, samedi soir, dans un lycée technique de Médéa (80 kilomètres environ au sud de la capitale) où seize élèves et un gardien ont été froidement assassinés et six autres blessés — dont quatre grièvement — par un groupe armé. Toutes les victimes étaient originaires de la région.

Selon les témoignages recueillis sur place, les assaillants, venus d'une zone à la périphérie de Médéa où les forces de sécurité ne s'aventurent guère, se sont introduits aux alentours de 21 h 30 dans l'établissement — une grande bâtisse située en bordure de la ville. Le gardien, pensant avoir affaire à des élèves rentrant tardivement en cette période de ramadan, leur a ouvert la porte. Agé de trente et un ans, il a été tué sur le coup. Les six membres du commando, armés de kalachnikov, et vêtus pour certains de pantalons militaires et de vestes de civils, sont alors entrés dans une première salle de dortoir occupée par des élèves de classes terminales où ils ont commencé à tirer à bout portant sur les élèves avant de forcer le passage d'un second dortoir. Au bout de quelques minutes, les membres du groupe armé ont quitté les lieux et se sont évanouis dans la nature.

FAUX BARRAGE

« On a envoyé nos enfants pour étudier et on les récupère dans des cercueils », a résumé le père d'un élève tué dans le lycée. Les ministres de l'intérieur, Yazid Zerhouni, et de l'éducation nationale, Boubekeur Benbouzid, se sont rendus sur place dimanche et ils ont assisté aux obseques. La télévision n'a pas évoqué le drame. Il s'agit pourtant du plus important massacre de civils depuis le début du ramadan, le 27 novembre.

En février 1997, rappelle le quotidien *Liberté* de lundi, dans cette même zone, trente-sept personnes, membres de l'Armée islamique du salut (AIS), le bras armé de l'ex-Front islamique du salut (FIS), avaient été assassinées par un commando réputé appartenir au groupe islamique armé.

Le second massacre a eu lieu, dimanche en fin de journée, selon le même journal, « en plein centre-ville de Ténès », une agglomération située à 200 kilomètres environ à l'ouest d'Alger. Un minibus de transport de voyageurs a été pris à un faux barrage et mitraillé « à une dizaine de mètres de l'hôpital » par un commando armé qui a réussi à s'enfuir dans un bois proche. Selon un premier bilan, quinze personnes auraient été tuées et sept autres blessées (dont deux grièvement).

Une heure plus tard, toujours dans l'ouest du pays mais dans une ville plus proche de la capitale, à Khémis Miliana, cinq personnes (dont trois femmes) qui se promenaient après la rupture du jeûne du ramadan ont été victimes d'une fusillade attribuée par la presse algérienne à « un groupe terroriste ».

Au total, en moins de trois semaines, quelque 220 personnes ont péri en Algérie, dont une majorité de membres des forces de sécurité et d'islamistes, selon des décomptes officieux. « L'Etat algérien existe-t-il encore ? (...) Où veulent mener l'Algérie les décideurs de ce pays ? Qu'ont-ils derrière la tête ? (...) Plus personne ne s'émue ; plus personne ne réagit. Les Algériens sont tués dans l'indifférence du pouvoir », écrivait, lundi, l'éditorialiste du quotidien privé *El Watan*. De son côté, *La Tribune*, sous le titre « On massacre encore ! », dénonce cette « débauche de sang » qui coule « sans que personne s'en émeuve officiellement ». « Raison d'Etat, disent les uns. Pas d'alarmisme, disent les autres », conclut l'éditorialiste.

Quant au journal gouvernemental *El Moudjahid*, il affirme que « l'Algérie a assez payé en sang et en larmes, et la paix qui s'installe, même si elle dérange de nombreux intérêts, finira par triompher des forces du mal ».

Jean-Pierre Tuquoi

Spécial Noël

RUE DE PARADIS

15 Boutiques Tables & Cadeaux

Bernardaud, Haviland,
Raynaud, Baccarat,
Christofle, Lalique,
Saint-Louis, Daum, Sèvres,
Ercuis, Guy Degrenne,
et d'autres marques.

Rue de Paradis
PARIS 10^e
Métro Gare de l'Est-Poissonnière

187 immigrés clandestins en Espagne au cours du week-end

MADRID. 187 immigrés clandestins ont débarqué les 16 et 17 décembre sur les côtes andalouses. La garde civile a encore intercepté deux bateaux qui transportaient 56 immigrants illégaux d'origine subsaharienne. Une femme enceinte et cinq bébés dont un de moins de dix jours faisaient partie des personnes interpellées. Elles ont été transférées au centre sportif de Tarifa où se trouve déjà une partie des 187 clandestins. Par ailleurs, les services de sauvetage en mer d'Almeria (sud-est) ont repris dans la matinée leurs recherches pour trouver un bateau à la dérive qui transporterait 27 clandestins.

Samedi 16 décembre, plusieurs personnes, dont des proches des clandestins, s'étaient rendues à la garde civile d'Almeria affirmant avoir été prévenues par téléphone portable que le moteur était tombé en panne et que la barque dérivait dangereusement en Méditerranée. Un avion, trois hélicoptères et plusieurs navires ont sillonné le golfe d'Almeria pendant tout le week-end mais n'ont repéré aucune embarcation d'immigrants. - (AFP)

Vladimir Poutine conclut sa visite historique à Cuba

LA HAVANE. Le président russe, Vladimir Poutine, a quitté Cuba, dimanche 17 décembre, sans régler aucun des contentieux bilatéraux en suspens. Cette visite officielle, n'a fait que confirmer le réchauffement des relations entre Moscou et La Havane. M. Poutine, est le premier dirigeant russe à se rendre à Cuba depuis l'effondrement de l'URSS. Ainsi le problème de la dette cubaine envers la Russie, contractée au temps de l'Union soviétique et qui est estimée à 11 milliards de dollars, reste entier.

Parmi les chantiers inachevés par les Soviétiques figure également la centrale nucléaire de Juragua, dans la province de Cienfuegos, dont la construction est paralysée depuis 1992. En outre, une raffinerie de pétrole à Cienfuegos et une usine de nickel à Holguin, deux ambitieux projets soviétiques inachevés, n'ont semble-t-il toujours pas trouvé les investisseurs attendus. La Russie et Cuba se sont toutefois montrés intéressés par le maintien en activité de la base d'écoutes électroniques de Lourdes, une installation ultra-sécrète dans la banlieue de la capitale cubaine dont les Etats-Unis réclament le démantèlement. - (AFP)

Le président turc censure une loi controversée sur les dispenses de peine

ANKARA. Le président turc, Ahmet Necdet Sezer, a opposé, vendredi 15 décembre, son veto à une loi de dispense de peine assortie de sursis, parfois qualifiée à tort de « loi d'amnistie », visant à désengorger les prisons. Le texte de loi élaboré pendant dix-huit mois par la coalition gouvernementale au pouvoir (ultra-nationalistes et nationalistes modérés) a été adoptée par la chambre le 8 décembre.

Elle excluait de son champ d'application les personnes condamnées pour « atteinte à l'intégrité de l'Etat » (article 312-2 du code pénal), soit un grand nombre de prisonniers d'opinion. La loi prévoyait également un moratoire sur les exécutions sauf dans le cas du chef rebelle kurde, Abdullah Öcalan, condamné à mort en juin 1999 pour séparatisme. Le président turc, juriste de formation, a estimé que la loi pouvait nuire à « la paix sociale ». Le Parlement doit proposer un nouveau texte. - (AFP, Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **TUNISIE :** le tribunal de première instance de Tunis a décidé, samedi 16 décembre, de reporter au 30 décembre le procès de Moncef Marzouki, porte-parole du Conseil national pour les libertés en Tunisie (CNLT). M. Marzouki, assisté de quarante et un avocats, comparait sous plusieurs chefs d'accusation passibles de vingt années d'emprisonnement, selon ses défenseurs. Mais seuls deux de ces chefs d'accusation ont été finalement retenus par la cour : celui d'appartenance à une « association non reconnue » et celui de « diffusion de fausses nouvelles ». - (AFP)

■ **ARMÉNIE :** l'ex-ministre de l'éducation Achot Bleyan a été condamné à sept ans de prison, vendredi 15 décembre à Erevan, par un tribunal qui a néanmoins rejeté trois chefs d'inculpation sur sept. Ses deux codétenues se sont vu infliger respectivement six et deux ans d'emprisonnement. Les journaux favorables à l'ex-président Levon Ter-Petrossian ont dénoncé le régime de son successeur Robert Kotcharian « qui utilise la justice comme un instrument personnel de repression ». - (Radio Svoboda.)

■ **TCHÉTCHÉNIE :** les cadavres de huit Tchétchènes qui venaient d'être arrêtés par les forces russes lors d'une opération de « ratisage » à Guermentchouk ont été découverts près de cette localité, portant des traces de coups et de balles, a reconnu, samedi 16 septembre, le procureur russe de la Tchétchénie. - (AFP, AP)

■ **RUSSIE :** le département d'Etat américain s'est inquiété, samedi 16 décembre, des nouvelles menaces de mise en liquidation du groupe de presse Média-Most ayant suivi l'arrestation en Espagne de son patron Vladimir Goussinski, en soulignant que « ces deux faits renforcent l'impression que le gouvernement russe se sert du système judiciaire pour éliminer un opposant notoire au gouvernement ». L'ex-président Gorbatchev ainsi que des organisations de journalistes de neuf anciennes Républiques soviétiques ont cependant demandé au président Poutine d'intervenir dans ce conflit en faveur de Media-most, ignorant ou faisant mine d'ignorer le rôle déjà joué par le chef de l'Etat russe dans cette affaire. - (AFP, Reuters.)

La Russie et les Etats-Unis notifieront leurs essais de missiles

BRUXELLES. Les Etats-Unis et la Russie ont signé, samedi 16 décembre, à Bruxelles, un protocole d'accord qui oblige les deux partenaires à notifier leurs tirs expérimentaux de missiles balistiques à courte portée, de roquettes-sondes et de fusées porteuses d'engins spatiaux. Depuis 1998, les deux pays étaient déjà dans l'obligation de signaler leurs essais de missiles balistiques intercontinentaux.

Le but de ces accords est d'éviter tout malentendu ou décision impromptue qui, suite à une mauvaise interprétation des événements ou à la diffusion d'informations erronées, entraîneraient le tir, en riposte, d'un des deux pays se sentant menacé. De multiples incidents de ce genre ont eu lieu par le passé. Le dernier en date est celui du lancement, en 1995, d'une roquette-sonde par la Norvège, qui, pendant une vingtaine de minutes, avait amené Boris Eltsine à mettre la défense russe en alerte. - (AFP)

De violentes manifestations ont suivi la visite de Jörg Haider au Vatican

Le pape a réservé un accueil froid au chef de l'extrême droite autrichienne

Près de cinq mille personnes ont manifesté et des violences ont éclaté dans le centre de Rome, samedi 16 décembre après-midi, après la visite

de Jörg Haider au Vatican. Le chef de l'extrême droite autrichienne n'a pas été reçu en audience privée par le pape, mais au sein d'une délégation

de Carinthie. Dans les milieux politiques italiens, même à droite, la visite de Jörg Haider a fait l'unanimité contre elle.

ROME

de notre correspondante

Alors que Jörg Haider, protégé par ses gardes du corps, allumait sur la place Saint-Pierre, samedi 16 décembre, le sapin de Carinthie offert au pape, des commerçants juifs éteignaient leurs vitrines dans le centre-ville. Des groupes folkloriques dansaient au son des chants autrichiens, tandis que la coupole de la basilique disparaissait sous les nuages de gaz lacrymogène : à 500 mètres, les forces de l'ordre maintenaient à distance quelque cinq mille manifestants descendus des « centres sociaux » (maisons de jeunes) ou accourus à l'appel d'organisations d'extrême gauche, comme Rifondazione comunista, d'associations de défense des immigrés et de lutte contre le fascisme. « L'histoire se répète. Pie XII fut aux côtés d'Hitler, comme Jean Paul II avec Haider », pouvait-on lire sur une banderole.

Le matin, Jean Paul II avait reçu le chef de l'extrême droite autrichienne, Jörg Haider, et une délégation de Carinthie. L'accueil avait été bref et froid. Le gouverneur de

Carinthie s'est vu remettre le message contre le racisme et la xénophobie, que le pape venait de publier en vue de la Journée mondiale de la paix le 1^{er} janvier (*Le Monde* daté 17-18 décembre). Le porte-parole du Vatican avait fait savoir que ce rendez-vous avait été décidé il y a trois ans, alors que la Carinthie n'était pas encore gouvernée par Jörg Haider, mais le cardinal américain Edmund Szoka, président de la commission pontificale pour l'Etat du Vatican, sous les lampions du sapin, multipliait les politesses, « en raison de la vocation de l'Eglise à n'exclure personne », avait précisé la Curie trois jours auparavant. Depuis, la capitale romaine vibre de vives protestations.

INDIGNATIONS

« Je n'ai jamais été dans un parti, mais cette présence de [Jörg] Haider me donne le cafard », murmure une dame âgée, qui a trouvé refuge lors de la charge policière sur un pont qui traverse le Tibre. « De ma vie, je n'ai vu de manifestation, de bombes lacrymogènes et de ma-

traques au Vatican », renchérit son voisin. Policiers et carabinieri s'ingénient à éviter que ces jeunes, « prêts à la désobéissance civile contre ce nouvel Hitler », s'en aillent bousculer d'autres manifestants, les deux cent cinquante militants d'extrême droite accourus soutenir leur modèle autrichien.

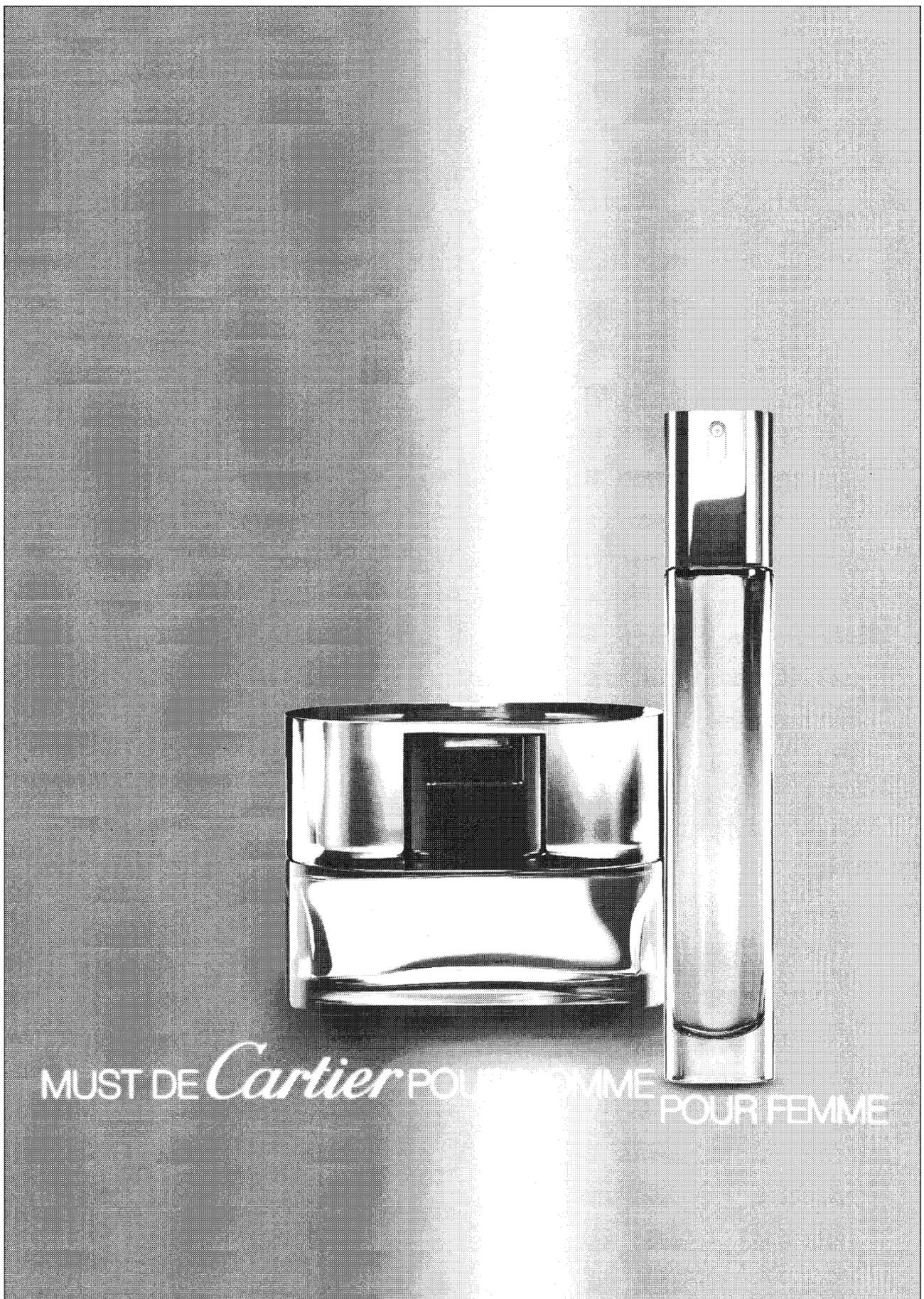
Depuis près d'une heure, Jörg Haider a rejoint son hôtel à 100 mètres du Vatican, quand plusieurs bandes de jeunes réussissent à passer le pont et envahissent bientôt la place d'Espagne noire de clients à la veille de Noël. En fin de soirée, il y aura des blessés dans chacun des camps et la police aura procédé à quelques dizaines d'interpellations.

Dans le quartier juif, Francesco Rutelli s'attarde. Le maire de Rome sera tête de liste de la majorité de centre-gauche aux prochaines élections législatives. « Il nous fait chaud au cœur », commente un tenancier de bar. La communauté juive est indignée par cette visite de Jörg Haider - qui fait ce commentaire aux journalistes : « Ils éteignent leurs vitrines ?

S'ils veulent faire des économies d'électricité... »

Jusqu'au bout de sa visite romaine, dimanche soir, Jörg Haider se montrera arrogant envers le président de la République, Carlo Azeglio Ciampi, et le président du conseil, Giuliano Amato, venu à la rescousse. « Ciampi a peu d'arguments contre moi et Amato est un faible, dit le chef du FPÖ, Parti libéral autrichien. Comme le second, le premier craint la confrontation sur l'immigration avec moi, parce qu'il sait que je dis la vérité. » L'opposition du centre-droit, menée par Silvio Berlusconi, s'était jusque-là abstenue de verser de l'huile sur le feu. Mais un de ses leaders, Rocco Buttiglione, s'indigne de ce mépris : « Ce monsieur aurait pu avoir le bon goût de se taire et de s'occuper de ses affaires. Avec lui, il n'y a pas à faire la paix. » Même le dirigeant d'Alleanza nazionale (extrême droite), Gianfranco Fini, renvoie l'arrogant dans ses cordes : « Il aurait mieux fait de s'occuper des affaires de son pays. »

Danielle Rouard



COHABITATION C'est dans la dernière semaine de novembre, au moment du congrès du Parti socialiste, que Lionel Jospin a décidé de passer à l'offensive en proposant d'in-

verser le calendrier des élections de 2002. Les arguments en faveur de ce retour à l'orthodoxie institutionnelle étaient développés depuis plusieurs mois par deux professeurs de

droit public socialistes, Olivier Duhamel et Guy Carcassonne. ● L'UDF va jouer un rôle décisif dans le débat préalable sur les institutions, mardi 19 décembre, et, surtout, lors du

vote sur la modification du calendrier, le lendemain, le PS ayant besoin de ses voix. ● LES PROJETS faites pour les élections législatives ne permettent pas de tran-

cher le débat sur l'avantage que donnerait à l'un ou l'autre camp l'ordre actuel – ou l'ordre « rétabli », selon la formule de Matignon (lire page 7).

La longue histoire du « rétablissement » du calendrier électoral de 2002

D'abord hostile à l'idée de prendre lui-même l'initiative de prolonger de deux mois le mandat des députés, afin que le président de la République soit élu avant l'Assemblée nationale, Lionel Jospin a changé d'avis, fin novembre, après le « coup » de Jacques Chirac au sujet de la vache folle

LE TEXTE tient en quelques lignes – « Les pouvoirs de l'Assemblée nationale expirent le 15 juin de la cinquième année qui suit son élection » –, mais son histoire est lon-

RÉCIT

De chroniques en débats politiques, l'idée s'est imposée en un peu plus d'un an

gue et mouvementée. Démêlage d'un écheveau de droit, de carnets d'adresses et d'intérêts politiques.

● **Le gang des constitutionnalistes.** Au départ, ils sont deux. Constitutionnalistes écoutés, Guy Carcassonne et Olivier Duhamel, celui-ci député européen socialiste, se penchent depuis de longs mois sur cette conséquence en apparence secondaire de la dissolution de 1997 : pour la première fois, on élira les députés avant de choisir le président de la République. En septembre 1999, dans l'une de ses chroniques hebdomadaires au *Point*, M. Carcassonne détaille « le casse-tête du calendrier » et fournit plusieurs pistes pour « rétablir l'ordre naturel des choses ». L'article est remarqué par Dominique Paillé, député (UDF) des Deux-Sèvres et proche conseiller de François Bayrou. Les deux hommes se connaissent bien. M. Carcassonne était chargé des relations avec le Parlement pour Michel Rocard quand le deuxième était le secrétaire général du grou-

pe centriste de l'Assemblée. Entre eux naît l'idée d'une proposition de loi. Le texte est rédigé et le président de l'UDF part en campagne contre le « calendrier dingy » de 2002.

● **L'arme à double détente de Valéry Giscard d'Estaing.** Au printemps 2000, l'ancien président de la République impose le débat sur le quinquennat. Il a deux propositions de loi dans sa manche : la première réduit le mandat présidentiel de sept à cinq ans, la seconde prolonge de deux mois le mandat des députés en 2002. Pour faire passer l'une – qui deviendra un projet de gouvernement à la condition explicite posée par Jacques Chirac du « quinquennat sec » –, il renonce momentanément à la seconde A Matignon, cependant, l'idée fait son chemin. Depuis le mois de juillet, le sujet revient régulièrement dans les conversations du premier secrétaire du PS, François Hollande, avec le premier ministre. Le directeur du cabinet de Lionel Jospin, Olivier Schrameck, écoute lui aussi d'une oreille attentive les avis convergents des constitutionnalistes et de l'ancien président du Conseil constitutionnel, Robert Badinter. Une note du Conseil constitutionnel, publiée au *Journal officiel* du 23 juillet, retient tout son intérêt. Les juges du Palais-Royal s'inquiètent des difficultés liées au calendrier électoral de 2002, notamment pour le parirage de cinq cents élus que doivent recueillir les candidats à la présidentielle.

● **Conversations au sommet de l'Etat.** Le référendum sur le quinquennat est fixé au 24 septembre. Au cours de l'un de leurs rendez-vous en tête-à-tête, à la rentrée, M. Chirac pose la question du calendrier à M. Jospin. L'Elysée laissera entendre qu'à cette occasion le premier ministre s'est engagé à ne pas proposer de modification. A Matignon, on affirme au contraire que, face au président « qui inclinait à l'inversion », M. Jospin ne s'est pas prononcé.

● **Constitutionnalistes, deuxième.** Au lendemain de l'adoption du quinquennat par référendum, M. Giscard d'Estaing et M. Bayrou tentent de relancer le débat. Mais les confidences posthumes de Jean-Claude Méry sur le financement du RPR, puis la mise en cause de Dominique Strauss-Kahn monopolisent l'attention de l'Elysée et de Matignon. Le débat sur le calendrier retourne à la case « constitutionnalistes ». Aux deux premiers, MM. Carcassonne et Duhamel, s'ajoute désormais Georges Vedel. Fin septembre, tous trois décident de rédiger un texte commun. Il est publié le 13 octobre dans *Le Monde*, sous le titre « Ne pas voter la tête à l'envers ».

A Matignon, au PS, et au ministère de l'intérieur, on multiplie les commandes sur les projections électorales de 2002. Le clan des partisans d'une modification du calendrier s'enrichit du président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni (PS). Le Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevène-

ment milite « pour » depuis plus d'un an. Député de Paris, Georges Sarre (MDC) dépose une proposition de loi organique sur le bureau de l'Assemblée nationale et, le 10 octobre, défend en séance un amendement qui demande que « les pouvoirs de l'Assemblée nationale expirent le quatrième mardi de juin de la cinquième année qui suit son élection ». Daniel Vaillant et Lionel Jospin discutent, mot à mot, de la réponse que doit lui apporter le ministre de l'intérieur. « Dans l'hypothèse où l'évolution du débat politique ferait apparaître un très large accord pour inverser l'ordre des échéances électorales, le gouvernement serait alors disponible pour en débattre », lance M. Vaillant dans l'Hémicycle. C'est la première fois que, à Matignon, on ne ferme pas la porte à cette possibilité.

● **Réseau Rocard et amitiés bruxello-strasbourgeoises.** A Strasbourg et à Bruxelles, M. Duhamel croise régulièrement M. Bayrou. Tous deux conviennent que seule une initiative politique et « opérationnelle » peut relancer sérieusement les choses. M. Giscard d'Estaing ? Usé par le quinquennat et sa vindicte antichiracienne, estiment-ils. Il faut chercher ailleurs. Raymond Barre et Michel Rocard, par exemple. M. Bayrou se charge du premier, M. Duhamel du second, qui partagera son banc au Parlement européen. Les deux anciens premiers ministres dînent ensemble et conviennent d'un texte commun.

M. Carcassonne, appelé à la rescousse, se met aussitôt au travail. Dix jours plus tard, M. Barre et M. Rocard cosignent, dans *Le Monde*, une tribune qui appelle à « voter à l'endroit », aussitôt suivie du dépôt d'une proposition de loi, à l'Assemblée nationale, par le député du Rhône et maire de Lyon.

● **Alain Bocquet fait ses comptes.** Au même moment, Daniel Vaillant, en charge des affaires politiques, dîne, comme il le fait régulièrement, avec le président du groupe communiste, Alain Bocquet, et le secrétaire général du groupe, Dominique Touraine. Le ministre de l'intérieur parle inversion du calendrier et... négociations sur des candidatures uniques au premier tour des législatives, qui assureraient au groupe communiste « autour de trente députés ». M. Bocquet serait prêt à se laisser convaincre, tout comme Jean-Claude Gayssot. Mais pas Robert Hue.

● **Coup pour coup.** A la veille du congrès du PS, à Grenoble, M. Schrameck déjeune avec M. Duhamel. « Il faut aller vite », assure ce dernier. Le directeur du cabinet du premier ministre est convaincu depuis longtemps mais le dernier verrou – les contraintes de la cohabitation – vient de sauter : M. Jospin ne décolère pas contre M. Chirac après le « coup » des farines animales.

A Grenoble, le 25 novembre, M. Forni annonce à M. Hollande qu'il veut prendre la parole sur l'in-

version du calendrier. Le premier secrétaire du PS le lui déconseille. « Mieux vaut ne pas en faire un débat de congrès », lui dit-il, en le prévenant que M. Jospin réfléchit à la question. M. Hollande est dans la confiance depuis le matin. A midi, le premier ministre prend à part M. Hue, invité au congrès du PS. « J'ai l'idée du calendrier en tête, je compte en parler ici. Ne dis rien. » « Tu sais que j'ai déjà fait savoir que je n'y étais pas favorable », lui répond le secrétaire national du PCF. Il tente fébrilement de joindre Alain Bocquet sur son portable. Le secret a été bien gardé. A la tribune du congrès, le lendemain, M. Jospin déclare : « Ce qu'il nous faut souhaiter, c'est que le printemps de 2002 ne soit pas un printemps de la confusion et des choix de convenance, mais un printemps de la clarté. C'est pourquoi le débat qui s'engage est légitime et doit conduire les uns et les autres à se déterminer le moment venu. » La machine est lancée.

L'ordre du jour de l'Assemblée nationale est bousculé, les réseaux actifs. Le téléphone fonctionne régulièrement entre la place Beauvau et les émissaires de M. Bayrou. M. Jospin assure la liaison avec M. Giscard d'Estaing. A l'un de ceux qui évoquent encore devant lui le risque de se voir reprocher une « manœuvre » politique, le premier ministre répond : « Oui, mais il y a aussi de la belle manœuvre... »

Ariane Chemin et Pascale Robert-Diard

La règle du jeu

● Election présidentielle.

L'article 6 de la Constitution fixe la durée du mandat présidentiel (sept ans depuis 1958 et jusqu'au terme de l'actuel mandat de Jacques Chirac, cinq ans à l'avenir, après l'approbation du quinquennat par le référendum du 24 septembre). Mais aucune loi n'en a précisé les conditions d'application. Depuis le décès de Georges Pompidou, le 2 avril 1974, la présidentielle est donc mécaniquement organisée entre la fin du mois d'avril, pour le premier tour, et le début du mois de mai pour le second. Le mandat de M. Chirac expirera sept ans, jour pour jour, après son entrée en fonctions, c'est-à-dire le 17 mai 2002. Seuls la démission ou le

décès du chef de l'Etat pourraient modifier ce calendrier.

● **Elections législatives.** Selon l'article LO 121 du code électoral, en application de l'article 25 de la Constitution, « les pouvoirs de l'Assemblée nationale expirent le premier mardi d'avril de la cinquième année qui suit son élection », sauf cas de dissolution. Les législatives ont lieu « dans les soixante jours qui précèdent l'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale ». Selon la proposition de loi organique soumise à l'Assemblée, mardi 19 et mercredi 20 décembre, « les pouvoirs de l'Assemblée nationale expirent le 15 juin de la cinquième année qui suit son élection ».

La droite sénatoriale veut empêcher l'adoption de la réforme avant les municipales

A CHACUN son calendrier. Lionel Jospin veut faire adopter au plus vite le « rétablissement » du calendrier électoral. Le Sénat va tout faire pour ralentir l'examen de la proposition de loi organique fixant la date des élections législatives après la présidentielle de 2002. Au galop ! Au galop ! dit le gouvernement. Au pas, au pas, répond le Sénat... Chacun connaît la coutume qui veut qu'on ne modifie pas les règles électorales moins d'un an avant les échéances. Idéalement, le gouvernement compte sur une adoption définitive du texte avant le 9 février, date à laquelle les parlementaires interrompent leurs travaux pour mener la campagne des municipales. Le temps est compté.

Le Sénat le sait bien. Le temps est sa seule arme dans cette affaire puisque l'Assemblée nationale aura le dernier mot, moyennant un vote à la majorité absolue de 289 voix. Aussi, le

Sénat joue la course de lenteur. Mercredi 13 décembre, lors de la Conférence des présidents, la droite sénatoriale s'est élevée contre la date annoncée du débat, au Palais du Luxembourg, le 16 janvier 2001. « Le délai est trop court. Nous n'aurons pas le temps de procéder aux auditions », se sont indignés Pierre Fauchon (UDF, Loir-et-Cher) et Henri de Raincourt (DL), président du groupe des Républicains et Indépendants.

« PACS ÉLECTORAL »

« Le gouvernement ne reculera pas », a répondu le ministre des relations avec le Parlement, Jean-Jack Queyranne. Finalement, aucune décision n'a été prise et une conférence des présidents « spécial calendrier » tranchera, jeudi 21 décembre. Entre-temps, sur TF1, Jacques Chirac a dit tout le mal qu'il pense de cette

réforme de « convenance » (*Le Monde* du 16 décembre). Le soir même, dans un communiqué, M. de Raincourt dénonçait « le pacte électoral » destiné à « favoriser l'élection de M. Jospin à la présidentielle ». Le lendemain, Jean-Pierre Raffarin (DL), proche de l'Elysée, railla « l'expérimentation hasardeuse » de M. Jospin et déclarait au *Monde* que le Sénat allait « se montrer créatif » pour retarder l'examen du texte.

Samedi matin, le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR), en déplacement à Rouen, a qualifié la réforme de « magouille » et dénoncé – comme M. Chirac – « un débat à la sauvette » dans *Paris-Normandie* (daté 16-17 décembre). Le gouvernement attend l'adoption du texte à l'Assemblée, mercredi, avant de se prononcer sur le Sénat. Chaque chose en son temps.

Clarisse Fabre

Entre vingt-cinq et trente-cinq députés UDF devraient voter la proposition approuvée par leur congrès

LORSQUE les députés se prononcèrent, mercredi 20 décembre, sur l'inversion du calendrier électoral, il n'est pas sûr que le frisson du suspense parcouru les travées du Palais-Bourbon : avec les voix

socialistes et une partie de celles de l'UDF, Raymond Barre et Valéry Giscard d'Estaing en tête, la proposition de loi organique prolongeant de quelques semaines le mandat de l'Assemblée nationale

devrait être adoptée en première lecture. Ce vote dépassera le clivage droite-gauche et confirmera la désunion de l'opposition, mais aussi les dissensions au sein de la majorité plurielle, puisque les Verts et les communistes s'opposent à une mesure que Lionel Jospin avait annoncée – à la surprise générale – à la fin du congrès du PS à Grenoble.

L'hostilité des 43 députés de Démocratie libérale (DL), qui dénoncent « un véritable marché de dupes organisé par les socialistes », devrait être massive. Alain Madelin, président de DL et candidat à l'Elysée, n'a « pas envie de faire la courte échelle aux ambitions de M. Jospin ». Le doute n'ébranle pas non plus le RPR, même si le chiraquien Pierre Lellouche (Paris) reste, sur le fond, partisan de cette inversion. Les attaques du chef de l'Etat contre une « mesure de convenance » et les mises en garde de Jean-Louis Debré, le président du groupe RPR de l'Assemblée, contre un « piège politique », destiné à « faire implorer » la droite, ne peuvent déboucher que sur un rejet massif de la proposition de loi. Les députés gaullistes devraient même défendre au moins une motion de procédure dès l'ouverture des débats.

Le « parti du président » attendait autant de pugnacité de la part de l'« allié » UDF. Las ! La situa-

tion y est des plus confuses, et personne ne pouvait dire, à la veille du scrutin, combien d'élus centristes voteront l'inversion du calendrier. « Entre 25 et 35 », s'est risqué leur délégué général, lundi, sur France 2. Dominique Paillé sou-

L'hostilité des 43 députés de Démocratie libérale (DL), qui dénoncent « un véritable marché de dupes organisé par les socialistes », devrait être massive

ligne que « la logique voudrait que la quasi-totalité des députés de l'UDF votent la remise en ordre du calendrier, puisque le congrès [de la confédération] l'a massivement approuvée », le 3 décembre, à Angers. Il a récusé l'idée que l'UDF ferait « l'appoint de qui que ce soit », en rappelant que le parti de François Bayrou plaide pour cette mesure depuis l'automne 1999. Il

n'y a donc, selon M. Paillé, « ni collusion, ni marchandage » avec le gouvernement.

Le président de l'UDF a d'ailleurs pris un malin plaisir à ne retenir, de l'intervention de M. Chirac, que le passage où il suggère que seule une « réforme constitutionnelle » permettrait de régler sur le long terme l'ordre des élections présidentielles et législatives. C'est « un pas très important », a-t-il dit, dimanche, sur France 3. C'est avec autant de plaisir que M. Bayrou a exhumé la proposition de loi d'Hervé de Charette (UDF), qui « répond à la demande exprimée par le président de la République ». « Pourquoi ne pas essayer de trouver dans [ce] texte un moyen d'avoir un traitement général de cette affaire ? », a conclu M. Bayrou. De quoi exaspérer M. Debré, qui lui a reproché, lundi matin, sur LCI, de « réserver ses flèches à ses amis politiques » et de « ne faire que critiquer Jacques Chirac ».

M. Debré doit être tout autant exaspéré par M. Barre. En réponse aux « insupportables pressions » que le RPR exerce sur les élus UDF favorables à la réforme, l'ancien premier ministre met les choses au point, lundi, dans *Le Figaro*. Voter le texte, « ce n'est pas virer à gauche, c'est rester fidèle à l'esprit de la Constitution de la V^e République », souligne-t-il. Le député (app-UDF) du Rhône, à l'origine de l'une des

six propositions de loi tendant à inverser le calendrier, ajoute que le sujet « doit être traité en soi, indépendamment des supputations électorales ». Partisan du « pluralisme », le maire de Lyon ne craint pas, non plus, une multiplication des candidatures à droite en 2002, à condition de refuser « une campagne destructrice » avant le premier tour et de faire du report des voix « la règle au second ». Il juge que M. Bayrou, candidat à l'Elysée, « saura incarner le renouvellement ».

La gauche n'est pas plus soudée. Le secrétaire national du PCF, Robert Hue, comme le président du groupe de l'Assemblée, Alain Bocquet, ont appelé à voter contre la proposition, redoutant que l'inversion du calendrier ne conduise à une « présidentialisation accrue » du régime. Les cinq députés Verts voteront également contre et souhaitent même défendre une motion de procédure par la voix de Noël Mamère (Gironde), qui reproche à Lionel Jospin d'être subitement devenu « le premier gaulliste de France ». Avec le soutien des sept élus du Mouvement des citoyens (chevènementistes), des treize radicaux de gauche et d'une partie du groupe centriste, M. Jospin devrait réussir ce qu'il appelle sa « belle manœuvre ».

Jean-Michel Bezat

Recommandé par "Paris Pas cher"

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS AVANT TRAVAUX VENTE EXCEPTIONNELLE DES MODÈLES D'EXPOSITION DE GRANDES MARQUES

MATELAS • SOMMIERS
Fixes ou relevables

BULTEX - TRÉCA - EPÉDA - SIMMONS - DUNLOPILLO - PIRELLI - SWISSFLEX

Canapés - Salons - Clic-Clac...

DUVIVIER - STEINER - COULON - SUFREN ...

MOBECO
• 239 et 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

RAFAL

Face à la gare St-Lazare

Habille les hommes

FORTS ou GRANDS

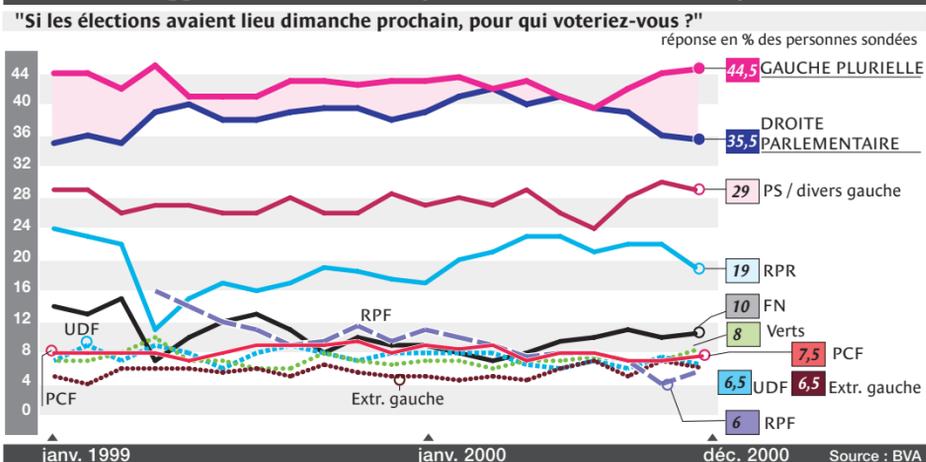
• PARIS 8^e - 15, place du Havre
Tel. : 01.43.87.34.64

• NICE - 18, av. Jean Médecin
Tel. : 04.93.85.46.03

• LYON 2^e - Magasin ROURY
80, rue E. Herriot
Tel. : 04.78.42.54.94

• NIMES - Magasin LA CITÉ
1, place du Grand Temple
Tel. : 04.66.67.21.52

Le rapport des forces entre gauche et droite en cas de législatives



Des projections électorales hautement spéculatives

A-T-IL décidé d'inverser le calendrier électoral de 2002 parce qu'il redouterait un échec de la gauche aux élections législatives et, dans la foulée, une remise en question de sa candidature à la présidentielle ? Les adversaires de la « manœuvre » de Lionel Jospin ont avancé cette explication. Quinze mois avant ces échéances – et alors que les municipales et les cantonales de mars 2001 peuvent sérieusement bousculer le champ politique –, de telles projections restent hautement spéculatives.

Trois constats, cependant, permettent d'éclairer le débat. Le premier est favorable à la majorité. Depuis deux ans, le rapport des forces législatives, mesuré chaque mois par BVA, n'a jamais été défavorable à la gauche plurielle par rapport à la droite parlementaire (voir infographie ci-dessus). Le cumul des intentions de vote pour le RPR, l'UDF, DL et le RPF n'a égalé celui de la gauche qu'à trois reprises, notamment en septembre, lors de la crise de l'essence. Dans le baromètre de décembre, la majorité plurielle retrouve une avance de 9 points, avec 44,5 % d'intentions de vote (contre 42,1 % des suffrages exprimés au premier tour des législatives de 1997).

Cette situation encourageante est loin, toutefois, de masquer les

fragilités électorales de la majorité, pointées sans ménagement, dans la dernière livraison de *La Revue socialiste* (revue théorique du PS), par une note d'Eric Perraudeau, chargé des relations avec le Parlement du ministre de la défense, Alain Richard, lequel est l'un des meilleurs spécialistes électoraux du PS. Cette note, qui a beaucoup circulé depuis quelques semaines, démontre que la « base électorale » de la gauche plurielle s'est « rétrécie malgré les succès enregistrés depuis 1997 ».

L'INCONNUE EXTRÊME DROITE

« On oublie trop souvent que la défaite de la droite ne s'est jouée qu'à un très petit nombre de voix » et que, « avec 27,5 % des suffrages exprimés au premier tour de 1997, le PS reste loin de ses performances des années 1980 », note l'auteur, chiffrés à l'appui, avant d'ajouter : « Les élections régionales de 1998 sont venues confirmer cette double tendance : une dynamique politique à gauche, qui lui permet de progresser en sièges (...), mais aussi le resserrement de sa base électorale », qui se traduit par « un recul de plus de 5 points en 1998 par rapport à 1997 ».

Enfin, l'affaiblissement de l'extrême droite, résultant de sa division, introduit une redoutable

inconnue dans l'équation de 2002. Avec 15,2 % des suffrages, le Front national avait pu se maintenir au second tour dans 131 circonscriptions en juin 1997, provoquant 31 duels contre la droite, tous remportés par cette dernière ; 25 duels contre la gauche, dont un gagné par le FN à Toulon ; et 75 triangulaires, dont 46 remportées par la gauche et 29 par la droite. On a estimé à une vingtaine les circonscriptions remportées par la gauche grâce à ces triangulaires.

Or, selon une étude réalisée, en mars 2000, par l'institut Ipsos, en tenant compte du rapport des forces, circonscription par circonscription, entre les listes de Jean-Marie Le Pen et de Bruno Mégret aux élections européennes de juin 1999, « l'extrême droite n'aurait été en mesure de se maintenir que dans 14 circonscriptions au lieu de 131, si elle avait été divisée en 1997 ». Il faut, en effet, avoir obtenu 12,5 % des inscrits pour pouvoir se maintenir au second tour des législatives. Sur cette base, Ipsos identifie 39 circonscriptions où le second tour, en 2002, pourrait être « plus incertain » pour la gauche du fait de l'absence supposée du FN ou du MNR.

Gérard Courtois

Robert Hue admet les « monstrueux aveuglements » du modèle soviétique

Le secrétaire national reconnaît que le PCF « ne fut pas le moins zélé »

Le secrétaire national du PCF a évoqué, à l'occasion du 80^e anniversaire du congrès de Tours, « l'obéissance aux dogmes stalinien » acceptée par les partis mem-

me « dans l'obéissance aux dogmes stalinien ». « C'est alors que s'est imposée une conception des partis communistes qui en faisait les instruments d'un mouvement communiste international au sein duquel avait force de loi la reconnaissance du modèle soviétique », a-t-il poursuivi, avant de constater que « le Parti communiste français ne fut pas le moins zélé à se ranger à cette conception ». Ces propos recourent

un calendrier précis, M. Hue se fixe pour objectif la tenue d'un nouveau congrès avant celui prévu par les statuts, en 2003...

Changement de ton, dimanche 17 décembre, à Dignes, où M. Hue mettait fin à une exception : la fédération communiste des Alpes-de-Haute-Provence était la seule à ne pas avoir reçu sa visite depuis qu'il est secrétaire national du parti. Endossant son rôle de défen-

M. Gaysot « plutôt défavorable » à l'inversion

Invité du Grand jury RTL-Le Monde-LCI, Jean-Claude Gaysot a réitéré, dimanche 17 décembre, son opposition à l'inversion du calendrier électoral pour deux raisons : « J'ai une appréhension que cela puisse être interprété, un comme une manœuvre, deux comme une accélération de la présidentialisation », a-t-il ajouté.

Surtout, le ministre des transports constate que, quand l'opinion publique a « le sentiment que derrière ce n'est pas tout à fait net », elle se méfie, faisant allusion à « la dissolution de 1997 » et au « référendum sur le quinquennat ». « Je crains que [l'inversion de calendrier ne] soit vécu[e] comme une manœuvre et donc que ça ne contribue, en quelque sorte, à dissocier, disons, le peuple des responsables politiques », a averti le ministre.

ceux qu'avaient tenus au même endroit Jorge Semprun (*Le Monde* daté 16-17 décembre).

VERS DE NOUVEAUX STATUTS

Désormais, pour le PCF, « il ne s'agit donc pas de se fixer comme but suprême la "prise du pouvoir" dans un futur hypothétique (...). Il s'agit (...) de permettre l'exercice du pouvoir par les citoyennes et les citoyens eux-mêmes », a expliqué M. Hue. Cette évolution passe par « une modification fondamentale des statuts actuels, pour aller vers les statuts du nouveau Parti communiste », a-t-il conclu. Sans avancer

seur des petits salariés, M. Hue a estimé qu'il y avait « tout lieu de penser que 17 à 22 milliards de francs de recettes fiscales supplémentaires [étaient] attendus, en plus de la "cagnotte" déjà annoncée et affectée » dans le budget de l'Etat. Dans ces conditions, il a demandé que ces recettes soient « utilisées sans attendre à revaloriser les minima sociaux – le RMI en particulier – de 500 francs, en plus des 2,2 % déjà prévus ». « Cela coûterait 9 milliards pour 1,5 million de bénéficiaires », a-t-il précisé.

Alain Beuve-Méry



CRÉATEUR D'AUTOMOBILES

RENAULT twingo

Pour voir si elle vous va, commencez par l'essayer.
Nouvelle Twingo 1.2 16V 75ch.

Plus performante, plus agréable, plus économique, plus d'optimisme.
www.renault.fr



Modèle présenté Renault Twingo 1.2 16V 75 ch. Consommation en l/100 km : urbain 7,6 - extra 4,9 - complet 5,9 et CO₂ 140 g/km.

Les Verts demandent que le chef de l'Etat « soit entendu par la justice »

Réunis en conseil national interrégional, les délégués du parti écologiste ont adopté un texte en sept points sur les affaires. En Ile-de-France, les prises de position des conseillers Verts irritent leurs partenaires socialistes

ENCORE RATÉ ! Faute d'un accord de tous les courants, les Verts ont repoussé, dimanche 17 décembre, lors de leur conseil national interrégional (CNIR), le vote organisant leurs primaires pour l'élection présidentielle (Le Monde daté 17-18 décembre), qui n'aura lieu qu'au CNIR des 27 et 28 janvier 2001. Quelle que soit la procédure adoptée, le député Vert européen Alain Lipietz a indiqué que, si Dominique Voynet ne se présentait pas, il concourrait contre Noël Mamère pour représenter les couleurs de la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Les Verts sont en revanche parvenus, après quelques cafouillages, à voter à l'unanimité un texte sur les affaires. Les uns réclamaient, au lendemain de l'intervention télévisée de Jacques Chirac, sa traduction devant la Haute Cour de justice ; d'autres voulaient qu'il se présente devant les juges. M^{me} Voynet elle-même, dans *Le Parisien* du 16 décembre, avait déclaré qu'elle « ne [voyait] pas pourquoi » le président de la République « n'irait pas

s'expliquer devant un juge, pour des faits de droit commun » commis avant son élection. Dans la position adoptée dimanche, les Verts demandent que « le président de la République soit entendu par la justice sur l'ensemble des affaires dans lesquelles il a été mis en cause » ; que les sommes détournées soient remboursées ; que les responsables « des partis politiques concernés (RPR, DL, RPF, PS, PCF...) s'expriment publiquement sur les affaires » ; que les lois sur le financement des partis soient améliorées ; que les textes régissant les passerelles entre la haute fonction publique, les élus et les intérêts privés soient clarifiés, ainsi que le financement par les entreprises d'activités hors de leur objet social ; que le statut des élus soit adopté ; enfin, qu'un débat national s'engage sur la rénovation institutionnelle et la réforme de l'Etat, conditions d'« une véritable indépendance des partis ».

Les Verts, qui ont toujours refusé les fonds des entreprises pour conserver leur indépendance, même lorsque ce financement était per-

mis, ont estimé cette mise au point nécessaire. Elle clôt l'embryon de débat avec leurs conseillers régionaux d'Ile-de-France, qui avaient fait état de la mauvaise humeur des alliés socialistes depuis que les Verts multipliaient les prises de position dures sur les affaires. « On comprend l'angoisse de nos camarades qui en prennent plein la tête, mais on dira ce qu'on a à dire », avait promis le secrétaire national, Jean-Luc Bennahmias.

A l'origine de la procédure judiciaire déclenchée sur les marchés frauduleux des lycées en Ile-de-France, les Verts ont posé au conseil régional, le 14 décembre, une question orale sur le remboursement des sommes détournées. Le président, Jean-Paul Huchon (PS), leur a répondu que la région suit de près le dossier et « saura, bien entendu, faire valoir ses droits le moment venu, c'est-à-dire lorsque l'instruction sera close ». « Il conviendra en effet d'obtenir une indemnisation pleine et entière du préjudice subi », a-t-il précisé.

Béatrice Gurrey

Edouard Balladur vole au secours de Jacques Chirac face aux juges

Un sondage indique que les Français approuvent le président de la République

Selon un sondage de l'IFOP publié par *Le Journal du dimanche* du 17 décembre, 54 % des Français, contre 44 %, estiment que Jacques Chirac a raison de considé-

rer que le président de la République ne peut répondre à la convocation d'un juge. Edouard Balladur a défendu, dimanche, la position du chef de l'Etat sur ce point.

L'ENTRETIEN de Jacques Chirac sur TF 1, le 14 décembre, donne désormais lieu à de savantes exégèses. Ce soir-là, Jacques Chirac avait déclaré qu'il ne se rendrait pas à une éventuelle convocation d'un juge, au nom du principe de la séparation des pouvoirs. Si un sondage de l'IFOP, publié le 17 décembre par *Le Journal du dimanche*, montre que 54 % des personnes interrogées, contre 44 %, disent avoir été « plutôt » convaincues par cet argument présidentiel, plusieurs responsables politiques sont intervenus, notamment à gauche, pour contester cette analyse.

L'ancien président du Conseil constitutionnel Robert Badinter a contesté, dans *Le Monde* (daté 17-18 décembre), les explications présidentielles. Dans *Le Parisien* de samedi, un membre du gouvernement a, pour la première fois, pris ouvertement position contre la thèse du président de la République. « Je trouve normal qu'il soit protégé pour les décisions prises durant son mandat. En revanche, pour des faits de droit commun commis plus tôt, je ne vois pas pourquoi il n'irait pas s'ex-

pliquer devant un juge », a lancé la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, chef de file des Verts, Dominique Voynet. Dans sa circonscription de Tulle, en Corrèze, où M. Chirac inaugurerait le musée de son septennat, à Sarran, François Hollande a bien tenté de calmer le jeu. Assurant que M^{me} Voynet s'exprimait en sa seule qualité de chef de parti, le premier secrétaire du PS a ajouté qu'il se refusait à aller « chercher » M. Chirac « sur le thème de l'argent ».

RESPECTER LE STATUT

Il a fallu, pourtant, que les alliés de M. Chirac montent au créneau pour le défendre. Les circonstances ont voulu que ses défenseurs soient presque tous d'anciens ou de constants adversaires au sein de son propre camp. L'ancien premier ministre Edouard Balladur a ainsi déclaré, dimanche, sur Europe 1, que l'audition par un juge d'un président de la République, « quel qu'il soit », ouvrirait une crise politique « grave et profonde ». « Il y a un statut du président de la République. Il est ce qu'il est. Il faut respecter ce statut », a-t-il expliqué. « Le président de la République a un privilège de juridiction, et on ne peut pas imaginer qu'il soit convoqué tous les huit jours par tel ou tel juge parce que tel ou tel, dans telle ou telle affaire pénale, ou criminelle, correctionnelle, aurait prononcé son nom. Il a besoin d'un minimum de protection », a ajouté M. Balladur.

Le président de l'UDF, François Bayrou, qui ne cache plus son inten-

tion de se présenter en 2002, a déclaré, pour sa part, sur France 3, qu'il appartient à M. Chirac d'« apprécier » s'il accepte d'être entendu par un juge, en fonction de « deux éléments » : la « protection de la fonction présidentielle » et la « vertu d'exemplarité ». « Il y a, j'imagine, beaucoup de moyens pour lui de se faire entendre des juges sans que cela ait un côté sensationnel, mais c'est à lui de dire. Il est en fonction. C'est une fonction éminente. Le jour venu, c'est lui qui tranchera », a ajouté M. Bayrou. « Lorsqu'on est dans une affaire où le président peut aider à la manifestation de la vérité, c'est à lui d'apprécier de quelle manière il aide à la manifestation de la vérité, c'est aussi sa responsabilité », a insisté le député européen.

Selon le sondage IFOP - du 7 au 15 décembre auprès de 1 813 personnes âgées de dix-huit ans et plus -, 56 % des personnes interrogées n'ont pas été convaincues par M. Chirac quand il a affirmé que ces affaires ne provoquent pas une crise morale et politique dans le pays. Raymond Barre non plus, qui estime, dans *Le Figaro* de lundi, qu'il y a bien « crise politique » et « crise morale » en France, en soulignant que « les Français, troublés par l'exploitation médiatique des affaires (...), perdent confiance et estiment dans les hommes politiques ». Dominique Paillé, délégué général de l'UDF, a déclaré, lundi, sur France 2, que « la population française tranchera le débat » sur les affaires aux élections.

Raphaëlle Bacqué

Quand on sait pas, on fait pas !

« Fusion » de la droite : prochaine étape en janvier

DÉPUTÉ (RPR) de Paris et tête de liste séguiniste dans le 15^e arrondissement, Edouard Balladur invite la droite parisienne à « se ressouder ». Tout en assurant qu'« il y aura » un effet Séguin « parce qu'il est le symbole de l'union », l'ancien premier ministre a appelé, dimanche 17 décembre, sur Europe 1, à « une prise de conscience de tous les candidats ». « Si les choses continuent dans ce climat de hargne, ce sera extraordinairement difficile », a-t-il souligné, en notant, en ce qui concerne un éventuel accord de désistement réciproque avec les listes dissidentes de droite, que « tout dépendra de ce qui se sera passé en janvier et février ».

M. Balladur, qui plaide pour une « fusion » de partis de l'opposition, a également annoncé qu'il va, « au mois de janvier, publier ou établir (...) un projet de statuts pour un parti nouveau qui ne pourrait être décidé qu'après les élections municipales ».

Deux élections cantonales partielles

LOIRE

Firminy (second tour).

L., 22 608 ; V., 7 501 ; A., 66,82 % ; E., 7 092.

Marc Petit, PCF, 4 041 (56,98 %)... ÉLU

Marcel Doutre, div. d., 3 051 (43,02 %).

[Le Parti communiste conserve ce canton. M. Petit fait presque aussi bien que son père, décédé, qui l'avait emporté avec 57,4 % des voix au second tour en mars 1994. Son score est même supérieur aux suffrages qui se sont portés sur les candidats de la gauche plurielle au premier tour. M. Doutre, maire d'Unieux, rassemble également au-delà des voix recueillies par lui et la candidate de l'UDF au premier tour, captant une partie des suffrages du FN et du MNR.

10 décembre 2000 : L., 22 608 ; V., 7 113 ; A., 68,54 % ; E., 6 903 ; Marc Petit, PCF, 2 287 (33,13 %) ; Marcel Doutre, div. d., 1 309 (18,96 %) ; Jean-Paul Chartron, PS, 954 (13,82 %) ; Dominique Moulinier, UDF, 726 (10,52 %) ; Franck Petit, MNR, 696 (10,08 %) ; Jeannine Roure, FN, 524 (7,59 %) ; Anne (de) Beaumont, Verts, 407 (5,90 %).

27 mars 1994 : L., 23 529 ; V., 13 960 ; A., 40,67 % ; E., 12 966 ; Antoine Petit, PCF, 7 443 (57,40 %) ; Dino Cinieri, RPR, 5 523 (42,60 %).

Saint-Germain-Laval (second tour).

L., 4 370 ; V., 2 081 ; A., 52,38 % ; E., 1 985.

André Cellier, div. d., 1 069 (53,85 %)... ÉLU

Vital Vernin, div. d., 916 (46,15 %).

[Bien qu'arrivé en deuxième position au premier tour avec 163 voix de retard, M. Cellier l'emporte, avec 153 suffrages d'avance sur M. Vernin, dans ce canton ancré à droite. Le maire de Saint-Polgueux a réussi à capter la majeure partie des voix de gauche pour retourner la situation et distancer le maire du chef-lieu. Les deux candidats en lice étaient soutenus par le président du conseil général, Pascal Clément (DL).

10 décembre 2000 : L., 4 382 ; V., 1 986 ; A., 54,68 % ; E., 1 940 ; Vital Vernin, div. d., 827 (42,63 %) ; André Cellier, div. d., 664 (34,23 %) ; Henri Bourdelin, PCF, 185 (9,54 %) ; François Colombier, PS, 184 (9,48 %) ; Sébastien Chang, FN, 80 (4,12 %).

ÉLECTIONS MUNICIPALES : le

Parti radical de gauche (PRG) et le PS devaient signer, lundi

18 décembre, un accord pour les élections municipales de mars 2001

à Paris. Jean-Bernard Bros (PRG),

candidat dans le 13^e arrondissement

sur la liste de Serge Blisko, et Jean-

Jacques Augier, numéro deux sur la

liste conduite par Lyne Cohen-Solal

dans le 5^e, devraient devenir conseillers

de Paris. Le PRG espère gagner

entre deux et quatre conseillers

de Paris et une petite dizaine

de conseillers d'arrondissement.

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT

LEGRAND

Depuis 1894

Tailleur et Chemisier sur mesures

Collections Hommes & Dames

Grand choix de tissus et de prix

27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e

Tél : 01.47.42.70.61



MÉDIAS & RÉGIES INTERACTIVE *Start up since 1937*

Filiale Médias & Régies Europe - Groupe Publicis

La fête est finie. Internet ne sera pas un Eldorado où l'on pourra tout promettre. Le marché sera de plus en plus concurrentiel. Les annonceurs de plus en plus exigeants. Comme sur les autres médias. Comme toujours. Avec la même volonté de vaincre. Avec la même recherche d'expertise. Voilà pourquoi Médias & Régies Interactive est la Régie qui peut vraiment vous épauler et vous faire gagner. Parce qu'on connaît le métier et qu'on fait gagner. Sur tous les médias. Depuis longtemps et pour longtemps à vos côtés. M.R.I. est la Régie d'Allociné, de Gaumont, de la RATP et de nombreuses autres entreprises. Téléphone : 01 44 43 66 11 - www.medias-regies-interactive.com.



www.paris-capital.com

ANNONCES

Lylo.com

calogia.com

Strategic Road

MUSICYOU.COM

PARITÉ Un rapport du Conseil économique et social sur « la place des femmes dans les lieux de décision » donne une photographie précise de la difficulté qu'ont aujourd'hui enco-

re les femmes à se hisser dans les hautes sphères de l'entreprise. ● POUR MICHÈLE COTTA, rapporteuse pour la section travail du CES, « le fait que près de la moitié de la force de travail

soit féminine n'implique pas que les femmes aient désormais les mêmes chances que les hommes ». ● LES FEMMES N'OCCUPENT que 6 % des postes de dirigeants parmi les 2 071

plus grandes entreprises françaises et ne sont que 22,6 % au second rang de direction. ● AUX DIFFICULTÉS rencontrées dans l'entreprise (réticences lors du recrutement, reconnaissance

de l'autorité, etc.) s'ajoutent les difficultés domestiques. ● POUR JACQUELINE LAUFER, sociologue, il reste « un vrai décalage » entre les discours et les actions concrètes.

Les femmes demeurent sous-représentées dans les lieux de décision

Un rapport du Conseil économique et social sur la place des femmes dans les hautes sphères de l'entreprise donne la mesure des inégalités qui subsistent au sommet des organigrammes des sociétés mais aussi des syndicats, même si les notions de parité ou de mixité sont apparemment bien intégrées

EST-CE la croissance retrouvée ? Ou, plus probablement, la poursuite d'une dynamique née du vote de la loi sur la parité en politique ? Les discriminations hommes-femmes intéressent de nouveau : après les élites politiques, c'est au tour des hautes sphères de l'entreprise d'être montrées du doigt. Ces derniers mois, les colloques sur la place des femmes dans l'encadrement se sont multipliés. Saisi le 8 mars par Lionel Jospin, le Conseil économique et social apporte à son tour sa contribution à ce débat en rendant public son rapport sur « la place des femmes dans les lieux de décisions ».

Rapport qui a le mérite de collecter des données jusqu'à présent éparpillées sur les entreprises, mais aussi les instances de concertation et de dialogue social. Donc de donner une réalité statistique au discours récurrent sur la sous-représentation des femmes au sommet de la hiérarchie.

« Le fait que près de la moitié de la force de travail soit, dans un pays comme la France, féminine, n'implique pas que les femmes aient désormais les mêmes chances que les hommes en termes de choix des emplois, d'accès aux niveaux hiérarchiques supérieurs, de rémunération, de responsabilités et de reconnaissance sociale et financière de ces responsabilités », pose clairement Michèle Cotta, rapporteuse pour la section du travail du CES.

CONDITIONS OBJECTIVES RÉUNIES

Les conditions objectives d'une disparition de ces discriminations sont pourtant réunies : le taux d'activité féminine entre 25 et 50 ans atteint quasiment 80 % (contre 41,5 % en 1962), chiffre supérieur à la moyenne européenne ; les femmes ont radicalement transformé leur rapport à l'emploi et, dans leur écrasante majorité, ne s'arrêtent plus de travailler lorsqu'elles ont des enfants, contrairement à ce qui se passe en Grande-Bretagne, en Allemagne ou aux Pays-Bas ; le niveau d'éducation et de formation est globale-

ment identique pour les deux sexes ; la part des femmes parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures croît sensiblement, puisqu'elle est passée de 24 % en 1982 à 34 % en 1999...

Le problème, c'est que cette féminisation de l'encadrement est très inégale selon les fonctions et les secteurs d'activité. « Les fonctions occupées par les femmes sont plus tournées vers l'assistance, l'expertise, les activités à fort contenu relationnel, plutôt que vers des fonctions de production ou de commandement ». Parmi les femmes cadres, 73 % sont cadres administratifs et commerciaux, 27 % sont ingénieurs et cadres techniques. Sur tout, les femmes sont encore rares parmi les cadres dirigeants, au sommet de la pyramide.

Une recherche effectuée en 1996 à partir du « Guide des états-majors » a montré que les femmes ne représentaient que 6 % des 2 071 dirigeants des 200 plus grandes entreprises françaises. Seules 8 femmes occupaient le poste stratégique de directrice générale. Et la moitié de ces entreprises ne mentionnait aucune femme au sein de sa direction.

L'exploitation du fichier Diane des dirigeants d'entreprise, spécifiquement réalisée pour ce rapport, confirme ce constat : dans les 126 000 entreprises ou groupes de plus de dix personnes. Le taux de féminisation des postes de PDG est de 9 %, avec moins de 12 000 femmes à la tête des entreprises.

Au second rang de direction, les femmes sont 22,6 %. La présence des femmes est inversement proportionnelle à la taille de l'entreprise. Si dans les entreprises de 11 à 20 salariés, les femmes assurent la direction dans 11 % des cas, ce taux tombe à 2,9 % pour les entreprises de plus de 500 salariés. Dans ces dernières, au nombre de 2 300, les femmes PDG ne sont que 59, et les directrices générales, 52.

La haute fonction publique ne fait guère mieux que le secteur privé : 13 % des emplois de direction



et d'inspection générale sont dévolus à des femmes. Si l'on prend en compte le nombre global d'agents de catégorie A, et la répartition par sexe, il se révèle que les hommes ont dix fois plus de chances d'accéder à ces fonctions que les femmes. Dans les autres « lieux de pouvoir économique et social » que

sont les « organisations participant au dialogue social », la main-mise masculine est toute aussi forte.

Dans les syndicats par exemple, le nombre de femmes élues au poste de secrétaire général de fédération demeure le plus souvent marginal : 2 sur 20 à la CFDT, 2 sur 21 à la CGT-FO, 3 sur 31 à la CGT,

4 sur 27 à la CFE-CGC, 5 sur 21 à la CFDT. « La part des femmes dans les instances dirigeantes des organisations syndicales n'est pas à la hauteur de leur présence dans la population active », souligne donc le rapport.

Les organisations professionnelles d'employeurs ne font pas mieux : 5 % de femmes au sein de l'instance nationale du Medef. Et une seule femme présidente sur les 78 fédérations professionnelles. Dans les chambres de commerce et d'industrie, il n'y a aucune femme au sein de l'instance nationale, et seulement 4 dans les instances régionales.

La gente féminine représente 44 % des électeurs dans les Conseils des prud'hommes, mais 22 % des élus. Les conseils d'administration de l'ANPE, de l'APEC, de l'Unedic, de l'AFPA (association nationale pour la formation professionnelle) ne sont féminins que dans une proportion de 10 à 20 %...

« PLAFOND DE VERRE »

L'avis lié à ce rapport, qui doit être débattu les 19 et 20 décembre, formule plusieurs préconisations susceptibles de briser ce « plafond de verre » qui bloque l'accès des femmes aux postes de hau-

te responsabilité. Il s'agit de compléter la loi sur l'égalité professionnelle adoptée en deuxième lecture à l'Assemblée nationale le 29 novembre qui prévoit, pour l'essentiel, une obligation de négociations spécifiques sur l'égalité professionnelle dans les entreprises et les branches.

« DONNER L'EXEMPLE »

« Nous incitons notamment le gouvernement à donner l'exemple, puisque le nombre de femmes chez les préfets, les procureurs, ou dans les cabinets ministériels est bien trop faible », explique Michèle Cotta. Et nous insistons sur la création d'un profil de carrière continu pour les femmes : il faut constituer un vivier dans lequel seront puisées les dirigeantes de demain ».

Cet avis, précise-t-elle, ne fait pas l'unanimité. A tel point que son vote n'est pas acquis. Dans son propre rapport, le Conseil économique et social admet il est vrai ne compter dans ses rangs que 19 % de femmes (44 femmes sur 231 membres), la mixité ayant fait l'objet d'une « évolution particulièrement lente au cours des cinquante dernières années ».

P. Kr.

« L'égalité de traitement, de promotion ou de salaires n'existe toujours pas »

« UNE VIE SOUS TENSION ». Pour le Conseil économique et social, tel est le quotidien des femmes à la tête des plus grosses entreprises françaises. Au sein des 2 300 entreprises de plus de 500 salariés, le CES a dénombré 59 femmes de rang un (PDG et assimilé) et 52 femmes de rang deux (niveau direction générale), auxquelles un questionnaire a été adressé. Cinquante réponses étaient exploitables, témoignages anodins mais précieux sur les difficultés que les sondées ont pu, en tant que femmes, rencontrer dans l'entreprise, et sur le cumul de responsabilités familiales et professionnelles. Ces femmes ont une moyenne d'âge de quarante-neuf ans, et plus de 80 % d'entre elles ont ou ont eu des enfants à charge.

● **Les difficultés rencontrées dans l'entreprise** – « Réticence lors des entretiens de recrutement, en particulier par les cabinets de recrutement qui n'osent pas sortir de la norme ».

– « Les principales difficultés se sont situées au début de ma carrière professionnelle, entre vingt-trois et trente ans ; faire ses preuves, échapper aux qualificatifs de "jeune femme à marier", me couler dans le moule hiérarchique et masculin, etc. Une fois ces preuves faites (après les enfants !), tout a "roulé" beaucoup mieux. Des difficultés à l'inverse : être femme-alibi ! »

– « Nécessité de devoir sans cesse prouver ses capacités ou ses compétences, ce qui n'est pas vrai

pour les hommes, ou moins. L'évolution de carrière d'une femme est beaucoup plus lente et ardue sans autre raison que le fait d'être une femme dans un monde économique français masculin et conservateur. L'égalité de traitement, de promotion ou de salaires n'existe toujours pas. Environnement dubitatif sur les capacités d'une femme à tenir la position, et ce tout au long de l'évolution de carrière, à tout niveau de responsabilité. Dubitatif, au mieux, hostile, parfois. Difficultés (réelles, même si niées) à accepter la subordination à une femme. »

– « Problème de reconnaissance de l'autorité, surtout sur les employés à plus bas niveau. Il faut être très bonne, irréprochable et surtout ne jamais mélanger vie professionnelle et vie familiale. Problème de reconnaissance en général (quand on arrive quelque part avec un homme, les interlocuteurs s'adressent à lui en priorité). »

– « Il est certain que la maternité et l'éducation d'un jeune enfant font prendre un "retard" à la femme. Mon mari (docteur en droit) a eu une carrière plus "brillante" notamment sur le plan financier. »

– « Pas de problème. Lorsqu'on est actionnaire majoritaire, le sexe importe peu. »

● **Les difficultés rencontrées dans la vie privée** – Une mère de quatre enfants : « Pas trop de difficultés compte tenu de mon statut, qui me permet d'être très aidée à la maison. Pas de "congé maternité" (3 semaines maximum). »

– Une mère de deux enfants. « L'équilibre vie personnelle/vie professionnelle est toujours un véritable casse-tête pour une femme qui exerce des responsabilités élevées – un casse-tête en permanence à la limite de la rupture. Sur dix membres de l'équipe de direction, je suis la seule femme. Aucun homme ne se préoccupe de l'heure tardive et de savoir si vous devez aller prendre la relève de la nounou ! Les contraintes d'horaires et de déplacement ne sont pas du tout les mêmes ! Il faut une organisation sans faille et un conjoint qui joue le jeu. Beaucoup d'hommes peuvent réussir professionnellement sans le "support" de leur conjoint, une femme non ! D'où leur faible nombre à ces postes... »

– Une mère de deux enfants : « On ne peut tenir un poste à haute responsabilité et s'occuper correctement de ses enfants, des questions ménagères (même si l'on est aidée). On ressent un sentiment d'insatisfaction permanente, car on a l'impression de tout faire à moitié. Or, les femmes étant perfectionnistes, on en fait souvent trop au bureau comme à la maison, en sacrifiant bien souvent son équilibre personnel. »

– Une mère de deux enfants : « La vie personnelle avec le conjoint est nécessairement perturbée par une certaine indisponibilité physique et intellectuelle... et par la priorité absolue donnée aux enfants pendant les espaces de liberté. »

P. Kr.

Jacqueline Laufer, sociologue, coauteur d'un rapport sur l'accès des femmes à la décision

« Il y a un vrai décalage entre le discours et les actions concrètes mises en œuvre »

JACQUELINE LAUFER, sociologue, professeur au groupe HEC, est auteure, avec Annie Fouquet, d'un rapport sur l'effet de plafonnement de carrière des femmes-cadres et l'accès des femmes à la décision dans la sphère économique (1997).

« Pourquoi la question du faible nombre de femmes parmi les cadres dirigeants d'entreprise émerge-t-elle aujourd'hui ?

– Ce phénomène n'est pas nouveau, mais jusqu'à présent on se contentait de le constater, avec un certain fatalisme. Que les colloques sur le sujet se multiplient, que le Conseil économique et social s'en empare prouve qu'il y a une véritable prise de conscience de la nécessité d'agir. Car le décalage est de plus en plus frappant entre la participation massive des femmes aux professions qualifiées, et leur absence dans les sphères de décision et de pouvoir de ces professions. Le débat sur la parité a joué, par ailleurs, qui a promu cette notion dans l'exercice du pouvoir, et souligné le même contraste entre égalité formelle et égalité réelle. L'accent a été mis par l'Europe sur cette question. Enfin, la conjoncture, et la forte demande de compétences, jouent un rôle d'accélérateur.

– Est-ce qu'on ne pose pas le problème au moment où il tend à se résoudre de lui-même, où une évolution positive est constatée ?

– Il est très délicat de parler d'évolution puisqu'on ne disposait pas dans le passé d'un chiffre aussi précis qu'actuellement. La place des femmes dans l'encadrement supérieur ne retenait pas l'attention. En fait l'évolution apparaît lente mais favorable : les filles sortent des grandes écoles, font carrière, accèdent davantage à des postes de direction, sont de plus en plus nombreuses à créer leur entreprise... Et il n'y a pas un syndicat qui ne se pose la question de la présence des femmes aux postes de direction. Pourtant, il y a toujours des éléments de « plafond de verre » (« glass ceiling », comme disent les experts américains en management) dans les entreprises, des obstacles infranchissables et immuables sur le chemin des femmes vers le sommet de la pyramide.

– Qu'est-ce qui bloque les femmes dans leur progression vers le sommet ?

– Le « plafond de verre » est le résultat de toutes sortes de processus. D'abord, de l'image que la

société a encore à propos des femmes et du pouvoir. Dire « une femme de pouvoir », c'est rarement faire un compliment... Dans les stéréotypes, ces deux termes ne font pas bon ménage : la femme se doit d'être discrète, subordonnée. Culturellement, il n'est donc pas encore évident pour un homme d'accepter le pouvoir d'une femme, et pour une femme de s'affirmer dans un rôle de pouvoir, avec ses propres armes. Il y a d'autre part un modèle

« Culturellement, il n'est pas évident pour un homme d'accepter le pouvoir d'une femme »

le masculin de carrière, de mobilité, d'implication dans la sphère professionnelle ; un rapport spécifique au temps, à l'organisation du travail, qui n'évolue pas partout. Enfin, il faut évoquer l'insuffisant partage des responsabilités familiales.

– Les entreprises ont-elles intérêt au changement pour plus d'égalité ?

– Elles se rendent compte qu'elles ont besoin des compétences de femmes de mieux en mieux formées. Il y a actuellement un discours très fort dans les directions des ressources humaines sur la nécessité de ne pas laisser en « jachère » des effectifs importants. Sous l'influence des Etats-Unis, on promeut des objectifs de « diversité » : il s'agit de rendre l'entreprise, à tous ses niveaux hiérarchiques, aussi « diverse » que la société, que les clients de l'entreprise.

» La mixité devient une valeur. Reste que si les discours sont prégnants, l'idée d'un plan d'action en matière de gestion des ressources humaines (la formation, le développement de carrière, l'articulation des temps professionnels et sociaux) ou d'un plan d'égalité négocié avec les partenaires sociaux est encore difficile à faire passer. Il y a un vrai décalage entre le discours sur « ce nouveau regard des femmes, très important pour l'entreprise », et les actions concrètes mises en œuvre. »

Propos recueillis par Pascale Krémer

Pour Philippe de Gaulle, « la parité, c'est de la blague »

Le fils du général de Gaulle, Philippe de Gaulle, sénateur (RPR) de Paris, s'est exprimé en termes choisis à propos des femmes, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire Impact médecin daté du 8 décembre. « La parité, c'est de la blague, lance l'amiral en retraite. Depuis que le monde est monde, la femme fait quelque chose d'admirable et ce pour quoi elle existe sur la Terre, c'est l'enfant ! Toutes les découvertes, c'est l'homme, parce que c'est lui qui a l'imagination créatrice. La femme subit un monde qu'elle n'a pas fait. »

Poursuivant sur sa lancée, Philippe de Gaulle accepte l'étiquette de « réactionnaire » pour ses propos et enfonce le clou : « L'obstétrique et la gynécologie sont devenues des domaines sérieux à partir du moment où les hommes s'en sont mêlés. » Ces propos ont provoqué une pétition parmi les journalistes de l'hebdomadaire, protestant contre cet entretien réalisé à l'initiative du directeur de la rédaction.

Ne serait-ce que pour avoir créé les fleurs, la nature méritait bien qu'on en fasse des bouquets.

AQUARELLE.com
COLLECTIONS DE BOUQUETS
Bouquets à partir de 150 francs plus 50 francs de livraison
www.aquarelle.com 0 820 820 450

La corrosion généralisée de l'« Erika » a provoqué son inéluctable cassure et son naufrage

Le rapport définitif de la commission d'enquête recommande aux pétroliers d'acquiescer leur propre flotte

Dans son rapport d'enquête définitif, rendu public lundi 18 décembre, le Bureau enquêtes accidents (BEA) mer confirme que la structure du pétrolier

Erika, qui a fait naufrage le 12 décembre 1999 au large de la Bretagne, était dans un état extrêmement dégradé, qui rendait inéluctable son naufrage.

Les experts, qui ne mettent pas en cause Total-FinaElf, formulent plusieurs recommandations pour accroître la surveillance des navires.

SI LE PÉTROLIER maltais *Erika* n'avait pas fait naufrage le 12 décembre 1999 dans la tempête, après s'être brisé par le milieu, au large de la Bretagne, le même destin lui aurait très probablement été réservé quelques semaines ou mois plus tard. Cet accident aurait d'ailleurs très bien pu avoir lieu, aussi, quelque temps auparavant. Telle est la conclusion sans réserve du rapport d'enquête définitif rédigé par le directeur du Bureau enquêtes accidents (BEA) mer, Georges Tourret, et son adjoint, Jean-Louis Guibert, rendu public lundi 18 décembre. La structure du tanker, qui transportait du fuel lourd n° 2 de TotalFinaElf de Dunquerque vers Milazzo, en Italie, était en effet dans un état extrêmement dégradé et « la chronologie de l'événement ne comprend plus beaucoup de zones d'ombre » pour les experts.

Le navire se présentait comme un « patchwork de tôles d'épaisseur et de qualité variables et dans un état de corrosion plus ou moins avancé », lit-on dans le rapport. Au vu des mesures et analyses de résistance exécutées par le laboratoire central des Ponts et Chaussées et l'Institut technique de la construction navale sur des éléments métalliques prélevés sur les épaves, « des corrosions excessives, au-delà des normes considérées comme acceptables par les sociétés de classification, ont été relevées, ainsi que des soudures non conformes ». Si le navire avait été conforme à ce qu'indiquaient ses certificats, « il ne se serait pas cassé », affirment les experts. Et ils ajoutent : « L'entretien de l'*Erika* était en fait, depuis longtemps, réduit aux apparences... et cette dégradation des structures n'a été que soup-

çonnée » par l'équipage. De ce fait, le BEA mer – même si son rôle ne consiste pas à établir des fautes – montre du doigt non seulement le RINA italien, qui était chargé de certifier l'*Erika*, mais aussi indirectement la société française Bureau Véritas, chargée précédemment du suivi du navire, de 1993 à mi-1998.

Le rapport – qui est publié juste avant la réunion des ministres européens chargés de la sécurité maritime à Bruxelles, les 20 et 21 décembre, sous la présidence de Jean-Claude Gayssot – analyse en détail l'histoire de l'*Erika*, ses multiples changements de pavillon, ses conditions d'affrètement, la composition de l'équi-

page, les travaux et réparations subis, notamment ceux nécessaires pour l'équiper de ballasts (qui sont remplis d'eau de mer lorsque le navire ne transporte pas d'hydrocarbures) séparés des citernes de cargaison proprement dites. Les travaux les plus lourds ont eu lieu à Bijela (Monténégro) entre

juin et août 1998. C'est à cette occasion (utilisation de tôles d'épaisseurs différentes, décisions hasardeuses, erreurs au niveau de la précision des montages ou de la qualité des soudures...) que des modifications « dans la distribution des contraintes subies par la coque » ont pu être créées, constituant ainsi un « facteur déterminant dans l'enchaînement des faits ayant conduit à l'accident ».

L'enquête n'apporte pas d'informations véritablement nouvelles – par rapport au document provisoire de la mi-janvier – sur les circonstances nautiques du naufrage ou sur le sauvetage des marins. Prudent, puisque 10 personnes, dont

avaient prévenu plus tôt les autorités françaises, la cassure se serait probablement produite », précise-t-il.

Le rapport enfin ne met pas en cause TotalFinaElf, mais relève que le groupe français connaissait bien le tanker puisqu'il l'avait affrété quatre fois en 1999, notamment pour transporter du pétrole brut algérien et russe.

SURVEILLANCE PLUS FRÉQUENTE

Dans les recommandations qu'il formule, le rapport du BEA mer insiste pour que les structures (coque, parois de cuves, raidisseurs, intérieurs des ballasts) soient plus sérieusement et plus fréquemment surveillées, ce qui implique des dépenses certes coûteuses mais indispensables : une tâche qui relève non des inspecteurs des Etats ou des autorités portuaires mais des sociétés de classification. Celles-ci devraient pouvoir être contraintes par les Etats ou l'Europe de fournir « sans délais et sans restrictions » les dossiers techniques qu'elles détiennent. Aux groupes pétroliers, il est demandé de ne pas affrêter, « sans prendre les plus grandes précautions », des navires anciens dont la propriété vient de changer depuis moins de vingt-quatre mois. La commission souhaite aussi que les groupes pétroliers français, dont la situation financière est aisée, acquièrent leur propre flotte sous pavillon national et que la banque de données internationales Equasis comprenne non seulement les caractéristiques techniques des navires mais leur situation patrimoniale, le nom des assurances, des gestionnaires et des opérateurs commerciaux.

François Grosrichard

Deux jeunes gens auraient avoué

un double meurtre à Lunel

Un pilote et son épouse avaient été tués vendredi

MONTPELLIER

de notre correspondant

Deux jeunes gens âgés d'une vingtaine d'années auraient avoué, lundi matin 18 décembre, avoir tué un commandant de bord d'Air France et son épouse, retraite de l'enseignement. Le couple avait été retrouvé mort, vendredi 15 décembre, dans sa propriété de Lunel (Hérault). Quatre suspects avaient été interpellés dimanche et placés en garde à vue dans un lieu que les gendarmes avaient souhaité garder secret, mais situé dans la région Rhône-Alpes. L'un des deux suspects qui auraient reconnu les faits est le fils d'une ancienne épouse du pilote.

C'est la femme de ménage des deux victimes qui avait donné l'alerte, vendredi après-midi, ayant découvert, en prenant son service, des flaques de sang à l'intérieur de la maison, puis, dans un abri de jardin, les deux corps roulés dans des couvertures serrées par du ruban adhésif. Une autopsie devait être pratiquée, lundi, au service de médecine légale de Montpellier pour définir les causes exactes des décès.

Le pilote, Philippe Narré, âgé de quarante-huit ans, aurait reçu plusieurs coups portés à la tête avec un objet contondant avant d'être étranglé. Son épouse, Aimée, cinquante-sept ans, serait morte étouffée. Pour échapper à ses agresseurs, l'une des deux victimes se serait réfugiée dans la salle de bains, dont la porte a été forcée.

Fils d'une première épouse de Philippe Narré, Cédric, âgé de dix-neuf ans, avait vite fait figure de suspect principal. Il semble avoir agi avec un de ses camarades du foyer pour jeunes en difficulté dans

lequel il séjournait, près de Béziers – et qui aurait lui aussi avoué. Les deux autres suspects les auraient simplement hébergés après les meurtres. La piste familiale avait été privilégiée par les gendarmes dès le début de l'enquête. La thèse d'un cambriolage qui aurait mal tourné avait été écartée, aucune trace d'effraction n'ayant été relevée. Celle d'un drame sentimental n'a pas non plus été retenue.

Installés dans un quartier résidentiel de Lunel depuis leur rencontre, il y a une dizaine d'années, les époux Narré, originaires de la région parisienne, paraissent former un couple très soudé. Divers indices matériels montraient en revanche que le ou les meurtriers connaissaient parfaitement le couple et les lieux. Aussi l'enquête a-t-elle d'abord consisté à rechercher les proches, et notamment les sept enfants d'une femme, installée en Alsace, avec qui le commandant de bord avait vécu autrefois. Parmi eux figurait Cédric, présenté comme un jeune homme instable.

Placé durant sa jeunesse sous assistance éducative, il était connu des services de police pour des affaires de petite délinquance et de toxicomanie. Selon divers témoignages, Cédric se rendait régulièrement à Lunel pour soutirer de l'argent à son ancien beau-père. Quelques heures après le drame, le jeune homme et son ami auraient subitement quitté le foyer biterrois. Face aux gendarmes, qui s'étaient rendus en hélicoptère, dimanche, sur les lieux de la garde à vue, les quatre suspects semblaient avoir nié toute participation au double meurtre de Lunel.

Richard Benguigui

Nous créons des combinaisons vaccinales et de nouveaux vaccins.

Pour protéger nos enfants avec un seul geste.



Un rêve : que de nombreuses maladies graves ne soient plus qu'un souvenir!

Chez Aventis, l'un des leaders mondiaux de l'industrie pharmaceutique dans le domaine des vaccins, nous nous sommes fixés cet objectif. Partout dans le monde, nous contribuons à protéger les enfants de maladies telles que la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, la méningite et l'hépatite B. Nous pouvons prévenir jusqu'à six maladies grâce à une seule combinaison vaccinale. Pourtant, il reste encore des maladies contre lesquelles les enfants ne sont pas protégés. Voilà pourquoi nos chercheurs continuent sans cesse de développer de nouveaux vaccins. Pour que nos enfants puissent grandir tranquillement.

Aventis, Straisbourg (France) est coté sur les marchés boursiers de Paris, Frankfurt et New York. www.aventis.com

Notre challenge c'est la vie



La réforme promise de la gynécologie médicale n'est toujours pas effective

Déception cette année encore pour les candidats à cette discipline

Malgré la réforme de l'enseignement en gynécologie médicale, préparée au premier semestre, les jeunes médecins candidats à cette spécialité ne se sont pas

posés, cette année encore, que des stages d'obstétrique et aucun enseignant n'a encore été nommé pour assurer la pratique théorique de leur formation.

L'AN 2000 devait être l'an I de l'enseignement de la gynécologie médicale restaurée. La réforme avait été préparée au pas de charge lors du premier semestre, sa matérialisation n'a pas suivi.

Les jeunes médecins choisissent leur spécialité en fonction de leur rang d'admission. Cette inscription faite, ils choisissent chaque semestre un stage. Mais pour ceux qui voulaient choisir la gynécologie médicale, cette année encore, déception. N'étaient affichés dans les Drass (directions régionales d'action sanitaire et sociale) des sept inter-régions que des stages d'obstétrique. Il était pourtant prévu que le tiers des postes serait attribué à la filière médicale...

Les compétences pour exercer cette discipline s'acquièrent, outre dans les services et consultations de gynécologie médicale, dans les services d'endocrinologie, de médecine de la reproduction et de cancérologie. « Il aurait fallu ouvrir de nouveaux postes dans ces disciplines, réservés aux internes de gynécologie médicale, mais les seuls postes nouveaux ont été ouverts en obstétrique » déplore Frédérique Kuttenn, professeur d'endocrinologie et de gynécologie médicale à l'hôpital Necker, membre du Comité de suivi de la réforme de la gynécologie médicale mis en place par Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés. Ce Comité, présidé par le professeur Guy Nicolas, a constaté lors de sa réunion de novembre que la réforme n'était pas encore appliquée.

« Tout est encore arrangeable, poursuit le professeur Kuttenn. Il suffit de réserver, comme prévu, la

création de nouveaux postes pour les gynécologues médicaux. [...] ».

« La grande difficulté réside dans le fait que les postes ne sont pas vraiment créés mais prélevés sur les quotas des autres spécialités », précise le professeur Guy Nicolas. Les décisions d'afficher des postes sont prises dans les « commissions d'adéquation » qui siègent auprès des Drass, dans chaque inter-région. « Les coordinateurs de l'enseignement de la gynécologie médicale seront désignés dans chaque région avant la fin du mois de décembre et je les réunirai en janvier pour établir avec eux la liste des stages à mettre en place pour le prochain choix d'internes qui aura lieu en mars », poursuit Guy Nicolas. La ministre a commandé une mission d'enquête auprès des Drass sur la façon de procéder des commissions d'adéquation.

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE

Par ailleurs, parallèlement aux stages pratiques, un enseignement théorique doit être mis en place, des professeurs nommés et cette partie incombe à l'éducation nationale. Les coordinateurs inter-régionaux de la gynécologie médicale devraient être bientôt nommés. Il reste à espérer que ce seront des gynécologues médicaux comme s'y est engagée la ministre. « Leur première réunion est prévue pour le 10 janvier, ce sera une étape très significative dans la mise en place de la nouvelle spécialité, confie le professeur Philippe Lauret, chargé du dossier au ministère de l'éducation nationale. La nomination de professeurs ne se fera pas sans heurts car il ne faut pas handicaper plus que de

raison les autres spécialités. Nous travaillons à moyens constants. Mais le projet est consigné dans quatre arrêtés, les ministres ont pris l'engagement de restaurer la gynécologie médicale. Nous y arriverons ».

Mais les obstétriciens s'arc-boutent pour éviter la résurrection de la gynécologie médicale. Ils vont jusqu'à accuser les projets en cours d'être responsables du faible nombre de gynécologues-obstétriciens formés depuis quelques années. Mécontents de leur formation actuelle, ils accusent pêle-mêle les femmes et la gynécologie médicale d'être à l'origine de tous leurs maux.

L'obstétrique et la gynécologie médicale sont pourtant deux spécialités à la fois différentes et complémentaires. Les obstétriciens voient les femmes pour le suivi de leur grossesse, les accouchements, les événements chirurgicaux qui peuvent émailler leur vie. Les gynécologues médicaux, en revanche, soignent les femmes depuis la puberté jusqu'à la mort, résolvant les problèmes de contraception, de fertilité, de prévention des tumeurs, d'ostéoporose, de ménopause. Les obstétriciens s'installant en fin de carrière comme gynécologues médicaux n'ont reçu aucune formation à cette spécialité. « Les femmes, ils les accouchent, ils les emploient comme sages-femmes, ils les emploient comme infirmières, ils ne supportent pas que les femmes puissent acquérir une parcelle de pouvoir », commente un peu désabusée Gisèle Jeanmaire, fondatrice du Comité de défense de la gynécologie médicale.

Elisabeth Bursaux

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jean-Michel Beau

A la suite de l'article intitulé « L'enquête sur l'affaire des Irlandais de Vincennes est toujours enlisée » (Le Monde daté 15-16 octobre), nous avons reçu du lieutenant-colonel de gendarmerie Jean-Michel Beau la mise au point suivante :

1) Les gendarmes qui ont participé à l'opération et qui avaient reçu pour consigne de taire les circonstances dans lesquelles des preuves avaient été apportées dans l'appartement des Irlandais par M. Barril, adjoint de M. Prouteau, n'étaient en aucun cas des gendarmes placés sous mon autorité. Lorsque je suis arrivé sur les lieux, je n'ai pu que constater que Barril et les gendarmes du GIGN étaient entrés sans droit dans l'appartement des Irlandais. C'est cette violation flagrante, mise au compte de la dynamique de l'action et de l'importance de l'enjeu, que j'ai reçu ordre de couvrir.

2) Le commandant Jean Pineau était d'autant moins présent sur les lieux qu'il était en permission à cette date ; c'est la raison pour laquelle j'ai été désigné pour coordonner l'opération.

3) Le commandant Jean Pineau est dans ces conditions d'autant plus mal venu à affirmer que j'aurais été en sa compagnie le témoin de la mise en place par M. Barril des pièces à conviction. Tout au contraire, le major Windels, les sous-officiers de gendarmerie départementale et moi-même avons été les premiers trompés par ce montage que nous ne pouvions imaginer.

4) Quant au registre des appels téléphoniques de la caserne de Vincennes, j'ai, dès 1984, demandé à de très nombreuses reprises au juge d'instruction Verleene de le saisir et de le placer au dossier. Il l'a très longtemps refusé, puis a fini par interroger la direction de la gendarmerie, qui lui a répondu que le registre était introuvable et qu'il n'existait aucune règle de conservation de ce type de document ! Or ce registre était de nature à démontrer la multitude d'échanges téléphoniques intervenus entre M. Prouteau et moi-même et entre M. Barril et les plus hautes autorités de l'Etat.

Nouvelle journée de grève des avocats lundi 18 décembre

LES 181 BÂTONNIERS DE FRANCE ont appelé les avocats à une nouvelle journée nationale de grève des audiences, lundi 18 décembre. C'est la troisième action de ce type depuis le début du mouvement, en octobre. Des opérations « escargot » devaient être organisées en région parisienne, notamment par le barreau de Créteil (Val-de-Marne). Le barreau de Paris a invité les grévistes parisiens à s'y joindre. A Bordeaux, la manifestation devait se rendre lundi à l'Ecole nationale de la magistrature (ENM), à l'occasion de la visite de Marylise Lebranchu, la garde des sceaux, qui devait recevoir une délégation. Par ailleurs, les négociations avec la chancellerie, suspendues le 6 décembre, devaient reprendre lundi à 16 heures. Les représentants des avocats réclament un doublement de l'aide juridictionnelle (AJ), le système d'indemnisation des avocats pour la défense des plus démunis, dans cinq domaines : le logement, les divorces, le droit des étrangers, les audiences prud'homales et pénales.

Une femme assure avoir été violée il y a quarante ans par Emile Louis

UNE FEMME a affirmé, samedi 16 décembre, avoir été violée il y a quarante ans par Emile Louis, le chauffeur de car qui a avoué, mercredi 13 décembre, le meurtre de sept jeunes handicapées disparues dans l'Yonne entre 1977 et 1979 (Le Monde du 16 décembre). Anne-Marie, qui avait quinze ans en 1961, avait été placée chez la même nourrice que l'une des disparues. Elle a raconté, lors d'une assemblée générale de l'Association de défense des handicapés de l'Yonne (ADHY), qu'Emile Louis lui avait lié les mains dans le dos, l'avait frappée à plusieurs reprises et l'avait violée dans un cabanon en la menaçant avec une faucille. Le crime est aujourd'hui prescrit, comme sans doute les sept meurtres. « En l'état, il faudrait donc relâcher cet homme si aucun acte interrompant la prescription n'a eu lieu », a indiqué M^e Henri Leclerc, président d'honneur de la Ligue des droits de l'homme, au Journal du dimanche. Les fouilles pour retrouver les sept corps devaient reprendre lundi 18 décembre à Rouvray (Yonne).

DÉPÊCHES

■ **CORSE : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a remis en liberté, vendredi 15 décembre, un responsable nationaliste, Olivier Sauli.** Son incarcération, le 5 décembre, par le juge d'instruction Gilbert Thiel, contre l'avis du parquet, pour sa participation à une conférence de presse clandestine, avait suscité une vive polémique au sein du mouvement nationaliste.

■ **IMMIGRATION : près de 150 militants du collectif anti-expulsion d'Ile-de-France ont manifesté, samedi 16 décembre, devant la future zone d'attente de l'aéroport de Roissy - Charles-de-Gaulle,** destinée aux étrangers en situation irrégulière. Les forces de l'ordre ont délogé une trentaine de personnes qui avaient envahi les toits de l'édifice en construction. Le collectif entendait « dénoncer les zones d'attente, exiger la fermeture de ces lieux et (...) la régularisation de tous les sans-papiers ».

■ **INCENDIE : Amanda Lear a été entendue, dimanche 17 décembre, par les gendarmes chargés de l'enquête sur l'incendie de son mas de Saint-Etienne-du-Grès (Bouches-du-Rhône),** samedi 16 décembre, dans lequel deux hommes, dont son mari, ont trouvé la mort. Les corps de son époux et d'un jeune homme de vingt ans ont été découverts carbonisés dans la maison située dans le centre du village. Aucune hypothèse sur l'origine de l'incendie n'était encore privilégiée par les enquêteurs.



Lyon, à son tour, se met au tramway

Après avoir investi dans le métro, la deuxième agglomération de France inaugure, lundi 18 décembre, deux lignes de ce mode de transport en commun plus respectueux de l'espace urbain. Mais les automobilistes devront s'habituer à ne plus être les maîtres des rues

LYON

de notre correspondante

Rue de Marseille, Lyon, 7^e arrondissement : le Citadis d'Alstom grince légèrement, les sièges bleu-mauve sont encore immaculés et les cabines sentent le neuf. Les passants s'arrêtent pour admirer ce nouveau tramway aux courbes futuristes, hêlent même le chauffeur : c'est Philippe Lebyser, le responsable d'exploitation, qui effectue les ultimes essais. Une voiture stationnée sur les rails l'oblige à immobiliser brusquement la belle machine. Depuis le début des tests, la scène se reproduit plusieurs fois par jour. Un coup de téléphone à la police municipale, le contrevenant écope d'une amende de 900 francs et son véhicule

est immédiatement mis en fourrière. Il y a une semaine, un automobiliste a percuté une rame.

Le responsable du Sytral (Syndicat des transports de l'agglomération lyonnaise), Pierre Garnier, en est convaincu : il faudra plusieurs mois aux Lyonnais pour apprendre à vivre avec ce nouveau mode de transport. Les automobilistes attendaient avec impatience la fin du chantier pour retrouver une circulation fluide. Ils risquent d'être déçus : le tramway, qui devait être inauguré par le ministre des transports, Jean-Claude Gaysot, lundi 18 décembre, et mis en service le 2 janvier, au terme de dix-huit mois seulement de travaux, ne sera pas seulement un transport public supplémentaire.

Sa vocation est de modifier en profondeur les habitudes des Lyonnais et de restructurer l'espace public. « Le tram va nous changer la vie », dit le slogan. Fini le mirage du tout-voiture : en adoptant, en octobre 1997, un plan de déplacement urbain (PDU), obligatoire pour les villes de plus de 100 000 habitants, les élus lyonnais ont cherché une alternative à l'utilisation de l'automobile.

MENACE D'ASPHYXIE

Le dossier piloté par le premier adjoint (UDF) Christian Philip reposait sur un constat simple : avec trois millions de déplacements en automobile par jour, avec des alertes à la pollution en augmentation, Lyon était menacé d'asphyxie. Après plusieurs mois de réflexion et de consultation des Lyonnais, la solution du tramway s'est imposée, parallèlement à deux prolongations du métro (la ligne B jusqu'à Gerland et la ligne D jusqu'à Vaise) et à la modernisation des trolleybus. Cinq fois moins cher que le métro, légèrement plus lent, mais assurant une desserte plus fine, le tramway a été considéré comme le seul équipement « dissuasif » vis-à-vis de la voiture.

Partout où passe le tramway, la place de l'automobile a été réduite. Les rues à quatre voies ont été réduites à deux voies. Résultat, par exemple, l'avenue Berthelot, dans le 7^e arrondissement, qui mène vers les Alpes, large de 18 mètres, véritable boulevard urbain, comptabilise désormais 20 000 voitures par jour, au lieu des 45 000 qui s'y déversaient jusque-là. Rue de Marseille, artère commerçante proche du Rhône, il ne reste qu'une seule voie pour les voitures, ce qui provoque la colè-

(400 millions). Prix du ticket : 8 francs. La mise en service est prévue pour le 2 janvier 2001.

● **Maître d'ouvrage.** Le Sytral (Syndicat des transports en commun de l'agglomération lyonnaise) est composé d'élus du conseil général du Rhône et de la Communauté urbaine de Lyon. Quatre années se sont écoulées entre les premières études et l'achèvement des travaux.

● **Sécurité.** Un document a été diffusé à 140 000 exemplaires auprès des riverains pour les informer sur les règles de sécurité et les nouvelles signalisations. Des caméras de vidéosurveillance sont dissimulées dans les rames. Deux systèmes d'alerte sonore sont destinés à attirer l'attention des piétons. Un système de « ramasse corps » a été installé pour éviter qu'un passant renversé ne passe sous les roues.

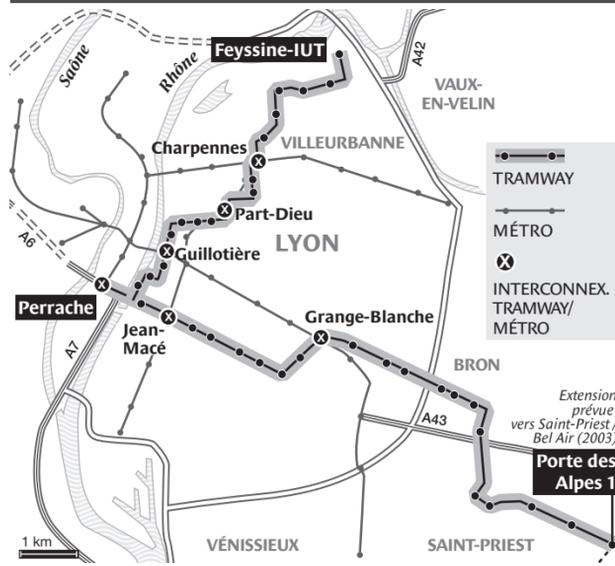
2,3 milliards de francs d'investissement

● **Deux lignes.** La ligne n°1, Perrache/La Doua, (8,7 km), dessert 19 stations ; la ligne n°2, Perrache/Bron/Saint-Priest (10 km), 20 stations. La distance moyenne entre chaque station est d'environ 400 mètres.

● **Matériel.** Construites par Alstom, les 39 rames de 201 places, dont 56 assises, vont circuler à 50 km/h (une rame toutes les trois à six minutes en pointe). Ce matériel a été conçu pour faciliter l'accessibilité aux fauteuils roulants et aux vélos.

● **Coût.** Le montant de l'investissement est de 2,3 milliards de francs, soit 125 millions le kilomètre, y compris les aménagements d'espaces publics, alors qu'un kilomètre de métro est évalué à 500 millions. Il est financé par le Sytral (1,675 milliard de francs), la Communauté urbaine (215 millions), et l'Etat

Deux lignes et 39 stations



LIGNE PERRACHE-LA DOUA (Feysine-IUT) : 8,7 km et 19 stations
LIGNE PERRACHE-BRON-SAINT-PIERST : 10 km et 20 stations, plus 5 km et 9 stations pour l'extension.

re des chauffeurs de taxi. « Si je dépose un client, c'est l'embouteillage assuré », peste l'un d'eux. Lundi, ses collègues menaçaient de créer de sérieux embouteillages en manifestant dans les rues de Lyon.

Les trottoirs ont été élargis, plus de mille arbres, de trente-deux essences différentes, ont été plantés. Des parcs-relais ont été mis en place aux portes de la ville. « Nous étions en face d'un vrai choix de société », explique Pierre Garnier. Notre logique était difficile à vendre. Quand on interroge les gens, 80 % sont d'accord pour

reconnaître qu'il y a trop de voitures, mais les mêmes 80 % refusent toute contrainte sur la voiture. »

Les responsables du Sytral ont retenu deux lignes, d'une longueur totale de 18,6 kilomètres, qui partent toutes deux de la gare de Perrache. La première, surnommée la ligne des universités, desservira les facultés du quai Claude-Bernard. Le campus de la Doua à Villeurbanne, jusque-là très enclavé, et le site de la Feysine, fréquenté par 25 000 personnes. La seconde parviendra jusqu'au parc d'activités de la porte des Alpes, et permettra d'établir une liaison

directe avec les deux plus importantes communes de l'Est lyonnais, Bron et Saint-Priest. « A terme une ligne « urgente » reste à construire, celle reliant Vaux-en-Velin à la gare Saint-Paul, dans le Vieux-Lyon », souligne M. Garnier.

Si le tramway marque une avancée, il reste cependant du chemin à parcourir pour limiter véritablement l'utilisation de la voiture particulière, notamment dans les déplacements domicile-travail. Sous la gestion de l'ancien maire, Michel Noir, de nombreux parkings ont été construits au cœur de l'agglomération, incitant les Lyonnais à utiliser leur véhicule. De nouveaux programmes de construction sont en préparation. Les normes prévues dans le plan d'occupation des sols relatives à l'immobilier de bureau ont à peine évolué : les entreprises pourront toujours offrir des parkings gratuits à leurs salariés. Avec la construction d'une deuxième grande tour à la Part-Dieu, le centre d'affaires, on prévoit ainsi mille places de stationnement.

En attendant, l'objectif de mettre en service le tramway avant les élections municipales a été atteint. Le dossier a fait l'objet de tensions au sein de la majorité de droite entre l'UDF et le RPR, qui défendait la poursuite de lourds investissements pour le métro et a tenté de s'appuyer sur le mécontentement des commerçants, gênés par les travaux. Mais, Strasbourg l'a déjà montré, ce type de réaction négative ne dure qu'un temps : au vu de leurs chiffres d'affaires, les commerçants de la capitale alsacienne se réjouissent que le tramway passe désormais devant leurs échoppes.

Sophie Landrin

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Entreprise publique économique AIR ALGÉRIE
Société par actions au capital social de 2.500.000.000 DA

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA RÉALISATION DE PRESTATIONS DE CABINET CONSEIL

Dans le cadre d'un programme de restructuration et de développement, le conseil d'administration d'Air Algérie envisage l'ouverture de son capital aux investisseurs. Dans ce but, il invite les cabinets conseils spécialisés à manifester leur intérêt pour l'assister dans ce projet.

Les prestations attendues comprennent notamment :

- l'analyse de la situation présente de l'entreprise ;
- la détermination de stratégies à moyen terme ;
- l'analyse des voies possibles d'ouverture du capital ;
- la préconisation d'une voie privilégiée et l'analyse des démarches alternatives envisageables, la justification de la démarche la plus appropriée ainsi que la détermination des conditions de sa mise en œuvre.

À cet effet, des termes de référence ont été fixés. Ils peuvent être téléchargés à partir du site Internet suivant : <http://consult.airalgerie.dz>

Les cabinets ne pouvant pas contacter le site ci-dessus peuvent envoyer leur demande à l'adresse ci-après : Consult@airalgerie.dz pour recevoir communication des termes de référence.

La date limite fixée pour recevoir les réponses au présent avis est fixée au **15 janvier 2001**.

Les réponses sont à faire sous pli fermé à l'adresse suivante :

AIR ALGÉRIE
Direction générale
1, place Maurice-Audin - Alger
ALGÉRIE.

Malgré l'engouement de ses grandes villes, la France est encore en retard

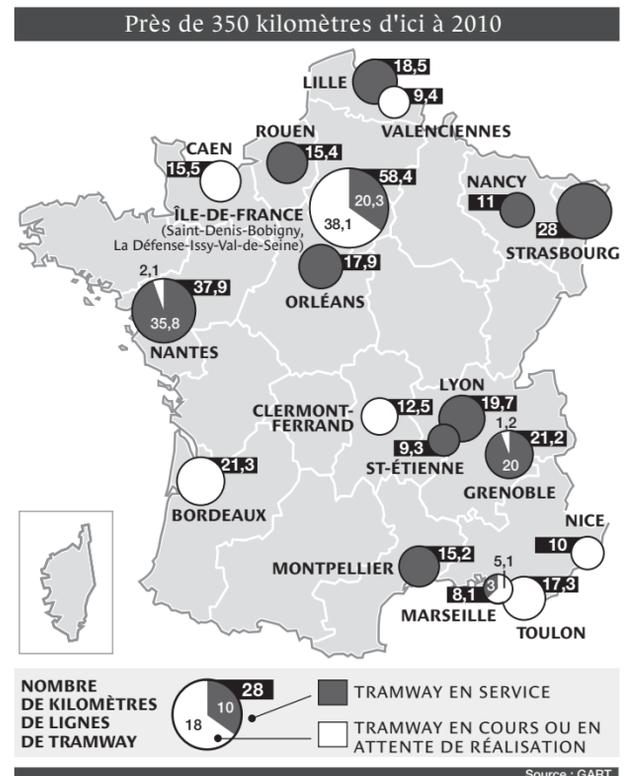
C'EST LE GRAND retour du tramway : les villes françaises font preuve d'un véritable engouement pour ses rames silencieuses. Et cette montée en puissance va s'accélérer au cours des dix prochaines années. Trente et une agglomérations ont des projets de construction de transports collectifs en site propre (TCSP), représentant 671 kilomètres, dont 52 % des lignes seront consacrées au tram.

Les grandes métropoles, Lyon, Marseille, Lille, se sont, les premières, équipées en métro. Plus récemment, cela a été le tour de Toulouse et ce sera bientôt celui de Rennes. Mais, depuis la fin des années 80, toutes les autres ont choisi le tramway. Nantes puis Grenoble ont été les premières à faire le pari de réintroduire cet équipement, qui avait disparu des rues aux lendemains de la deuxième guerre mondiale. Et cette audace coûtera à leurs promoteurs les élections municipales de 1983.

Pourtant ce sera, dans ces deux villes, un succès qui suscitera des vocations. Rouen et Strasbourg s'engagent dans la même voie. Catherine Trautmann (PS) conquiert, en 1989, l'hôtel de ville de la capitale alsacienne en gagnant la « bataille du tramway ». Lille et Saint-Etienne renouvellent leur matériel. En 1995, on passe à la vitesse supérieure. Nantes, Grenoble et Strasbourg programment de nouvelles lignes, le Sud-Ouest parisien s'équipe entre Issy-les-Moulineaux et la Défense.

L'année 2000 sera celle des inaugurations. Montpellier met en service son réseau en juin. En septembre, Strasbourg ouvre sa deuxième ligne et Nantes sa troisième. En octobre, c'est au tour d'Orléans de mettre 18 kilomètres à la disposition de ses administrés. Le 8 décembre, Nancy met en route un tramway sur pneus, une première en France, qui sera copiée bientôt par Caen et Clermont-Ferrand. Dans les prochaines années, Bordeaux et Valenciennes seront aussi équipées d'un tram.

Contrairement à la coutume, l'Île-de-France imite la province. Après la liaison entre Saint-Denis

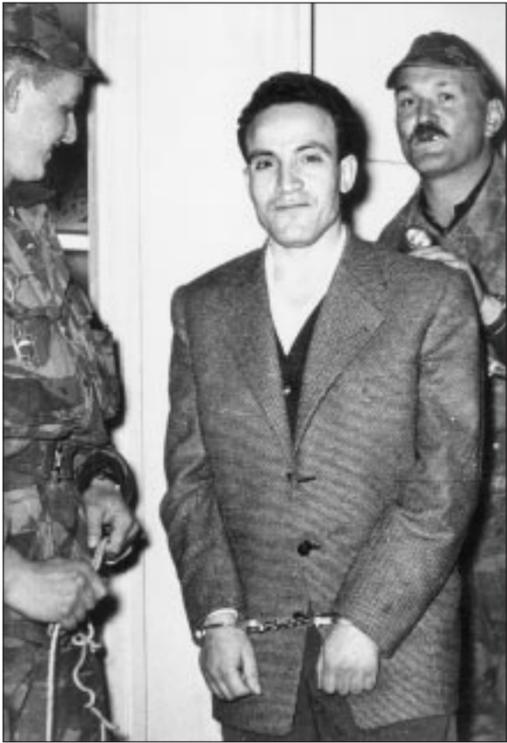


et Bobigny, le conseil régional a prévu dans le contrat de plan 2000/2006 (22 milliards de francs d'investissement) le « grand tram » à partir des deux lignes existantes, portant sur les liaisons de banlieue à banlieue. La rocade ceinturant la petite couronne parisienne constituant un élément essentiel du réseau maillé des transports en commun, grâce aux nombreuses correspondances qu'il offrira avec le métro et le RER.

Sa vitesse, sa régularité, son accessibilité (voitures à plancher bas), la « lisibilité » qu'il crée dans la ville sont autant d'atouts qui expliquent son succès auprès des usagers et des élus. Le tramway peut à la fois assurer les liaisons entre quartiers et entre communes, et modifier, notamment en cen-

tre-ville, l'espace urbain au profit du piéton. Ses défenseurs font valoir aussi un atout essentiel par rapport au bus ou au métro : il réduit l'espace consacré à la voiture. Dernier avantage, son coût : 100 millions le kilomètre, contre 400 millions, en moyenne, pour un kilomètre de métro. Le tram contribue aussi à atteindre l'objectif ambitieux des plans de déplacements urbains (PEU) qui visent à augmenter de 2 % à 6 % la part des transports collectifs dans les déplacements globaux d'ici à 2010. Malgré tout, la France est en retard par rapport à l'équipement des villes allemandes : 42 tramways y circulent, dont une vingtaine dans des cités de moins de 200 000 habitants.

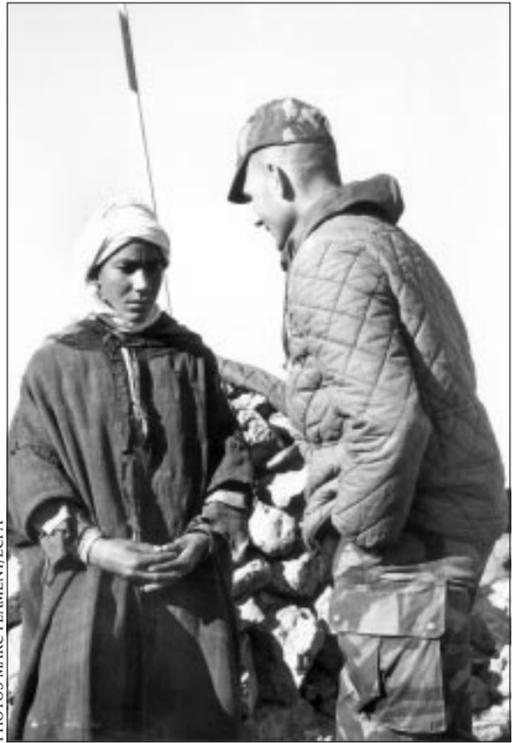
Marcel Scotto



Ces trois photos signées Marc Flament, photographe (talentueux) et sergent-chef au service du colonel Bigéard, sont extraites du fonds de l'ECPA (ministère de la défense). Elles montrent comment l'armée française distille sa propagande. A gauche, un portrait souriant de Larbi Ben M'hidi, juste après son arrestation, le 23 février 1957. La légende d'époque informe qu'il « se suicidera dans sa cellule. » La deuxième photo montre un « fellagah » blessé, secouru par deux soldats français lors d'une opération dans le djebel. Des historiens, comme Robert Bonnaud, affirment que les prisonniers blessés au combat étaient le plus souvent exécutés. La troisième photo est un « interrogatoire-type », toujours convenable, que le suspect soit un « chef rebelle responsable de l'assassinat de dix-sept personnes » ou un gamin apeuré avec qui « on discute, on parle, on s'entend ».



PHOTOS MARC FLAMENT/ECPA



Deux visages de l'Algérie

J'ATTENDS ce moment depuis quarante ans. » Marc Garanger ne savoure pas les aveux des généraux Massu et Aussarres sur la torture en Algérie – trop d'écœurement –, mais il semble soulagé. Il est sans doute le seul photographe de métier à avoir tenté de montrer, durant son service militaire, entre 1960 et 1962, la face cachée du conflit : racisme, brimades, torture, exécutions sommaires. Il en a tiré un livre, *La Guerre d'Algérie vue par un appelé du contingent* (Seuil, 1984), complètement passé inaperçu. « Je pensais que les dizaines de bidasses qui avaient fait des photos allaient les sortir. C'était la chape de plomb, une guerre tabou. J'ai reçu des menaces. Il a même fallu que je gueule au Seuil pour qu'ils publient le livre. »

Si de nombreuses voix se sont élevées contre la torture, au cours même de la guerre, très peu ont cherché à voir des images, y compris dans les années 1960 à 1990, contribuant à entretenir la mythologie d'une guerre sans nom. Aujourd'hui encore, des photographes célèbres, alors soldats en Algérie, ne veulent pas sortir de leurs cartons des photos d'« interrogatoires ». « Ils ont honte de ce qui s'est passé ; honte d'y avoir assisté », explique Charles-Henri Favrod, fondateur du Musée photographique de l'Élysée à Lausanne et proche du FLN durant la guerre. Je me souviens d'un reportage stupéfiant ; c'était la gégène en marche. » Favrod cite encore un reportage « remarquable » réalisé par Kryn Taconis (agence Magnum) sur l'Armée de libération algérienne, en 1957. « Magnum en a bloqué la publication, craignant un plasticage. »

La « question » a également été oblitérée par la presse illustrée de l'époque ; trouver des documents accablants était en outre très difficile. Quant aux historiens, suivant une tradition tenace, ils se méfient de l'image, la considèrent peu comme une pièce d'archives. « Les photos de la guerre d'Algérie ont été très peu étudiées, reconnaît Pierre Vidal-Naquet, certains commencent à le faire, et c'est une très bonne chose. »

Marc Garanger est persuadé que « plein de photos vont sortir », prises dans l'illégalité par des soldats anonymes – des documents insoutenables ont été récemment publiés dans *L'Express* et *Le Monde* 2. Le mouvement est en fait parti en 1992 avec l'exposition « La France en guerre d'Algérie », au Musée d'histoire contemporaine, où beaucoup d'images sont « sorties ». A cette occasion, Thérèse Blondet-Bisch a dialogué avec une quinzaine d'anciens appelés et photographes amateurs. « Ils disent avoir vu le pire, auraient pris des photos sous le manteau. Mais ils en montrent très peu. Les résistances restent énormes. J'ai reçu un colis de photos accompagnées de ce mot : "Pour que l'on sache que l'on a torturé." Beaucoup d'appelés envoyaient également leurs pellicules à l'usine Kodak

Entre les photos officielles des militaires français et celles prises par Marc Garanger à Aïn Terzine, il y a l'abîme qui sépare la propagande de la vérité. Documents lisses d'un côté ; atrocités de l'autre. C'est tout le champ des images de cette guerre qui s'ouvre aux historiens



Marc Garanger a photographié en 1960 le corps d'Ouail Mohamed (garde du corps du responsable FLN Saïd Bouakli), « tué d'une seule balle en pleine poitrine. Il a été assassiné à bout portant – la plaie le prouve ». Le photographe ajoute : « Quand il y avait un "accrochage", on faisait prisonnier ceux qui pouvaient parler. Les autres creusaient leurs tombes et étaient exécutés (...) Parce que la réalité c'était le mensonge et l'horreur, j'ai pris mon appareil pour survivre, certain qu'un jour je pourrais témoigner. »

de Sevrans, qui retenait les photos non « montrables » au motif qu'elles étaient « brûlées par le soleil ». »

Un énorme champ d'étude s'ouvre aux historiens. Sur la torture et les exécutions sommaires, on peut déjà opposer deux regards. D'un côté, la petite voix de Marc Garanger – nous y reviendrons ; de l'autre, la voix officielle de l'Algérie française : 600 000 photos prises

français, ont façonné l'inconscient collectif. Sur le bateau entre Marseille et Alger, des atrocités commises par les « rebelles » étaient mises sous les yeux des appelés pour les « remonter ». Les mêmes images étaient affichées dans les bus et lieux publics d'Alger pour sensibiliser les Français d'Algérie.

Pénétrer dans le fort d'Ivry, ce qui est donné à tout le monde, revient à plonger dans un sanctuaire captivant de propagande et de manipulation. Les photos sont rangées dans des grands albums de famille, accompagnées de légendes et textes d'époque, qui sont clairement partisans. Une dizaine d'épreuves-contacts de format 6 x 6, collées sur chaque page noire, documentent la vie de caserne autant si ce n'est plus que le conflit et ses effets : revues de troupes, visites officielles, inaugurations, arrivée de conscrits, dîner autour d'un méchoui, match de foot...

« Nous n'avons évidemment rien sur la torture », prévient Lucile Grand, conservateur du fonds photographique de l'ECPA. Les photographes étaient militaires, ils adhéraient au discours officiel. On imagine mal un général appeler un photographe pendant qu'il torturait... Les « interrogatoires » apparaissent comme des discussions courtoises. Les prisonniers semblent toujours bien traités. Il y a néanmoins des regards qui ne trompent pas, comme ceux de « suspects » photographiés dans un stade, en 1956, portant un numéro sur la chemise, ou ceux de « prisonniers fellagahs » dans le bled.

Plus difficiles à interpréter sont les nombreuses photos où l'on voit des cadavres de « hors-la-loi » après la bataille ; photos qui doivent souvent faire l'objet d'une autorisation pour être publiées. Morts au combat ou exécutés ? Dans quelles conditions ? Par qui ? L'absence quasi générale du contexte de prise de vue, le fait de ne quasiment jamais trouver des photos de combat au profit de ses conséquences (les victimes au sol), le montage des images dans les albums, tout cela laisse entendre que la mort est uniquement le résultat d'un affrontement ou liée à la dangerosité du « rebelle ». D'où ces cadavres ainsi légendés : « Destruction, le 13 novembre 1956, d'une bande rebelle qui faisait régner la terreur dans les villages. »

En toute logique, le fonds de l'ECPA est riche en images montrant les « exactions » et « crimes abominables » commis par les Algériens contre leurs compatriotes. Cette fois, de riches textes en rajoutent en détails et commentaires indignés. « Les photos de charniers doivent être utilisées avec beaucoup de précaution tant le risque de manipulation est fort », prévient Lucile Grand. Cela dit, l'ECPA possède, sur des faits avérés, de lourdes pièces à charge contre le FLN, que le pouvoir algérien pourrait étudier s'il se décidait à entreprendre son travail de mémoire.

Lucile Grand attend que des his-



Parmi les nombreux reportages sur des « exactions » du FLN que l'on peut trouver dans les archives de l'armée française, le plus connu est celui sur le massacre – avéré – à la mechtah kasbah de Melouza, le 28 mai 1957, où, dit la légende, « 302 Berbères qui, jusqu'à ce jour, menaient une vie paisible » ont été « assassinés et affreusement mutilés par les tueurs hors la loi, sous les yeux horrifiés des femmes et des enfants ». Ces villageois étaient soupçonnés d'appartenir au MNA, mouvement rival du FLN.

toriens se plongent dans ce fonds passionnant et complexe – que cela n'ait pas déjà été fait peut surprendre. « Nous ne savons même pas quand ces albums ont été constitués parce que nous ne possédons pas les archives de nos archives », dit la conservatrice. Les cahiers de reportages, qui accompagnent les photos, sont lacunaires. Il faudrait confronter les images avec les journaux de marche des opérations conservés au service historique de l'armée de terre (SHAT). Pourra-t-on savoir si, comme certains le pensent, des photos sensibles ont été retirées ou détruites au début des années 70 ? « J'ai fait une enquête interne mais il est quasi impossible d'en avoir la preuve », répond Lucile Grand. J'ai pourtant l'impression que les albums sont complets. »

« Quand il y avait un "accrochage", on faisait prisonniers ceux qui pouvaient parler. Les autres creusaient leurs tombes et étaient exécutés »

Marc Garanger

Il faut avoir en tête cette image officielle pour se confronter aux photos de Marc Garanger, que l'on peut voir dans une exposition au Théâtre de l'Agora à Evry (Essonne), jusqu'au 23 décembre. Quand il arrive au régiment d'Aïn Terzine, à 100 kilomètres au sud-est d'Alger, Garanger a dix ans de métier. Il laisse traîner ses clichés sur un bureau, que le commandant remarque, et devient photographe du régiment. Il sera blessé lors d'un « accrochage », même si la « pacification », à partir de 1960, a pris le dessus sur les combats.

Son sujet le plus célèbre est une série de deux mille portraits d'identité de femmes berbères, réalisés en dix jours, dans les villages environnant la caserne. Deux cents fem-

mes se sont fait « défigurer » par jour, pour reprendre une expression de Hervé Guibert. Peu d'hommes : ils étaient ou morts, ou dans le maquis, ou trop vieux. « Pour les militaires, c'est une photo qui sert à constituer une carte d'identité française. Pour ces femmes, c'est une humiliation visible dans leur regard ; elles ne pouvaient pas dire non et devaient retirer leur voile. Elles n'avaient jamais posé, ne s'étaient jamais vues en photo. Ça se passait dans un silence total, elles me fusillaient du regard, je faisais très vite, une à deux minutes. Beaucoup ont ensuite déchiré leur carte... »

Marc Garanger se souvient d'un capitaine qui poussait des cris : « Venez voir comme elles sont laides ! On dirait des macaques ! » Il fait le lien entre torture et racisme : « Si l'on assimile une femme à un singe, on peut l'assassiner. Pour les officiers de carrière, l'Algérie était leur revanche après l'Indochine. » Garanger profite de son unique permission, en 1961, pour entrer clandestinement en Suisse, où ses portraits sont publiés dans le magazine *L'Illustré*, grâce à Charles-Henri Favrod. « Il écrira que faire enlever le voile est un acte de violence inouïe. » Garanger a ensuite beaucoup exposé ces portraits, dans un cadrage plus large, « pour redonner dignité à ces femmes ». Témoignage ambigu, pensent certains Algériens, qui reprochent à Garanger d'exploiter ces portraits hors de leur contexte.

Deuxième temps fort, ses images de Saïd Bouakli, commissaire politique du FLN. « Un appelé m'amène dans une pièce où je tombe sur un homme blessé à la jambe droite lors de son arrestation. J'ai fait deux photos sans échanger un mot ni un regard. » Quelques jours plus tard, un constat de gendarmerie révélera qu'il est mort de ses blessures. Le certificat de décès dira qu'il avait « deux balles dans le thorax et une troisième dans le crâne ». Garanger photographie sa tombe, son garde du corps assassiné (photo ci-dessus), puis un berger frappé lors de son interrogatoire, les visages effrayés de combattants du FLN, un Algérien trouvé mort dans une voiture. Sans doute, aujourd'hui, se sent-il un peu moins seul.

Michel Guerrin

2010 UNIVERSITÉ DE TOUS LES SAVOIRS

Roberto Esposito, philosophe

« Communauté » ne signifie pas identité, mais altérité

Le communautarisme veut enfermer les hommes dans des groupes d'appartenance collective. Il se trompe sur le sens du mot « commun », qui désigne non celui qui nous ressemble ou nous appartient, mais celui qui est différent de nous

Dans le cadre de l'Université de tous les savoirs, organisée par la Mission 2010, Roberto Esposito, spécialiste de philosophie morale et politique, professeur à l'Institut oriental de Naples, a prononcé une conférence, mercredi 6 décembre, sur « le concept d'impolitique ». Nous publions les principaux extraits de cette communication.

L'impolitique n'est pas une idéologie de la politique, car il en déconstruit toutes les oppositions traditionnelles – entre droite et gauche, conservatisme et progrès, réaction et révolution. Mais l'impolitique n'est pas non plus une science de la politique se voulant neutre, dans la mesure où il ne voit dans cette prétendue neutralité qu'une autre idéologie tout aussi illusoire que les autres. Enfin, l'impolitique n'est pas une philosophie de la politique, car il conteste toute relation fonctionnelle, instrumentale, entre philosophie et politique, qu'elle soit entendue comme conditionnement de la philosophie par une politique donnée ou comme direction de la politique par une philosophie donnée (...).

Si l'impolitique évite d'assigner à la politique une mission salvatrice qu'elle ne peut remplir sans exploser en une forme de violence terrible, il ne choisit pas non plus la voie opposée, le biais de l'antipolitique. De ce point de vue, la perspective impolitique où je me place présente une nette différence de l'usage qui est fait de ce terme dans les fameuses *Considérations d'un impolitique* de Thomas Mann – qui, à la politique, opposait précisément les valeurs de la grande culture européenne que la première aurait corrompues. C'est cette conscience, à la fois réaliste et critique, qui délimite la position de l'impolitique. Il sait que, de toute façon, on ne sort pas de la politique, qu'il n'existe pas de réalité extérieure au conflit de pouvoir et d'intérêt qui gouverne l'univers politique. Mais, en même temps, il n'en fait pas l'apologie, il ne lui attribue aucune valeur absolue, aucune fonction théologique, aucune perspective de rédemption. Plus encore : il déconstruit son langage même, au sens où il ne se reconnaît dans aucune des fausses oppositions qu'a construites la tradition philosophico-politique moderne pour recouvrir son vide de pensée (...).

Je voudrais illustrer ce qui vient d'être dit par deux exemples, portant sur les deux termes que l'on retrouve peut-être le plus constamment au centre du débat philosophique et politique international, à savoir ceux de « communauté » et de « liberté ». Le concept de communauté est la proie d'un singulier paradoxe qui concerne presque toutes ses formulations philosophiques, de la sociologie allemande de la fin du XIX^e siècle au néocommunautarisme américain et jusqu'à toutes les diver-

ses éthiques de la communication. Je parle de la tendance à déclinier l'idée de « communauté » et de « commun » en termes de « propriété » et de « propre ».

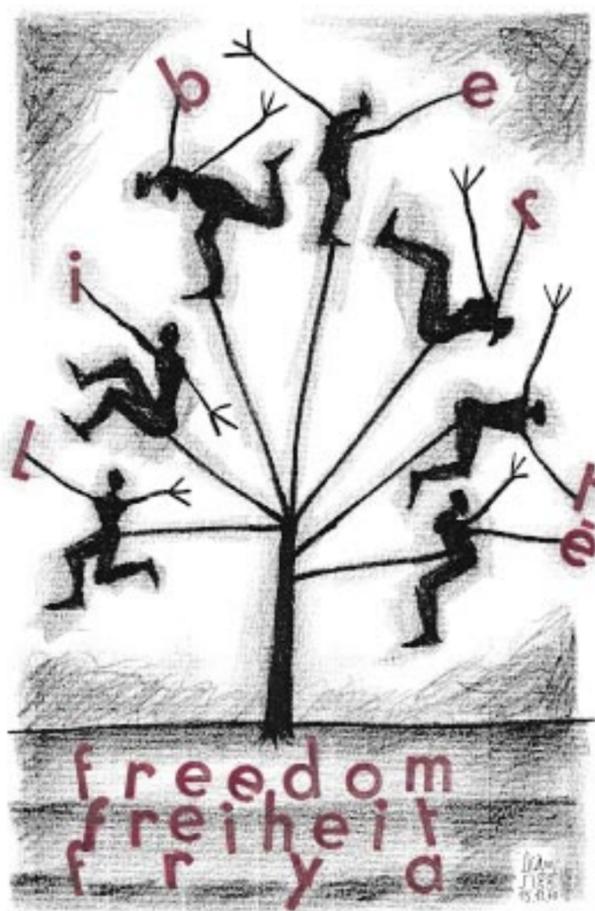
De ce point de vue dominant, la communauté est entendue comme une propriété copartagée par des individus déterminés. Que cette propriété soit relative à un territoire, à une religion ou à une ethnie, le présupposé de départ ne change pas : est considéré comme commun ce qui est propre à un certain groupe de personnes et non à un autre. La communauté est interprétée et pratiquée comme une appartenance, une identité, une propriété collective. Or, il suffit d'ouvrir n'importe quel dictionnaire pour constater qu'un tel présupposé comporte une inversion d'ordre logique. D'après les dictionnaires de toutes les langues modernes, « commun » est exactement le contraire de « propre » : est commun ce qui n'est propre à personne parce qu'il est à tous ou du moins au plus grand nombre. Est commun non pas ce qui est privé et particulier, mais ce qui est public et général, et même tendanciellement universel, ce qui par conséquent n'a pas à voir avec l'identité, mais au contraire avec l'altérité.

Si l'on remonte à l'origine étymologique du mot « communauté » c'est-à-dire au terme latin *communitas*, les choses deviennent encore plus claires : *communitas* dérive de *munus*, qui en latin signifie à la fois un « don », une « obligation », un « office » que l'on doit accomplir en faveur d'un autre. Cela veut dire que ce qui est à l'origine de l'idée de communauté, ce n'est pas du tout une propriété ou une appartenance commune, mais, au contraire, quelque chose qui nous oblige envers les autres. Non pas, donc, une appropriation, mais bien plutôt une expropriation. Non pas un avoir, mais une dette. Non pas une identité, mais une altération. Quelque chose qui nous pousse non pas à nous enfermer en nous-mêmes, mais plutôt à sortir de notre intérêt particulier. En somme, ce que le regard impolitique nous révèle de par sa capacité, justement, à aller au-delà des lieux communs, des traditions établies, des



ROBERTO ESPOSITO

■ Né le 4 août 1960, Roberto Esposito est professeur d'histoire des doctrines politiques à la faculté des sciences politiques de l'Institut oriental de Naples et de philosophie morale auprès de l'Institut Suor Orsola Benincasa de Naples. Codirecteur de la revue *Filosofia politica* et conseiller pour la philosophie de la revue *Micromega*, il est conseiller éditorial des éditions Einaudi pour le domaine philosophique. Il est également directeur de collection chez Laterza, Angeli et Liguori. Il est membre du comité scientifique du Collège international de philosophie. Il a publié plusieurs livres, parmi lesquels *L'Origine de la politique* (1996) et *Au-delà de la politique. Anthologie de la pensée impolitique* (1996), non traduits en français, et *Communitas* (1998), traduit en français sous le titre *Communitas, origine et destin de la communauté*, PUF, 2000.



DESSIN IVAN SIGG

significations acquises, c'est que la communauté ne doit pas être pensée comme un grand corps en lequel les individus se fondent en un individu plus grand ou plus puissant.

Etre en commun devrait signifier avoir continuellement affaire non pas à celui qui nous ressemble ou nous appartient, mais à celui qui est différent de nous. Non pas à celui qui est immédiatement reconnaissable parce qu'il nous est en quelque sorte familier, mais à celui qui initialement nous est extérieur et étranger. Bref, d'un point de vue impolitique, la communauté est véritablement telle seulement si elle est com-

munauté des dissemblables, si elle implique la possibilité et, certes, aussi le risque de la différence, de l'altération, du contact avec qui n'est pas des nôtres.

Or c'est précisément contre ce risque de contact – et donc de contagion – avec le divers que la philosophie moderne mais aussi l'histoire moderne, devrait-on dire, a mis en œuvre un grand mécanisme immunitaire de défense. L'écrivain Elias Canetti rappelle combien nous sommes, tous, épouvantés par un contact inattendu avec les autres : il suffit de penser au sursaut que nous avons lorsque, par erreur, nous sommes effleurés par une personne que nous ne connaissons pas. Cela arrive parce qu'à cet instant nous sentons que sont dangereusement franchies les frontières qui nous protègent, qui préservent notre identité personnelle et, donc, nous immunisent à l'égard des autres. Pour se faire une idée de la montée progressive de cette exigence de protection, il suffit de penser au rôle que l'immunologie – c'est-à-dire la science chargée de la découverte ou de la construction d'un système immunitaire – a assumé non seulement du point de vue médical, mais aussi social, juridique, éthique. Elle est devenue le front, symbolique et réel, autour duquel s'est organisée toute la bataille moderne pour la conservation et le prolongement de la vie.

Si l'on passe du domaine des maladies infectieuses à celui de l'immigra-

tion, domaine lié au premier par un ensemble de rapports explicites et implicites, alors, immédiatement, apparaît le point décisif : le fait que, depuis la réduction du risque de la bombe atomique, le flux de l'immigration soit considéré unanimement comme représentant le plus grand danger pour nos sociétés confirme combien nous nous sommes éloignés de l'idée originaire de communauté. Si la communauté implique, dans son sens impolitique, la rupture des barrières protectrices de l'identité, l'immunisation à laquelle nous sommes constamment soumis est la tentative de les reconstruire sous une forme défensive et offensive contre tout élément externe susceptible de la mettre en danger.

La thèse que je cherche à développer depuis quelque temps est que ce processus d'immunisation investit progressivement tous les secteurs, tous les systèmes, tous les langages de la société moderne, qu'il finit même par plier à sa logique jusqu'aux grandes catégories de la politique. Nous avons vu comment cela se passe pour l'idée de communauté. Il advient aussi quelque chose de semblable à l'idée de liberté (...). En fait, comme l'a démontré le linguiste Emile Benveniste, la racine indo-européenne *leuth*, ou *leudh*, dont dérivent le terme grec *eleutheria* et le terme latin *libertas*, de même que la racine sanscrite *frya*, dont proviennent l'anglais *freedom* et l'allemand *Freiheit*, renvoient toutes deux à quelque chose qui a à voir avec une croissance commune, avec un développement collectif.

Dans son sens étymologique, la liberté renvoyait à une puissance de connexion, d'agrégation, de mise en commun : à une racine commune qui se développe et croît selon sa loi interne. Elle était donc conçue comme quelque chose qui met en rapport, en relation : exactement le contraire de l'autonomie et de l'autosuffisance individuelles auxquelles nous avons aujourd'hui l'habitude de l'assimiler. En somme, le sens originel de la liberté n'est pas du tout négatif, il n'a rien à voir avec une simple absence d'obstacle à la volonté de l'individu. C'est, au contraire, un sens puissamment affirmatif, qui renvoie à une expansion, à une floraison, à un accroissement qui est commun et qui met en commun.

Toutefois, cette ouverture initiale de l'idée de liberté en vient très vite à se perdre au profit d'une signification toujours plus restreinte. La *libertas* romaine en constitue déjà une première délimitation juridico-politique : seul le citoyen romain est libre au sens plein. Mais le véritable virage qu'opère le concept en direction de l'immunisation remonte à l'époque médiévale, lorsque la liberté, ou plutôt, lorsque les libertés prennent le sens d'un droit particulier, d'un privilège, ou justement d'une immunité, qui dispense des sujets collectifs déterminés (corporations, cités, monastères) d'une obligation commune à tous les autres. Lorsque ensuite à partir de Hobbes et du modèle du droit naturel, la philoso-

phie moderne s'efforcera d'étendre l'idée de liberté à tous les individus, elle ne pourra le faire qu'à partir de cet horizon particulariste. La liberté deviendra l'indépendance de l'individu singulier par rapport à tous les autres, ce qui le sauve d'un contact dangereux avec ce qui est commun, avec l'entière communauté des hommes.

A partir de là – suivant toutes les variantes possibles, de type monarchique, républicain ou libéral –, la liberté sera toujours conçue comme un droit, un bien ou une faculté de l'individu qui la détient : soit grâce à la protection de la loi souveraine (Hobbes), soit, au contraire, en le protégeant d'elle (Locke). Le courant républicain (à partir de Montesquieu) et le courant libéral (à partir de Benjamin Constant) demeurent l'un comme l'autre à l'intérieur de ce processus d'immunisation de la liberté. Son identification finale avec la propriété non seulement du point de vue libéral, mais aussi de celui du socialisme des « libres propriétaires », constituera simplement le dernier stade de son opposition définitive à la sphère de la communauté.

La liberté n'apparaît que comme l'effet, ou la conséquence, de la propriété – le contraire de la communauté. Et même le conflit apparent entre *liberals* et *communitarians* qui domine le débat américain actuel s'exprime en fait lui aussi au sein de la même conception immunisée et particulariste, appliquée par les uns aux individus et par les autres aux petites communautés d'appartenance.

Roberto Esposito

Traduit de l'italien par Nadine Le Lirzin.

Le programme des conférences

Décembre. Le 18, Jean-Pierre Mohen, *Chimie et art*. Le 19, Jacques Laskar, *Périodicité et chaos dans le système solaire*. Le 20, Hubert Reeves, *Pourquoi la nuit est-elle noire ?* Le 21, Christophe Thureau, *Les techniques des biotechnologies*. Le 22, Louis Dandrel, *La musique multiple*. Le 23, Claude Makovski, *Le cinéma comme art*. Le 24, Jean-Louis Cohen, *L'architecture*. Le 25, Jean Delumeau, *Ce reste-t-il du paradis ?* Le 26, Gérard Genette, *Peut-on aimer un genre ?* Le 27, André Laks, *Ce que nous disent les textes anciens*. Le 28, Pierre Sansot, *Le peu*. Le 29, François Jullien, *Sagesse ou philosophie ?* Le 30, Marie Darrieussecq, *Qu'est-ce que le style ?* Le 31, Michel Deguy, *L'attachement*.

Les conférences sont données salle Rameau, 29, rue de la Martinière, 69001 Lyon, jusqu'au 21 décembre (à 18 h 30) puis, du 22 au 31 décembre, au Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin 75003 Paris, à 18 h 30 en semaine, 11 heures samedi et dimanche.

Jean-Claude Gaysot, ministre de l'équipement, au « Grand Jury RTL-«Le Monde»-LCI »

« Une des grandes questions qui se posent, dans le secteur maritime, c'est la recherche du prix minimum »

« Le Parti communiste vient de fêter son quatre-vingtième anniversaire. On ne vous a pas vu place du Colonel-Fabien, ni au débat ni à la «rave-party»...

– J'étais à Béziers, où j'ai vu un match de volley-ball féminin formidable.

– Plutôt que d'entendre le discours de Robert Hue sur le PCF ?

– J'avais aussi une initiative, à Sète, à propos du port et de son développement, mais j'étais de tout cœur avec Robert Hue. Je suis en osmose complète avec la démarche de mutation, d'ouverture et de combativité impulsée par Robert Hue.

– N'aurait-il pas mieux valu tourner la page et changer de nom, plutôt que de devoir s'expliquer de nouveau, interminablement, sur le stalinisme et sur l'attitude des communistes français ?

– Au contraire ! C'est vrai que c'est un moment qui est assez délicat pour nous, parce que nous voulons montrer ce que nous sommes vraiment, l'idéal pour lequel nous agissons et, en même temps, au mot de « communisme » est souvent

rattaché ce qui s'est fait, y compris de monstrueux, en Union soviétique ou ailleurs. Alors, que répondre à cela ?

– D'abord le communisme, en temps qu'idéal, n'a pas démarré avec la création de l'Union soviétique, et même pas avec la création du Parti communiste français, en 1920. Il est né bien avant le début du siècle qui s'achève. Faudrait-il changer de nom parce que cet idéal a été martyrisé et tragiquement mis en cause ? La condamnation de ce qui s'est passé au nom du communisme, mais qui n'avait rien à voir avec le communisme, est encore plus forte si nous gardons ce beau mot de communisme.

– Quand je pense « communiste », je pense d'abord liberté, partage, démocratie, humanisme. Ce combat-là, je ne crois pas qu'il n'est plus à l'ordre du jour. D'autres le mènent sans se réclamer du communisme. La condamnation des crimes, y compris staliniens, ne veut pas dire que Staline n'a rien fait quand il s'est agi de lutter contre l'Allemagne nazie ; mais le système

lui-même a commis des crimes et ne correspondait pas à cet idéal communiste. Donc je le condamne d'autant plus que, justement, je garde le mot de « communiste ». Sinon, je triche.

– Un an après la catastrophe de l'Erika, l'Europe va-t-elle enfin avancer sur la question de la sécurité maritime ?

– D'abord, il faut des mesures nationales. Au dernier comité interministériel sur la mer, présidé par le premier ministre, en juin, la décision a été prise d'une augmentation de 750 millions de francs, pour le budget, sur ce secteur-là, avec l'embauche de deux cents personnes dans les trois ans. Mais les décisions nationales ne suffisent pas. Il y a des décisions européennes à prendre, parce que 90 % des bateaux qui passent au large de nos côtes vont dans un port européen. Et puis il y a aussi ce qu'il faut faire à l'échelle internationale.

– Que va décider, le 20 décembre, le conseil des ministres européens des transports ?

– Ce qu'il faut, c'est une nou-

velle réglementation du transport maritime. Jamais on n'aura avancé aussi vite si nous réussissons ce qui est en train de se faire. D'abord, nous proposons qu'il y ait un agrément européen des sociétés de classification des navires et qu'elles soient responsabilisées financièrement. Ensuite, il est pratiquement acquis que tous les navires de plus de quinze ans subissent un contrôle tous les deux ans et demi en cale sèche.

– Il paraît que cela coûte très cher. Les armateurs vont-ils s'y plier ?

– Une des grandes questions qui se posent, dans le secteur maritime, c'est la recherche du prix minimum au détriment des équipages et de l'environnement. Cela, il faut le changer.

– Il y a enfin un autre aspect : nous sommes en passe de réussir, y compris accepter à l'échelle de l'Organisation maritime internationale, l'élimination des navires à simple coque, comme cela a été décidé aux Etats-Unis. Si on réussit, cette décision peut s'appliquer

dès le premier trimestre 2011. En 2005, un tiers de la flotte mondiale de navires à simple coque serait éliminé ; en 2010, les deux autres tiers ; et en tout cas, y compris pour les plus récents, avant 2015.

– Il faut toutefois un deuxième paquet, sur lequel je me bats, qui est un moyen de contrôle renforcé, y compris au niveau européen et au niveau des ports, un moyen de responsabilisation de tous les acteurs : l'affréteur, l'armateur, la société de classification. Et je voudrais que l'on intègre la dimension, qui est toujours en Europe la plus difficile à faire accepter, celle de la qualification et des droits des équipages.

– Quand l'Erika a coulé, tout le monde a dit : « Le Fipol va payer. » Un an après, il n'a pas versé un sou...

– Le Fipol a versé 40 à 50 millions sur un budget de 1,2 milliard de francs. Le gouvernement non seulement se bat pour que le Fipol indemnise – et indemnise rapidement –, mais il a fait, pour certains secteurs concernés, des avances. Il

s'est engagé à ce que, de toute manière, si le volume du Fipol n'était pas suffisant, l'Etat ferait la compensation.

– Mais il faut majorer sérieusement la caisse du Fipol pour qu'il puisse indemniser pleinement. On pense qu'on va obtenir une augmentation de 50 %, mais cela ne suffit pas. Il faut modifier la règle. Il faut, là aussi, faire en sorte que le système soit tel que ceux qui utilisent les navires inférieurs aux normes, avec des équipages sous-qualifiés, soient pénalisés davantage que ceux qui utilisent des navires modernes, avec des équipages qualifiés et bien payés.

– Quelles sont vos chances de succès quand on voit que les Britanniques, les Danois, les Hollandais et les Grecs se montrent assez réticents ?

– Mon pronostic, c'est que nous allons avancer. »

Propos recueillis par Anita Hauser, Patrick Jarreau et Olivier Mazerolle

Israël-Palestine : le choc des perceptions

LA DÉMISSION surprise d'Éhoud Barak et l'approche des élections législatives anticipées en Israël n'y changent rien : le futur premier ministre aura fort à faire pour que la paix puisse être conclue entre Palestiniens et Israéliens. Même si le ministre israélien des affaires étrangères, Shlomo Ben Ami, a pu annoncer la semaine dernière, après un entretien avec Yasser Arafat, le président de l'Autorité palestinienne, une reprise prochaine des contacts entre les deux parties, la tâche sera rude, tant les positions, et les perceptions, paraissent éloignées.

Du moins est-ce la conclusion qui s'imposait à l'issue d'un débat organisé samedi 9 décembre par France-Culture, sur le thème : « Israël-Palestine, pour une paix viable ». En dépit d'une volonté commune de voir les négociations reprendre le plus rapidement et malgré des convergences de vues, les participants, israéliens et palestiniens, mais aussi français, ont une lecture divergente de la nouvelle Intifada, du sommet de Camp David et des conditions de la reprise des pourparlers. En revanche, ils sont tous d'accord sur la nécessité de démanteler les colonies de peuplement israéliennes en territoires palestiniens.

Pour tous, l'acquis irrévocable des accords d'Oslo est la reconnaissance mutuelle qui a mis fin à un « déni d'existence réciproque » entre Israël et l'OLP, comme l'a souligné d'entrée de jeu Elias Sanbar, directeur de la *Revue d'études palestiniennes*. « Oslo a [aussi] mis fin à la politique du tout ou rien tant du côté palestinien que de la grande majorité des Israéliens », a noté Zeev Sternhell, historien et professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem.

Mais, dans la pratique, loin de préparer le terrain à un accord définitif entre Palestiniens et Israéliens, comme ils étaient supposés le faire, les accords d'Oslo ont été pervertis parce que « leur logique n'a pas été respectée », a avancé Alain Dieckhoff, directeur de recherches au CNRS. Signés par des politiques, les accords d'Oslo, a plaidé Camille Mansour, professeur à l'Institut d'études politiques et ancien professeur à l'université de Bir Zeit, ont été dénaturés dès lors que leur application a été confiée par Israël à des militaires, avec, pour unique objectif, la sécurité de l'Etat hébreu conçue à court terme, alors que la seule vraie sécurité est tributaire d'un accord de paix. Oslo est caduc, a plaidé Eric Rouleau, ancien ambassadeur de France, parce qu'il portait en lui « deux anomalies qui le condamnaient à l'échec » : la première tient à une situation unique, « occupants et occupés négociant sur un même territoire », dont l'occupant contrôle tous les accès et les clefs de fonctionnement ; ensuite, les pourparlers se déroulent « sous le patronage exclusif des Etats-Unis », un « allié incondition-

nel et stratégique d'Israël, [ce qui] aggrave le déséquilibre ».

Pour Alain Dieckhoff, Oslo a fait son temps, parce que la « logique de réciprocité » qui y était contenue et qui « implique que les Palestiniens aient un Etat » a été « malmenée, dénaturée et altérée ». Les raisons, a-t-il dit, en sont conjoncturelles, mais aussi structurelles, en particulier la poursuite de la colonisation, qui rend « l'Etat palestinien virtuel de plus en plus contracté, sa continuité territoriale finissant peu à peu par disparaître dans la réalité du terrain ». Et, tandis que pour les Israéliens « la paix était assez largement bénéfique », la société palestinienne ne voyait, elle, que « les effets négatifs » d'une « paix chaotique ».

Pour tous, la négociation doit reprendre, mais sur de nouvelles bases : elle doit être internationalisée dans la forme – les Etats-Unis ne doivent pas en être les seuls médiateurs – et le contenu – par un retour à la résolution 242 du Conseil de sécurité –, a estimé M. Mansour. Elle doit conduire à la « réconciliation » entre les deux peuples, et pour cela « tous les abcès doivent être crevés », y compris « celui de 1947 », c'est-à-dire les conditions de la création de l'Etat d'Israël, a dit M. Sanbar. La négociation devra impérativement inclure la question des colonies, élément « central » du dossier, a souligné M. Dieckhoff.

Du côté israélien, Zeev Sternhell pas davantage que Jacques Refah, chargé d'affaires à l'ambassade d'Israël en France, ou Claude Klein, juriste et professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem, ne se sont prononcés sur la conduite des futures négociations. Pour eux, elles doivent et peuvent reprendre à condition que les choses se décantent et que le calme revienne.

EMBRASEMENT INÉLUCTABLE

Pour la majorité des participants, la nouvelle Intifada était inscrite dans les faits, tant il est vrai que la perpétuation de l'occupation sous différentes formes, les manquements aux accords conclus et les conditions de vie difficiles rendaient l'embrassement inéluctable. L'Intifada, a dit Leïla Shahid, déléguée générale de Palestine en France, était « un message (...) destiné à mettre fin à la cécité des Israéliens, qui refusent aux autres ce qu'ils revendiquent pour eux-mêmes ». Le « message » n'a visiblement pas été reçu en Israël, où, selon Zeev Sternhell, l'Intifada a engendré « un sentiment de défaite ou de déception très profond » : elle traduit « le retour, du côté palestinien, à la politique du tout ou rien », au moment, a-t-il dit, où « la grande masse des Israéliens » acceptent aujourd'hui ce qui était « inacceptable il y a quelques années », c'est-à-dire la fin de l'occupation et la paix avec les Palestiniens.

Dans le même ordre d'idées, Claude Klein, mettant l'accent sur le

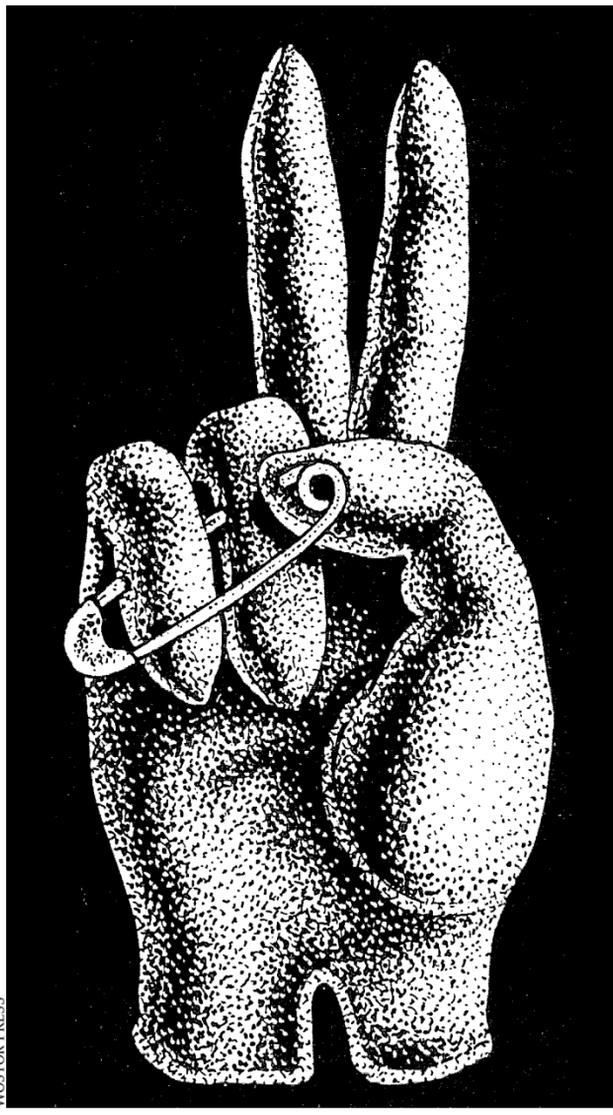
« désarroi » de l'opinion publique israélienne, a assuré que l'idée d'un Etat palestinien était désormais acquise en Israël. Et, a-t-il dit, pour « 95 % des Israéliens », la nécessité du démantèlement des colonies est également une idée acquise. « Il n'y a pas [en Israël] de public moins légitime que les colonies », a-t-il souligné, mais « la raison profonde de la difficulté à avancer est l'idée, chez la plupart des Israéliens – et j'espère qu'elle est fautive –, que les Arabes ne nous ont pas acceptés, ne nous acceptent pas. Dès lors, peu importe les concessions. Ça ne sert à rien. Ce qu'il faut c'est tenir, quelques mois, quelques années ». Les colonies sont « un malheur, un désastre », a renchéri M. Sternhell. Mais leur démantèlement amènera Israël « très près de quelque chose qui ressemble à une petite guerre civile ». Il ne pourra

donc se faire que si la société israélienne est convaincue d'avoir « un partenaire qui veut prendre lui aussi ses responsabilités ».

Concédant que M. Barak n'a peut-être pas fait preuve d'un grand savoir-faire politique lors du sommet de Camp David, tous deux ont estimé qu'il était allé bien au-delà de l'opinion publique israélienne et que les Palestiniens ne l'ont pas aidé à réussir. Ce à quoi leurs vis-à-vis ont répondu que la direction palestinienne n'avait pas vocation à sauver un premier ministre israélien, mais à défendre les droits de son peuple : en l'occurrence, les propositions de M. Barak étaient bien en deçà de ces intérêts et revenaient à morceler l'Etat palestinien en trois, voire quatre parties.

Mouna Naïm

Victoire par Jugoslav Vlahovic



WOSTOK PRESS

Tourisme et développement durable

LES PROTECTEURS de la nature et autres amateurs d'espaces vierges partent à nouveau en guerre contre les bétonneurs. Que ces derniers s'attaquent à la montagne ou au littoral, le développement d'un grand nombre de programmes immobiliers inquiète, alors que l'euphorie de la croissance retrouvée semble avoir fait perdre la raison aux aménageurs. Le respect de l'environnement et des ressources naturelles dans la perspective d'une croissance durable de l'économie passe aussi par le développement d'un tourisme durable. Cette préoccupation vient de faire l'objet de deux congrès : l'un, fin novembre, dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne, le second, début décembre, à Chamonix.

L'intérêt porté aux problèmes posés par la croissance exponentielle du tourisme n'est pas nouveau, mais, désormais, cette préoccupation tente de trouver une réponse au niveau européen. En 1992, le traité de Maastricht ne fait qu'une vague allusion au tourisme. Les premières réflexions sur son développement durable en Europe seront issues d'une conférence réunie à l'initiative de la présidence luxembourgeoise en 1997. La nécessité de penser le tourisme trouve sa justification dans quelques chiffres : 393 millions de voyageurs ont été accueillis en Europe en 1999, soit plus de la moitié du tourisme international (59 %). Les recettes enregistrées sont de l'ordre de 275 milliards d'euros, ce qui représente éga-

lement plus de la moitié des recettes touristiques mondiales. Mieux : le poids économique du tourisme dans l'Union européenne représenterait 5,5 % du PIB communautaire, 6 % de l'emploi et 30 % du commerce extérieur des services...

Les projections de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) pour les vingt prochaines années donnent le vertige, admet Michelle Demessine, ministre du tourisme. L'organisme prédit qu'à l'horizon 2020, plus de 700 millions de touristes viendront visiter l'Europe. Geoffrey Lipman, président du WTTC (World Travel Tourism Council) en 1997, mettait déjà en garde : « Si vous avez trop de touristes, vous finirez par avoir un problème, à la place d'un bénéfice ! »

Pour faire face à cet accroissement, il faut donc créer des infrastructures, construire, mais sans... dénaturer, au sens propre du terme, le paysage. L'Espagne, par exemple, a longtemps tenu la palme du bétonnage sauvage avant que, dans plusieurs provinces, les assemblées arbitrent entre environnement et devises !

A l'occasion du forum de Lille, le public – essentiellement des professionnels – a été touché par le témoignage de Margarita Najera Aranzabal, maire de Calvia (Baléares). « Nous recevions chaque année plus de 2 millions de visiteurs. En 1980, sont arrivés les premiers hooligans et ce tourisme de masse a rapidement généré des problèmes », a-t-elle admis. « Il a donc fallu procéder au déclassement de certains sols urbains

pour qu'ils ne soient plus constructibles, commencer un programme de démolition et de reconstruction, on ne pouvait plus tenir : le prix du mètre carré n'était de 1 million de pesetas [39 000 francs] », ajouta-t-elle. Les premières mesures prises ont été la création d'un impôt écotouristique ainsi qu'un quasi-gel des permis de construire. Des dispositions similaires sont appliquées au Portugal où un programme de réhabilitation de dix-huit grandes villes va passer par la destruction d'hôtels construits sur des plages. « Le tourisme durable est une nécessité vitale pour des petits pays », explique Victor Cabrita Neto, secrétaire d'Etat au tourisme portugais.

UNE « APPROCHE INTÉGRÉE »

Le tourisme durable préoccupe les gouvernants, mais aussi les professionnels. « Les grands opérateurs privés poussent aujourd'hui à la préservation des sites pour répondre à la demande, alors qu'ils poussaient dans le passé à leur exploitation à tout va », reconnaît Francesco Frangioli, secrétaire général de l'OMT.

Plusieurs propositions concrètes ont été formulées lors du forum de Lille. Le document de synthèse souligne la volonté des participants de « promouvoir une approche intégrée du tourisme » et « d'encourager une politique de développement touristique durable ». Il énumère une quinzaine de chantiers potentiels, comme la mise en place de territoires pilotes pour échanger leurs expériences, l'examen de l'impact des nouvelles technologies ou encore

l'étude des problèmes rencontrés par les petites et moyennes entreprises du tourisme. Un point suggère notamment de commander une étude à la Commission européenne sur le phénomène de concentration des grands opérateurs et distributeurs touristiques. La synthèse souligne l'utilité de créer des indicateurs de qualité en concertation avec le secteur privé. Une action coordonnée doit également améliorer la formation et les conditions de travail du secteur, pour lequel les spécialistes prévoient une pénurie de main-d'œuvre à court terme.

Les pessimistes noteront que ce document, adopté sous présidence française, s'apparente fort, pour l'instant, à un catalogue de bonnes intentions et ne comporte encore aucune véritable mesure concrète. Les autres se féliciteront que Paris ait su insuffler une dynamique supplémentaire au sein des groupes de travail de la Commission. La Belgique, qui succédera à la Suède à la présidence de l'Union européenne au second semestre 2001, a d'ores et déjà annoncé qu'elle organiserait une conférence sur le tourisme en Europe. Mais, sans volonté politique clairement – et rapidement – affichée, le dernier mot risque de revenir aux grands opérateurs du secteur, en particulier aux Allemands (comme Preussag ou C+N) et aux Britanniques (Airtours, Thomson ou First Choice) qui, à eux seuls, représentent déjà 70 % du tourisme européen.

François Bostnavaron

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

M. Bush et l'Europe

C'EST peut-être la première salve. Elle a été tirée, sans doute pas par hasard, dans le très europhobe *Sunday Times* de Londres (17 décembre). John Bolton, un des conseillers du président George Bush, s'y livre à une attaque virulente contre le projet de l'Union européenne de se doter d'une force de réaction rapide. Plus précisément, M. Bolton, qui pourrait devenir l'un des adjoints de Colin Powell au département d'Etat, dénonce l'idée française selon laquelle cette force pourrait s'appuyer sur une planification, stratégique et opérationnelle, purement européenne. Des missions seraient alors conçues hors l'Etat-major de l'OTAN. Ce pourrait être le cas d'une opération à laquelle ni les Etats-Unis ni certains membres de l'Alliance ne souhaiteraient participer. Sacrilège, trahison, dit M. Bolton, qui voit dans le projet « une épée plantée au cœur de l'OTAN », un coup fatal porté à l'Alliance.

Ces propos vont dans le même sens que ceux récemment tenus par le secrétaire à la défense de l'administration Clinton. William Cohen (un républicain) juge que le projet européen – à vrai dire, essentiellement français – de doter l'Union de tous les organes de décision militaire lui assurant, le cas échéant, un minimum d'autonomie par rapport à l'OTAN aboutirait à la mort de cette dernière.

Le sujet est sensible. Nombre de partenaires de la France dans la mise en œuvre progressive d'une Europe de la défense sont extrêmement prudents. Des

pays comme l'Allemagne ou la Grande-Bretagne ne veulent en rien diminuer le rôle de l'OTAN. Ils acceptent de parler d'une certaine autonomie de l'Europe en la matière ; mais la France est la seule à utiliser l'expression « indépendance » européenne dans le domaine de la défense.

Il reste que la charge de M. Bolton sonne comme un rappel, et un avertissement. Aujourd'hui à la tête du département d'Etat, le général Colin Powell et M^{me} Condoleezza Rice, à la direction du Conseil de sécurité nationale de la Maison Blanche – les deux plus hautes fonctions jamais confiées par un président américain à des Noirs –, sont des anciens de l'administration Bush père. Et celle-ci, notamment sous leur influence, mais aussi sous celle de Richard Cheney, alors secrétaire à la défense, n'avait jamais caché son hostilité à toute idée d'Europe de la défense, voire même de pilier européen de l'OTAN. Bill Clinton avait levé le tabou. L'équipe qui retourne aujourd'hui à la Maison Blanche, après huit ans d'interregne démocrate, entretient toujours la même hostilité à l'Europe de la défense.

Mieux vaut le savoir. Et faire savoir à cette équipe qu'elle peut difficilement tenir deux discours à la fois. D'un côté, elle appelle au retrait le plus rapide possible des forces américaines engagées en Bosnie et au Kosovo. De l'autre, elle veut empêcher l'Europe de planifier elle-même des opérations auxquelles les Etats-Unis ne veulent pas, ou plus, participer. C'est l'un ou l'autre.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani, Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeron, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferracci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

« Le Château de verre », de René Clément

UN MOT vient immédiatement sous la plume : esthétisme. René Clément, pour donner de l'intérêt à une intrigue de Vicki Baum qui n'en a guère, a décidé de fixer notre attention sur le travail de son opérateur Robert Le Febvre et sur le sien. L'un et l'autre sont remarquables : on ne remarque même que cela, ou presque, car il faut aussi compter, naturellement, avec le jeu des interprètes, sur qui l'objectif s'attarde complaisamment pour détailler sous des savants éclairages tel ou tel angle du visage de Michèle Morgan ou de Jean Marais.

Quelques images, voulez-vous ? La nuit au bord d'un lac italien : des lumières réfractées par l'eau mouvante dansent sur des marbres antiques, Michèle et Jean ont droit à quelques éclairs bien venus ; de leurs lèvres bientôt attirées tombent des mots de tous les jours que l'on croirait diamants semés par

Buckingham. Tout à l'heure le train de Jean l'emportera vers Paris après un long baiser échevelant au passage d'un rapide de nuit leurs deux têtes éclaboussées de lumière. Michèle regagnera l'hôtel où son mari, magistrat suisse, l'attend, l'enlaccera, la courbera hors du « champ », nous découvrirons alors une troublante fresque murale. Chaque plan, ou presque, se trouve ainsi chargé de minutieuses recherches que l'on prend, dix minutes, plaisir à découvrir, mais qui nous lassent ensuite parce que tel est le lot de la beauté gratuite. « Seul ce qui est constructif est beau », professent non sans raison certains archéologues. Or nous nous trouvons ici en présence d'une architecture flamboyante dépourvue de toute nécessité.

Henry Magnan
(19 décembre 1950.)

Le Monde sur TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La jurisprudence Pinochet et le cas Milosevic *par Jacques Lévy*

Sur les images montrant les manifestations qui avaient salué, le 1^{er} décembre à Santiago du Chili, l'inculpation d'Augusto Pinochet, on pouvait voir, en arrière-plan, l'enseigne d'un restaurant McDonald's. En 1973, cet établissement n'existait probablement pas, mais l'implication du gouvernement des Etats-Unis dans le renversement du président Salvador Allende est incontestable et désormais incontestée. Pendant ces vingt-sept ans, deux mondialisations bien différentes mais non indépendantes ont pris leur essor : celle de la transaction économique et celle de la légitimité politique.

Si la première est spectaculaire, vigoureusement dénoncée ou ardemment désirée, la seconde est confuse, rendue parfois illisible par

ses étranges figures – ou par notre difficulté à la percevoir. Pourtant la saga commencée il y a plus de deux ans par l'initiative du juge espagnol Baltasar Garçon offre aux citoyens de la planète une épopée emblématique, tant par la magnitude des forces mises en jeu que par son succès inattendu et spectaculaire.

A travers des Espagnols, des Britanniques et d'autres Européens, ce fut un message du Monde à l'un de ses lieux, mais ce message n'a finalement été efficace que parce que les habitants de ce lieu l'ont écouté et entendu. Ce qui aurait été à un moment possible – le châtement d'un Chilien par le Monde – ne s'est pas produit et ce sont les Chiliens eux-mêmes qui jugeront peut-être leur bourreau.

Ce parcours finalement circulaire, de Santiago à Santiago en pas-

sant par Madrid et par Londres, allie éthique et esthétique pour faire de l'événement un acte fondateur, un récit légendaire, doté d'une intrigue, de rebondissements et d'un dénouement encore à venir – presque un mythe, avec ses héros, et le combat indéfini de leurs dieux. Nous savons aussi que, prosaïquement, cela aura été, de bout en bout, un enchaînement contingent, une improbable série d'actions à chaque instant imprévisibles.

De cet épisode inclassable, peut-on tirer des leçons, des conjectures, des augures ? Je prends le risque de proposer quatre enseignements.

1) **Le Monde politique n'est pas encore un lieu, c'est déjà un territoire.** Il n'existe pas d'espace unifié par le droit dans lequel la distance ou les frontières n'auraient plus aucune prise. La loi n'est pas la

même pour tous car il n'y a pas vraiment de loi commune, encore moins d'instruments puissants et assurés pour la faire appliquer. Mais il y a déjà quelque chose d'essentiel : le Monde se referme sur ses habitants.

On peut fuir loin, mais jamais assez. Le Monde est encore riche en planques de toutes sortes, comme il l'est en économies parallèles et en paradis fiscaux. Mais même libres, les criminels sont parmi nous, nous savons où ils sont, nous les voyons et cela nous donne plus de responsabilité : s'ils s'en sortent, c'est forcément un peu aussi à cause de nous.

2) **Le Monde politique passe par ses lieux.** En l'absence d'un système politique et juridique unifié, les différents lieux qui constituent l'archipel mouvant des actions poli-

tiques et juridiques prennent une place décisive. Tout se passe comme si des processus d'activation par délégation se produisaient. Cette délégation est toujours plus ou moins autoproclamée et donc forcément discutable ; elle est bien peu compatible avec le droit international, mais expérimente des prototypes d'un droit mondial. Dans l'affaire Pinochet, l'Espagne, le Royaume-Uni, le Chili ont été les lieux les plus actifs pour traiter un problème qui concerne l'humanité.

Ces deux dernières années, on a vu des choses comparables au Kosovo ou à Timor, avec des « délégués » changeants : la Chine s'est vigoureusement opposée à l'OTAN au Kosovo, mais a timidement participé à l'action de l'ONU à Timor.

3) **Le Monde politique n'existe pas en permanence, seulement au gré de conjonctures volatiles.** Par exemple, la société russe ne veut pas, dans sa majorité, entendre parler de droits de l'homme en Tchétchénie. Ou du moins n'en fait-elle pas une question à ce point essentielle que cela mettrait en cause le pouvoir de ses dirigeants qui bafouent ces droits. Si la géopolitique l'emporte sur la politique à Grozny, quel « délégué du Monde » va vouloir ou pouvoir s'attaquer directement à une puissance militaire

Plus que McDonald's, ce sont plutôt McLuhan et Macintosh qui rendent les despotes moins sereins

massive appuyée sur une nation écorchée ? On a d'autant moins de chances d'en trouver une que, pour beaucoup, le massacre des Tchétchéniens représente un coût relativement modique pour un surcroît de stabilité escompté, un os à ronger pour le nationalisme russe évitant des aventures plus funestes encore.

4) **Le Monde politique ne se construit qu'avec ceux qui s'y reconnaissent.** En Afrique subsaharienne, à quelques fragiles exceptions près, il demeure impossible de faire de la politique en référence au droit (même en le violant), aux libertés (même en les brutalisant) et à la démocratie (même en la malmenant), alors même que les pires horreurs s'y déroulent. En Amérique latine et dans une part croissante de l'Asie, au contraire, ces trajectoires local/mondial/local deviennent possibles. Et l'on peut penser que les retours en arrière sont difficiles.

Avec une lenteur encore plus éprouvante que celle de la construction européenne, des cliquets se mettent en place, des conférences sur l'environnement ici, un tribunal pénal là. Encore faut-il que le minimum d'accord sur les valeurs existe dans les sociétés concernées. Le Chili se révèle bien différent du Rwanda, où la justice semble loin, très loin d'être suffisante pour rétablir la paix civile, la réconciliation, le pardon.

Ces éléments posés, il n'est pas forcément plus facile de répondre à

la seule vraie question : l'affaire Pinochet va-t-elle faire jurisprudence pour les autres cas de dictateurs violents, de criminels de masse, d'assassins galonnés, qui opèrent aux quatre coins du Monde ? Ça dépend, sera-t-on tenté de répondre.

Un cas peut servir de travaux pratiques à ce questionnement, celui de Slobodan Milosevic. Sa situation est, en un sens, inverse de celle de Pinochet. Exilé dans son propre pays, l'ancien président se trouve protégé par les haines secondaires de ses concitoyens, mais surtout par la complicité encore vivace d'une grande partie de la société serbe vis-à-vis de ses crimes qui n'auraient pas été possibles sans le soutien populaire réitéré dont sa monstrueuse politique a bénéficié. On peut imaginer que, nourri par l'expérience de son collègue chilien, il se gardera d'aller se promener dans des endroits trop peu sûrs.

Contrairement au cas Pinochet, où la reprise en main de l'affaire par le Chili éteignait l'action d'échelle mondiale, c'est l'entrée en scène d'un tribunal supranational qui en jeu ici. Même s'il devait, par ailleurs, être jugé en Serbie, la nécessité de l'extraire du cadre juridique de son pays demeurerait puisque les faits qu'on lui reproche impliquent d'autres sociétés. Aux Serbes, il n'est pas demandé de se souvenir de lui mais de l'oublier, car on le réclame ailleurs. Autant dire que, si l'on suit les quatre principes énoncés plus haut, tout est à refaire. Pinochet inculpé, cela n'implique pas *ipso facto* Milosevic en prison.

Le point commun entre les deux affaires, cependant, vient de ce que, dans un cas comme dans l'autre, c'est du degré de perméabilité de la société locale à des valeurs à visée universelle, officiellement partagées avec d'autres mais encore inappliquées, que dépendra l'issue. La justice chilienne voulait être une vraie justice pour mériter sa place dans le Monde. La société serbe, c'est certain, a envie de jouer dans le Monde, avec le Monde. Et rien n'interdit au Monde politique, notamment à travers ses « délégués », qui se manifestent parfois dans la région, de lui indiquer avec bienveillance et fermeté sa vision de la marche à suivre. D'autres mondialisations peuvent aussi jouer leur rôle, et inévitablement, dans le même sens : plus que McDonald's, ce sont plutôt McLuhan et Macintosh qui rendent les despotes moins sereins. Et, au-delà de la « nouvelle économie », la mondialisation de l'art, de la science, du tourisme, de la jeunesse et, avec eux, celle des grands débats éthiques pèsent sur nos imaginaires et sur nos actes. A l'échelle du Monde comme sur d'autres arènes, le devenir du politique ne se joue pas que dans la politique.

Comme cela fut le cas pour Pinochet et le Chili, le sort de Milosevic est lié à cette question : la Serbie veut-elle être accueillie comme un lieu de plein exercice dans ce Monde qui émerge ? Milosevic à La Haye ? Ça dépend aussi de nous.

Jacques Lévy est géographe, professeur à l'université de Reims et à l'Institut d'études politiques de Paris.

Guerre d'Algérie : des avocats contre l'aveuglement

par Roland Rappaport

ILS n'étaient pas très nombreux, il est vrai, ceux qui, au cœur des années 50 pensaient que c'en était fini de l'Algérie française et que ce pays allait vers l'indépendance. Ils étaient plutôt rares aussi, ceux qui acceptaient de voir et de dénoncer les méthodes employées pour tenter de briser toute résistance à la domination française. Et qui acceptaient de savoir que la torture était préconisée, encouragée aux plus hauts échelons de l'Etat et de l'armée ? *Le Monde* a eu raison de le rappeler et de citer ceux qui n'ont pas plié devant ce qui se voulait la « raison d'Etat ». La liste n'en est cependant pas si longue qu'il faille oublier de rappeler le rôle des avocats. Ils se sont acharnés à mettre fin à l'aveuglement, quelques-uns l'ont payé de leur vie.

Très vite, dès le début de l'insurrection en 1954, s'est mis en place un pont de la défense : les arrestations, les assignations à résidence, les disparitions, étaient le lot quotidien. Des avocats venaient de France, la métropole comme on disait alors, et restaient sur place pendant plusieurs semaines pour assister les emprisonnés et leurs familles. Il existait plusieurs groupes, ceux choisis par les militants du FLN, ceux que préféraient les partisans de Messali Hadj. Un groupe d'avocats communistes défendait les membres du Parti communiste algérien et aussi du FLN. J'ai pris place parmi ceux-là.

Les tribunaux militaires fonctionnaient à plein régime. Les dossiers d'instruction étaient le plus souvent bâclés, les droits de la défense piétinés et les juges militaires partisans. Leurs décisions étaient prononcées sans recours possible. Il s'agissait d'abord et avant tout d'arracher à la peine de mort ceux qui comparaissaient devant ces juges si particuliers. Quand les condamnations étaient prononcées, une seule voie était ouverte, la grâce qui relevait du président de la République. Celui-ci statuait au vu d'un dossier préparé par des magistrats en France.

Les avocats faisaient valoir les absences de preuve, les incertitudes et lacunes du dossier, les irrégularités imprégnant la procédure. Nous insistions tout particulièrement sur

les conditions des interrogatoires, les tortures subies dont les traces ne pouvaient pas toujours être effacées. Que les Français infligent la torture, pas possible ! Seuls les nazis la pratiquaient. Voilà ce qu'on entendait.

Henri Alleg, militant du Parti communiste algérien, anciennement rédacteur en chef d'*Alger républicain* entré dans la clandestinité, a été arrêté au mois de juin 1957 et soumis pendant plusieurs semaines aux interrogatoires si tristement célèbres qui se déroulaient à la Villa Sesini. Fin août 1957, il venait d'être transféré à « Barberousse » l'une des prisons d'Alger. En accord avec son avocat Léo Matarasso, le premier à pouvoir lui rendre visite, il avait décidé de faire le récit de ce qu'il avait subi. Il restait à faire sortir

tation, au mois de juin 1957, Maurice Audin achevait sa thèse de mathématiques.

Le comité Audin décida d'en organiser la soutenance « *en son absence* », qui eut lieu dans l'un des grands amphithéâtres de la Sorbonne devant des centaines d'auditeurs. Ainsi, petit à petit, il devenait impossible d'ignorer ce qui se passait sur l'autre bord de la Méditerranée.

Si je rappelle l'action des avocats membres du Parti communiste, qui n'étaient évidemment pas les seuls, c'est qu'il est devenu de bon ton d'oublier le rôle joué à l'époque par ce parti. Or l'activité de défense que je viens d'évoquer n'aurait pas été possible sans le soutien du PCF. Les colonnes de *L'Humanité* nous étaient ouvertes, et combien de fois ce journal fut saisi en raison de son

Si je rappelle l'action des avocats membres du Parti communiste, qui n'étaient évidemment pas les seuls, c'est qu'il est devenu de bon ton d'oublier le rôle joué à l'époque par ce parti

le manuscrit de la prison. J'ai ramené les premiers feuillets. D'autres avocats communistes se sont chargés de la suite au fil des semaines. C'est ainsi que fut publié par les Editions de Minuit, au mois d'avril 1958, *La Question*. Le livre eut beau être saisi, son retentissement fut considérable.

En même temps qu'Henri Alleg, avait été arrêté Maurice Audin, mathématicien, lui aussi membre du Parti communiste algérien. Il était porté disparu. Une tentative d'évasion, disaient du bout des lèvres les militaires. On sait depuis qu'il est mort sous la torture. Son épouse Josette Audin avait naturellement chargé de sa défense des avocats communistes. Le travail accompli, les informations recueillies ont conduit à la constitution du comité Audin, animé par Pierre Vidal-Naquet et Laurent Schwartz. Au moment de son arres-

opposition à la politique suivie et de sa solidarité avec les Algériens ! Nous participions à des meetings, nous allions prendre la parole à la porte des usines pour dire ce qui se passait là-bas. Nous bénéficions aussi d'une assistance financière par la prise en charge des frais de voyage et de séjour.

Je ne suis plus membre du Parti communiste depuis longtemps. Je n'entends pas pour autant oublier comment s'exprima la solidarité de ce parti avec les peuples en lutte pour leur indépendance. Ce fut, parmi les raisons de mon adhésion, l'une de celles que je ne remets pas en cause aujourd'hui. Nous étions alors peu de temps après la fin de la guerre mondiale. Mes aînés avocats communistes qui allaient régulièrement en Algérie avaient été pour la plupart de jeunes résistants. Ils avaient le sentiment, en défendant ceux qui subissaient l'oppression

Roland Rappaport est avocat.



easyRentacar.com

La première société de location de voiture 100% Internet.

Réservez maintenant!
Louez une Mercedes classe A
à Nice et Paris

Plus tôt vous réservez, moins vous payez.

prix par jour à partir de :

Janvier **77**^(£7)F
Février **55**^(£5)F

plus un forfait de 55 F (£5) de préparation par contrat (100 km et assurance inclus)

Prix facturés sur notre site internet en ligne et en Livres Sterling (GBP) exprimés au 13.12.2000 et sujets aux variations du cours de change entre la Livre Sterling et le Franc Français et aux éventuelles commissions bancaires en vigueur.

Calendrier électoral : revenir à l'essentiel

Suite de la première page

Si l'on tient compte de la durée normale du septennat, l'élection présidentielle actuelle aurait dû avoir lieu en décembre 2000, puis en décembre 2007.

S'il est prévu de voter en avril 2002, c'est en raison du fait que deux mandats présidentiels ont été abrégés : celui du général de Gaulle par sa démission, et celui du président Pompidou par son décès.

Quant aux élections législatives, les dernières qui ont eu lieu à leur date normale se situent en mars 1993. Compte tenu de la durée du mandat législatif qui est de cinq ans, les élections législatives suivantes auraient dû intervenir en mars 1998 et en mars 2003.

C'est l'intervention de la dissolution au printemps de 1997 qui a déplacé cette date en la situant en mars 2002. On voit donc que la situation devant laquelle nous nous trouvons ne résulte pas d'une volonté réfléchie des constituants ou des législateurs, mais seulement de l'intervention de facteurs aléatoires. Or la sagesse populaire nous apprend que le hasard ne fait pas la loi.

2. L'interrogation sur cette situation et sur l'opportunité de la modifier a commencé depuis longtemps. Déjà, lors du débat sur l'instauration du quinquennat, plu-

sieurs dirigeants politiques, dont le président de l'UDF, ont soulevé publiquement ce problème. Je l'ai évoqué moi-même dans mon dernier ouvrage, dont le manuscrit a été remis à l'éditeur au début de cet été. J'y évoquais la possibilité de conclure un pacte de modernisation de nos institutions associant le président de la République, le premier ministre et le Parlement, pacte qui comporterait, après l'adoption du quinquennat, le retour à l'ordre normal du déroulement des élections, c'est-à-dire le fait que l'élection présidentielle précéderait les élections législatives.

Durant l'automne, deux anciens premiers ministres dont la personnalité et la compétence sont hautement respectées, MM. Raymond Barre et Michel Rocard, prenaient une initiative en ce sens (*Le Monde* du 18 novembre). Et, s'agissant de Raymond Barre, il déposait en tant que parlementaire une proposition de loi rétablissant l'ordre normal des élections.

On voit que, lorsque le premier ministre s'est saisi de cette question, il ne faisait qu'avancer sur un chemin qui avait été largement frayé par des dirigeants de l'opposition ou par de hautes personnalités politiques.

3. Parmi les arguments avancés contre cette modification, figure celui selon lequel il ne faut pas

modifier les règles du jeu électoral lorsque l'on se trouve près de l'échéance. « *On ne touche pas au régime électoral, répète-t-on volontiers, à moins d'un an des élections.* »

Cet argument est tout à fait valable, et je rappellerai que, durant mon septennat, nous n'avons modifié aucune date d'élections ni aucune loi électorale. Mais la circonstance est différente aujourd'hui. Nous nous trouvons placés à plus d'un an de la première de ces élections, et le débat ne porte pas sur la manière de voter, mais seulement sur le moment du vote. Ceux qui trouvent aujourd'hui

date est fixée par la Constitution, et personne ne propose d'y toucher. La discussion porte exclusivement sur la date des élections législatives, qui est de la compétence du Parlement, puisqu'elle peut être fixée par une loi organique.

4. Les milieux politiques s'interrogent sur le point de savoir à qui profitera cette inversion de dates : soit à Jacques Chirac, soit à Lionel Jospin. Cette interrogation est légitime, quoiqu'elle ne constitue pas l'essentiel du débat qui porte sur nos institutions, mais, puisque la question est posée, peut-on lui apporter une réponse ?

Les milieux politiques s'interrogent sur le point de savoir à qui profitera cette inversion de dates : soit à Jacques Chirac, soit à Lionel Jospin. La vérité est que personne n'en sait rien

que l'on s'en occupe trop tard sont en contradiction avec ceux qui, il y a encore quelques mois, estimaient qu'il était trop tôt pour soulever ce problème. Nous retrouvons là une rhétorique familière de notre vie politique, selon laquelle il est toujours trop tôt pour s'intéresser à un problème et trop tard pour avoir le droit de le résoudre.

Pour clarifier le sujet aux yeux d'une opinion publique souvent déroutée par la confusion des arguments, je souligne que le débat ne porte en rien sur la date de l'élection présidentielle. Cette

La vérité est que personne n'en sait rien. Dans le monde contemporain si mobile et agité de mouvements impulsifs, il est totalement impossible de prévoir le résultat d'une élection à quinze mois de l'échéance, lorsque les forces électorales des deux camps en présence sont extrêmement voisines.

Les événements intérieurs et extérieurs, économiques et socio-culturels, et ceux relatifs à la santé publique qui peuvent intervenir au cours d'une période qui sera vraisemblablement marquée par une inflexion de la conjoncture

économique ne permettent à personne d'anticiper sur le résultat d'une élection.

Ce que l'on peut dire, à coup sûr, c'est que si la gauche gagnait d'abord les élections législatives, elle serait assurée d'emporter deux mois plus tard l'élection présidentielle, et ne trouverait vraisemblablement pas de candidat de droite en situation de lui disputer le pouvoir.

En sens inverse, si la droite gagnait les élections législatives, une période de transition s'ouvrirait, puisque le président de la République Jacques Chirac aurait à nommer un nouveau gouvernement avant l'élection présidentielle. Le choix de son chef, la composition de son gouvernement, les réactions devant son programme, et les mesures qu'il serait appelé à prendre ou à ne pas prendre pèseraient sur le résultat de l'élection présidentielle. Cette influence pourrait être positive ou négative sans qu'il soit possible de le dire aujourd'hui. Autrement dit, la relation que l'on cherche à établir entre l'ordre des deux élections, et l'avantage que cet ordre présente pour l'un ou l'autre des candidats à l'élection présidentielle sont entachés d'une incertitude totale.

5. Le nœud du problème concerne les institutions de la V^e République. Bien que ces institutions fassent l'objet d'une attitude de respect quasi général, il n'est pas certain qu'il existe un même assentiment sur le sens qui les caractérise, et la culture qui doit les accompagner.

J'ai indiqué souvent que les institutions de la V^e République, résultant de la combinaison de la Constitution de 1958 et de la décision prise en 1962 d'élire le président au suffrage universel, avaient mis en place un régime présidentiel à forte composante parlementaire.

Le président de la République se trouve placé au centre du dispositif, même s'il ne dispose pas, à la différence des Etats-Unis, de la totalité du pouvoir exécutif.

dans nos institutions. La démonstration qu'il apporte ainsi devrait conforter la position de ceux qui estiment nécessaire de confirmer le rôle du président de la République en procédant en premier à sa désignation.

6. Un fait récent jette un éclairage nouveau sur la substance de ce débat : c'est l'adoption du quinquennat. Désormais, le président de la République et les membres de l'Assemblée nationale seront élus pour la même durée de cinq ans. Ainsi, le choix qui sera fait de l'ordre des dates électorales en 2002 aura normalement un caractère répétitif, et le problème qui se pose à nous aujourd'hui se posera en termes identiques en 2007 et en 2012, à moins que, dans l'intervalle, un président de la République se trouvant en face d'une majorité hostile décide de la dissoudre.

Dans la logique du quinquennat, cette décision interviendra au début du mandat présidentiel, c'est-à-dire que le président rétablirait, pour pouvoir conduire son action, l'ordre normal de succession des échéances !

Il est même possible que cette situation se produise en 2002. Si le président élu après l'élection de l'Assemblée nationale n'était pas issu de la même majorité que celle-ci, il la dissoudrait et on assisterait alors à une succession d'élections en cascade, qui constituerait un pitoyable gâchis pour notre pays.

On voit que le débat sur l'ordre souhaitable des élections porte sur des sujets importants pour notre vie nationale. L'opinion publique ne se passionne pas pour cette question, même si, chaque fois qu'on l'interroge directement, elle affirme la prééminence de l'élection présidentielle. Mais cette indifférence de l'opinion risque de se modifier à l'approche de la période électorale 2002, si l'ordre normal de succession n'était pas rétabli. Le déroulement des élections législatives apparaîtrait comme une sorte de répétition générale de l'élection présidentielle.

La solution la plus satisfaisante et la plus conforme aux exigences de la modernité, depuis l'adoption du quinquennat présidentiel, serait en réalité de tenir les deux élections à la même échéance

Le pouvoir de gouverner est en effet assumé par le premier ministre. Il n'en reste pas moins que le choix présidentiel est celui qui oriente, en France, les grands axes de l'action politique. C'est sur le contenu du programme présidentiel que les Français se déterminent, et ils attendent du président qu'il agisse pour la mise en œuvre du programme qu'il leur a proposé.

La situation particulière de cohabitation représente un état de transition, dû à la divergence des deux majorités présidentielle et parlementaire. Cette divergence pourrait se reproduire dans l'avenir, mais les expériences de 1981 et 1988, où les élections législatives ont suivi les élections présidentielles, montrent que la probabilité la plus forte est alors la coïncidence de ces deux majorités.

On voit le paradoxe qu'il y aurait de demander aux Français de se déterminer, d'abord sur le contenu d'un programme législatif, et de débattre ensuite du choix du président. Le rôle du président de la République se réduirait alors à assurer la mise en œuvre d'un programme élaboré par les partis, et qu'il trouverait au début de son septennat, dans sa « *corbeille de baptême* ».

Il est vraisemblable que l'opinion publique n'acceptera pas cet état de chose, et qu'elle exigera, lors de l'élection présidentielle, la réouverture d'un nouveau débat sur le contenu du programme du président, ce qui ajouterait encore à la confusion des esprits.

Dans le pays de Descartes, il paraît évident qu'il faut commencer par l'essentiel avant de se prononcer sur l'accessoire. Interrogés sur ce point, les Français confèrent la plus grande importance à l'élection présidentielle suivie de loin par les élections législatives. Cet ordre d'importance doit déterminer la chronologie des consultations.

Il est intéressant d'observer que la position du Parti communiste est cohérente avec la ligne de ce parti. Si, en effet, il choisit de s'opposer au retour à l'ordre normal des élections, c'est parce qu'il refuse de reconnaître le rôle éminent du président de la République,

le, et les députés seraient interrogés moins sur le contenu de leur programme que sur le soutien qu'ils apporteront au candidat à l'élection présidentielle. Ainsi les deux élections seraient-elles détournées de leurs objets. L'élection législative, vidée de son contenu substantiel, se réduirait à un engagement de soutien à un candidat à la présidence, et l'élection présidentielle serait fortement déterminée et colorée par le résultat des élections législatives.

7. La solution la plus satisfaisante et la plus conforme aux exigences de la modernité, depuis l'adoption du quinquennat présidentiel, serait en réalité de tenir les deux élections à la même échéance.

Chacune de ces deux élections se déroulant à deux tours, les électeurs, avant de prononcer leur choix définitif, auraient pu prendre connaissance des résultats du premier tour. Le choix attendu d'eux ne s'apparenterait pas à une sorte de « *quitté ou double* », mais à une décision réfléchie, et éclairée par les indications fournies au premier tour de l'élection présidentielle et des élections législatives.

Je crains qu'une telle décision ne soit pas encore suffisamment mûre pour que le milieu politique soit en état de l'accepter, mais j'imagine qu'après une ou deux échéances futures, où l'opinion publique va s'habituer à constater l'identité de durée entre le mandat présidentiel et le mandat parlementaire, cette solution pratique et simple finira par s'imposer.

Il me semble, en conclusion, que l'ordre de succession de nos deux grandes élections nationales mérite de retenir l'attention et la réflexion du milieu politique.

Etant moi-même de culture parlementaire et respectueux des droits du Parlement, j'ai demandé qu'un large débat s'ouvre sur ce sujet. Je souhaite que ce débat éclaire les points de vue de ceux qui vont avoir à se prononcer, et qu'ils choisissent finalement de jouer le tiers de l'avenir de la France dans l'ordre et non pas dans le désordre.

Valéry Giscard d'Estaing

Vous ne savez pas par où commencer commencez par écouter France Inter.

France inter

AU DÉBUT ÇA SURPREND. APRÈS AUSSI.

ARGENT Dans un contexte moins favorable que l'an passé, les Français ont vu en moyenne la valeur de leur patrimoine augmenter de 6 % en 2000 (contre 7,9 % en 1999). ● TELLE

EST la principale conclusion d'une étude de l'observatoire des marchés de l'épargne, rendue publique lundi 18 décembre. ● AU TOTAL, le patrimoine des Français représente

30 786 milliards de francs. La partie financière a enregistré cette année une progression de 6,2 %, tandis que la partie non financière s'est accrue de 5,7 %, contre respectivement

11,9 % et 4,7 % en 1999. ● L'ENDETTÉMENT des particuliers s'est accru. Il atteint 3 323 milliards de francs (soit 54,8 % du revenu disponible). ● POUR 2001, l'Observatoire des mar-

chés de l'épargne s'attend à un tassement des ressources financières des particuliers à 24 % du revenu disponible brut (contre 24,4 %), mais leur effort d'épargne restera constant.

Le patrimoine des Français a encore augmenté cette année

En dépit des performances médiocres de la Bourse et du retour des tensions inflationnistes, la richesse des ménages s'est accrue en moyenne de 6 % en 2000. Elle représente au total plus de 30 000 milliards de francs

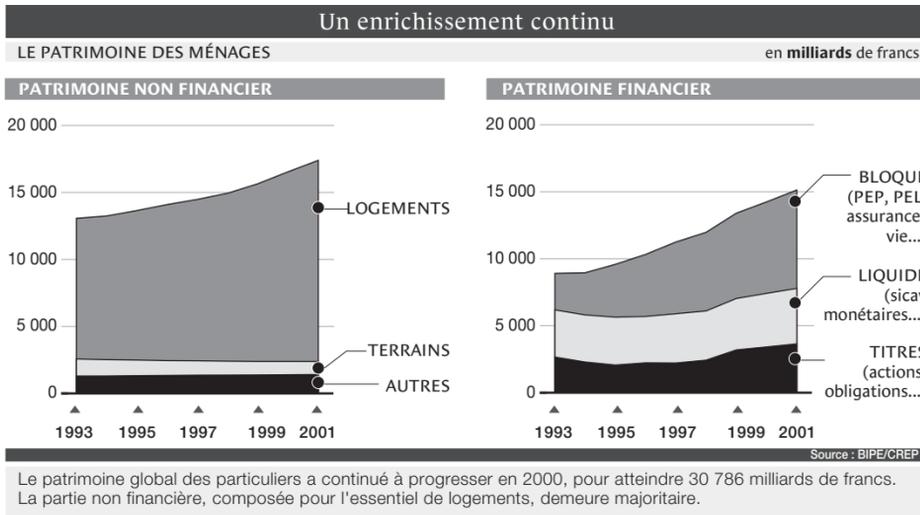
EN DÉPIT du surplage de la Bourse lors des douze derniers mois, la richesse des ménages a augmenté cette année. L'environnement financier moins favorable qu'en 1999 n'a pas empêché les Français de faire en moyenne fructifier leur patrimoine, même si ce fut à un rythme moindre que par le passé. Telle est l'une des conclusions du rapport publié, lundi 18 décembre, par l'observatoire des marchés de l'épargne sur le comportement financier des ménages et de leur patrimoine en 2000.

Créé par le Centre de recherche de l'épargne et du patrimoine (CREP) et le Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE), l'observatoire constate que la croissance du patrimoine des ménages est ressortie à 6 %, contre 7,9 % en 1999. Il atteint 30 786 milliards de francs, grâce à une progression de la valeur des patrimoines - financier et non financier. Le premier a affiché une hausse de 6,2 %, tandis que le second s'est accru de 5,7 %, contre respectivement 11,9 % et 4,7 % en 1999.

En 1999, le patrimoine des ménages avait profité de la faiblesse de l'inflation et de performances boursières exceptionnelles. Ces deux éléments positifs ne se sont pas répétés en 2000 : l'inflation a progressé, sous l'effet de la hausse du prix du pétrole et de la faiblesse de l'euro - la progression des prix de détail devrait atteindre 1,8 %, soit plus d'un point supplémentaire par rapport à 1999 - ; les cours des actifs boursiers ont reculé sensiblement à partir du printemps. Malgré tout, « les épargnants français sont parvenus à maintenir, pour la seconde année consécutive, un flux de placements financiers supérieur à 600 milliards de francs, souligne le rapport. Les ménages ont destiné 10,2 % de leur revenu disponible à ces placements, contre 10,7 % en 1999 ».

MOINS DE PEP ET DE PEL

Les comportements de placements ont également varié. Après avoir délaissé les livrets en début d'année, les Français sont revenus sur ces produits après la remontée



des taux réglementés en juillet. Le bilan de l'année reste toutefois celui d'une décollecte sur les livrets, qui « devrait atteindre 41 milliards de francs, soit pratiquement le mon-

tant des intérêts recapitalisés », précise le BIPE et le CREP.

Les épargnants ont profité de la remontée des taux d'intérêt à court terme pour se replacer sur les sicav monétaires et autres placements à terme (comptes à terme et bons de caisse). Ces produits financiers, qui avaient été pénalisés en 1999 par leurs faibles rendements et par l'engouement des particuliers pour la Bourse, ont attiré respectivement 26 et 55 milliards de francs sur l'année. Autre évolution significative, les Français ont continué en 2000 à être attirés par les actifs plus rémunérateurs et plus risqués comme les actions, et ce malgré les turbulences de la Bourse. Néanmoins, les flux d'investissement ont été plus massifs en tout début d'année, lorsque les performances boursières étaient exceptionnelles. Les ménages ont opté pour les traditionnelles sicav actions, sur lesquelles ils ont mis 65 milliards de francs, tout en acquérant des titres cotés pour 35 milliards de francs. Enfin, aux produits d'épargne contractuelle (plan d'épargne logement, PEP bancaire...), dont l'encours diminue de près de 50 milliards de francs en 2000, les particuliers ont préféré l'assurance-vie, avec un flux de place-

ment de l'ordre de 420 milliards de francs sur l'année.

L'année 2000 a été également caractérisée par une progression de l'investissement réel des ménages, qui a représenté 9 % de leur revenu disponible. « La composante logement de ces investissements a progressé de 6 % en volume, notamment sous l'impact du dynamisme des constructions de logements neufs individuels et des travaux de rénovation, qui ont été dopés par la tempête de l'hiver 1999 », indique le rapport.

DAVANTAGE D'ENDETTÉMENT

Parallèlement, l'endettement des particuliers s'est accru, tant du côté des crédits à l'habitat que des crédits à la consommation. Au total, il atteint 3 323 milliards de francs en 2000 (soit 54,8 % du revenu disponible), contre 3 036 milliards fin 1999.

Pour 2001, en s'appuyant sur les prévisions macroéconomiques établies par le BIPE, l'observatoire des marchés de l'épargne s'attend à un tassement des ressources financières des ménages (épargne et crédit) à 24 % du revenu disponible brut, après 24,4 % en 2000 et 24,6 % en 1999. Pour autant, les particuliers ne relâcheront pas leur

effort d'épargne, qui devrait rester quasiment inchangé à 15,7 % du revenu disponible. L'observatoire des marchés de l'épargne s'attend à une croissance de 5,7 % du patrimoine total en 2001, soit légèrement moins qu'en 2000, en raison d'une progression moins forte du patrimoine non financier. « Compte tenu du ralentissement des investissements en logement et de l'inertie très grande des flux d'amortissement, le capital non financier détenu par les ménages ne progressera que de 5,2 % en valeur nominale, soit légèrement plus lentement que le patrimoine financier », prévoient les experts. Ce dernier devrait maintenir son niveau de croissance de 6,2 % en 2001, en raison du haut niveau du flux de placements financiers, conjugué à des réévaluations de portefeuille « qui pourraient atteindre 253 milliards de francs [avec] une hypothèse de progression de 8 % des cours boursiers ».

Pour ce qui est des investissements, les Français devraient freiner leurs dépenses en 2001, notamment dans le domaine de la construction neuve avec la fin du régime Périssol. Ils devraient allouer leur épargne aux placements financiers, qui pourraient connaître un niveau record de 635 milliards de francs. A cet égard, le fait marquant de 2001 devrait être le retour en grâce des produits financiers de court terme. « Dans un contexte boursier toujours incertain et compte tenu de la meilleure rémunération des produits liquides, les ménages devraient revenir, en 2001, sur l'épargne liquide, avec un placement total de 141 milliards, répartis à parts à peu près égales entre moyens de paiement, comptes sur livrets et autres produits », indique l'observatoire. En revanche, l'épargne bloquée dans les PEP bancaires et les PEL, dont la plupart des contrats arrivent à maturité, devrait continuer à se réduire. L'observatoire des marchés de l'épargne s'attend à une baisse des encours de l'ordre de 22 milliards de francs.

C. Pme

TROIS QUESTIONS À...

CHRISTIAN DE PERTHUIS

1 Vous êtes chef économiste du Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE). Quelle sera, selon vous, l'évolution du comportement des épargnants français au cours des prochaines années ?

La tendance principale est à la baisse de l'épargne contractuelle, les PEP bancaires et les plans d'épargne logement (PEL), qui avaient attiré des flux considérables dans les années 90. Cette épargne a commencé à être récupérée par l'assurance-vie et, dans une moindre mesure, par les sicav investies en actions. Une partie des PEL a par ailleurs été utilisée pour le financement du logement.

2 L'engouement des Français pour les placements boursiers peut-il peser sur la croissance par

le biais d'un « effet de richesse », comme aux Etats-Unis ?

La part du patrimoine des Français qui est directement liée à l'évolution du cours des actions est en augmentation, mais reste relativement faible. Entre les sicav actions et les titres détenus en direct, elle n'est que de 10 %. En revanche, le patrimoine immobilier des ménages a un poids nettement plus important, puisqu'il représente 47 % du patrimoine total. Une variation de 1 % du cours des actions a le même impact qu'une fluctuation de 0,2 % des prix de l'immobilier. Le véritable risque d'un « effet de richesse » ne réside pas dans une baisse de la Bourse mais dans un repli des prix de l'immobilier.

3 Reste-t-il encore des différences importantes entre le comportement des épargnants français et celui des autres pays européens ?

L'un des traits significatifs au

niveau du patrimoine financier par habitant est qu'il reflète le système retenu dans chaque pays pour la capitalisation des droits à la retraite. Au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, où existent des fonds de pension, le patrimoine financier par habitant atteint en moyenne 75 000 euros, contre 45 000 euros en France. En Allemagne et en Italie, il est respectivement de 44 800 euros et de 42 000 euros. En termes de structure du patrimoine également, la France est très marquée par ses spécificités. Une bonne partie de l'épargne est stockée sous forme de dépôts dans les banques (41 % du patrimoine financier des ménages). Cette situation résulte de l'importance du dispositif d'épargne réglementée et d'épargne contractuelle qu'on ne trouve pas dans les autres pays européens.

Propos recueillis par Cécile Prudhomme

Les patrons notent les patrons : les Américains sortent vainqueurs

À FORCE, la référence en deviendrait lassante. Cité depuis des années comme un modèle de management, Jack Welch est le responsable le plus respecté au monde. Pour la troisième année consécutive, le PDG de General Electric (GE) s'est hissé, avec son groupe, au premier rang des cinquante dirigeants et groupes les plus admirés. Les 720 patrons et responsables interrogés à travers le monde par le cabinet d'audit PricewaterhouseCoopers l'ont désigné haut la main. Microsoft et Sony, qui arrivent en deuxième et troisième position, selon le classement publié par le *Financial Times* du 15 décembre, recueillent à eux deux autant de voix que GE. Seuls les gestionnaires de fonds se démarquent : pour eux, le dirigeant qu'ils admirent le plus s'appelle Bill Gates, le patron de Microsoft.

Cette dichotomie se retrouve tout au long du classement. Entre les firmes installées, connues mondialement depuis des années, et les entreprises de la nouvelle économie, les responsables interrogés hésitent. Dans les premiers rangs, on retrouve Coca-Cola (4^e rang), IBM (5^e), Toyota (6^e) et même General Motors (10^e), mais aussi Cisco System (7^e), Nokia (11^e), Amazon.com (26^e). Au total, dix entreprises liées aux nouvelles technologies figurent dans ce classement. Elles n'étaient que six en 1999. Cisco, Sun Microsystems, Oracle et America Online les ont rejointes cette année.

JP Morgan (17^e), Nike (18^e), Vodafone (21^e), Virgin (28^e), Airbus (40^e) sont les autres promus de ce classement 2000. BMW, British Airways, News Corporation, Lucent Technologies et

Vivendi en ont été exclus. Sans surprise, les Etats-Unis sont le grand vainqueur de ce classement : 32 groupes sur 50 sont américains. Le Japon vient derrière avec seulement quatre groupes. Allemagne, Grande-Bretagne et France les suivent, avec chacun trois groupes. Pour la France, ils s'appellent L'Oréal (28^e place), Airbus (40^e) et Axa (47^e).

La suprématie américaine ne devrait pas se démentir. Interrogés sur les groupes qui seront parmi les plus respectés dans les cinq ans à venir, les patrons citent massivement des groupes américains de la nouvelle économie (Microsoft et Cisco) comme de l'ancienne (GE ou GM). Deux groupes français seulement semblent prometteurs : Vivendi et Airbus. Consolation pour ce dernier, Boeing ne figure pas dans le palmarès.

Les juges n'ont pas à contrôler les choix économiques des employeurs

JUSQU'OU les juges peuvent-ils aller dans la remise en question des choix de stratégie économique de l'employeur ? Ces dernières années, le patronat a souvent reproché aux magistrats d'aller trop loin en interprétant le code du travail de manière extensive.

Un arrêt (n° 459 P) rendu le vendredi 8 décembre par l'assemblée plénière de la Cour de cassation - ce qui en accroît la portée - limite dans ce domaine les pouvoirs des juges. L'affaire concerne la Société anonyme de communication (SAT). En 1994, cette entreprise soumet à son comité central d'entreprise (CCE) un plan social concernant 318 personnes, résultant de la fermeture de son unité

de Riom (Puy-de-Dôme). Le comité d'entreprise du site en cause désigne un expert-comptable, qui indique qu'initialement la direction avait envisagé trois hypothèses : une réduction d'effectifs qui aurait entraîné 86 licenciements, le maintien du site de Riom mais avec une spécialisation qui aurait provoqué 213 licenciements et la suppression de Riom et ses 318 licenciements. Saisie par quatorze salariés, la cour d'appel de Riom estime que les licenciements étaient dépourvus de cause réelle et sérieuse, puisque la pérennité de la SAT et le maintien de sa compétitivité étaient assurés dans les trois hypothèses.

Le 8 décembre, la plus haute juridiction casse l'arrêt de la cour d'appel. « Les licenciements ont une cause réelle et sérieuse lorsqu'il est établi que la réorganisation de l'entreprise, qui entraîne des suppressions d'emplois, est nécessaire à la sauvegarde

de la compétitivité de l'entreprise... » Après cette définition des licenciements économiques, la cour poursuit : « En statuant comme elle a fait, alors d'une part qu'elle reconnaissait que cette condition était remplie dans les trois hypothèses (...), alors, d'autre part, qu'il ne lui appartenait pas de contrôler le choix effectué par l'employeur entre les solutions possibles, la cour d'appel a violé les textes. »

PAS DES GARDIENS DE L'EMPLOI

Cet arrêt indique clairement la limite des pouvoirs du juge en cas de licenciements. A ce stade, il ne lui revient pas de prendre en compte le concept de « préservation de l'emploi » comme voulait le faire la cour d'appel. A partir du moment où les licenciements reposent sur une « cause réelle et sérieuse », les juges n'ont pas à contrôler l'opportunité des décisions économiques

de l'employeur. En revanche, au stade ultérieur, celui de l'élaboration du plan social, la préservation de l'emploi deviendra un élément fondamental. Plusieurs arrêts récents le confirment. Ainsi, dans un arrêt rendu en mars 2000 (arrêt Lasnon, n° 98-21-870), la Cour de cassation a vivement incité les employeurs à suivre l'avis du comité d'entreprise sur le contenu du plan social. Quelques mois auparavant (arrêt Hadj Salem c/SA Cerval, n° 97-41-838), la Cour avait étendu l'obligation du reclassement aux sociétés dites partenariales de l'employeur. L'arrêt rendu par l'assemblée plénière ne remet pas cette jurisprudence en question. Mais il est néanmoins permis de penser que les juges ne sont pas insensibles à l'amélioration de la situation de l'emploi.

Frédéric Lemaître

“Le passage à l'euro... Est-ce que j'y suis bien préparé ?”

L'emploi, la Bourse, les impôts, l'euro, les start-up, les stock-options... Comment s'y retrouver ? Comment comprendre ? Vite, clairement.

DICTIONNAIRE DE L'ÉCONOMIE :
• 640 pages
• 320 illustrations
• 800 articles

195 €
29,66 €

Un véritable portail d'entrée dans l'économie d'aujourd'hui !

LAROUSSE Le Monde

Le retour en grâce du diesel provoque des pénuries chez les constructeurs automobiles

Il se vendra en 2001 plus de véhicules fonctionnant au gazole qu'à l'essence

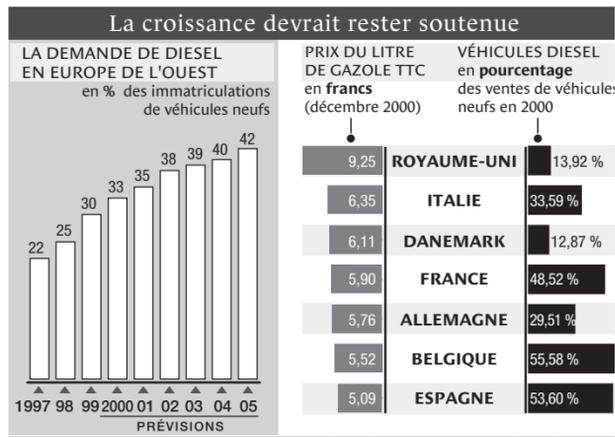
Les ventes de moteurs Diesel ne cessent d'augmenter en Europe. Elles devraient atteindre les 42 % des immatriculations d'ici à 2005. Une fisca-

lité favorable et des performances en constante amélioration expliquent cet engouement. Pour y faire face, les constructeurs tentent d'adapter

leur offre. Mais le manque de composants provoque des goulots d'étranglement, qui impliquent un rallongement des délais de livraison.

LE DIESEL renaît de ses cendres. Dans les années 90, on le disait bruyant, polluant, peu performant, bref, on le croyait définitivement disqualifié. Pourtant en 2001, pour la première fois en France, il se vendra plus de voitures diesel que de voitures à essence. Au moment où la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, vient de présenter une série de mesures en faveur des véhicules propres (*Le Monde* du 8 décembre), le diesel ne s'est jamais aussi bien porté : la progression est encore de 14 % cette année, alors que la France se situait déjà parmi les gros consommateurs de diesel.

Cet engouement franchit nos frontières : cette année, en Europe, le diesel va dépasser les 30 %. Même l'Allemagne, où les Verts avaient jusque-là réussi à contenir le phénomène, se convertit au diesel. On assiste depuis le début de l'année à un spectaculaire chassé-croisé, avec un bond de 20 % pour le diesel, et une chute de même proportion des moteurs à essence. La clef de ce succès : un bond technologique, qui a permis de fai-



Le prix du gazole reste l'un des meilleurs stimulants du marché du diesel. Exception : l'Allemagne, où les ventes de diesel restent plutôt en retrait par rapport à un prix du litre de gazole relativement attractif.

fareux moteurs « HDI », tournera en 2001 à 3 800 moteurs par jour. Initialement, le constructeur prévoyait d'en fabriquer seulement 2 500. « Aujourd'hui, Trémery est la plus importante usine de moteurs Diesel du monde », affirme-t-on fièrement chez PSA. De 380 000 moteurs produits en 1999, on devrait dépasser le million en 2001. 650 embauches ont été effectuées cette année.

Mais ces efforts restent insuffisants. Des goulots d'étranglement subsistent. C'est toute la filière automobile qui est prise au dépourvu. La clef du problème se situe en partie entre les mains de l'équipementier allemand Bosch, qui fournit aujourd'hui la quasi-totalité des constructeurs en injecteurs. Le groupe allemand a bien essayé de passer à la vitesse supérieure. Sur son site de Hambourg, qui fournit PSA et Renault, le groupe allemand est aujourd'hui capable de produire 10 000 systèmes d'injection directe (« common rail ») par jour, mais cela reste insuffisant.

« ON RATE DES VENTES »

Et, là comme ailleurs, les premiers arrivés ont été les premiers servis. « Nous bénéficions d'une prime de leader », souligne PSA, qui s'est positionné très tôt sur cette technologie. En revanche, Renault est arrivé après et paie aujourd'hui ce retard à l'allumage. Pour la première fois, le constructeur a été obligé de fermer fin octobre la plupart de ses usines pendant deux jours par manque de composants.

A l'automne, Renault a même dû renoncer à mettre en place une troisième équipe de travail à Douai (Nord), où sont fabriqués les Scénic. La production de moteurs, fabriqués à Cléon (Seine-Maritime), ne pouvait plus suivre. « La part de marché de Renault sur le diesel a baissé en partie à cause de ces problèmes de production », reconnaît Thierry Dombrevil, directeur marketing de Renault. « Nous sommes en train de faire les ajustements nécessaires, qui devraient être terminés à la fin du premier trimestre », affirme-t-il, tout en précisant que le groupe s'apprête à augmenter sa production de diesel de 50 % en 2001, pour atteindre 1,4 million de moteurs. Renault prévoit notamment de diversifier ses approvisionnements : l'équipementier Delphi devrait lui fournir 25 % de ses injecteurs Diesel.

Face à la pénurie de composants, les constructeurs sont pris dans une course-poursuite : « On adapte les cadences, mais dans le même temps la demande n'arrête pas d'augmenter », explique Didier Maitret, PDG de BMW France. Dans ces conditions, il est très difficile de trouver l'équilibre. « Sans cette pénurie, on aurait pu raisonnablement livrer 2 000 à 3 000 voitures de plus », assure le patron de BMW, c'est-à-dire entre 6 % et 9 % des immatriculations du constructeur allemand en France.

« L'engouement est tel qu'on a du mal à évaluer la demande. On rate des ventes mais impossible de savoir dans quelle proportion », affirme-t-on chez Citroën. Du coup, sur le plan commercial, les constructeurs ont tendance à proposer

des rabais sur l'essence, dont certains modèles s'accumulent dans les concessions. « L'indisponibilité de certains modèles à succès permet d'écouler les modèles plus difficiles », constate l'Observatoire de

l'automobile dans sa dernière étude. Même les pétroliers subissent les conséquences de l'engouement pour le diesel. Les compagnies, du fait de la structure de leurs capacités de raffinage, sont obligées d'importer du gazole au prix fort pour répondre à une demande qui a augmenté de près de 4 % en 1999 et qui continue à grimper cette année.

Jusqu'où ira le diesel ? Personne ne détient aujourd'hui la réponse. De nouvelles innovations, comme le filtre à particules, censé rendre les moteurs encore plus « propres », arrivent sur le marché et devraient encore tirer les ventes.

Quant à la concurrence des moteurs hybrides (essence et électricité), les constructeurs de diesel ont encore de beaux jours devant eux avant que la technologie se généralise. La seule voiture de ce type fabriquée en grande série, la Toyota Prius, voit ses ventes plafonner à 17 500 exemplaires par an dans le monde, deux ans après son lancement.

Stéphane Lauer

Pernod Ricard et Diageo espèrent emporter les alcools de Seagram

LES NÉGOCIATIONS entre Vivendi Universal et les deux candidats à la reprise des alcools de Seagram se sont poursuivies durant le week-end et n'étaient pas officiellement closes, lundi 18 décembre dans la matinée. Le tandem formé par le britannique Diageo (marques Smirnoff, Gordon, Johnnie Walker...) et le français Pernod Ricard avait de bonnes chances de l'emporter face au duo réunissant le groupe Bacardi-Martini et l'américain Brown Foreman (Jack Daniel's...). Diageo et Pernod Ricard auraient proposé 8,2 milliards de dollars (9,1 milliards d'euros) pour l'ensemble du pôle spiritueux de Seagram, jusqu'ici numéro deux mondial des alcools, avec près de 50 millions de caisses vendues en 1999 et des marques mondiales comme le gin Seagram, le whisky Chivas, le rhum Captain Morgan ou la vodka Absolut. Le montant proposé est dans la fourchette basse de la valorisation établie lors de la fusion Seagram-Vivendi, qui estimait la branche spiritueuse entre 8 et 11 milliards de dollars. Malgré les appels du pied pressants de Vivendi, Bacardi et Brown Foreman ne semblaient pas décidés à surenchérir sur l'offre franco-britannique.

Lactalis condamné

pour concurrence déloyale

LE GROUPE FROMAGER Lactalis a été condamné, vendredi 15 décembre, par le tribunal de commerce de Paris à payer 20 millions de francs (plus de 3 millions d'euros) de dommages et intérêts à la société Entremont pour concurrence déloyale. Les juges ont interdit à Lactalis la fabrication et la distribution sous l'appellation « Emmental » d'un fromage dépourvu de la croûte dure et sèche qu'exige un décret français du 30 décembre 1988. Le fromage commercialisé par Lactalis était affiné sous film plastique, un procédé qui, selon Entremont, permet d'économiser « au moins 2 francs par kilogramme ». Le plaignant, qui réclamait 720 millions de francs pour « pertes de parts de marché », se déclarait vendredi « satisfait » du jugement. Lactalis, en revanche, estime que la justice n'a pas « pris en compte le récent arrêt de la Cour de justice des Communautés européennes, selon lequel la réglementation française relative à la croûte de l'emmental n'est pas conforme au droit communautaire ». L'entreprise a fait part de son intention de faire appel de ce jugement, qui n'est, par ailleurs, assorti d'aucune exécution provisoire.

Même Jaguar s'y met

Face à l'engouement pour le diesel, les constructeurs tentent d'adapter leur offre. « Il y a dix ans, il était inimaginable de vendre des Alfa-Romeo diesel », avoue-t-on chez la marque italienne, qui réalise aujourd'hui la moitié de ses ventes en diesel, malgré son image « sportive ». Il n'y a plus de tabous : Peugeot s'apprête à sortir une version diesel de son élégant 406 coupé. Même Jaguar envisage de sortir un modèle d'ici à 2003. Ford mise sur sa nouvelle Mondeo Diesel « over-boost » pour doper ses ventes. Renault prévoit que la toute nouvelle Laguna 2 sera le premier modèle à se vendre plus en diesel qu'en essence.

Dans le très haut de gamme, le diesel règne désormais en maître : il concerne 73 % des immatriculations. L'allemand Volkswagen prévoit, pour sa part, de réaliser en Europe 50 % de ses ventes en diesel d'ici cinq ans, contre seulement un tiers aujourd'hui. Toyota, qui ne fait en Europe qu'un quart de ses ventes en diesel, envisage prochainement de construire une nouvelle usine de moteurs pour passer à la vitesse supérieure.

re oublier au consommateur tous les reproches que l'on faisait au diesel. Cette botte secrète, c'est l'injection directe, qui rend les moteurs plus souples, moins bruyants et, surtout, beaucoup plus sobres. La consommation est réduite de 20 % par rapport à un moteur Diesel classique et de plus de 40 % par rapport à l'essence.

Les constructeurs y trouvent leur compte : ils se sont engagés à diminuer d'ici à 2008 leurs émissions de gaz carbonique de 25 %. La faible consommation des nouvelles motorisations participera largement à cet effort.

Mais c'est surtout les automobilistes qui y ont vu des avantages. La flambée des cours du pétrole cet automne a convaincu les derniers réticents. Depuis 1998, un automobiliste doit déboursier en moyenne 1 500 francs de plus par an pour faire le plein. Malgré un coût plus élevé à l'achat, sur la durée, le diesel s'est vite trouvé des supporters.

JUSQU'À SIX MOIS D'ATTENTE

Le revers de cet engouement réside dans un allongement des délais. En 2000, les acheteurs ont dû s'armer de patience : sur certains modèles, il faut attendre jusqu'à six mois. « Les constructeurs ont clairement sous-estimé la demande », constate Pierre Bourgeois, directeur de l'Observatoire de l'automobile, de l'organisme de crédit Cofica (BNP-Paribas). Chez PSA Peugeot-Citroën, on tente de faire face à la demande en augmentant les cadences. L'usine de Trémery (Moselle), qui fabrique les

arte

TEATRO ALLA SCALA

En direct de la Scala de Milan

Mardi 19 décembre à 20.00

LE TROUVÈRE DE VERDI

UNE SOIRÉE EXCEPTIONNELLE SUR ARTE

EMI CLASSICS

Grand jeu concours sur le www.arte-tv.com

Le Monde de la Musique

La City parie sur l'alliance d'EMI avec le géant allemand Bertelsmann

En fusionnant avec BMG, le groupe d'édition musicale britannique gagnerait en puissance financière mais perdrait sans doute en autonomie. Ce rapprochement entre européens aurait surtout l'avantage de séduire plus facilement les autorités de la concurrence à Bruxelles

LONDRES

de notre correspondant à la City
Le groupe d'édition musicale britannique EMI entre dans l'ultime ligne droite qui va décider de son sort. Officiellement, le numéro trois mondial tente de trouver un nouvel accord avec Warner Music, après le retrait d'un premier projet de fusion en octobre, en raison des réticences de la Commission européenne. Et elle négocie une solution alternative avec Bertelsmann Music Group Entertainment (BMG). Mais la City favorise la solution allemande, qui permettrait de convaincre plus facilement les autorités européennes de la concurrence. Selon les rumeurs, l'annonce d'une fusion pourrait intervenir dès le premier trimestre de 2001.

« Un orphelin en quête d'un père » : c'est ainsi qu'un analyste londonien caractérise la recherche d'un partenaire par l'un des derniers

grands groupes de musique indépendants, après l'échec de son projet d'alliance avec la filiale musicale du futur géant de la communication, AOL Time Warner. Aux yeux des opérateurs, un lien avec BMG ne peut que dopper la compagnie britannique, dont la réputation a fortement pâti de ses deux échecs successifs de fusion, d'abord avec Seagram et ensuite avec Warner. « Aux yeux de Bruxelles, un accord avec un groupe européen comme Bertelsmann est moins controversé, car il ne débouche pas sur une totale intégration, comme envisagé avec Warner. Dans l'édition musicale, BMG est plus petit que Warner, ce qui évitera une domination trop voyante du marché », estime Brett Hucker, de Merrill Lynch. Une alliance BMG-EMI, en effet, représenterait 25 % du marché mondial, contre 27 % pour Warner-EMI.

Avec Bertelsmann, les synergies

devraient permettre une réduction des coûts de l'ordre de 200 millions de livres (331,7 millions d'euros) en trois ans. Une plus grande palette d'artistes permettrait de protéger ventes et royalties contre l'extrême volatilité des recettes provenant du rock-pop, qui constitue 90 % des revenus aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Asie. EMI renforcerait de surcroît sa présence sur le marché américain, où BMG dispose de prestigieux labels comme RCA. L'accès à la plate-forme Internet d'échanges musicaux Napster, alliée depuis peu au géant allemand, et ses 39 millions d'utilisateurs, est un autre atout pour EMI, très active dans l'univers de la Toile.

MARCHÉ EN MUTATION

Vue de Londres, une fusion anglo-allemande bénéficierait à EMI dans le domaine financier et commercial, et renforcerait la puissance du bri-

tannique dans le secteur-clé du « A & R » (Artists and Repertoire) – la signature des stars de demain et les compilations. Le triomphe aux Etats-Unis du groupe anglais Radiohead, le succès de la compilation des plus grands succès des Beatles (7 millions d'exemplaires), le lancement de nouveaux disques de Lenny Kravitz et des Spice Girls soulignent le dynamisme créatif d'EMI. Les moyens financiers fournis par BMG devraient accroître la force de frappe artistique du nouvel ensemble face à Universal, Sony et Warner. Quant au management, il s'est musclé depuis le remplacement du PDG, sir Colin Southgate, artisan de la scission de Thorn-EMI en 1996, par Eric Nicoli, ancien directeur de General Biscuits.

Restent bien des interrogations, sur un marché de la musique en pleine mutation : concurrence d'autres formes de loisirs, difficulté de récu-

pérer les royalties sur Internet, atomisation des goûts de publics spécifiques, controverse sur la violence et coûts exponentiels des vidéoclips compliquent la tâche des professionnels. Autre inquiétude : Warner, qui fourbit ses armes depuis l'abandon du projet de fusion, s'intéresserait à Virgin Music (VM), la perle d'EMI. Fort de ses valeurs sûres, comme les Rolling Stones et Janet Jackson, VM devra être cédée pour contenter Bruxelles. Bertelsmann aurait donné son accord à une revente au fondateur, Richard Branson, le président du groupe Virgin, qui avait été contraint de s'en séparer en 1992.

Dernier problème : les différences de cultures. EMI est une structure décentralisée, dont les labels ont une vie propre. Pour la City, BMG est empêtré dans sa lourde infrastructure, où tout est contrôlé du sommet. Le britannique, plus inventif, plus provocant, saura-t-il préser-

ver l'autonomie de ses labels ? Dans un premier temps, la fusion devrait ressembler à une juxtaposition d'actifs. Un partage des rôles devrait intervenir entre Thomas Middlehoff, président du directoire de Bertelsmann, qui deviendrait président non exécutif du nouveau groupe, et Eric Nicoli, directeur général présent. Ken Berry, le patron de la musique chez EMI, pourrait jouer lui aussi un rôle moteur (*lire ci-dessous*). Mais les récents remous au sein de BMG, qui a vu partir deux de ses hauts dirigeants, suscitent des interrogations, que la City feint d'ignorer. Si rien ne presse, elle tient à ce rapprochement avec BMG, qui permettra enfin de valoriser une maison plus que centenaire, qui a permis l'exportation dans le monde entier du légendaire son « made in Britain ».

Marc Roche

Un incontournable de la musique

- **Effectifs** : 10 000 personnes.
- **Labels** : Virgin, EMI, Capitol, Chrysalis...
- **Chiffre d'affaires (1999)** : 2,373 milliards de livres (3,93 milliards d'euros), dont 2 milliards de livres pour la musique enregistrée. Bénéfices : 269,7 millions de livres.
- **Répartition des ventes** : Amérique du Nord : 9,1 % ; Europe : 17,7 % ; Asie : 23,7 % ; Australie : 14,1 % ; Amérique latine : 14,1 % ; reste du monde : 13,3 %.
- **Parts de marché mondial (1999)** : Universal : 21 % ; Sony : 17 % ; EMI : 14 % ; Warner : 13 % ; BMG Entertainment : 11 %.

Ken Berry, atout maître du son « made in England »

LONDRES

de notre correspondant à la City
A quarante-huit ans, Ken Berry, président d'EMI Recorded Music Division (la filiale de musique enregistrée), est considéré comme

PORTRAIT

Timide et taciturne, ce spécialiste des négociations de contrats détonne dans un univers fait d'excès

l'un des pivots d'un futur groupe anglo-allemand. Cet ancien employé aux écritures, qui fut longtemps le lieutenant favori de Richard Branson au sein de la galaxie Virgin, est une figure légendaire du succès international du microsillon anglais. De ce self-

made-man londonien, on entend surtout vanter l'esprit de mesure. Timide, taciturne, M. Berry détonne dans l'univers de la scène musicale internationale, faite d'excès, de drogues et de nuits blanches. Et s'il se trouve quelque génie, c'est pour avoir sauvé Virgin Music après sa vente par M. Branson au conglomérat Thorn-EMI, en 1992.

RAPPORTS ÉTROITS AVEC LES MUSICIENS

On doit à ce grand spécialiste de la négociation des contrats musicaux la mise sur orbite de Culture Club, Human League, Janet Jackson, Simple Minds. A l'heure des majors, il est parvenu à entretenir avec les musiciens des rapports très étroits, créant un véritable esprit de famille. Le résident de Bel Air, quartier le plus huppé de Los Angeles, cultive quelques amitiés discrètes, par exemple avec Mick Jagger. « Ken Berry est le meilleur du lot,

un vrai manager qui a la passion de cette industrie, un créatif mais qui a la tête sur les épaules », explique un observateur.

Son ascension a été rapide : chef de Virgin Records America, patron de Virgin Music, PDG d'EMI Recorded Music Division et numéro deux du groupe. Son habileté à épouser les mouvements de l'époque ne saurait tout expliquer. M. Berry a l'oreille, une connaissance inégalée du music-business et surtout la conviction qu'il faut prendre des risques en finançant les jeunes talents. Lui qui a toujours vécu entre Londres et Los Angeles apprécie les Etats-Unis, le goût du contact direct, l'absence de tabous dans les ambitions commerciales, le culot. L'Allemagne besogneuse, en revanche, lui est inconnue.

Mais l'homme est double : écorce dure, cœur vulnérable. Parmi les multiples énigmes qu'annonce le lien avec Bertelsmann, celle-ci

n'est pas la moins passionnante : quel rôle va jouer son épouse Nancy ? Cette ex-groupe de quarante ans est chargée de la promotion des artistes. « Je me joue des bureaucrates de l'industrie du disque. Je suis unique... » : celle que la presse avait baptisée « la Hillary Clinton du vinyle » est de surcroît une vraie croqueuse... d'hommes. Ses infidélités conjugales avec des stars sous contrat avec Virgin Music ne cessent de défrayer la chronique californienne. Inquiet des retombées négatives de pareil népotisme sur la réputation de la compagnie, Sir Colin Southgate, ancien PDG du groupe, avait demandé à M. Branson de persuader son ancien protégé à rogner les ailes de sa sulfureuse épouse. En vain : en 1999, Nancy Berry a été désignée... vice-présidente de Virgin Records America.

M. R.



JIMMY LÉVY POURSUIT

EN ACCORD AVEC L'OLYMPIA

JAMEL A L'OLYMPIA

DU 26 DÉCEMBRE 2000
AU 14 JANVIER 2001

MISE EN SCÈNE : KADER AOUN

A L'OLYMPIA Par Tél : 01 47 42 25 49,
BRUNO COQUATRIX
DIRECTION : PAULETTE ET PATRICIA COQUATRIX

Carrefour, Auchan, Agences, Fnac, Virgin Megastore,

3615 Olympia (1,25 €/min), olympiahall.com

CANAL+

SHOW
DEVANT
PRODUCTION



DISPONIBLE
EN VIDEO ET DVD

UNIVERSAL



TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 19 DÉCEMBRE

- **EUROPE** : réunion des ministres de l'Agriculture.
- **ITALIE** : prix à la consommation (novembre).
- **ÉTATS-UNIS** : balance commerciale en octobre et réunion du Comité monétaire de la Réserve fédérale.

MERCREDI 20 DÉCEMBRE

- **EUROPE** : réunion des ministres des transports.
- **FRANCE** : production industrielle en octobre (Insee) ; conférence de presse sur la politique monétaire. Présentation à la commission des finances de l'Assemblée du programme triennal de finances publiques.
- **ALLEMAGNE** : conférence de presse de l'institut Ifo sur la conjoncture économique. Publication des projections de la BCE pour la zone euro (inflation et croissance).
- **ÉTATS-UNIS** : mises en chantier de logements.

JEUDI 21 DÉCEMBRE

- **EURO** : rapport mensuel de la BCE.
- **FRANCE** : consommation des ménages en produits manufacturés en novembre et prévisions pour le premier semestre 2001 (Insee).
- **ÉTATS-UNIS** : demandes hebdomadaires d'allocations chômage, estimation du PIB au 3^e trimestre et minutes de la réunion de la Fed.

VENDREDI 22 DÉCEMBRE

- **FRANCE** : note de conjoncture (Insee).
- **ÉTATS-UNIS** : commandes de biens durables en novembre.

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **AVENTIS** : le groupe pharmaceutique franco-allemand a annoncé, lundi 18 décembre, la cession d'ici à 2002 de sa participation de 50 % dans le fondateur allemand de silicium Wacker Chemie à la famille Wacker, pour un montant non publié. Celle-ci détient déjà la moitié du capital de la société.

● **THALES (ex-Thomson)** : le groupe d'électronique de défense a annoncé, lundi, la cession de la majorité du capital de sa filiale Texen au belge Barco

● **TOYOTA** : le constructeur automobile japonais prévoit une hausse de 3 % de ses ventes et de

1 % de sa production mondiale en 2001 pour atteindre 5,27 millions de véhicules. Celle-ci baissera au Japon de 1 %, mais elle progressera de 6 % à l'étranger.

● **FORD** : les pertes du groupe automobile américain en Europe pourraient atteindre 1 milliard de dollars (7,32 milliards de francs) en 2000. Le groupe devrait revenir aux bénéfices en 2002, a indiqué le président de Ford Europe, David Thursfield, dans un entretien au *Financial Times* du 18 décembre.

SERVICES

● **WANADOO** : la filiale internet de France Télécom a acquis, Indi, Indice Multimedia, deuxième éditeur d'annuaires en Espagne, pour 360 millions d'euros.

● **ALITALIA** : la compagnie suisse Swissair a annoncé, le 16 décembre, que les négociations étaient rompues avec la compagnie aérienne italienne.

● **COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE** : le gouvernement a annoncé vendredi qu'il allait rédiger un projet de loi garantissant que la Compagnie nationale du Rhône (CNR) ne serait pas privatisée. Le personnel a cessé la grève engagée le 28 novembre.

● **RTE** : le Réseau de transport de l'électricité, organisme gérant l'ensemble des lignes haute et très haute tension en France, a sélectionné le 15 décembre sept producteurs pour fournir l'énergie nécessaire à équilibrer le réseau. Cette fourniture était jusqu'alors un monopole d'EDF.

● **VNU** : l'éditeur néerlandais a annoncé, lundi, le lancement d'une offre amicale de 2,6 milliards d'euros sur l'institut américain de sondage et d'études AC Nielsen.

FINANCES

● **ABBEY NATIONAL** : la banque spécialisée dans le crédit immobilier et Bank of Scotland, ont fait un pas de plus vers la fusion vendredi en demandant le feu vert des autorités de la concurrence pour la création de la cinquième banque du pays. Abbey National a refusé une deuxième offre de rachat de Lloyds TSB.

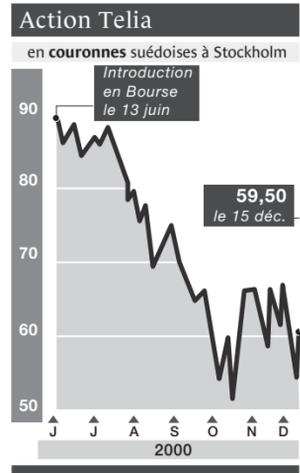
● **CORÉE DU SUD** : l'organisme de supervision des banques sud-coréennes a contraint six banques en situation financière délicate à réduire leur capital afin d'apurer leurs comptes grâce à un apport de nouveaux capitaux publics.

VALEUR DU JOUR

Coup dur pour Telia

SURPRISE en Suède : l'opérateur Telia n'a pas été retenu lors de l'attribution des licences UMTS, samedi 16 décembre. C'est la première fois qu'un opérateur historique se voit ainsi exclu de la course aux licences de téléphonie mobile de troisième génération dans son pays. Le gouvernement suédois, qui avait opté pour la procédure dite « concours de beauté » (sélection sur dossier, et non par enchères), a, parmi les dix candidats, choisi les deux concurrents actuels de Telia, Tele2 et Europolitan, ainsi que deux nouveaux entrants, Orange (dont l'actionnaire de référence est France Télécom) et Hi3G (créé par Hutchinson et Investor).

Telia a immédiatement annoncé son intention de faire appel. C'est un coup dur pour l'opérateur, qui revendique une position de leader avec 3 millions de clients pour sa téléphonie mobile, soit 52 % de part de marché. La Suède se caractérise par un des taux de pénétration de la téléphonie mobile les plus élevés d'Europe. Privatisé plus tardivement que ses homologues européens, Telia a fait son entrée à la Bourse de Stockholm le 13 juin. A l'issue de cette opération, l'Etat suédois détient encore 70,6 % du capital. Le parcours boursier de Telia n'a jusqu'à présent guère été heureux. Introduit à 85 couronnes suédoises (9,9 euros), le titre ne cotait que 59,50 couronnes le 15 décembre, et perdait 15 % à l'ouverture lundi, à 50,50. Le contexte boursier actuel, peu favorable aux valeurs de télécommunications, plombées par les



incertitudes sur la rentabilité de l'UMTS, explique en partie cette contre-performance. Mais les analystes s'interrogent aussi sur la stratégie de l'opérateur. Le cours de l'action a rebondi lors de l'annonce du départ de son PDG, Jan-Ake Kark, et son remplacement le 11 octobre par Marianne Nivert. Telia, concurrencé sur son marché, cherche à s'internationaliser. Toutefois, il a dû abandonner son projet initial de fusion avec l'opérateur norvégien Telenor, première tentative de fusion de deux opérateurs historiques. Depuis, il est entré au capital de Netcom ASA, concurrent direct de Telenor, et a décroché en Norvège une licence de téléphonie UMTS. En outre, Telia déploie en Europe un réseau en fibre optique baptisé « Viking ».

Laurence Girard

EUROPE					
FRANCFORT DAX 30		LONDRES FT100		PARIS CAC 40	
7123	6427,46	6477	6212,60	6529	5903,17
6974		6405		6382	
6825		6333		6234	
6675		6261		6086	
6526		6189		5939	
6377		6117		5791	
18 S.	1 ^{er} N.	18 D.	18 S.	1 ^{er} N.	18 D.

Europe 12h 30	Indices sélection	cours 18/12	Var. % 15/12	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4782,94	1,38	- 2,48
EUROPE	STOXX 50	4653,45	0,95	- 1,88
EUROPE	EURO STOXX 324	394,05	1,27	- 5,33
EUROPE	STOXX 653	364,88	0,89	- 3,85
PARIS	CAC 40	5903,17	1,09	- 0,93
PARIS	MIDCAC	2390,55	- 0,32	4,70
PARIS	SBF 120	3998,37	1	- 1,34
PARIS	SBF 250	3708,09	- 0,13	- 2,70
AMSTERDAM	SECOND MARCHÉ	2762,91	0,13	13,38
AMSTERDAM	AEX	632,85	1,34	- 5,74
BRUXELLES	BEL 20	2981,11	- 0,21	- 10,76
FRANCFORT	DAX 30	6427,46	1,52	- 7,63
LONDRES	FTSE 100	6212,60	0,60	- 10,35
MADRID	STOCK EXCHANGE	9231	0,82	- 20,71
MILAN	MIBTEL 30	44038,00	0,84	2,44
ZURICH	SPI	7902,80	0,46	4,39

AMÉRIQUES					
NEW YORK Dow Jones		NEW YORK Nasdaq		EURO / DOLLAR	
10977	10434,96	3897	2653,27	0,897	0,895
10776		3625		0,883	
10576		3354		0,868	
10375		3082		0,854	
10175		2811		0,840	
9975		2539		0,826	
18 S.	1 ^{er} N.	15 D.	18 S.	1 ^{er} N.	18 D.

Amerique 9h 57	Indices sélection	cours 15/12	Var. % 14/12	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10434,96	- 2,25	- 9,24
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1312,15	- 2,15	- 10,69
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2653,27	- 2,76	- 34,80
TORONTO	TSE INDEX	9020,04	- 0,54	7,21
SAO PAULO	BOVESPA	14987,95	- 12,31
MEXICO	BOLSA	309,92	- 2,35	- 22,83
BUENOS AIRES	MERVAL	405,15	- 1,08	- 26,40
SANTIAGO	IPSA GENERAL	97,26	- 0,94	- 31,99
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6781,37	- 2,27	25,16

ASIE - PACIFIQUE					
TOKYO Nikkei		HONGKONG Hang Seng		EURO / YEN	
16458	14483,90	16184	15024,53	101	101
16026		15744		98,6	
15595		15304		96,2	
15164		14864		93,8	
14732		14424		91,4	
14301		13984		89,1	
18 S.	1 ^{er} N.	18 D.	18 S.	1 ^{er} N.	18 D.

Zone Asie 9h 57	Indices sélection	cours 18/12	Var. % 15/12	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	14483,90	- 0,47	- 23,50
HONGKONG	HANG SENG	15024,53	0,33	- 11,42
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1969,73	1,11	- 20,56
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	67,56	1,08	- 48,04
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3184,30	0,20	1,01
BANGKOK	SET	18,75	- 0,90	- 46,03
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4177,81	0,98	- 16,54
WELLINGTON	NZSE-40	1930,26	- 0,93	- 12,53

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE vedette des grandes valeurs françaises, le CAC 40, s'inscrivait, en milieu de séance, lundi 18 décembre, en nette hausse de 1,24 %, à 5 911,79 points. La Bourse avait clôturé en baisse de 1,12 %, à 5 839,54 points, vendredi, affectée par le recul des valeurs technologiques, des médias et des télécoms.

FRANCFORT

L'INDICE DAX de la Bourse de Francfort gagnait 1,55 %, à 6 429,17 points, à la mi-journée, lundi. Le marché avait terminé en baisse de 2,14 % vendredi, entraîné par le repli des marchés américains. Le DAX s'était établi à 6 331,3 points, tandis que l'indice des 50 valeurs du Neuer Markt, le NEMAX 50, avait plongé de 8,80 % pour clôturer à 3 002,07 points.

LONDRES

LE FOOTSIÉ de la Bourse britannique s'affichait en progression de 0,72 %, lundi à la mi-journée, à 6 220,40 points. Londres avait reculé de 1,40 %, à 6 175,8 points, vendredi, dans le sillage des valeurs américaines, l'indice du Nasdaq perdant plus de 3 % au moment de la clôture du marché britannique.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en baisse, lundi, les valeurs vedettes de la haute technologie accusant de nouvelles pertes. L'indice Nikkei a abandonné 0,47 %, à 14 483,90 points.

NEW YORK

LES BOURSES américaines avaient terminé la séance du vendredi 15 décembre en forte baisse. Elles avaient été affectées par l'avertissement lancé par Microsoft sur ses résultats, rejoignant des groupes comme Apple, Intel, Compaq et Gateway, qui ont fait des mises en garde similaires ces dernières semaines.

L'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq avait perdu 75,27 points (- 2,76 %), tombant à 2 653,24 points, et l'indice Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, 240,03 points (- 2,25 %), à 10 434,96 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens ont ouvert en légère baisse, lundi 18 décembre. Après quelques minutes de transactions, le taux de l'obligation assimilable du Trésor français (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,003 %. Vendredi 15 décembre, il était revenu, pour la première fois depuis plus d'un an, sous la barre des 5 %.

MONNAIES

L'EURO était stable, lundi 18 décembre, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il cotait 0,8976 dollar. La parité actuelle de l'euro par rapport au dollar est « un premier pas dans la bonne direction », avait estimé vendredi le vice-président de la Banque centrale européenne (BCE), Christian Noyer.

ÉCONOMIE

Le président Bush va rencontrer M. Greenspan

LE PRÉSIDENT élu George W. Bush a indiqué, dimanche 17 décembre, à Austin (Texas), qu'il devait rencontrer lundi, à Washington, le président de la Réserve fédérale (Fed), Alan Greenspan, et affirmé qu'il entendait mettre en œuvre son programme de réduction des impôts. Déclarant qu'il « avait toujours admiré Alan Greenspan », M. Bush a estimé que le mieux pour eux était d'abord de s'entretenir ensemble. « Je le laisserai parler », a-t-il ajouté, alors qu'il était interrogé par la presse sur le fait de savoir si M. Greenspan partageait son idée qu'une récession est en vue. M. Bush a également souligné qu'il avait « fait campagne sur une réduction des impôts dont je crois fermement – je croyais alors et je crois encore plus maintenant – qu'elle est importante en tant qu'assurance contre un ralentissement économique ».

M. Bush a prévu durant son mandat une réduction d'impôts de 1 300 milliards de dollars. Un projet que son adversaire démocrate Al Gore a combattu comme favorisant la couche sociale des plus riches.

■ **JAPON** : le ministre des finances japonais va élaborer un budget moins imposant pour l'exercice 2001-2002 (qui court du 1^{er} avril au 31 mars) que pour l'année précédente grâce à une réduction du coût du service de la dette, a-t-on appris lundi de sources officielles.

■ **Le gouvernement japonais s'est fixé pour objectif de croissance 1,7 % pour la prochaine année fiscale** (débutant le 1^{er} avril 2001), rapporte samedi la presse nipponne. Ces prévisions pour 2001 en feront le troisième exercice consécutif de croissance pour une économie japonaise encore convalescente dix ans après l'éclatement de la bulle spéculative. Cet objectif peu ambitieux est inférieur au taux de 1,8 % initialement prévu par le gouvernement et au taux de 2 % annoncé mardi 12 décembre par le ministre des finances, Kiichi Miyazawa, pour l'exercice fiscal 2001.

■ **CHINE** : les importations de pétrole chinoises ont augmenté en valeur de 240 % depuis le début de l'année, du fait de la hausse des prix du brut et d'un doublement en volume des besoins du pays, a annoncé samedi l'agence Chine nouvelle.

■ **THAÏLANDE** : la prévision de croissance de la Thaïlande pour l'année 2000 a été ramenée de 5 % à 4,5 %, à cause de l'augmentation des prix du pétrole et de la dépréciation de la devise nationale, selon des statistiques officielles publiées lundi.

La croissance a atteint 4,7 % sur les neuf premiers mois de l'année et la croissance du PIB au dernier trimestre devrait se situer à 3,7 %-3,8 % en glissement annuel, a indiqué le bureau national de développement économique et social.

■ **ALLEMAGNE** : le gouvernement allemand et les syndicats se sont mis d'accord dimanche sur « les points principaux » de la réforme des retraites, ont indiqué le ministre du travail, Walter Rister (SPD), et le chef de l'Union des syndicats allemand, Dieter Ischulte.

Cette annonce est intervenue à l'issue d'une rencontre à Hanovre du chancelier Gerhard Schröder avec les responsables des principaux syndicats allemands pour leur présenter les réformes apportées après l'amendement vendredi du projet initial.

■ **FRANCE** : Robert Hue, secrétaire national du PCF, a estimé dimanche, au cours d'un meeting à Digne, qu'il avait « tout lieu de penser que 17 à 22 milliards de francs (2,59 à 3,35 milliards d'euros) de recettes fiscales supplémentaires [étaient] attendus, en plus de la "cagnotte" déjà annoncée et affectée ».

M. Hue a demandé que ces recettes soient « utilisées sans attendre à revaloriser les minima sociaux – le RMI en particulier – de 500 francs, en plus des 2,2 % déjà prévus ».

■ **ÉQUATEUR** : la croissance du produit intérieur brut de l'Équateur devrait atteindre 1,9 % en 2000, alors qu'il avait chuté de 7,3 % l'année précédente, a annoncé samedi 16 décembre le secrétaire général de la banque centrale de l'Équateur, Leopoldo Baez.

■ **MEXIQUE** : la Banque mondiale a annoncé vendredi l'octroi de trois prêts au Mexique d'un montant total de 1,13 milliard de dollars pour faire face aux catastrophes naturelles, développer les infrastructures et favoriser la décentralisation.

■ **GUINÉE-BISSAU** : la Guinée-Bissau va voir sa dette allégée de 790 millions de dollars au titre du programme de réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE/HIPC), ont annoncé, vendredi, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale.

Taux de change fixe zone Euro			Hors zone Euro		
Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	15/12
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4557
DEUTSCHES MARK	1,95583	DEUTSCHES MARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,1400
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,5820
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	34,6580
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6459
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,3620
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0956
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DORCHME GRECQUE	340,7500
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FRANC HONGROIS	1,6459
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324	ZLOTY POLONAIS	3,8848

Cours de change croisés						
18/12 12h 30	Cours DOLLAR	Cours YEN/100	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,88696	0,89595	0,13663	1,47345	0,59462
YEN	112,74500	101,00500	15,39500	166,12000	67,04500
EURO	1,11613	0,99005	0,15245	1,64405	0,66370
FRANC	7,31890	6,49520	6,55957	10,78405	4,35365
LIVRE	0,67868	0,60195	0,60825	0,09265	0,40370
FRANC SUISSE	1,68175	1,49145	1,50670	0,22960	2,47800

Taux d'intérêt (%)

Taux 15/12	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,79	4,75	4,99	5,45
ALLEMAGNE	4,80	4,90	4,87	5,37
GDE-BRETAG.	5,50	5,78	4,89	4,30
ITALIE	4,80	4,84	5,26	5,83
JAPON	0,28	0,45	1,64	2,55
ÉTATS-UNIS	6,53	6,02	5,19	5,43
SUISSE	2,60	3,29	3,54	4,08
PAYS-BAS	4,74	4,84	4,98	5,39

Matières premières

VALEURS FRANCE

Le cours de Bourse de Pernod Ricard se situait en légère hausse (+ 0,8 %, à 63 euros) au début des transactions, lundi 18 décembre.

Le titre France Télécom progressait de 1,93 %, à 100,3 euros, profitant de la fin du processus d'attribution des licences de troisième génération de téléphonie mobile en Suède.

L'action Wanadoo s'inscrivait en hausse de 1,52 %, à 10 euros, lundi en début de matinée. La filiale Internet de France Télécom a conclu un accord pour acquérir Indice Multimedia.

Le titre Thales (ex Thomson-CSF) faisait un bond de 2,09 %, atteignant 53,8 euros, lundi dans les premiers échanges.

Table of stock prices for various French companies including Alcatel, Alstom, Altran, etc.

Table of stock prices for international companies including Remy Cointreau, Renault, Rexel, etc.

Table of stock prices for international companies including ADECO, Amvex, Amvex Exp, etc.

PREMIER MARCHÉ

LUNDI 18 DÉCEMBRE Cours à 12 h 30
Demier jour de négociation des OSRD : 21 décembre

Table of market data for France, including ACCOR, AGF, Affine, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 18 DÉCEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Table of market data for new market, including Abel Guillem, AB Soft, Access, etc.

Table of market data for new market, including CMT Medical, Coala, Coheris, etc.

Advertisement for La Sicav UBAM, a complete range of investment products, with contact information for Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France).

SECOND MARCHÉ

LUNDI 18 DÉCEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Table of market data for second market, including Valere, Abell, Abell, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 15 décembre

Table of SICAV and FCP data, including AGIPI, BNP Paribas, Indocam, etc.

Table of SICAV and FCP data, including CMC, CMC, CMC, etc.

Table of SICAV and FCP data, including CMC, CMC, CMC, etc.

Table of SICAV and FCP data, including CMC, CMC, CMC, etc.

DISPARITIONS

Gérard Blain

Rebelle intransigeant du cinéma français

ACTEUR et réalisateur de films, Gérard Blain est mort, dimanche 17 décembre à Paris.

Né à Paris le 23 octobre 1930, Gérard Blain débute au cinéma, comme figurant, en 1943. Il apparaît entre autres dans *Avant le déluge* d'André Cayatte en 1954. Dans *Voici le temps des assassins* de Julien Duvivier, en 1955, il incarne un jeune homme ingénu, victime des machinations de Danièle Delorme, la parfaite épouse de son père adoptif incarné par Jean Gabin. Les rôles de Gérard Blain dans les années 50 restent marqués par la vision du cinéma français d'alors et notamment sa défiance à l'égard de la jeunesse. Il sera l'un des personnages importants des *Jeunes maris* de Mauro Bolognini, chronique de la fin de la jeunesse au scénario de laquelle a collaboré Pier Paolo Pasolini. C'est Claude Chabrol, avec ses deux premiers films, *Le Beau Serge* et *Les Cousins*, tous deux en 1957, qui donnera à Gérard Blain un emploi qui échappera aux clichés de la production de cette époque qui affublait systématiquement les personnages jeunes des mêmes défauts, faiblesse candide ou veulerie cynique, pour mieux les opposer à ses vedettes du moment.

Dans *Le Beau Serge*, Gérard Blain incarne un jeune homme brillant qui, après la perte d'un enfant, sombre dans l'alcoolisme. Dans *Les Cousins*, il est un étudiant en droit venu de province, un naïf besogneux qui deviendra le jouet de son cousin, dandy, brillant et frivole. Chabrol, dans les deux cas, l'oppose à Jean-Claude Brialy et met en place entre les deux hommes un réseau complexe de sentiments entre l'envie, la haine et l'admiration. La psychologie, comme l'avait souligné François Truffaut à propos du *Beau Serge*, y devenait métaphysique. La publicité le vendit comme « le James Dean français ». Gérard Blain continue ensuite d'apparaître en France dans diverses oeuvres d'intérêt relatif comme *Match contre la mort*



SAM LEVIN/MINISTÈRE DE LA CULTURE

Gérard Blain : une sincérité sans nuances.

de Claude-Bernard Aubert (1959) ou *La Peau et les os* de Jean-Paul Sassy (1961), tout en faisant des sauts à Cinecittà, où il tourne pour Mario Camerini (*Via Margutta*) en 1960, Francesco Maselli (*I Delfini*), toujours en 1960, et surtout Carlo Lizzani (*Le Bossu de Rome* et *L'Oro di Roma*), respectivement en 1960 et 1961.

UN CHEF-D'ŒUVRE

Son unique incursion à Hollywood sera un chef-d'œuvre. Howard Hawks cherchait un acteur français pour un film qu'il comptait réaliser en Afrique autour d'un groupe de chasseurs d'animaux sauvages. C'est après avoir visionné *Les Cousins* que l'auteur de *Rio*

Bravo décide de lui donner un des rôles principaux d'*Hatari* (1962). Le Français Gérard Blain, râblé, brun, toujours vêtu de noir, s'oppose à l'Allemand blond Hardy Kruger dans une impitoyable rivalité amoureuse. Au cours du tournage, il a, paraît-il, quelques houleuses discussions politiques avec John Wayne, la star du film. Sa carrière se poursuit toutefois essentiellement en France, où il ne parvient pas véritablement à devenir une vedette.

Il apparaît dans *Un homme de trop* de Costa-Gavras (1966) et tient, la même année, le rôle principal de *Joe Caligula* de José Benazeraf, un jeune truand psychopathe et ambitieux. En 1976, Wim Wen-

ders fait appel à lui pour une apparition dans *L'Ami américain*. On le voit encore dans *La Flambeuse* de Rachel Weinberg en 1980 et dans *Poussière d'ange* d'Edouard Niermans en 1985. Mais, entre-temps, son statut a changé. Gérard Blain a entamé une carrière de réalisateur.

Les huit films qu'il réalise entre 1972 et 1999 dessinent une des œuvres les plus originales du cinéma français de ces trente dernières années. *Les Amis*, réalisé en 1972, évoque la relation qui unit un jeune homme à un industriel quadragénaire. *Le Pélican*, en 1974, sans doute son chef-d'œuvre, raconte l'histoire d'un homme sorti de prison qui tente de retrouver son fils : le temps est suspendu à de purs moments où un père contemple son enfant sans pouvoir parvenir jusqu'à lui.

Un enfant dans la foule, en 1975, évoque la quête d'un enfant seul durant l'Occupation et sa rencontre avec des hommes plus âgés. *Un second souffle*, en 1978, avec Robert Stack, décrit un personnage de médecin quinquagénaire confronté aux doutes du vieillissement. *Le Rebelle*, en 1980, a pour héros un adolescent incapable de trouver un exutoire et un sens politique à sa révolte. *Pierre et Djamilia*, en 1987, fait scandale au Festival de Cannes en constatant l'impossibilité d'une histoire d'amour entre un adolescent français et une jeune fille issue de l'immigration algérienne.

On n'a ensuite plus de nouvelles de lui, jusqu'en 1995 et *Jusqu'au bout de la nuit*, l'itinéraire d'un gangster révolté, mû par la haine de la société et voué à finir tragiquement. *Ainsi soit-il*, sorti en mars 2000, décrit la vengeance inéluctable d'un fils décidé à tuer les responsables de la mort de son père.

Très vite, le cinéma de Gérard Blain a affirmé un style d'autant plus reconnaissable qu'il était peu imité.

On a parlé de l'influence de Robert Bresson dans la façon dont le réalisateur composait ses plans et les montait, l'apparente lenteur de ses récits, des dialogues coincés entre la neutralité et la solennité, une manière de s'attacher à des détails en filmant la partie pour le tout. La sécheresse janséniste de la mise en scène faisait échec à toute vision naturaliste des personnages envers lesquels Gérard Blain se refusait par ailleurs toute distance avouée. La composition rigoureuse s'alliait à une sincérité sans nuances. Ces deux qualités, apparemment contradictoires, ont toujours empêché l'œuvre de Gérard Blain d'être appréciée à sa juste mesure, l'éloignant du public d'un côté et provoquant diverses controverses idéologiques. *Pierre et Djamilia*, coécrit par Michel Marmain, critique talentueux et par ailleurs membre de la nouvelle droite, a été vu comme le constat d'une impossibilité de l'intégration au nom d'une part irréductible des cultures. Une réplique du *Rebelle* l'a taxé d'homophobie. *Jusqu'au bout de la nuit* semble une apologie du gangstérisme anarchiste à la Mesrine.

Le cinéaste lui-même relançait parfois la polémique par des prises de position où le nationalisme anti-américain rejoignait l'apologie de la révolte individuelle violente. Tout cela a brouillé la perception d'une œuvre d'une intransigeance remarquable, unique, capable d'inclure par ses qualités formelles, dans des récits a priori simples, le poids de la tragédie.

Jean-François Rauger

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 15 décembre sont publiés :

● **Administration fiscale** : trois décrets et trois arrêtés relatifs au fonctionnement de la nouvelle direction des grandes entreprises qui vient d'être créée à la direction générale des impôts. Au *Journal officiel* du samedi 16 décembre sont publiés :

● **Monnaie** : une ordonnance relative à la partie législative du code monétaire et financier, ainsi que le texte de ce code monétaire et financier, publié en annexe.

● **Construction** : un décret modifiant le code de la construction et de l'habitation et portant extension à la Polynésie française de dispositions relatives aux ventes d'immeubles à construire.

● **Environnement** : un décret portant création de la réserve naturelle des Tre Padule de Suartone (Corse-du-Sud).

Roger Judrin

Un moraliste précieux

L'ÉCRIVAIN Roger Judrin est mort jeudi 14 décembre, à Compiègne, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Sa disparition ne fera sans doute pas beaucoup plus de bruit que n'en fit sa vie. Il était de ces écrivains décalés et fiers de l'être, anachroniques, discrets par orgueil plus que par humilité, qui n'auraient pas reçu sans frayer les suffrages d'un grand nombre de lecteurs. « *L'apothéose d'un homme à l'éclat du ridicule* », pensait-il. Cultivant l'art difficile de l'aphorisme à la manière de La Rochefoucauld, de Chamfort ou de Joubert, il affirmait avec hauteur qu'« *il n'est donné qu'aux maîtres de la prose de frapper le langage à leur effigie* ». Les bonheurs de l'expression et du style alliés à une vaste culture classique se heurtaient parfois au caractère systématique d'une pensée ainsi ramassée et close sur elle-même. Par l'indépendance d'esprit, il était proche de Georges Perros (en plus cérémonieux), de Pierre-Albert Jourdan (en moins rêveur) et de Cioran (en plus catholique).

Né le 26 juillet 1909 à Paris, rue de Buci, Roger Judrin fit toute sa scolarité au lycée Henri-IV où il fut, en compagnie de Simone Weil, l'élève d'Alain. A peine adolescent, il lit tout Saint-Simon. En 1933, il devient professeur. Durant la guerre, Roger Judrin est fait prisonnier et rencontre Claude Gallimard en captivité. Nommé à Compiègne, il prend racine là : « *Le bonheur consiste à tenir peu de place et à en changer peu* ». Ce n'est qu'en 1955 qu'il publie, aux Editions de Minuit, son premier livre, un roman autobiographique, *Dépouilles d'un serpent*. C'est à cette période également qu'il fait la connaissance de Marcel Arland et, surtout, de Jean Paulhan : « *Comme Alain m'avait aidé à être, Paulhan m'a aidé à paraître* ». En 1957, le maître de la *Nouvelle Revue française* l'accueille

chez Gallimard dans sa collection « *Métamorphoses* », avec un étrange conte allégorique, *Boa-Boa*. A partir de cette époque, Roger Judrin collabore régulièrement à la NRF, notamment dans le cahier critique. Il donne également de nombreux articles dans le bulletin de la Guilde du livre, où il préface le prince de Ligne, Ovide, Bocace ou Brantôme.

Cette proximité avec l'auteur des *Fleurs de Tarbes*, qui était d'admiration et non d'allégeance, Roger Judrin l'exprimera dans un essai publié en 1961, à l'invitation d'Henri Mondor, chez Gallimard : *La Vocation transparente de Jean Paulhan* (réédité chez Calligrammes en 1984). Cinq ans plus tard, et deux ans avant la mort de Paulhan, il signe la postface du tome II des *Œuvres complètes* de celui-ci au Cercle du livre précieux. « *Paulhan fut un hôte très particulier non moins des hommes que des idées. Il occupa sa vie à sentir des évidences que la réflexion lui rendait insupportables. Il passa sa lumière à tourmenter sa nuit* », écrivait encore Roger Judrin en 1982 dans sa préface à la correspondance Paulhan-Perros (Calligrammes). Enfin, il présida, depuis sa création en 1977 et durant vingt ans, la Société des lecteurs de Jean Paulhan.

Horloger d'une langue précieuse et recherchée, parfois jusqu'à l'excès, moraliste épris de paradoxes, Roger Judrin a publié une quarantaine de livres, chez Gallimard d'abord, puis chez des éditeurs comme Calligrammes, L'Aire, La Table ronde... Un dernier recueil d'aphorismes - *Cercles d'onde* - est annoncé aux éditions L'Age d'homme. « *Le secret d'écrire est, pour les uns, d'avoir des secrets à dire, et, pour les autres, d'avoir une manière secrète de ne pas les dire* », écrivait-il.

Patrick Kéchichian

Saad Dahlab

Le principal négociateur des accords d'Evian

ANCIEN ministre du gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), Saad Dahlab est mort samedi 16 décembre à Alger à l'âge de quatre-vingt-un ans. Alors que cet homme discret, « *patriote* » pétri de conviction et de modestie, a été une des plus illustres personnalités de la guerre d'indépendance, il avait préféré se retirer, après un poste d'ambassadeur au Maroc et de directeur de la firme française de poids lourds Berliet-Algérie, pour se consacrer à sa famille et à ses affaires au lendemain de l'indépendance de 1962. Déçu par ses anciens compagnons de lutte, il avait refusé alors de faire partie de la nomenclature qui dirigera sans partage l'Algérie jusqu'aux émeutes sanglantes d'octobre 1988.

Saad Dahlab avait été associé à tous les contacts secrets et à toutes les négociations avec la France, qui alliait aboutir aux accords d'Evian et au cessez-le-feu, le 19 mars 1962, mettant fin à huit années de conflit. Né vers 1919 au douar Rechaïga, près de Ksar-Chellala, dans la région de Medea, Saad Dahlab avait fait des études au collège de Blida où il avait obtenu son baccalauréat avant de devenir employé des impôts vers 1940. Il milite alors au sein du Parti du peuple algérien (PPA) de Mes-

sali Hadj, dont il assurera le secrétariat à partir de 1945. Le leader indépendantiste était alors assigné à résidence à Ksar Chellala, et le jeune Dahlab sera mêlé à des préparatifs visant à le faire évader. Il devient rapidement membre du comité central du PPA et un des responsables de son journal, *L'Algérie libre*.

Malgré ses sympathies pour Messali Hadj, Saad Dahlab rallie le FLN dès le début de la guerre d'indépendance, le 1^{er} novembre 1954, et devient membre de sa plus haute instance, le Comité de coordination et d'exécution (CCE). De 1958 à 1959, il est chargé de la propagande du FLN, installe dans le nord du Maroc un émetteur-radio et organise la propagande en Afrique du Nord. Dès 1958, il est directeur du cabinet du ministre de l'information du gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) M'hamed Yazid, puis secrétaire général des affaires étrangères, alors dirigées par Krim Belkacem, avant d'être ministre des affaires étrangères du GPRA, en 1961. Saad Dahlab avait fondé notamment, en 1988, les éditions Dahlab. Très diminué après un grave accident de la circulation, il est mort « *discrètement, comme il a vécu* » à l'hôpital militaire d'Aïn Naâdja d'Alger.

de Lvov. Créé cardinal en 1985, M^{re} Lubachivsky ne put toutefois rentrer dans son pays qu'en 1991, après la libéralisation de son Eglise. Après sa mort, le collège des cardinaux est composé désormais de 141 membres, dont 97 âgés de moins de quatre-vingts ans, électeurs du pape en cas de conclave.

■ **LIBERTAD LAMARQUE**, chanteuse de tango et actrice argentine, grande vedette du cinéma latino-américain des années 40 et 50, est morte mardi 12 décembre à Mexico à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Libertad Lamarque, qui avait quitté l'Argentine en 1946 après une dispute avec Eva Peron, a tourné dans une soixantaine de mélodrames larmoyants et elle jouait encore dans des feuilletons télévisés.

AU CARNET DU « MONDE »**Naissances**

Sylvie COQUART

et

Olivier MOREL-MAROGER

sont très heureux d'annoncer la naissance de

Rebecca,

le 14 décembre 2000.

27, rue de Meaux,
75019 Paris.

Messages

Emmanuelle-Aude,

Joyeux Noël !
Et bonne fête !

Amoureuement,
Gaëtan.

Décès

- Le docteur Jean-Claude Croix et Isabelle,
M. Jacques Croix et Janine, ses frères et belles-sœurs,
Séverine et Yves Saunier, Hugo et Jules,
Sabine Croix et Marion,
Emmanuelle et Simon Goldson et Alexandre,
Arnaud Croix,
ses neveux et nièces, petits-neveux et petite-nièce,
ses amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M^{re} Marie-Françoise CROIX,

le 15 décembre 2000.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 19 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Cailhou, Paris-7^e.

23, rue Argence,
10000 Troyes.
Rue des Coteaux,
10110 Bar-sur-Seine.

CARNET DU MONDE

Fax : **01-42-17-21-36**

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail: carnet@mondepub.fr.

- Le secrétaire perpétuel,
Le bureau,
Et les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,
ont le très grand regret de faire part du décès, survenu à Paris, le 13 décembre 2000, de

M. Pierre DEMARGNE,

membre de l'Institut,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
commandeur de l'ordre des Palmes académiques,
commandeur de l'ordre des Arts et des Lettres,
ancien élève de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de lettres,

professeur honoraire à la Sorbonne,
ancien directeur de l'Institut d'art et d'archéologie à la Sorbonne,
membre de l'Académie d'Athènes,
membre de la Société archéologique d'Athènes,
membre de l'Académie pontificale romaine d'archéologie,
membre de l'Académie des sciences et de littérature de Mayence,
membre de l'Institut archéologique allemand de Berlin,
membre de l'Institut d'archéologie de Boston,
membre de la Société nationale des antiquaires de France.

- La *Revue archéologique* apprend avec tristesse la mort de

Pierre DEMARGNE,

qui en fut le directeur de 1966 à 1978.

- M^{me} Paule Ponnau, son épouse,
Yveline Wood, sa fille,
Yves Ponnau, son fils,
Cyrac, Lou, Tristan Ponnau, ses petits-enfants,
Monique Domec, sa belle-fille,
Bryan Wood, son gendre,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Louis Guy PONNAU,

médaille militaire,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
médaille des Evadés,
commandeur de l'ordre des Palmes académiques,

survenu le 16 décembre 2000, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 19 décembre, à 14 h 30, en l'église de Bénac (Hautes-Pyrénées), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

5, rue Erlanger,
75016 Paris.

- La famille
Et les amis de

Maurice LIPINSKI,

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu le 16 décembre 2000.

Les obsèques auront lieu le mardi 19 décembre. Rendez-vous à l'entrée principale du cimetière parisien de Bagneux, à 15 heures.

Michèle Lipinski,
8, square de la Guyenne,
75020 Paris.

Lyubomir SZABO

nous a quittés le 13 décembre 2000, dans la paix, à l'âge de soixante-dix ans.

Sa femme,
Ses filles,
Ses fils,
Ses petits-fils,
Son arrière-petit-fils
et leurs familles,
sont dans une grande tristesse.

Sa chaleureuse présence restera toujours dans nos cœurs et son architecture visionnaire et humaniste dans les esprits.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Soutenances de thèse

- **Geneviève Campana** a soutenu sa thèse de doctorat ès lettres germaniques, le 9 décembre 2000, devant l'université Paris-VII - Denis-Diderot. Sujet : « **Les frontières dans l'œuvre d'Ingeborg Bachmann** ».

Jury : M^{me} Erika Tunner, professeur à Paris-XII - Val-de-Marne, présidente ; M^{me} Marie-Claire Hoock-Demarle, professeur à Paris-VII - Denis-Diderot, directrice de thèse, et M. Gerald Stieg, professeur à Paris-III - Sorbonne-Nouvelle. Elle a obtenu la mention Très Honorable avec félicitations du jury.

- **Bernard Delmas** soutiendra le jeudi 21 décembre 2000, à 14 h 30, une thèse de doctorat de l'université Lille-I sur « **François Quesnay et la naissance de l'économie politique** ».

Directeur de thèse : M^{me} Annie L. Cot, professeur à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne. (Ifresi, 2, rue des Canoniers, Lille.)

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

SPORTS Assurer à titre bénévole la direction de fédérations sportives est devenu de plus en plus difficile pour des hommes et des femmes devant, par ailleurs, mener de front

leurs activités professionnelles ● **LES RENONCEMENTS** successifs de Philippe Lamblin et de Daniel Baal à poursuivre leur tâche à la tête des fédérations d'athlétisme et de cyclisme est un signe qui inquiète le ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet ● **ASSOCIATIONS** à but non lucratif, dépendant de la loi de 1901, les fédérations ne

peuvent rémunérer leurs dirigeants. Elles sont confrontées à un vieillissement de leurs cadres (un tiers sont des retraités) ● **UN NOUVEAU STATUT** des fédérations est à l'étude au

ministère afin de démocratiser les modes d'élection et d'encourager l'accès aux femmes. La question de l'indemnisation est également au programme de cette réforme.

Le mouvement sportif veut professionnaliser le statut de ses dirigeants

La décision de Philippe Lamblin et Daniel Baal de ne pas se représenter à la tête des fédérations d'athlétisme et de cyclisme soulève le problème du bénévolat des présidents de fédération. Leur rémunération sur le modèle des élus locaux est de plus en plus souvent évoquée

POUR Marie-George Buffet, il s'agit, ni plus ni moins, d'« une catastrophe », confie-t-on dans l'entourage de la ministre de la jeunesse et des sports. Plus modéré, Henri Sérandour, le président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), en parle comme d'une « déception, même si ce ne fut pas une surprise ». L'annonce, les 25 novembre et 9 décembre, par Philippe Lamblin et Daniel Baal de leur souhait de ne pas se représenter aux élections de leurs fédérations – respectivement d'athlétisme et de cyclisme – a plongé dans le doute le mouvement sportif. Ces deux dirigeants

vellent leurs conseils d'administration, les renoncements de MM. Lamblin et Baal pose la question du statut du dirigeant d'organisation sportive. Sur 29 fédérations olympiques, un tiers est présidé par des retraités, un autre tiers par des personnes issues de la fonction publique. Dix présidents de fédération, enfin, viennent du « privé », d'où sont issus Philippe Lamblin et Daniel Baal.

VEILLISSEMENT

Confronté de longue date au phénomène de vieillissement de ses dirigeants, le mouvement sportif a émis une idée appelée à faire



Daniel Baal et le cycliste Laurent Gané, champion du monde sur piste à Berlin en 1999.

Claude Simonet réélu à la Fédération de football

Claude Simonet a été réélu pour quatre ans à la tête de la Fédération française de football (FFF) avec 94,23 % des voix, samedi 16 décembre à Paris, à l'issue de l'Assemblée fédérale électorale de la FFF. Il s'agit du troisième et dernier mandat de Claude Simonet, qui était le seul candidat présenté par le nouveau conseil fédéral fraîchement élu. Soucieux d'apaiser les rancœurs entre le football professionnel et le football amateur, le président de la FFF a déclaré que sa « première action importante sera de bien négocier le renouvellement du protocole d'accord qui lie pour six ans le football professionnel et amateur ». Né le 27 juin 1930 à Mortagne-au-Perche (Orne), retraité, Claude Simonet est président de la FFF depuis le 19 février 1994.

étaient non seulement à la tête de disciplines importantes sur l'échiquier olympique français, mais ils étaient les deux plus jeunes présidents de fédération : quarante-cinq ans pour Philippe Lamblin, quarante-trois ans pour Daniel Baal. Tous deux ont avancé les mêmes arguments : manque de temps et difficulté de cumuler une activité de bénévole tout en continuant à exercer leur profession. (lire ci-dessous)

Alors que les fédérations renou-

beaucoup de bruit si elle voit le jour : indemniser les présidents de fédération. Dans un rapport sur le « bénévolat dans le mouvement sportif », le président de la Fédération française de tennis (FFT), Christian Bimes, évoquait le sujet en 1999 : « La fonction de président de fédération évolue vers celle d'un chef d'entreprise associative, voilà pourquoi il est devenu indispensable de définir un nouveau profil du président fédéral, qui lui offre les moyens de remplir au mieux ses mis-

Le mouvement sportif

● **Fédérations.** Le mouvement sportif se compose de 29 fédérations unisports olympiques (l'haltérophilie s'était vu retirer son agrément pour cause des malversations, il y a deux ans et demi ; elle existait sous la forme d'une commission nationale au sein du Comité olympique jusqu'au 16 décembre, date à laquelle Jean-Paul Bulgariidhes a été élu président ; le pentathlon, qui compte très peu d'adhérents, fonctionne sous le même régime), de 58 fédérations unisports non olympiques (billard, boules, rugby, squash) et de 25 fédérations multisports (fédérations affinitaires, scolaires et universitaires, sports pour handicapés).

● **Conseil d'administration.** Les fédérations ont une période de six mois après les Jeux olympiques pour renouveler leurs conseils d'administration,

leurs bureaux et élire leurs présidents. Les élections ont déjà eu lieu au sein de plusieurs fédérations ; les dernières auront lieu le 31 mars 2001. La Fédération française de ski et la Fédération française des sports de glace ne sont pas concernées par ce calendrier. Elles procéderont à leurs élections après les Jeux d'hiver de Salt Lake City de 2002.

● **Comité national olympique.** Une fois que toutes les assemblées générales électorales auront eu lieu, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) procédera, à son tour, à la désignation de son conseil d'administration et de son président. Le nombre de voix des fédérations dépend de leur nombre d'adhérents et de leurs statuts (les sports olympiques ayant plus de poids que les autres). A ce jour, Henri Sérandour, l'actuel président du CNOSF, est le seul candidat.

sions. Ce soutien pourrait se matérialiser par un système d'aides similaires à celles versées aux maires de France. En avril 2000, le député-maire du Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis), François Asensi (PCF), reprenait la proposition dans le cadre d'une enquête sur les fédérations sportives commandée par le premier ministre. « Le versement d'une indemnité de "responsabilité" pourrait être effectué sur la base de critères d'attribution tels que le nombre de licenciés », écrivait-il, chiffres à l'appui : le président d'une fédéra-

tion comptant plus d'un million de licenciés (football, tennis) toucherait ainsi 26 262 francs (bruts) par mois ; le président d'une fédération de 500 000 licenciés (judo) gagnerait 20 553 francs, etc. Au bas de la grille, un minimum fixé à 2 740 francs serait proposé aux présidents de fédérations de moins de 10 000 licenciés. Bien que favorable à ce projet, Henri Sérandour estime que « tout le monde doit recevoir la même chose, quelque soit la taille de la fédération car les responsabilités sont les mêmes ».

Alors que la loi de 1901 s'apprête

à fêter son centenaire, le milieu sportif sera-t-il le premier à faire entorse au sacro-saint principe de non-lucrativité qui est le fondement même de la liberté d'association ? Certains spécialistes estiment que le Rubicon a déjà été franchi : une disposition issue de l'administration fiscale autorise en effet, depuis septembre 1998, les responsables d'association à toucher « les trois quarts du SMIC » sans que cela soit considéré comme une atteinte au bénévolat. Si aucun président de fédération n'en fait usage, mettre en place un

système d'indemnités régulières fera se lever une rangée de boucliers.

« J'ai conscience des problèmes de disponibilité et d'accès aux responsabilités qui se posent dans le sport d'aujourd'hui, mais nous risquons de toucher à un socle de vérité de la vie associative si l'on décide d'indemniser des gens qui sont, au départ, des bénévoles. Il me semble difficile, par ailleurs, de promouvoir cette idée sans s'interroger sur le mode de contrôle de ces sommes », estime Edith Arnoult-Brill, la présidente du Conseil national de la vie associative (CNVA), une instance consultative placée auprès du premier ministre.

Au cabinet de Marie-George Buffet, la même réserve est de mise. « Le risque est de voir des retraités devenir des présidents afin de gagner des compléments à leurs retraites », avance un conseiller de la ministre. « Il sera difficile de refuser ce statut à un président de club qui, comme le Racing club de France compte 15 000 membres, alors que certains présidents de fédération ont tout juste 7 000 licenciés », indique un autre. Le sujet sera au cœur des consultations que Marie-George Buffet va entreprendre, à partir de janvier, pour ce qui devrait être son « grand chantier » de l'année 2001 : modifier les statuts des fédérations afin de rendre celles-ci plus démocratiques (meilleur accès des femmes, élections des dirigeants par les licenciés, scrutins à bulletin secret, etc.). « La question des indemnités ne viendra qu'après », précise-t-on rue Olivier-de-Serres.

Frédéric Potet

Deux présidents évoquent les contraintes de leur vie professionnelle

« **CE QUI M'A LE PLUS PESÉ**, c'est le cruel manque de temps. » Tirailé entre de nouvelles responsabilités professionnelles – directeur du Crédit mutuel de Mulhouse (Haut-Rhin) – et une activité de bénévole à la tête de la Fédération française de cyclisme (FFC), source de soucis ces dernières années avec les affaires liées au dopage, Daniel Baal a tranché. Samedi 9 décembre, il a annoncé qu'il ne briguera pas un troisième mandat à la présidence de la FFC (Le Monde du 10 décembre). Deux semaines plus tôt, Philippe Lamblin, directeur des ressources humaines du groupe Lesaffre International (levures boulangères), avait lui aussi invoqué ce dilemme entre carrière professionnelle, vie privée (il a 4 enfants) et engagement bénévole pour justifier sa non-candidature à une nouvelle présidence de la fédération d'athlétisme (Le Monde daté 26-27 novembre).

« J'ai privilégié mon activité professionnelle, parce que j'ai des perspectives intéressantes, que j'avais mises entre parenthèses pendant un certain temps, ce qui pour un cadre de cet âge-là est assez paradoxal », explique Daniel Baal (43 ans). « C'est une équation difficile à résoudre que d'être, les soirs et les week-ends, patron d'une association de 180 000 membres disposant de 100 millions de budget annuel », constate Philippe Lamblin, qui avoue n'avoir réalisé cela que « progressivement ».

« J'ai dû créer beaucoup de frustration autour de moi, notamment parce que je souhaitais déléguer un certain nombre de choses quand les gens voulaient voir le président, dit-il. On a forcément le sentiment de n'être pas assez ou mal écouté quand on est face à une personne qui passe son temps à courir. » « Je suis sûr qu'il ne s'agit pas de la bonne formule », renchérit Daniel Baal à propos de la manière dont il a dû gérer la FFC, le bénévolat le conduisant, entre autres, à faire tous les lundis ou presque – jour de fermeture de sa banque – le trajet Mulhouse-Paris pour venir travailler au siège de la fédération, ou encore à prendre sur ses vacances pour satisfaire aux exigences liées au poste de président.

« UNE SOLUTION LÉGISLATIVE »

« J'ai souvent regretté de ne pas pouvoir prendre plus de temps pour écouter, parler », souligne-t-il. A ses yeux, « dans les grosses fédérations, il faut un permanent à la présidence, comme un maire, ou un député. » Pour lui, il ne saurait être question « de détachement ou d'emploi fictif », mais d'« un vrai poste, rémunéré par la fédération, et non par l'Etat », avec « un retour à prévoir » dans l'entreprise quittée. « La fédération serait gagnante, mieux gérée. Il y aurait également une obligation de transparence et de démocratie plus forte. »

Philippe Lamblin considère que ce n'est pas

forcément aux fédérations de trouver la solution « car on tomberait dans un nouvel écueil avec des fédérations riches capables de payer et des moins aisées qui ne le pourraient pas ». Après avoir tiré la sonnette d'alarme, il se refuse à « jouer les dons Quichottes ». « Je suis le premier des bénévoles de ma fédération, dit-il. Il n'était donc pas question que j'accepte un passe-droit sous la forme d'un quelconque emploi de complaisance pour continuer à en être le président. Mais c'est au mouvement sportif de se mobiliser pour décider de la façon et des hommes qu'il veut pour le diriger. » Il indique que la ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, est encline à trouver « une solution législative ». « Elle convient que cette situation n'est pas viable, dit-il, mais qu'elle doit en débattre avec le CNOSF. »

L'aspect public des fonctions de président ne manquera pas à Philippe Lamblin, mais il émet le regret de laisser un chantier qu'il a lancé et qu'il trouvait « sur de bons rails ». « Avec mon départ et celui de Daniel Baal, ajoute-t-il, je ne suis pas sûr qu'il reste un président âgé de moins de cinquante ans. » Pour lui, un écart en âge plus faible avec les athlètes favorise la communication et rajeunit l'image d'institutions fédérales qui en ont bien besoin.

Philippe Le Cœur et Patricia Jolly

La date des élections à la Fédération de rugby se règle au tribunal

BERNARD LAPASSET n'a pas tout perdu. Malgré la décision du juge des référés du tribunal de grande instance de Paris de reporter « à une date ultérieure » l'assemblée générale électorale de la Fédération française de rugby (FFR) (Le Monde daté 17-18 décembre), le président a réuni ses troupes samedi 16 décembre à la Maison de la chimie. Les représentants des clubs ont examiné les deux points de l'ordre du jour : modification des statuts portant sur la création de ligues régionales et approbation des comptes, suivi du projet de financement du centre technique national de Linas-Marcoussis.

Ces deux sujets ont été adoptés à une majorité écrasante : 91 % des suffrages pour le premier et 98 % pour le second. Si ce n'était la péripétie survenue vendredi 15 décembre, moins de 24 heures avant le scrutin qui aurait dû consacrer

Bernard Lapasset en poste depuis 1991, pour un troisième mandat, l'homme fort du rugby français pourrait afficher une totale satisfaction. Avec 5 382 429 francs d'excédent dans les caisses de sa fédération et un tel niveau de soutien, celui-ci ne devrait pas craindre l'opposition menée par Jacques Fouroux, flanqué de ses lieutenants Robert Paparemborde et Jean-Pierre Bastiat. « Ce report va obliger les clubs à revenir une deuxième fois à Paris, cela va faire des dépenses supplémentaires », a regretté Bernard Lapasset.

« Il ne convient pas que soit organisée, dans la hâte, une élection qui peut avoir lieu jusqu'au 31 mars 2001 », a souligné le juge Jean-Pierre Marcus pour motiver son arrêt. Ce dernier a suivi l'avis formulé jeudi 7 décembre par le conciliateur du Comité national olympique et sportif français (Cnosf) qui avait

déjà proposé le report des élections « après le début de l'année ». En la matière, Bernard Lapasset et son équipe n'en sont pas à leur première réprimande. En avril 1995, ils avaient déjà subi les foudres du tribunal de grande instance pour « inobservation des textes statutaires ». Là aussi, le juge saisi avait ordonné le report de l'assemblée générale.

SUPPRESSION DES PROCURATIONS

« C'est la plus belle victoire que j'aie remportée depuis que j'ai joué au rugby », s'est réjoui Jacques Fouroux à l'origine de la requête judiciaire intentée à la fin du mois de novembre. L'ancien capitaine du XV de France reprochait à Bernard Lapasset d'avoir annoncé tardivement la date de l'élection. Il considérait en effet qu'entre le 18 novembre, date de cette annonce, et le 16 décembre, date prévue pour que les

clubs élisent leurs dirigeants fédéraux, le délai trop court ne permettait à aucune liste de faire entendre une autre voix que celle des sortants.

Désormais, les deux listes vont disposer du temps nécessaire pour présenter leurs points de vue. Jacques Fouroux souhaite obtenir une réforme du système électoral et la suppression des procurations. Pour ce faire, il doit rallier à sa cause 10 % des clubs. « La ministre est favorable à plus de démocratie au sein des fédérations, c'est l'occasion », a déclaré samedi Robert Paparemborde. Pour cela, les partisans de Fouroux doivent imposer à Bernard Lapasset la convocation d'une assemblée générale extraordinaire. Le comité directeur sortant arrêtera le 29 décembre à Toulouse la date de l'assemblée générale électorale.

Yves Bordenave

ERIC BOMPARD

Collection Cachemire

Ouverture Cadeaux :
le dimanche 24 décembre de 11 h à 18 h

**Derniers instants avant Noël...
le Cachemire et nous sommes
prêts à vous combler !**

46, rue du Bac, Paris 7^{ème}
75, bld. Haussmann, Paris 8^{ème}
6, rue François Ponsard, Paris 16^{ème}
81, rue Jouffroy-d'Abbans, Paris 17^{ème}
14, rue de Sévigné, Paris 4^{ème}
28, rue Montrosier, Neuilly

Maître sur ses terres, le Biarritz olympique retrouve des ambitions nationales

Le club basque brille en Coupe d'Europe et en championnat

Le Biarritz olympique occupe la première place de la poule 2 du championnat de France de rugby, au terme de la 9^e journée et avant de se dé-

placer à La Rochelle, mardi 19 décembre. Remis à flot par Serge Blanco avec le soutien du groupe informatique Cap Gemini, le BO est désormais le

leader incontesté du rugby basque et s'est donné les moyens de figurer durablement parmi les meilleurs clubs hexagonaux.

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Le propos peut paraître sentencieux, mais il a le mérite d'être clair : « Il n'y a qu'une place pour le rugby professionnel en Côte basque. On ne peut pas être deux à se partager le gâteau. »

Georges Darrieumerlou, manager du Biarritz olympique (BO), sait le poids des mots et le choc des formules. Au diable les vieilles querelles nourries par le souvenir de la finale du championnat 1934, Bayonne-Biarritz. Bayonne a l'Adour, la Nive, ses fêtes et son Aviron trois fois champion de France (1913, 1934, 1943). Biarritz a la plage des Basques, son rocher de la Vierge et son BO deux fois champion de France (1935, 1939).

Les temps glorieux révolus, reste le présent. En rouge et blanc pour le BO, qui porte désormais seul l'image de la côte basque sur les fonts baptismaux du rugby européen et occupe la tête du groupe 2 du championnat de France de première division ; en bleu et blanc pour l'Aviron, qui se languit dans le quasi-anonymat de la deuxième division. Vendredi 15 décembre, Biarritz a perturbé quatre-vingts minutes durant la machine toulousaine (*Le Monde* des 17 et 18 décembre) en s'inclinant 8 à 11 au stade des Sept-Deniers. « Nous ne voulions pas tout miser sur ce match. Nos objectifs immédiats sont de battre La Rochelle ce mardi à Biarritz et d'aller gagner samedi 23 décembre à Dax », indique le manager.

C'est que, désormais, Biarritz planifie sa marche : « Etre dans les six meilleurs à la fin de la saison », affirme Georges Darrieumerlou. En mai 2000, l'équipe s'est octroyé l'ultime édition de la Coupe de France, aux dépens de Brive, décrochant ainsi une place pour la Coupe d'Europe 2000/2001. Rendu à mi-parcours de cette compétition, le BO totalise trois victoires sur quatre matches disputés. Depuis qu'un soir de juillet 2000, à Tarbes, les héritiers de Serge Blanco ont poussé l'ogre toulousain dans ses ultimes retranchements, le contraignant à la prolongation lors d'un quart de finale de championnat de France, le rugby biarrot n'affiche plus aucun complexe. « Bousculer la meilleure équipe française, comme on l'a fait ce jour-là, a été un déclic », analyse Laurent Rodriguez coentraîneur du BO. De l'importance de la défaite...

L'histoire récente du Biarritz olympique relève d'un défi : celui d'un homme soucieux de gagner le pari du rugby professionnel dans la cité balnéaire. Mai 1992 : pour les adieux au rugby du joueur Serge Blanco,

Biarritz échoue en finale du championnat au Parc des Princes, contre Toulon. L'équipe se remet mal de ce revers et de la retraite de son principal animateur. Deux ans plus tard, elle se démène dans le groupe A2. C'est l'alerte générale. Serge Blanco revient, mais cette fois comme dirigeant.

UN DÉFI

Fort du soutien de son principal partenaire, le groupe informatique Cap Gemini, détenu par son ami Serge Kampf, le nouveau président du BO impose ses conditions. L'argent entre dans les caisses. De 3,5 millions de francs en septembre 1996, le budget passe à 7 millions l'année suivante, puis à 13, 16 et encore à 23 millions pour atteindre les 30 millions pour l'exercice 2000/2001, soit le budget moyen de la première division. Derrière Cap Gemini, qui représente encore 50 % du partenariat, d'autres entreprises arrivent. « En cinq ans, on est passé d'une dizaine de sociétés adhérentes au club à 120 », se réjouit Georges Salles, responsable du partenariat au sein de la SAOS.

Quatre équipes aux commandes

Castres et Le Stade français en poule 1, Biarritz et Montferrand en poule 2 : quatre équipes dominent le championnat de France de rugby, à l'issue des septième (poule 1) et neuvième (poule 2) journées, disputées du vendredi 15 au dimanche 17 décembre. Seul le Biarritz olympique a été battu. Le Stade français et Montferrand se sont, eux, imposés à l'extérieur, respectivement à Perpignan (33-32) et à La Rochelle (36-26), alors que Castres l'a facilement emporté face à Bègles-Bordeaux (49-22). Une troisième équipe s'est imposée chez l'adversaire : Narbonne à Auch (22-9), permettant aux Narbonnais de décrocher quelques points précieux dans la course au maintien parmi l'élite, qui sera réduite à seize équipes la saison prochaine. Les équipes de la poule 2 disputeront deux journées dans la semaine à venir : la dixième mardi et la onzième samedi. Une seule journée est prévue en poule 1, vendredi 22 et samedi 23 décembre.

Parallèlement aux rentrées financières, un projet sportif est mis en place, axé sur la paire d'entraîneurs Patrice Lagisquet-Laurent Rodriguez, tous deux anciens internationaux aux côtés de Serge Blanco dans les années 80. Au départ, ni l'un ni l'autre ne se destinaient à une telle carrière. Patrice Lagisquet, assureur de son métier, présidait Chrysalide, une association d'aide aux handicapés. Laurent Rodriguez s'occupait d'une équipe de cadets. « Quand Serge m'a appelé, je n'avais aucune expérience comme entraîneur à ce niveau, raconte-t-il. Les choses se sont faites naturellement. Serge était mon ami, Patrice aussi. Il est arrivé un an après moi, en 1998. Aujourd'hui on se complète. Patrice est plus tatillon. Il passe des heures devant la vidéo à décortiquer les matches. »

Lorsque, en juillet 1998, Serge Blanco devient patron de la toute jeune Ligue professionnelle de rugby, il confie les clés de « son » BO à un autre ami, Marcel Martin, codirecteur de la Coupe du monde 1999. Le club se structure sur des bases professionnelles, recrute à sa main, sans jamais casser sa tirelire. Les internationaux Philippe Bernat-Salles et Jean-Michel Gonzalez le rejoignent à l'aube de la saison 1998-1999, puis l'ancien All Black Glen Osborne, et, cette année, les frères Marc et Thomas Lièvreumont.

Pour l'heure, ses résultats le prouvent, Biarritz semble avoir trouvé son rythme. Aux ambitions sportives en hausse, le club ajoute un nouveau projet : la rénovation du stade Aguilera. Une façon d'asseoir une bonne foi pour toutes sa suprématie sur le rugby de la côte basque.

Le championnat de France de football de D1

21 ^e JOURNÉE	CLASSEMENT										
		Points	V	N	D	Diff.	Chngs	Séries			
Guingamp-Marseille 1-0											
Lens-Bordeaux 2-2	1	Sedan	36	21	10	6	5 +10	▲	NNGPG		
Sedan-Strasbourg 1-0	2	Nantes	36	21	11	3	7 +8	▲	GGPPG		
Metz-Lille 1-1	3	Bordeaux	35	21	9	8	4 +11	▼	NNPGN		
St-Étienne-Auxerre 2-0	4	Lille	34	21	9	7	5 +8	▼	NPGGN		
Monaco-Rennes 1-2	5	Bastia	32	21	9	5	7 +4	▲	NGPGN		
Troyes-Lyon 1-0	6	Guingamp	32	21	9	5	7 0	▼	GPPNG		
Nantes-Toulouse 3-2	7	Lyon	31	21	7	10	4 +9	▼	NNGGP		
Bastia-Paris-SG 1-1	8	Lens	31	21	8	7	6 +4	▼	GGGPN		
	9	Troyes	30	21	8	6	7 -3	▲	PPGNG		
	10	Rennes	29	21	8	5	8 +2	▲	PGGNG		
	11	Paris-SG	29	21	8	5	8 0	▼	PPGPN		
	12	St-Étienne	27	21	7	6	8 0	▲	PPGPG		
	13	Monaco	26	21	7	5	9 -1	▼	PPGNP		
	14	Auxerre	26	21	7	5	9 -5	▼	GGPNP		
	15	Marseille	24	21	7	3	11 -5	=	PGPGP		
	16	Metz	22	21	5	7	9 -9	=	NNPNP		
	17	Lyon	18	21	4	6	11 -9	=	GGPPP		
	18	Troyes	5	51	17	21	4 5	12 -24	=	NNPNP	

LES CARTONS

	Rouges	Jaunes
1. Nantes	0	28
2. Metz	0	42
3. Bastia	1	35
16. Monaco	4	51
17. Lyon	5	27
18. Troyes	5	51

LES ATTAQUES

1 Nantes 36 buts • 2 Sedan et Paris-SG 31 buts

LES DÉFENSES

1 Lille 15 buts • 2 Bordeaux et Lyon 18 buts

LES BUTEURS

1 Pauleta (Bordeaux) et Robert (Paris-SG) 11 buts • 2 Née (Bastia), Alex (St-Étienne) et Bonilla (Toulouse) 10 buts

22^e JOURNÉE

Mercredi 20 décembre : Marseille-Monaco. Jeudi 21 décembre : Bordeaux-Nantes ; Lyon-St-Étienne ; Auxerre-Lens ; Lille-Bastia ; Rennes-Sedan ; Paris-SG-Troyes ; Strasbourg-Metz ; Toulouse-Guingamp.

Sedan et Nantes prolongent l'état de grâce

SEDAN reste une terre ingrate pour les clubs de première division. Au terme de la 21^e journée du championnat de France de football, le club ardennais a conservé son invincibilité à domicile en l'emportant (1-0), samedi 16 décembre, face au RC Strasbourg, qui se présentait sans son gardien de but contesté, José Luis Chilavert, officiellement blessé. Les Alsaciens se sont créés les meilleures occasions, mais, dans les buts adverses, Nicolas Sachy a multiplié les parades décisives. Un penalty généreux a permis à Cédric Mionnet de marquer le but décisif juste avant la mi-temps.

« Les Strasbourgeois nous ont posé des problèmes que nous n'avons pas su résoudre, il a fallu beaucoup de courage pour

gagner cette rencontre », a déclaré l'entraîneur sedanais, Alex Dupont. Avec ce dixième succès de la saison, Sedan reprend la tête du classement, puisque Bordeaux a été tenu en échec (2-2) sur le terrain du RC Lens après avoir mené au score jusqu'à la 78^e minute. Le FC Nantes a renoué avec la victoire aux dépens du Toulouse FC (3-2) et s'installe en deuxième position, avec le même nombre de points que Sedan (36).

Le Paris-Saint-Germain a obtenu non sans réussite le point du match nul à Bastia (1-1), dimanche 17 décembre. Le nouvel entraîneur du PSG, Luis Fernandez, a écarté le libero et capitaine Eric Rabesandratana au bénéfice de Frédéric Déhu. Par ailleurs, le meneur de jeu Augustine Okocha n'a pas été aligné. Le club bastiais menaçait de déposer des réserves contre le Nigérian, dont la licence ne serait pas réglementaire.



FOOTBALL

Y. B.

SENSATIONNEL !









Agence France Télécom, votre conseiller en cadeaux de Noël

Découvrez le WAP

avec les coffrets OLA et Itineris




« Sport de dingues », le skeleton attend son baptême olympique

Cette discipline confidentielle mais spectaculaire, dont les spécialistes se lancent tête la première et à plat ventre à plus de 100 km/h sur des pistes de bobsleigh, figurera au programme des Jeux de Salt Lake City, en 2002.

La Coupe du monde de skeleton faisait étape pour la première fois en France, samedi 16 décembre, à La Plagne (Savoie). Deuxième de l'épreuve, Philippe Cavoret a profité de l'occasion pour devenir le premier

Français à se hisser sur un podium de Coupe du monde. Cette discipline, pratiquée en France par une quarantaine de personnes, fera son entrée au programme olympique en février 2002, à Salt Lake City. La Fédération

française des sports de glace a en conséquence augmenté son aide aux rares compétiteurs, parmi lesquels Philippe Cavoret et Conny Simmchen, sa compagne, une Allemande en cours de naturalisation. Le

skeleton se pratique sur les pistes de bobsleigh et de luge, que les spécialistes dévalent à des vitesses pouvant atteindre 130 km/h, tête la première et à plat ventre sur des engins ressemblant à des luges.

LA PLAGNE (Savoie) de notre envoyé spécial

Un bruit étrange et inquiétant – annonceur de l'arrivée imminente de quel monstrueux mutant ? – monte du boyau glacé de la piste olympique de bobsleigh et de luge de La Plagne (Savoie). Soudain, surgit à la sortie du virage supérieur un obus humain, casqué et moulé dans une combinaison synthétique, dévalant la pente à plus de 100 km/h, à plat ventre, tête la première, les bras serrés le long du corps. Déjà, il est projeté dans le virage suivant, avalé par la pente. Le spectateur n'a pu contrôler un mouvement de recul. L'impression est terrifiante.

« La première fois, c'est terrible, surtout qu'on a le visage à seulement quelques centimètres de la surface de la piste », reconnaît Alain Martinet, membre du collectif national juniors de skeleton. Un skeleton... Drôle d'engin : un rectangle de carbone ou de fibre de verre d'un peu plus d'un mètre de long, posé sur deux patins cylindriques

« C'est tellement intérieur, propre à soi, qu'on a du mal à le faire partager »

d'acier et équipé de deux poignées auxquelles s'agrippent. Drôle de sport : le compétiteur, équipé de chaussures à pointes (les mêmes qu'utilisent les sprinteurs et les sauteurs en longueur en athlétisme), commence par courir sur la glace, sur une trentaine de mètres, arc-bouté aux côtés de son engin (c'est la phase – cruciale – de la poussée), avant de plonger littéralement sur celui-ci.

Commence alors la descente de la piste, la même qu'utilisent les bobeurs et les lugeurs, au cours de laquelle il s'agit de négocier les trajectoires les plus rapides en tentant de piloter l'engin par d'imperceptibles pressions des épaules ou – en cas d'urgence – par un « coup d'orteil ». « Il m'a bien fallu quatre ans de pratique avant de commencer à contrôler quelque chose », reconnaît Philippe Cavoret, qui est devenu samedi 16 décembre à La Plagne le premier Français à accéder à un podium de Coupe du monde.

Drôles de gens : « Des individualistes forcenés, à la différence

des bobeurs ou des lugeurs », assure Hervé Buthod, responsable du skeleton au club de Macôt-La Plagne, le seul à encadrer cette discipline. En France, on compte une quarantaine de pratiquants et tout au plus une vingtaine d'assidus, qui se retrouvent forcément à La Plagne, seule piste existant dans l'Hexagone. A l'arrivée de leur baptême du « feu », ils n'ont plus eu qu'une envie : recommencer. Tous l'affirment, mais aucun ne trouve les mots pour le dire. « C'est tellement intérieur, propre à soi, qu'on a du mal à le faire partager », explique Stéphane Gonthier, vingt et unième samedi.

L'acte de naissance du skeleton ? Les rares spécialistes se divisent, mais semblent à peu près d'accord sur une chose : à la fin du siècle dernier, des touristes anglais amateurs de sensations fortes, en villégiature à Davos et à Saint-Moritz (Suisse), n'ont rien trouvé de mieux que de se lancer sur une piste de luge à plat ventre et tête la première. L'ancêtre du skeleton, le *cresta run*, un engin sur lequel le buste reste relativement relevé, ne tarde pas à voir le jour. Il fera même une apparition au programme olympique lors des Jeux de 1928 et 1948, disputés à Saint-Moritz. Le skeleton (squelette ou ossature, en anglais) moderne serait apparu dans les années cinquante, en même temps que cette position du kamikaze qu'adoptent désormais ses pratiquants.



Philippe Cavoret, l'impression est terrifiante.

En octobre 1999, le Comité international olympique a décidé d'inscrire au programme des Jeux d'hiver de 2002, à Salt Lake City, cette discipline marginale mais spectaculaire, qui présente

de plus l'avantage de constituer une activité supplémentaire pour les coûteuses piste de bobsleigh. « Déjà, l'esprit de la discipline a changé, regrette le Québécois Jean Riendeau, en-

traîneur du collectif juniors français. Depuis l'annonce de l'arrivée aux Jeux, la camaraderie et l'entraide ont cédé la place à la concurrence. »

Les skeletons étant construits par les concurrents eux-mêmes (il n'existe pas de fabricant), ceux-ci s'épient, à l'affût des secrets de fabrication des uns et des autres. Les entrailles des engins sont soigneusement camouflées sous une couche compacte de ruban adhésif noir. L'époque où l'on se revendait du matériel entre rivaux est en passe de s'achever. La « guéguerre » technologique n'est pas loin. Déjà, à coups de réclames, les concurrents s'accusent mutuellement de tenter de détourner les règlements. « Comme en F1, on est toujours à la limite de la régularité », reconnaît Merry Saint-Geniès, le responsable de la discipline à la Fédération française des sports de glace (FFSG).

Le skeleton compte même un émule des bobeurs jamaïcains du début de la décennie, consacré par le film *Rasta Rockets*. Troy Billington, qui pratique la discipline depuis un an, est venu à La Plagne pour apprendre, en observant les meilleurs spécialistes. Il rêve de participer à l'épreuve de skeleton des Jeux de Turin, en 2006. Troy Billington est professeur d'éducation physique à Saint-John. Saint-John ? L'une des îles Vierges, dans les Caraïbes.

Gilles van Kote

Philippe Cavoret et Conny Simmchen rêvent à deux des Jeux de 2002

LA PLAGNE de notre envoyé spécial

Ils se sont rencontrés il y a cinq ans le long d'une piste de skeleton, à Altenberg, en Allemagne, où Conny Simmchen, alors apprentie journaliste, avait été chargée de couvrir une épreuve de Coupe du monde de skeleton, « ce sport de dingues ». Philippe Cavoret faisait partie des fous en question. Il a mis plus d'un an à convaincre Conny, devenue sa compagne, de se lancer à son tour, tête la première, sur la piste de La Plagne. Ces deux-là forment depuis lors, avec un troisième larron, Stéphane Gonthier, ce qui fait office d'équipe de France de skeleton.

« Pour se rendre sur les compétitions ou en stage, on charge notre Espace à bloc et on part tous les trois sur la route », raconte Philippe Cavoret, trente-deux ans. Originaire de la région d'Aix-les-Bains, il a longtemps rêvé de devenir pilote de bobsleigh... avant de réaliser que la concurrence pour accéder à cette fonction était féroce. « J'avais vu quelques gars de La Plagne descendre la piste

de bob en skeleton. J'ai eu envie d'essayer. Je me suis lancé sans même savoir comment ça se pilotait. En bas, j'avais les deux bras violets. Mais je ne suis jamais remonté dans un bob. »

Quand Philippe et Conny ont appris, en octobre 1999, que leur discipline devenait olympique, ils se sont pris à rêver d'un voyage à deux pour Salt Lake City, en février 2002. Ils ont alors vendu l'école de ski nautique qu'ils tenaient l'été sur le lac du Bourget pour se consacrer entièrement à leur passion. Conny a déposé une demande de naturalisation, toujours en cours. Ils se sont aussi adjoint les services d'un préparateur physique lyonnais, auquel ils vont rendre visite deux fois par semaine en dehors des périodes de compétition.

Depuis cette saison, la Fédération française des sports de glace prend en charge leurs frais de déplacement et d'hébergement et leur verse une aide personnalisée. Les deux tourtereaux des montages ont conçu et réalisé, avec l'aide d'un ingénieur suisse, leurs propres skeletons. Coût :

« Entre quinze et vingt mille francs par engin. » En skeleton comme ailleurs, l'argent est le nerf de la compétitivité : « A La Plagne, nous ne payons pas, mais quand nous voulons aller nous entraîner sur les autres pistes européennes, c'est cent francs par descente. Nous faisons en fonction de notre budget. »

A La Plagne, samedi 16 décembre, Philippe Cavoret – malgré une réclamation concernant la conformité de son engin – a pris la deuxième place de l'épreuve de Coupe du monde, écrivant une page de la courte histoire du skeleton français. Sous les yeux de ses parents, de Conny et de la petite famille du skeleton – une cinquantaine de personnes à tout casser –, dans la nuit et par un froid polaire, il est monté, un peu ému, sur le podium. Celui-ci était dressé au pied d'une étrange sculpture métallique. Il y a bientôt neuf ans, pendant les Jeux d'Albertville, y brûlait la flamme olympique.

G. v. K.

OUVERTURES PROLONGÉES JUSQU'À 20 H

LUNDI 18, MARDI 19, MERCREDI 20 ET VENDREDI 22 DÉCEMBRE

LE MONDE
RIVE GAUCHE

www.lebonmarche.fr



■ **LOTO : résultats des tirages n° 101 effectués samedi 16 décembre.**

Premier tirage : 3, 8, 20, 34, 41, 48; numéro complémentaire : 16. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 382 555 F (58 320 €); 5 numéros : 7 695 F (1 173 €); 4 numéros et le complémentaire : 344 F (52,44 €); 4 numéros : 172 F (26,22 €); 3 numéros et le complémentaire : 34 F (5,18 €); 3 numéros : 17 F (2,59 €).
Second tirage : 6, 11, 32, 33, 35, 41; numéro complémentaire : 18. Rapports pour 6 numéros : 14 235 230 F (2 170 146 €); 5 numéros et le complémentaire : 62 990 F (9 602 €); 5 numéros : 8 870 F (1 352 €); 4 numéros et le complémentaire : 372 F (56,71 €); 4 numéros : 186 F (28,35 €); 3 numéros et le complémentaire : 34 F (5,18 €); 3 numéros : 17 F (2,59 €).

Chaque mardi avec

Le Monde
DATÉ MERCREDI

retrouvez

LE MONDE
INTERACTIF

Football : dix clubs de D 2 joueront les 32^{es} de finale de la Coupe de France

BEAUVAIS, Montpellier, Le Havre et Lorient ont été éliminés respectivement par Amiens (N) 1 à 0, Sète (CFA) 1 à 0, Dieppe (CFA) 3 à 1 et Vannes (CFA) 2 à 1 après prolongation, samedi 16 et dimanche 17 décembre, lors des 8^{es} de finale de la Coupe de France. Avant l'entrée en lice des clubs de D1 et de Calais, finaliste de l'édition précédente : Laval, Châteauroux, Cannes, Sochaux, Le Mans, Wasquehal, Caen, Nancy, Ajaccio et Angers figurent comme les seuls clubs rescapés de la deuxième division. Lambres, Marcq-en-Barœul, Issoire, Montmorillon et Annonay, cinq équipes de divisions de Ligue, sont les plus petites formations en course. Le tirage au sort des 32^{es} de finale (qui se joueront les 20 et 21 janvier) aura lieu le 20 décembre, à Mulhouse.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : Villeurbanne, vainqueur devant Paris Basket** (83-71) samedi 16 décembre lors de la 10^e journée, a conservé sa place de leader du championnat de France. Villeurbanne, avec 10 succès, compte deux points d'avance sur Le Mans, vainqueur de Cholet (91-80).

■ **FOOTBALL : Schalke 04, tenu en échec** à Cologne (2-2), a gardé sa place de leader du championnat d'Allemagne, dimanche 17 décembre au cours de la 18^e journée. Le Bayern Munich, victorieux au Herta Berlin (1-3), se classe 2^e, à une longueur.

■ **Manchester United, leader du classement**, s'est fait surprendre par Liverpool (0-1), dimanche 17 décembre lors de la 18^e journée du championnat d'Angleterre. Les Mancuniens conservent la première place, avec six points d'avance sur Arsenal, qui se rendra lundi 18 décembre à Tottenham.

■ **Valence a conservé la tête** du championnat d'Espagne dimanche 17 décembre à la faveur de sa victoire (2-0) contre Malaga lors de la 15^e journée. Valence dispose de deux points d'avance sur le Real Madrid, vainqueur devant l'Espanyol Barcelone (1-2).

■ **L'AS Rome, victorieuse** (0-1) à la Lazio Rome dimanche 17 décembre lors de la 12^e journée du championnat d'Italie, a conservé six longueurs d'avance sur la Juventus Turin et Bergame, vainqueurs à Lecce (1-4) et à Bologne (0-1).

■ **Des hooligans ont ravagé** le centre de la ville de Den Bosch (sud des Pays-Bas) dans la nuit de samedi 16 à dimanche 17 décembre, après qu'un supporter eut été blessé mortellement par la police. Ils ont notamment mis le feu à un café et une école, avant de piller plusieurs magasins.

■ **NATATION : le Français Stephan Perrot** a battu le record d'Europe du 200 m brasse (petit bassin) en 2 min 7 s 58, lors de la finale des championnats d'Europe, dimanche 17 décembre, à Valence (Espagne). L'Islandais Orn Arnarson a amélioré le record d'Europe du 100 m dos (52 s 28) et la Slovaque Martina Moravcova celui du 100 m papillon (57 s 54).

■ **SKI ALPIN : l'Autrichienne Renate Goetschl** a gagné dimanche 17 décembre la seconde descente de Saint-Moritz (Suisse), signant ainsi son deuxième succès de la saison. Déjà deuxième de la première descente, disputée la veille, derrière sa compatriote Brigitte Obermoser, elle a devancé l'Italienne Isolde Kostner et la Française Régine Cavagnoud. Mélanie Suchet, blessée à un genou à la suite d'une mauvaise réception, sera indisponible jusqu'à la fin de la saison.

■ **Le Suisse Michael von Gruenigen** a enlevé dimanche 17 décembre le slalom géant de Val-d'Isère et pris la première place du classement général. Le Français Frédéric Covili a terminé 4^e.

■ **TENNIS : l'Américain Don Johnson** et le Sud-Africain Pier Norval ont gagné le Masters de double, en battant 7-6 (10/8), 6-3, 6-4, la paire indienne composée de Leander Paes et Mahesh Bhupathy, dimanche 17 décembre à Bangalore (Inde).

Temps calme et doux

MARDI. Une perturbation ondule du Portugal à l'Angleterre en se maintenant à l'ouest de notre pays. Sur la France, les pressions sont à la hausse et les températures encore assez douces pour la saison.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. - La matinée se déroule sous un ciel gris avec de petites pluies. Le temps s'améliore ensuite, laissant le soleil faire de belles percées en fin d'après-midi sur le centre de la Bretagne. Les températures varient entre 10 et 12 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Les brouillards matinaux se mêlent à de nombreux nuages bas. Cette grisaille se dissipe lentement sur le Nord alors que de belles éclaircies apparaissent dans l'après-midi sur l'Ile-de-France et le Centre. Les températures s'échelonnent entre 7 et 10 degrés.

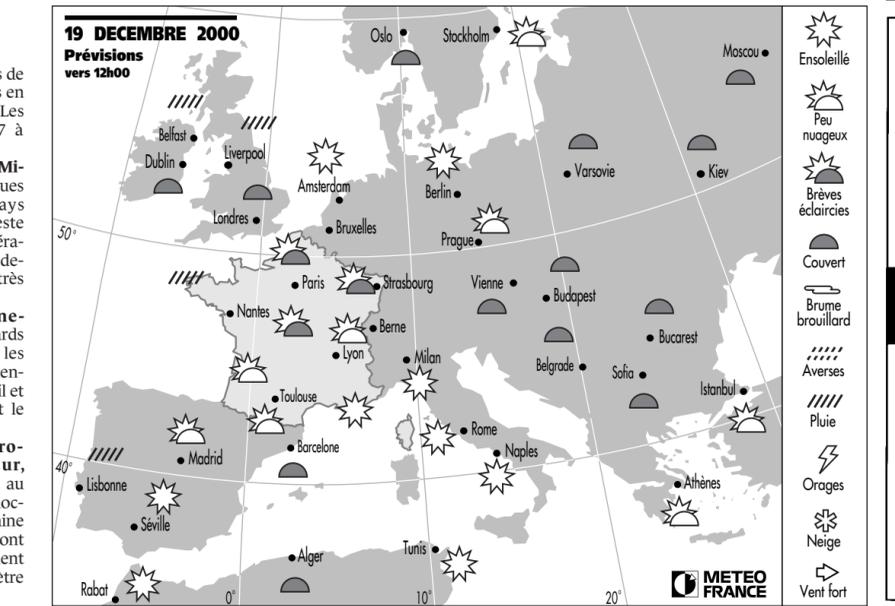
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Brumes et brouillards sont au menu du matin. Leurs dissipations

laissent place à de belles trouées de ciel bleu, qui deviennent de plus en plus fréquentes l'après-midi. Les températures affichent de 7 à 10 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Mis à part quelques brumes matinales sur le Pays basque, le ciel de ce mardi reste bien ensoleillé. Avec des températures qui varient entre 14 et 18 degrés, cette journée s'annonce très agréable.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Les brumes et brouillards présents au petit matin dans les vallées et sur le Lyonnais vont lentement se dissiper. Ailleurs, soleil et nuages inoffensifs se partagent le ciel. Il fera de 8 à 12 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Douceur et soleil sont au programme, sauf sur le Languedoc-Roussillon, où le vent marin draine des bancs de nuages bas. Ils sont nombreux le matin et se morcellent dans l'après-midi. Le thermomètre affiche de 12 à 16 degrés.



(Publicité)

PRIX D'AMIS OU DE BANDITS ?

ECONOMIE ?

On ne sait pas toujours où acheter sur le Net. Kelkoo propose un moteur de recherche pour comparer les prix de tous les produits : voyages, DVD, ordinateurs, jeux, voitures, vins et même immobilier. A mettre illico dans ses favoris.

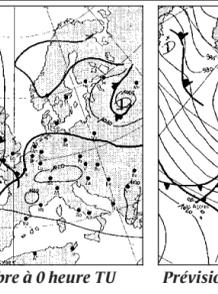
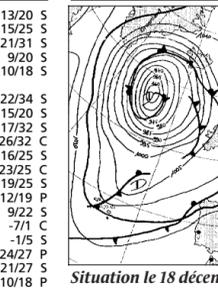
www.kelkoo.com

PRÉVISIONS POUR LE 19 DÉCEMBRE 2000
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	
AJACCIO	6/16 S
BIARRITZ	12/17 S
BORDEAUX	8/13 N
BOURGES	5/12 N
BREST	8/12 P
CAEN	6/10 P
CHERBOURG	6/11 P
CLERMONT-F.	5/12 N
DIJON	2/9 N
GRENOBLE	3/12 N
LILLE	5/10 P
LIMOGES	7/13 N
LYON	4/12 N
MARSEILLE	5/15 S
NANCY	4/9 N
NANTES	8/12 N
NICE	6/15 S
PARIS	6/10 N
PAU	2/13 N
PERPIGNAN	7/15 S
RENNES	8/12 N
ST-ETIENNE	3/11 N
STRASBOURG	4/9 N
TOULOUSE	6/14 N
TOURS	6/12 N

PAPEETE	25/28 P	KIEV	-4/0 C
POINTE-A-PIT.	22/28 S	LISBONNE	7/13 P
ST-DENIS-RE.	24/29 S	LIVERPOOL	9/11 P
EUROPE			
AMSTERDAM	9/12 C	LONDRES	9/12 C
BRASILIA	19/28 C	BUEENOS AIR.	14/30 S
CARACAS	21/26 S	CHICAGO	-17/7 S
LIMA	19/22 C	LOS ANGELES	12/20 S
MEXICO	4/13 S	MONTREAL	-15/11 C
NEW YORK	-2/3 C	SAN FRANCISCO	9/14 S
SANTIAGO/CHI	15/31 S	TORONTO	-11/6 C
DUBLIN	-2/2 C	WASHINGTON	-3/3 C

LE CAIRE	13/20 S	NAIROBI	15/25 S
PRETORIA	21/31 S	RABAT	9/20 S
TUNIS	10/18 S	ASIE-OCEANIE	
BANGKOK	22/34 S	BEYROUTH	15/20 S
BOMBAY	17/32 S	DJAKARTA	26/32 C
DUBAI	16/25 S	HANOI	23/25 C
HONGKONG	19/25 S	JERUSALEM	12/19 P
NEW DEHLI	9/22 S	PEKIN	-7/1 C
SEOUL	-1/5 S	SINGAPOUR	24/27 P
SYDNEY	21/27 S	TOKYO	10/18 P



ASTRONOMIE

Habitants célestes : l'Aigle et la Flèche

LES GRECS, qui tracèrent la première carte des constellations, pratiquaient savoureusement l'art de l'ellipse. Non loin d'Hercule se dessinent les figures presque énigmatiques de l'Aigle et de la Flèche, derrière lesquelles se cache un des personnages les plus symboliques de la mythologie : Prométhée.

Fils d'un Titan, comme Zeus, dont il est en quelque sorte le cousin germain, Prométhée est le bienfaiteur, voire le créateur, de l'humanité puisqu'une légende le montre façonnant les premiers hommes avec de la terre glaise, version des faits qui n'apparaît cependant pas dans la *Théogonie* d'Hésiode. Personifiant la révolte des petits face

aux puissants, des faibles mortels face au maître de l'Olympe, Prométhée l'audacieux trompe par deux fois Zeus au bénéfice des humains.

La première « trahison » intervient lors d'un sacrifice solennel au cours duquel le héros dispose les morceaux d'un bœuf tué en deux parts « égales » : d'un côté, la meilleure partie – la chair et les entrailles –, dissimulée sous la peau de l'animal, de l'autre, les os, sans rien à manger, cachés sous la couche de graisse de la bête. Cela fait, Prométhée demande à Zeus de choisir sa part, l'autre devant revenir aux hommes. N'y voyant pas malice, le dieu opte pour la graisse, pensant qu'elle recouvre la viande. Découvrant la ruse qui favorisait les hommes, il se venge en privant ceux-ci du feu.

Alors intervient la seconde – et la plus célèbre – trahison de Prométhée. Une légende raconte qu'il vola des semences de feu au Soleil, une autre dit qu'il déroba le feu à la forge d'Héphaïstos. Quoi qu'il en soit, le seigneur de l'Olympe ne pouvait, pour la sauvegarde de son autorité, laisser ce crime impuni. Aux hommes il envoya un cadeau empoisonné, une créature féminine à la fabrication de laquelle tous les

dieux avaient participé : la sublime Pandore, conçue sur le modèle des déesses immortelles. On sait ce qu'il advint. Curieuse, la belle ouvrit la jarre contenant tous les maux, qui se répandirent sur la Terre.

Quant à Prométhée, Zeus lui réserva un sort tout aussi cruel. Avec une chaîne d'acier, il l'attacha sur le Caucase et envoya un aigle lui dévorer le foie, qui repoussait toujours. Cet oiseau ne portait cependant pas la majestueuse symbolique d'aujourd'hui, qui l'a fait adopter comme mascotte par les Etats-Unis. L'aigle était l'un des rejetons d'Echidna, la Vipère, être hybride dont le corps de femme se terminait par une queue de serpent en lieu et place de jambes.

Il suffit de savoir qu'Echidna mit aussi au monde Cerbère – le chien tricéphale gardien des Enfers –, l'horrible Chimère – mélange de lion, de chèvre et de dragon –, ou bien encore les dragons qui gardaient respectivement la Toison d'or et les pommes du jardin des Hespérides, pour comprendre qu'appartenir à cette famille vous rangeait instantanément dans la catégorie des méchants. C'est Héraclès – fils de Zeus – qui tua le ra-

pace d'une flèche puis délivra le supplicié, sans que cela lui attire le colère de son père. La constellation d'Hercule se situe d'ailleurs dans la même région du ciel que celles de l'Aigle et de la Flèche.

Au II^e siècle de notre ère, les Romains innovèrent en faisant de l'Aigle l'oiseau qui emporta au ciel le corps d'Antinoüs, ce jeune Grec, favori de l'empereur Hadrien, qui se noya dans le Nil en 122. Certains atlas, comme celui de Johannes Hevelius, dont est extraite la gravure ci-contre, représentent le jeune homme aux côtés de l'oiseau de proie (la Flèche, Sagitta en latin, se situe juste au-dessus de l'aigle).

L'étoile la plus importante de la constellation de l'Aigle, Altair – ici à la base du cou –, est l'une des plus brillantes du ciel et se repère aisément, encadrée par deux étoiles de plus faible magnitude. Reliée à Deneb, du Cygne, et à Vega, de la Lyre, deux autres astres flamboyants, Altair constitue le troisième sommet du Triangle d'été, une des premières figures parvenant à percer le manteau sombre du firmament lorsque, aux mois chauds, tombe le soir.



Dans son atlas céleste publié en 1690 à Gdansk, l'astronome polonais Johannes Hevelius suit la tradition romaine en plaçant au côté de l'Aigle le jeune Antinoüs, ce favori de l'empereur Hadrien mort noyé dans le Nil, qu'un oiseau divin emporta au ciel.

Pierre Barthélémy

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 302

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I													
II													
III													
IV													
V													
VI													
VII													
VIII													
IX													
X													

HORIZONTALEMENT

I. Changement de voie. - II. Piège en rivière, rapace dans les airs. Jeu de balles. - III. Choix à faire avant de jeter. Sans aucune réserve. - IV. Jeu d'enfant. Sortie de route. - V. Replié sur son monde intérieur. Voyelles. - VI. Deux lettres pour une vie professionnelle. Mit entre les pages. - VII. Assurent une très bonne prise. Piégé. - VIII. L'histoire est marquée de ses coups. Chemin de halage. Dans la plume. - IX. Première de la portée. Faissions passer à un niveau supé-

rieur. - X. Se laisse aller à vagabonder. Qui n'a pas encore servi.

VERTICALEMENT

1. S'arrange pour que tout aille mal. - 2. Un tube qui ne fera pas forcément un succès. - 3. Aspect extérieur. Propos puéril. - 4. Très souvent plaqué. Un peu gonflée. - 5. Membranes oculaires. Pris en connaissance. - 6. Bagarre dans le milieu. Sans aucun arrangement. - 7. Va droit au cœur. Pris par la force. - 8. Vieille façon d'avancer. Démonstratif. - 9. Si elle est belle,

ne la laissez surtout pas passer. - 10. Gros fumeur italien. Présente les événements du jour. - 11. Sel peu apprécié à la table des écologistes. Suit le vu. - 12. On y monte pour se donner en spectacle.

Philippe Dupuis

Solution du n° 00 - 301

HORIZONTALEMENT

I. Interdiction. - II. Routard. Tu. - III. Retenue. Adam. - IV. Ile. Ci. Orange. - V. Laudes. RER. - VI. Linettes. - VII. Tiédi. Aiment. - VIII. Is. Ae. TEP. OE. - IX. Obéira. Acte. - X. Nauséabondes.

VERTICALEMENT

1. Irritation. - 2. Noël. Isba. - 3. Tutelle. Eu. - 4. Eté. Aidais. - 5. Rancunière. - 6. Druides. Aa. - 7. Ide. Etat. - 8. Ostie. - 9. Tsar. Empan. - 10. Darce. CD. - 11. Otage. Note. - 12. Numérotées.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 202

Déploiement triangulaire

L'ARMÉE de ce pays tout neuf a une particularité peu commune : toute son organisation repose sur le nombre 9. Ainsi, le plus petit gradé, le caporal, a toujours sous ses ordres un groupe de 9 soldats. Un sergent dirige 9 caporaux, eux-mêmes à la tête de leur groupe de 9 soldats. Un adjudant a sous ses ordres 9 sergents et leurs subalternes. Et ainsi de suite, jusqu'au grade le plus élevé.

Le général Georges Déployé est ainsi à la tête d'une armée importante. Pour les besoins d'une parade qu'il organise dans un stade, il souhaite déployer ses hommes (et lui à leur tête) selon un schéma triangulaire : un homme sur la première ligne, deux sur la deuxième, trois sur la troisième... Est-ce toujours possible sans que la dernière ligne soit incomplète ?

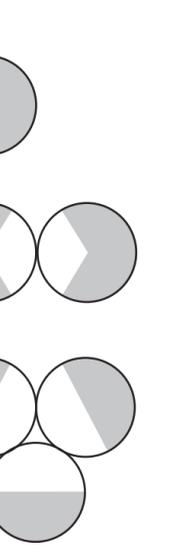
Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2000

Solution dans Le Monde du 26 décembre.

Solution du jeu n° 201 paru dans Le Monde du 12 décembre.

La pièce claire fait deux tours sur elle-même pour rouler autour d'une pièce grise, huit tiers de tour pour rouler autour de deux pièces, et trois tours pour rouler autour de trois pièces.

On montre que si le point de contact décrit sur la pièce grise (ou sur les pièces grises) un angle α , la pièce claire fera sur elle-même une rotation de 2α . Le problème se ramène donc à totaliser les « angles au centre » décrits par le point de contact, et à doubler le résultat obtenu. Les zones grisées du dessin ci-contre donnent une visualisation de la réponse.



Chaque mardi avec

Le Monde
DATÉ MERCREDI

retrouvez
LE MONDE INTERACTIF

LE MONDE

LE BAROMETRE DE L'IMMOBILIER PAR LES NOTAIRES

Localités	% neuf	Volumes
Paris	5,5%	1 191
Paris 14 ^{ème}	14,2%	159
Paris 6 ^{ème}	13,5%	61
Paris 20 ^{ème}	11,8%	190
Paris 15 ^{ème}	8,6%	189
Paris 13 ^{ème}	7,1%	76
Paris 19 ^{ème}	6,6%	92

Localités	% neuf	Volumes
Seine-Saint-Denis	12,4%	687
Montfermeil	39,0%	16
Noisy-le-Grand	38,5%	164
Rosny-sous-Bois	34,0%	83
Villepinte	33,3%	30
Neuilly-Plaisance	27,3%	35
Livry-Gargan	27,1%	67

Localités	% neuf	Volumes
Hauts-de-Seine	21,0%	2 670
Ville neuve-la-Garenne	70,8%	153
Le Plessis-Robinson	60,5%	127
Châtillon	50,2%	127
Issy-les-Moulineaux	45,7%	247
La Garenne-Colombes	42,0%	113
Montrouge	38,4%	154

Localités	% neuf	Volumes
Val-de-Marne	12,6%	927
Limeil-Brevannes	34,6%	47
Orly	31,7%	20
Fre讷s	28,2%	44
Sucy-en-Brie	26,8%	42
Thiais	26,6%	59
Alfortville	25,9%	73

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01 44 82 24 00

Pour plus d'information : www.paris.notaires.fr

Ventes d'appartements neufs au 1er semestre 2000

Part du neuf et volumes de transaction

Le tableau ci-contre présente, pour chaque département, les communes ayant le plus fort pourcentage de ventes d'appartements neufs par rapport au nombre total de ventes d'appartements, pour le premier semestre 2000.

Le département des Hauts-de-Seine se distingue toujours par sa forte proportion de logements neufs: plus d'une vente sur cinq s'effectue en moyenne dans le neuf et pour certaines communes, plus d'une vente sur deux.

Inversement, les programmes neufs sont moins nombreux dans la capitale, qui n'enregistre que 5,5% de ventes dans le neuf.

ENTREPRISE EN EXPANSION À VENDRE

Située en Allemagne de l'Ouest, avec site nord du fleuve Main, spécialisée en traductions techniques et l'établissement de documentations techniques.

Chiffre d'affaires annuel s'élevant à environ 4 millions de mark allemand.

Une rentabilité exceptionnelle.

Seules les offres sérieuses, adressées à :

MM Marketing, Hastalska 6, I 1000 Prag I, Czeck-Republic, seront prises en considération

VENTES

APPARTEMENTS

PARIS 6^e

agence Litré
L'Immobilier des 5^e, 6^e, 7^e arrts de Paris
41, rue Madame
75006 Paris.

RUE DE LILLE
Ravissant 2 P. 30 m², 4^e asc.

RUE BOULARD
2 P. 49 m², vue très dégagée.

STANISLAS, bel immeuble
Raviss. 2 P. 50 m². 1 500 000 F.

R. N.-D.-DES-CHAMPS, 5 P
126 m², 2^e asc. Beau volume.

CHAISE/GRENELLE
Sup. imm. 4 P. 126 m², 3^e asc.

01-45-44-44-45

PARIS 14^e

Entre rue du Château et av. du Maine (14^e)
Programme neuf
Gds apparts. + 1 maison
Livraison 1^{er} trim. 2002
QUANTUS 01-40-46-05-06.

Quartier ALÉSIA 126 m²
Atypique et exceptionnel
Imm. p. de l., 5^e asc., balc.
plein sud, vaste liv.,
chbre et bureau
3 580 000 F. 01-47-00-77-27.

PARIS 17^e

PEREIRE, rare, 112 m²
5^e asc., tt. ct. 2 700 000 F
NOTAIRE 01-44-88-45-54.

PROPRIÉTÉS

PROVINCE

Côte-d'Or (21)
Prox. gare de Montbard
TGV PARIS 65 MIN.
Gde maison de maître du XIX^e s.
rénovée, env. 250 m² hab.,
9 ch., 2 s. de bs, jard. 3 000 m²
Vue magnifique,
idéal prof. libérale,
caves, greniers, garage.
1 400 000 F.
Tél. : 03-85-40-12-94
E-mail : quatuoradler@aol.com

Gers : pptaire vd 2 pptés
viticoles en Bas-Armagnac,
en partie ou totalité : 94 ha
dont 61 ha vignes,
bâtiments, demeures
de caractère à rénover,
terres et bois.
Possib. annexes :
chasse, élevages, haras,
ateliers
divers, etc. Prix sacrifié
pour réalisation immédiate
Tél. : 06-07-61-04-71
Fax : 04-93-78-65-00

VIAGERS

8^e GEORGE-V

Sup. 150 m² occupé F. 76 ans
1 800 000 F + 25 000 F/mois
LAPOUS 01-45-54-28-66.

MAISONS

MAIS. 90 M² + TERRASSE
Type maison d'artiste
2 chbres, excellent état
2 800 000 F. 01-43-36-33-62.

IMMEUBLES

PROVINCE

DÉPARTEM. DE VAUCLUSE
Vend EX-PALAIS DE JUST.
à Avignon, centre-ville
R + 3, SDHO 4 000 m²
Rens. : 04-90-16-12-22 (23 ou 26)
Vis. du 22-1 au 2-2-2001
Adresser offres au
Conseil général de Vaucluse
DAA, rue Viala
84909 Avignon Cedex 9
Date limite : 5-2-2001,
délai de rigueur.

ACHATS

APPARTEMENTS

ACH. 100 à 120 m² Paris
Préf. 5^e, 6^e, 7^e, 14^e, 15^e, 16^e
01-48-73-48-07 même soir.

VIAGERS

LEGASSE VIAGER
47, av. Bosquet, estimation grat.
Tél. : 01-45-55-86-18
Liste de nos voyageurs sur :
WWW.VIAGER.FR

LOCATIONS

DEMANDES

Recherche studio meublé ou
vide, 3^e ou 4^e arrondissement.
Garants possibles.
Tél. : 06-60-07-48-38.

DEMANDES VIDES



43, AVENUE MARCEAU
75116 PARIS

CONSEIL IMMOBILIER
Locations-ventes
Gérance
Spécialisé depuis plus de
20 ans dans les quartiers
RÉSIDENTIELS

VIAGERS

RECH. pour
CLIENTS ETRANGERS
APPARTEMENTS
Hôtels particuliers
et villas
VIDES ET MEUBLÉS
01-47-20-40-03
www.embassy-service.fr

AGENDA

AUTOMOBILES

VW POLO 1,4 pack ABS 1998
3 portes, 35 000 km, 6 CV,
bleu atlantique métal.,
intér. granit velours,
direct. assistée, vitres électr.,
double airbag,
verrouillage centralisé,
auto-radio CD Alpine.
Très bon état.
Prix : 49 000 F.
Tél. : 01-40-99-17-60 (dom.)
ou 06-09-85-21-40 (port.).

Vends XSARA Millenium 1,4 L,
neuve, 5 CV. 4 500 km, gris
métal, clim. + radio CD.
Prix : 89 000 F.
Tél. : 01-39-71-92-41 à partir
de 18 heures. Libre de suite.

RECHERCHE APPARTEMENTS

Qui fait don d'un appart. ?
Qui offrirait un appart. spacieux
dans Paris à 2 frères académ.
suisses-almémiques ?
Offres sérieuses au
0041-78-760-13-11.

DIVERS

En vue création musée local
Haut Jura
rech. tous objets
et originaux
documents sur l'absinthe.
Tél. : 03-81-38-12-51

Bio-pocket chromologie

ce que peut révéler une
variation de couleurs des
ongles, des mains, de l'œil...
En librairie, 64 p., 35 F.
Ed. de l'Ecole de médecine.
Tél. : 01-42-37-37-37.

CEUVRES D'ART

Galerie à VIENNE
rech. TABLEAUX modernes
des artistes autrichiens :
Joseph Floch, Merkel, Kubin,
Kokoschka, Egger, Freist,
Tischler, Funke, Bondy,
Thony, Eisenschütz, etc.
Tél. + fax : 0043-1-8107288.

VACANCES

VENISE, 100 m Saint-Marc
Loue app./sem. 4 ou 6 pers.
Rénové, confort, calme, vue
charme, 80 m², 2 salles eau.
Draps, nettoyage.
A partir de 3 950 F c. C.
04-93-84-84-72

Le Monde ECONOMIE

Professeurs d'économie, documentalistes...

...Faites travailler vos élèves sur le supplément ECONOMIE du Monde : un support de cours concret en prise directe sur l'actualité.

Conditions exceptionnelles pour vos classes !

Pour tout renseignement :
grondard@lemonde.fr
Tél. : 01.42.17.37.64 - Fax : 01.42.17.21.70

Communiqué

Perspectives Egypte

LES RISQUES ET OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ ÉGYPTIEN
UNE ÉTUDE PROSPECTIVE DE NORD SUD EXPORT DESTINÉE AUX DÉCIDEURS

Après les déconvenues des « tigres » asiatiques, l'Égypte aime à se présenter comme un « crocodile », vivace et stable... Cette image doit être tempérée. Les satisfécit des institutions financières ne doivent pas, en effet, occulter les difficultés auxquelles l'Égypte est confrontée. Exemple significatif : la crise en devises qui dure depuis un an et vient à peine d'être reconnue par les autorités.

En dépit d'une certaine défiance, la croissance se prolonge et les sociétés françaises sont nombreuses à s'intéresser à ce marché. **Perspectives Egypte** analyse le potentiel de ce pays, décrit ses projets pharaoniques et décrypte l'environnement des affaires en scru-

tant le système Moubarak, le rôle de l'armée, comme celui de l'opposition politique ou religieuse.

Les auteurs de **Perspectives Egypte**, Agnès Levallois et Marie-France Vernier, concluent sur trois scénarios chiffrés : dans le premier, le gouvernement égyptien choisit les privatisations comme signal positif fort aux investisseurs. C'est le scénario optimiste qui se conclut par une réduction des inégalités. Le deuxième, faute d'un tel signal, est le scénario de l'enlisement. Le troisième parie sur la poursuite des réformes mais avec une lenteur mesurée. C'est l'hypothèse la plus crédible aujourd'hui.

La série **Perspectives** croise les approches politiques, sociales, économiques, financières et sectorielles. Cette confrontation fournit une prospective complète et synthétique, véritable outil d'aide à la définition des orientations stratégiques des entreprises sur les marchés émergents. Déjà paru et disponible : **Perspectives Chine**.

Vente par correspondance à Nord Sud Export, 16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.
Tél. : 01-42-01-12-08 - Fax : 01-42-01-28-76 - E-mail : nse@lemonde.fr - Envoi du sommaire sur demande.

NEUF ET RÉSIDENTIEL

<p>Carré Mirabeau Entre la Tour Eiffel et le Parc André Citroën Rue Paul Hervieu - 75015 Paris</p> <p>Réalisation : SORIF/UNIMO Commercialisation : Frank Arthur Transactions</p>		<p>UNIQUE DANS LE 15^{ème} Entre la Tour Eiffel et le Parc André Citroën, une propriété à quelques pas des bords de Seine et au Pont Mirabeau. des immeubles de grand standing, un large choix d'appartements clairs et spacieux tout autour d'un jardin privé de 3000 m², préservé, à l'abri du bruit et de l'agitation. Vivrez et label Qualité. Du studio au 6 pièces, duplex, balcon, terrasse. 78 appartements dont 35 disponibles. Prix : à partir de 25 300 F le m² Bureau de vente : 12 bis, rue du Capitaine Ménard, ouvert, jeudi, samedi et dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h, mardi, mercredi et vendredi de 14h à 19h Renseignements : 0 825 09 46 09 www.carré-mirabeau.com</p>	<p>SORIF</p> <p>UNIMO</p>
<p>Villa des Acacias 11 bis passage Doisy 75017 Paris</p> <p>Réalisation : Groupe Bouygues Immobilier certifié ISO 9001 150, route de la Reine 92100 Boulogne http://www.bouygues-immobilier.com</p>		<p>Exceptionnel. Résidence située entièrement sur jardin, au cœur du quartier des Ternes dans le XVII^{ème} arrondissement de Paris, à proximité des Champs-Élysées. Appartements à vendre, du studio au 5 pièces, à deux pas des transports. Idéal pour une résidence principale ou un pied à terre.</p> <p>Pour habiter ou investir, profitez des atouts BOUYGUES IMMOBILIER : Le financement intégral : INTEGRALIMO. La Protection Revente et le Pack Sérénité.</p> <p>Renseignements et vente au 0.810.152.166 Espace de vente : 20, avenue Mac-Mahon, ouvert dimanche, lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h et samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.</p>	<p>Bouygues Immobilier</p>

<p>Le Jardin Royal En lisière du Parc des Tourneroches - 92 Saint-Cloud</p> <p>Réalisation : Groupe Bouygues Immobilier certifié ISO 9001 150, route de la Reine 92100 Boulogne http://www.bouygues-immobilier.com</p>		<p>Exceptionnel. Résidence de prestige au cœur d'un superbe parc de 14.000 m², aux arbres magnifiques. Un site unique pour une résidence d'exception. Proximité des gares du Val d'Or et des Coteaux.</p> <p>Pour habiter ou investir, profitez des atouts BOUYGUES IMMOBILIER. Le financement intégral : INTEGRALIMO. La Protection Revente et le Pack Sérénité.</p> <p>Renseignements et vente au 0.810.152.129</p>	<p>Bouygues Immobilier</p>
---	--	--	-----------------------------------

DESIGN Un siècle d'ustensiles ménagers est rassemblé au Centre Pompidou pour l'exposition « Les bons génies de la vie domestique ». En sept périodes, le parcours allie

clarté et amusement, pièces rares, images animées, sons d'époque. ● **DU FONCTIONNALISME** austère des années 20, qui veut débarrasser la cuisine de tout superflu, à l'explo-

sion actuelle des couleurs et des formes, en passant par les carénages aérodynamiques des années 40 et la révolution plastique des années 60, une seule et même préoccupation :

rapprocher l'outil de l'individu. ● **A SAINT-DENIS**, le Musée d'art et d'histoire présente le « parcours moderne » de Francis Jourdain (1876-1958), fondateur du Secours

populaire et peintre d'avant-garde, mais surtout créateur de meubles et décorateur, dont le style épuré, la simplicité des lignes et l'austérité des matières préfigurent les modernes.

Au Centre Pompidou, l'art à portée de main

Une histoire du design au XX^e siècle, présentée en sept époques, montre comment, dans l'évolution esthétique de la production industrielle, le fonctionnalisme pur et dur n'a été qu'une étape du rapprochement des objets et de ceux qui les utilisent

LES BONS GÉNIES DE LA VIE DOMESTIQUE. Centre Pompidou, galerie sud, niveau 1. Paris-4^e. Tél. : 01-44-78-12-33. Du mercredi au lundi, de 11 heures à 21 heures. 40 F (6,01 €) et 30 F (5,39 €). Jusqu'au 22 janvier 2001. Catalogue, sous la direction de Marie-Laure Jousset et Raymond Guidot. Ed. du Centre Pompidou, 200 p., 400 ill., 240 F (36,60 €).

Accueilli par le *Mouljoulienne* de Mouna Hatoum (2000), ustensile géant et rouillé, beau et intrigant comme la menace du temps et des jours, le visiteur ne trouvera pourtant pas trace, dans « Les bons génies de la vie domestique », des interférences – nombreuses aujourd'hui – entre l'art et le trivial. Leçon de choses consacrée aux machines qui facilitent les tâches ménagères, cette excellente rétrospective n'ignore pas qu'au XX^e siècle les natures mortes ont remplacé poires, pommes et poissons frais par des boîtes de soupe Campbell et des bouteilles de Coca-Cola.

Le propos de l'exposition n'est pas celui-là. Dans la vaste galerie du rez-de-chaussée, avec vitrine sur la piazza, les commissaires, Marie-Laure Jousset, responsable du service design au Musée d'art moderne, et Raymond Guidot, qui y fut longtemps conservateur jusqu'à son départ en 1999, honorent en toute

sérénité et clarté l'une des missions du Centre Pompidou depuis sa création : montrer l'évolution d'une esthétique du quotidien et les efforts de l'industrie dans ce sens.

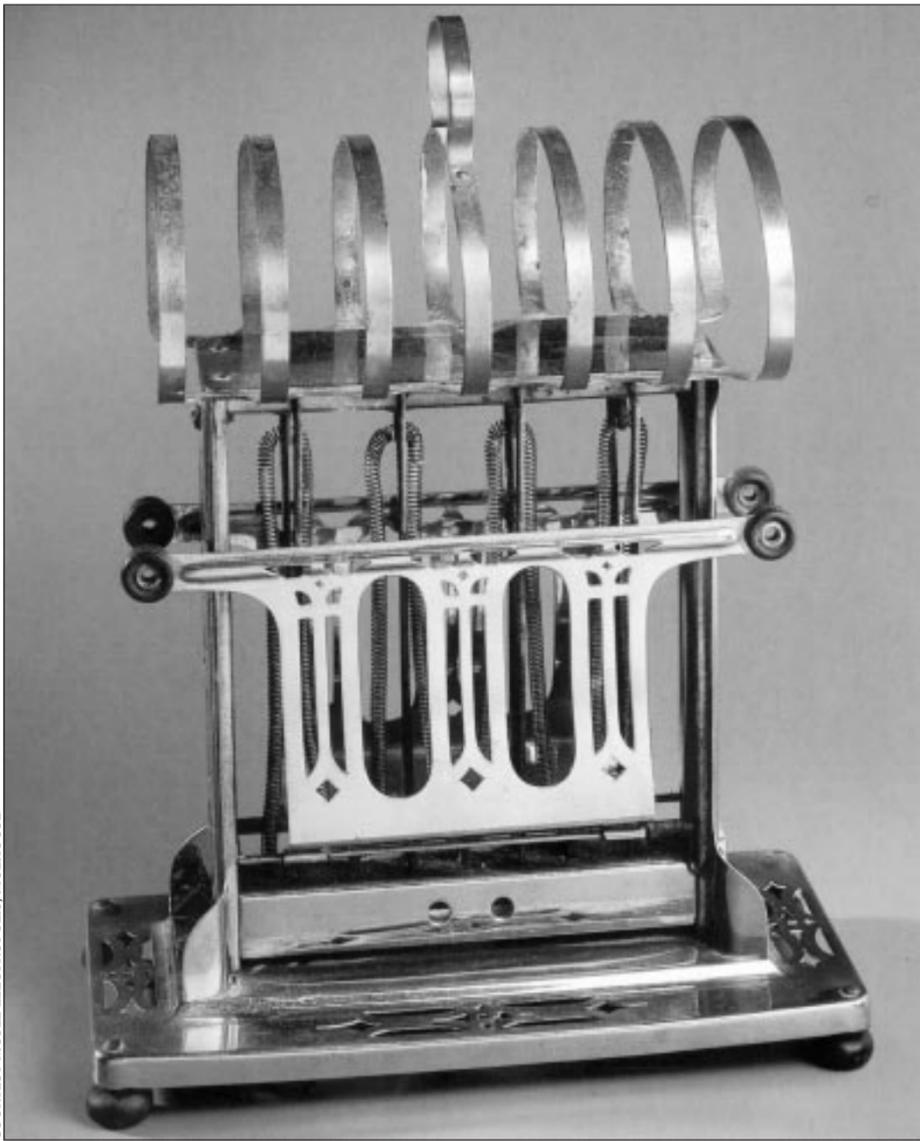
L'Allemagne, l'Angleterre et les Etats-Unis avant 1950, l'Italie dans les années 60, la Suisse ou les Pays-Bas, avaient pris de l'avance sur la France, où l'habileté des ingénieurs ne se doublait pas forcément d'une recherche de la forme originale. Le Musée d'art moderne de New York ou des musées allemands avaient déjà ouvert leurs salles à un choix de créations significatives, du rasoir à l'automobile, de la bouilloire à la machine à écrire. Cette exposition montre avec éclat le progrès accompli depuis que la décision a été prise, il y a quelques années, de constituer une collection permanente.

Amorcé par la présence de quelques ustensiles antiques que l'homme a inventés pour prolonger sa main, le parcours des « bons génies », imaginé avec la scénographe Nathalie Crinière, allie clarté et amusement : pièces rares ou curieuses, images animées, sons d'époque. La référence au Salon des arts ménagers, rendez-vous, de 1923 à 1983, de l'innovation domestique, l'abondance des affiches qui attirèrent les meilleurs graphistes et un astucieux montage de publicités radio réalisé par Etienne Robial soulignent l'intention d'intéresser tous les publics. Succès.

LIBÉRER LE GESTE

Le panorama va des lessiveuses en bois signées Miele des années 1900 aux blousons-radios qui n'existent pas encore, en passant par plusieurs générations d'aspirateurs, de sèche-cheveux, de réfrigérateurs, de fers à repasser, tourne-disques, ventilateurs, radiateurs et autres téléphones. Mais le grenier à idées n'est pas un bric-à-brac. La méthode de lecture Guidot-Jousset croise des familles d'objets, et l'ambiance du moment, des utopies successives.

L'affaire commence, très sérieuse. Sur fond de révolution féministe et de suffragettes, il faut libérer le geste, répétitif et aliénant. Des manivelles, et bientôt des moteurs, allègent les tâches. Les formes évoluent lentement, la lessiveuse électrique ressemble toujours à une lessiveuse. Pourtant un architecte, Peter Behrens, qui construit des usines pour AEG, empire allemand de l'électricité, ne se contente pas de grands chantiers. Il dessine aussi des bouilloires électriques, des radiateurs, le papier à lettres et le logo. On comprend qu'on est entré dans l'ère du design global. En Allemagne, le Deutscher Werkbund lance le mouvement.



Toaster Universal, par Landers, Frary & Clark, vers 1922, avant l'avènement du carénage.

COURTESY MUSÉE ELECTROPOLIS, MULHOUSE

Dans les années 20, théoriciens et théoriciennes s'appliquent à mettre au point le logement rationnel, la cuisine idéale, en équipant les murs pour gagner de la place. Celle que l'on voit, venue de Francfort, est compacte comme une cabine de pilotage. On élimine le décoratif, le superflu. Les meubles à structure métallique devront être légers, confortables, sains, chasse-poussière et anti-fanreluches. On se promet d'industrialiser la vie quotidienne, avec les meilleures intentions du monde. Ces meubles que notre époque vénère aujourd'hui ont réussi leur percée historique, ils ne se sont pas

répandus pour autant. Bientôt, la politique gâche le débat esthétique. C'est l'Amérique qui va bénéficier des grosses têtes de l'innovation et récupérer dans les années 30, le temps d'une bonne récession et d'un peu de réflexion, les Breuer, Mies Van der Rohe et le Français Raymond Loewy, l'homme des Lucky Strike et des locomotives.

Le moment mérite qu'on s'y arrête. L'industrie américaine n'avait pas misé particulièrement sur l'esthétique fonctionnelle. Le grille-pain, qui va devenir l'un des symboles du carénage façon automobile, existait encore dans des silhouettes d'immeuble

néogothique. Les thèmes venus d'Europe, qui se présentaient au départ comme une loi fonctionnelle sans exception (le beau dans l'utile), vont céder devant l'expression symbolique : comme des avions et des voitures, les aspirateurs et même les mixers adoptent des formes aérodynamiques. Tout doit aller plus vite. Pour l'œil et pour la main. Quand on verra, sur les publicités des années 50, ces dames en robe du soir et en fourrure devant la porte du réfrigérateur ou appuyant d'un doigt léger la commande du four, avant de partir à l'opéra, luxe et temps libre, l'inspiration sera la même. Les objets por-

tent un message au consommateur.

Années 40 et 50, triomphe de la radio. La collection rassemblée pour les « bons génies » est un régal musical : façade à ramages sinueux, chantants ; couleurs comme la lune bleu irisée de la Bluebird (1936), le bleu et rouge de la Patriot de Norman Bel Geddes (1940) ou les versions bronze, ivoire ou acajou des Sonorettes de Sonora (1950). Les années 60 avec les trouvailles italiennes, les années 90 avec les formes ludiques continueront dans cette veine de l'objet familier, choisi pour son caractère. Même si on fabrique encore des objets ménagers (les micro-ondes et les frigos savants, les lave-vaisselle silencieux et tout en cli-gnotants), on est passé insensiblement de l'allègement des tâches ménagères à la multiplication des outils de loisirs.

PLASTIQUES DE COULEUR

Années 60, explosion de la consommation de plaisir. Les matières plastiques ont fait leur révolution, les couleurs (l'orange et le rouge, le jaune et l'optimisme) sont au rendez-vous, la vie change de rythme et de ton : on s'enflamme pour la nouveauté, on jette, on apprend à vivre au ras du sol. Quand Armstrong marche sur la lune, la télévision ressemble à une tête de scaphandre. Pour écrire, plus de Remington portable, mais une Valentine, rouge et vive comme un baiser, la trouvaille d'un Milanais, Ettore Sottsass, pour Olivetti.

D'ailleurs, les objets familiers ont des prénoms. Chez M. Mantelet, le génial industriel du moulin à légumes qui a su ajouter des robots à la panoplie ménagère de sa société, Moulinex, on s'appelle Marie, Julienne ou Charlotte. Blanc crème et un peu de rouge, des formes pleines et maternelles, rassurantes. Pour la ligne virile, regarder du côté de l'Allemagne, où la marque Braun aligne des formes parfaitement lisses, noires et acier, indestructibles et austères, des lignes qui bravent le temps.

Années 80 et 90, retour à l'individu, à l'original. Nouvelle contestation du fonctionnalisme, après sa traduction japonaise. A Milan, le groupe Memphis bricole formes et couleurs, puis c'est le règne de Philippe Starck, le Français saute-frontières, avant le réveil des Britanniques. En ouvrant quelques pistes d'innovation technologique à venir – commande à distance ou à la voix, incrustation près du corps –, l'exposition revient à celui dont les inventeurs ne se sont jamais beaucoup éloignés, celui à qui sont destinés ces toujours nouveaux « serveurs fidèles ».

Michèle Champenois

La streamline, ou l'Amérique fluide

Preuve qu'il n'y a pas de loi universelle et perpétuelle à un bon design, comme on aimera le dire en Allemagne à nouveau dans les années d'après guerre, du côté de l'école d'Ulm, c'est le mouvement qui s'impose rapidement à la fin des années 30 outre-Atlantique : le « streamline ». « La ligne brisée du cubisme cédait la place à la ligne sinuose du maniérisme », écrit dans le catalogue Olivier Boissière, auteur d'un livre sur le sujet. « Premier style purement américain, le streamline est un phénomène : pas un élément de l'environnement n'échappa à sa ligne souple, dynamique et enveloppante, rehaussée de trois bandes parallèles. Immeubles et maisons, magasins et stations-service, cinémas et écoles. Il arrondissait les angles et offrait à l'Amérique convalescente l'image rassurante d'une société en marche, fluide, sans aspérités ni conflits, un véritable lubrifiant social. »

Francis Jourdain, décorateur engagé, moderne avant la lettre

FRANCIS JOURDAIN, UN PARCOURS MODERNE. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri, Saint-Denis (93). Tél. : 01-42-43-05-10. Du mercredi au samedi, de 10 heures à 17 h 30 ; le dimanche, de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 21 janvier 2001. Catalogue : Francis Jourdain, éditions Arts/Somogy, 168 p., 195 F (29,73 €). Rétrospective Jourdain, meubles et luminaires, galerie Doria, 1, rue des Beaux-Arts, Paris-6^e. Tél. : 01-43-25-43-25. Jusqu'au 23 décembre.

Peintre, puis créateur de meubles et architecte d'intérieur, Francis Jourdain (1876-1958) était d'abord fils de son père, Frantz, architecte et auteur de l'immeuble de la Samaritaine, ce qui lui valut dès sa jeunesse de fréquenter une confrérie d'artistes et d'intellectuels. Epistolier d'abondance, notamment avec Elie Faure, il se fera mémorialiste à la fin de sa vie. Membre du Parti communiste et créateur du Secours populaire, il aura été l'inventeur d'un des premiers catalogues de vente par correspondance pour sa boutique d'objets de décoration et d'ameublement modulable. Pour-

tant, son style dépouillé, militant pour l'absence de décor, sera surtout apprécié par l'intelligentsia de l'époque, comme on peut le constater en découvrant l'ensemble réuni par le galeriste Denis Doria.

En présentant le « parcours moderne » de Francis Jourdain, membre fondateur de l'Union des artistes modernes en 1929 mais d'une demi-génération plus âgée que ses compagnons, Mallet-Stevens ou Charlotte Perriand, le Musée de Saint-Denis met en avant un artiste de l'entre-deux, un passeur de relais pour une révolution des formes encore à venir. Dépositaire d'un important fonds Jourdain, le Musée d'art et d'histoire accueille avec chaleur cet artiste « à conviction sociale ». Le parcours de la visite s'insère dans les espaces disponibles de ce petit musée très civique, qui présente, avec une humeur égale, des souvenirs du Carmel, sobrement réinstallés dans ses murs, et une riche galerie consacrée à la Commune de Paris. Rien que des nobles pensées.

Francis Jourdain n'en manquait pas. En renonçant, vers 1914, à la peinture, et en se reprochant d'avoir pris pour « une vocation de peintre » ce qui n'était qu'amour

de la peinture », il concentre sur le mobilier (présenté au Salon d'automne dès 1904) et la décoration sa recherche du progrès. Il accentue ainsi un souci de réalisme social qu'a pu lui inspirer l'entourage de ses parents, où l'on rencontrait Zola, Daudet et les Goncourt.

L'ABSTINENCE POUR RÈGLE

Tôt attiré par les avant-gardes, le jeune homme admire Bonnard et Vuillard. Largement présenté au Musée de Saint-Denis, sa peinture se montre dans les limites qu'il a lui-même sévèrement jugées. Si elle ne forme pas une œuvre en soi – il a parfois été qualifié de « *nabi social* » –, elle témoigne de sa curiosité d'excellent dessinateur : scènes urbaines monochromes souvent privées de ciel, huiles surprenantes qui donnent au paysage un mystère menaçant à la Vallotton, nus aux couleurs inattendues, scènes d'intérieur données sans perspective, comme les recherches d'un décor pour un tissu. Elles préfigurent l'aménagement « cosy corner » que le peintre de bleu franc qu'il imaginera pour son ami le critique d'art Georges Besson. Il est prêt pour la « *synthèse des arts* », utopie active de la période qui suivra la guerre.

Francis Jourdain pratique l'abstinence en matière de décor. C'est par leur simplicité de lignes et leur austérité de matière (les seuls jeux autorisés sont les juxtapositions d'essences de bois) que ses sièges, ses bureaux, ses consoles se distinguent. En 1913, la traduction en français du texte de l'architecte autrichien Adolf Loos intitulé *Ornement et crime* est un choc.

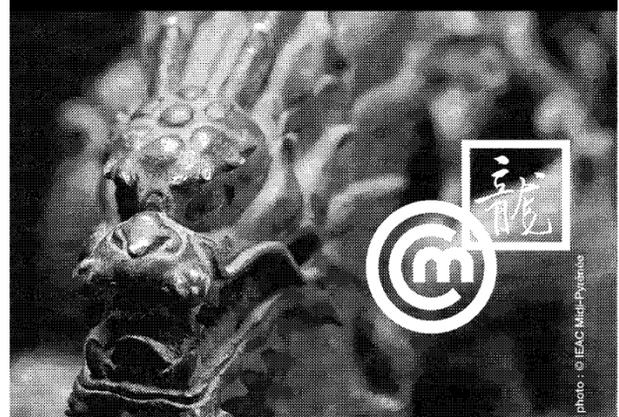
Mais déjà Jourdain pratique l'épuration des formes ; il a ouvert en 1912 son propre atelier de menuiserie. Les meubles « interchangeables » sont des séries conçues pour associer géométriquement des meubles de rangement ou des bibliothèques. Quand il dessine un bureau pour le patron de la Samaritaine (en 1920), il privilégie l'esprit pratique (rallonges, abattants et parties déplaçables), qui sera l'évangile des modernes. Mais eux adopteront le métal, signe visible de leur appartenance au siècle de la machine, quand Francis Jourdain, né dans l'autre siècle, garde confiance dans la main de l'artisan, dans le tour du potier et la précision du ferronnier, comme le montrent ses céramiques et ses luminaires.

M. Ch.

cité de la musique la voix du dragon

trésors archéologiques
et art campanaire
de la Chine ancienne

exposition
21 nov.
25 fév. 2001



01 44 84 44 84 www.cite-musique.fr
221, av Jean-Jaurès - 75019 Paris - M porte de Pantin

Vingt-deux disques vendus à plus d'un million de copies en Europe de janvier à octobre

VINGT-DEUX DISQUES ont atteint ou dépassé le cap du million d'exemplaires vendus en Europe au cours des dix premiers mois de l'année, selon les statistiques de la Fédération internationale de l'industrie phonographique, publiées dans *Billboard*, l'hebdomadaire de l'industrie du disque. Le journal souligne que la majorité de ces best-sellers relève de la production anglo-saxonne, mais que plusieurs d'entre eux traduisent les bonnes performances de la musique européenne latine. Notamment la France, grâce à Patrick Bruel et Hélène Ségara, qui ont vendu un million de disques chacun, et l'Italie, grâce à Eros Ramazzotti, dont le florilège *Eros*, publié en 1997, a franchi le seuil des cinq millions d'unités vendues. Les ventes cumulées des disques de cet artiste ont ainsi atteint le chiffre de trente millions d'albums vendus dans le monde, ce qui lui permet de faire jeu égal avec maintes vedettes anglo-saxonnes.

Parmi les autres triomphateurs de l'année, figurent plusieurs vétérans : Carlos Santana, dont l'album *Supernatural* a été vendu à cinq millions d'exemplaires en Europe, portant à vingt et un millions le nombre de copies de ce disque écoulées dans le monde ; les Beatles, dont trois millions d'exemplaires de *1* ont été écoulés en une semaine – album classé premier au hit-parade dans quinze pays –, et Madonna, qui a vendu trois millions d'exemplaires de *Music*.

Un « petit » pays enfin réussit une performance notable, l'Irlande, avec les groupes The Corrs et U2. Tous deux ont vendu trois millions d'exemplaires chacun de leur dernier album en date. – (AFP)

Interférences célèbre à Belfort les noces des arts et des nouvelles technologies

L'interactivité est au centre des spectacles, installations et performances de cette deuxième édition

Interférences, festival international d'arts multimédias urbains, reflète à Belfort, jusqu'au 20 décembre, les interconnexions, multipliées

par les nouvelles technologies, entre théâtre, danse, vidéo, arts plastiques, musique et informatique. Le visiteur-spectateur est appelé à manier

boutons, souris, voire électrodes, de nombreuses œuvres pariant sur l'interactivité, au risque parfois de sacrifier l'émotion pour le gadget.

BELFORT

de notre envoyé spécial

Festival international d'arts multimédias urbains, dont la deuxième édition est proposée à Belfort, jusqu'au 20 décembre, par le Centre international de création vidéo (CICV) Pierre-Schaeffer, Interférences justifie son nom de baptême par le constat d'interconnexions artistiques, multipliées par les nouvelles technologies. Six spectacles, soixante-trois installations, trente performances, trente-sept sites Internet, soixante-dix vidéos, trente animations y célèbrent les noces du théâtre, de la danse, de la vidéo, des arts plastiques, de la musique et des informaticiens.

Pôle culturel de verre et d'aluminium, l'Atria concentre l'essentiel

de ces créations. L'interactivité se veut au centre de la plupart des installations. A chacun de manipuler souris, boutons, clavier, micro. Le gadget prime parfois sur le sens et l'émotion. Jusqu'à ce qu'une rencontre, comme celle de *Ma rétrospective interactive*, de Loïc Connanski, provoque surprise et hilarité. Au flâneur de piocher dans le menu de cette biographie « *autodérisoire* » constituée de sketches d'animation vidéo virtuose. Pourquoi ne pas provoquer, par exemple, la crucifixion de l'artiste dans la langue de son choix ?

Plus troublants encore, les deux robots industriels de *Convergence homMACH*, des Allemands de Robotlab. Obéissant à l'activité cérébrale d'un observateur-utilisateur, sur la tête duquel est placé un

casque équipé d'électrodes, les machines se lancent dans un ballet à la fois gracieux et menaçant, prolongement mécanique de nos états psychiques.

NARCISSISME ET PARANOÏA

La multiplication des capteurs sensoriels, destinés à modifier la forme des œuvres à l'approche du spectateur, et l'omniprésence des caméras produisent leurs effets pervers. Le spectateur finit par balancer entre narcissisme et paranoïa. Façon, peut-être, de suggérer que cette ère du multimédia et de l'information est aussi celle de la surveillance. De passage dans l'Atria, le maire de Belfort, Jean-Pierre Chevènement, s'est ainsi fait apostropher par une poignée de « *sauvageons* » parisiens qui l'observaient

par l'intermédiaire d'une installation (un écran vidéo, une caméra, un micro), *Rendez-vous sur les bancs publics*, du Canadien Luc Courchesne, située simultanément à Belfort et à Paris, dans la vitrine de la Maison de Franche-Comté.

En pionniers, les arts de la rue ont œuvré pour un rôle plus actif du spectateur. Il est logique qu'ils intègrent aujourd'hui le multimédia dans leurs performances. Dans le cadre des Ateliers nomades – projet favorisant la collaboration entre créateurs et associations locales –, la compagnie Komplex Kapharnaüm, en collaboration avec l'association Valentin Haüy (consacrée aux malvoyants), a présenté *Square E*, une touchante déambulation nocturne avec projections vidéo, sur les murs de la ville, d'interventions des habitants.

Interférences, dans l'ensemble, semble plus propice aux petites formes qu'aux grosses productions. Le décalage entre théorie et mise en pratique est d'autant plus cruel que le projet est ambitieux. Les prétentions pompeusement affichées par *10 jonction & +*, de Marc-Joseph Sigaud, s'écroulent ainsi en une cascade de ratages chorégraphique, théâtral, musical et technique. Plus achevé esthétiquement, *Matériau-Médée*, de la compagnie Faim de siècle, n'échappe pas aux faciles provocations d'un voyeurisme ironiquement relayé, dans la salle, par une quantité de vidéastes amateurs, filmant le spectacle pour une symbolique mise en abîme.

Stéphane Davet

★ Programme et renseignements : tél. : 03-81-30-90-30 ; Internet : www.interferences.org

TROIS QUESTIONS À...

PIERRE BONGIOVANNI

1 Vous dirigez le Centre international de création vidéo Pierre-Schaeffer de Belfort, et vous avez créé le festival Interférences. Pourquoi ce titre ?

L'idée est d'interférer dans toutes les strates de la production artistique, de s'attaquer au bluff médiatique mis en place autour des nouvelles technologies, de réfléchir sur la notion de l'art pour l'art. En somme, quel est le statut de l'expérimentateur dans une société entièrement vouée à l'efficacité ? Tous genres artistiques confondus, il y a aujourd'hui deux sortes de créateurs : les commentateurs du monde, qui utilisent l'actualité immédiate dans la logique du capitalisme culturel, et des artistes qui nous parlent, dans

une langue que nous ne comprenons pas, d'un monde encore inconnu. Ceux-là sont visionnaires. De nombreux collectifs d'artistes, de philosophes, d'ingénieurs explorent par exemple les potentialités des réseaux à haut débit – qui peuvent tout changer. Il faut être l'architecte du destin commun de l'humanité, réfléchir aux manipulations génétiques, aux OGM, et aussi à l'art.

2 Qu'entendez-vous par « bluff médiatique » ?

Fétichiser Internet et son économie, culpabiliser ceux qui ne passent pas quatre heures par jour à surfer sur la Toile ou à jouer en Bourse. Par exemple, penser que les opérateurs de cinéma chevronnés vont pouvoir être remplacés par de jeunes informaticiens créateurs de décors de synthèse, etc. En somme, casser la chaîne de la transmission.

Jeremy Rifkin, auteur de *L'Age de l'accès*, décrit le passage du capitalisme industriel au capitalisme culturel, dont les artistes seraient dès lors les porte-flingues. De la vidéo au patrimoine, de la peinture aux modes de vie, tout sert de contenu à l'ère de l'hyperculture.

3 Certains « parcours » d'Interférences ont pour titre « résistance », « subversion »...

Les arts doivent jouer de toutes les cordes de la provocation – et du plaisir. Car, dès 1910, les Américains ont compris que pour dominer le monde il fallait créer une industrie de production de symboles, et la logistique qui va avec. La maîtrise et la gestion des contenus sont les clés de l'hégémonie politique.

Propos recueillis par
Véronique Mortaigne

La Villa Matisse menacée de disparition

La maison d'Issy-les-Moulineaux où l'artiste a peint « La Danse » est à vendre. Le projet d'une fondation d'entreprises tarde à se concrétiser

AU NUMÉRO 92 de l'avenue du Général-de-Gaulle – jadis route de Clamart –, à Issy-les-Moulineaux, une petite plaque de marbre est fixée sur un portail dont les piliers s'effritent. Elle rappelle qu'ici, de 1909 à 1917, vécut et travailla Henri Matisse. D'abord locataire des lieux, le peintre en devint propriétaire en 1913. Le 4 septembre de cette année-là, devant notaire, il acquit de la veuve Coeurat une propriété de 4 600 mètres carrés, composée d'une maison et d'un grand jardin, presque un parc. La transaction s'élevait à 68 000 francs, dont l'artiste versa un peu plus d'un tiers, s'engageant à payer le restant dans un délai de cinq ans.

La journaliste Clara Mac Chesnay, qui rend visite à Matisse à Issy en 1912 pour le *New York Times*, décrit à ses lecteurs « l'habituelle villa française, ou maison de campagne à étages, avec un jardin grand et simple, et entourée par le haut mur typique ». Dans la maison, à deux étages, Matisse loge femme et enfants très confortablement. Dans un angle du jardin, dès 1909, il a fait construire un atelier préfabriqué : un carré de 10 mètres de côté sur un socle de béton, avec murs de bois peints en blanc et de vastes verrières. Au premier étage de la villa, un deuxième atelier, plus petit mais tout aussi lumineux, existait déjà. Les arbres dissimulent d'autres dépendances, une serre pour les fleurs, un garage pour l'automobile.

Ces lieux ont en partie disparu, et ce qu'il en reste est en fâcheuse situation. Propriété de Matisse jusqu'à sa mort, quoiqu'il n'y ait plus vécu après son installation à Nice en 1917, l'ensemble a d'abord été amputé après la mort de l'artiste. Il a été divisé en deux : d'un côté la villa et une partie du jardin, de l'autre l'atelier parmi les arbres. Cette partie a été vendue dès les années 50. On y trouve désormais un immeuble de bureaux parfaitement banal. L'atelier a été détruit par un acquéreur sans états d'âme – et sans que personne s'y oppose. Restent donc aujourd'hui la mai-

son et sa parcelle de 2 949 mètres carrés. Elles appartiennent à un petit-fils de Matisse, Claude Duthuit. Ce dernier, comme son grand-père, préfère le Midi et souhaite vendre plutôt que continuer à entretenir une bâtisse inhabitée qui se dégrade lentement.

Trois groupes se sont engagés à financer l'acquisition des lieux et leur reconversion ; or il en faudrait dix

Mais à qui la vendre ? La municipalité, engagée dans d'autres opérations à caractère culturel, a refusé de se porter acheteuse. André Santini, maire (UDF) d'Issy-les-Moulineaux, s'efforce de faire triompher un projet d'une fondation d'entreprises. Association à but non lucratif, la fondation deviendrait propriétaire de la villa et la réaménagerait en un centre de réception et de formation, ce qui supposerait, entre autres aménagements lourds, la création en sous-sol d'une salle de conférence.

La fondation pourrait aussi accueillir des artistes en résidence. L'investissement est estimé à 20 millions de francs (3,48 millions d'euros) : 11 pour l'achat, 9 pour

DÉPÊCHES

■ **PRIX** : Le compositeur portugais Emmanuel Nunes, cinquante-neuf ans, a remporté le prix Pessoa 2000. Créé en 1987, ce prix est attribué chaque année et distingue des personnalités de la vie artistique, littéraire ou scientifique. Emmanuel Nunes réside à Paris depuis 1964. Il est actuellement professeur de composition au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris.

■ **La Fondation La Poste envisage de ne plus soutenir le prix Wepler**, faute d'être citée dans les médias. Le Wepler a été décerné cette année à Laurent Mauvignier (50 000 F [7 662 €]) ; la mention spéciale est allée à Richard Morgiève (10 000 F [1 524 €]).

■ **CINÉMA** : Mathieu Kassovitz va diriger **Jamel Debbouze dans *La Balle***. Ce film, qui se déroule dans le milieu du football, raconte l'itinéraire de deux frères dont l'un est interprété par le comique. Le tournage est prévu pour le second semestre 2001.

■ **PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE** : alors que cent soixante-quinze pays membres de l'Office mondial de la propriété intellectuelle (OMPI) sont réunis à Genève jusqu'au 20 décembre, des membres de la Fédération internationale des artistes (FIA), dont l'actrice britannique Maggie Cheung, la chanteuse et actrice argentine Susana Rinaldi, le chanteur camerounais Joe Mboulé, demandant un nouveau traité, remplaçant celui de 1996 sur la protection des droits des enregistrements sonores. Ils sont contre les utilisations abusives de leurs œuvres ou de leur image à la télévision, en vidéo ou par Internet et demandent en conséquence un renforcement de leurs droits.

■ **OPÉRA** : **Arte et France-Musiques diffuseront *Le Trouvère***, de Giuseppe Verdi, le 19 décembre, depuis la Scala de Milan. Cette nouvelle production, qui a marqué l'ouverture de la saison du théâtre italien, est dirigée par le chef d'orchestre Riccardo Muti, qui a utilisé la nouvelle édition critique de la partition du compositeur italien, davantage conforme à ses intentions premières, que la stratification des traditions a depuis longtemps dénaturées.

L'opération "jeunes" continue grâce au concours de la Mairie de Paris

Places de première catégorie au tarif de 70 F les mardis, mercredis et jeudis.

N° Vert 0 800 800 750



www.theatresprives.com

Ces places sont vendues exclusivement par les théâtres participant à l'opération, dans la mesure des disponibilités.

MAIRIE DE PARIS



Non cumulable avec d'autres réductions (comme "Soyez les Premiers aux Premières").

ESPRIT

Décembre 2000

L'envers et l'endroit
du monde

Renseignements : ☎ 01 48 04 08 33 – www.esprit.presse.fr

Philippe Dagen

« Le Retour », ou la femme libre selon Pinter, sur la scène de la Comédie-Française

Servie par des acteurs étonnants, la pièce glisse vers le conte pour adultes au réalisme prenant

C'est par *Le Retour*, écrit en 1965, que le dramaturge britannique Harold Pinter entre au répertoire de la Comédie-Française, dans une mise en scène

de Catherine Hiegel qui sait trouver le rythme juste, indispensable au théâtre pinterien. Parallèlement, à Londres, où l'on a fêté le 10 octobre

ses soixante-dix ans, Harold Pinter signe au National Theatre une adaptation très personnelle de *La Recherche du temps perdu*, de Proust.

LE RETOUR, d'Harold Pinter. Mise en scène : Catherine Hiegel. Avec Roland Bertin, Damien Bigourdan, Jean Dautremay, Jean-Yves Dubois, Muriel Mayette, Bruno Putzulu. **COMÉDIE-FRANÇAISE** (salle Richelieu), 2, rue de Richelieu, Paris-1^{er}. Tél. : 01-44-58-15-15. M^o Palais-Royal. De 30 F (4,57 €) à 190 F (28,97 €). Durée : 2 h 45.

C'était en 1965. Le théâtre britannique s'offrait trois frissons durables, provenant de trois auteurs portant haut les perturbations du temps : Edward Bond donnait *Sauvés*, John Osborne *Un bon patriote* et Harold Pinter *Le Retour* (*The Homecoming*). Une pièce généralement placée au sommet de l'œuvre, par laquelle l'auteur du *Gardien* fait logiquement aujourd'hui son entrée à la Comédie-Française, salée Richelieu, dans une mise en scène on ne peut plus attentive de Catherine Hiegel.

Le Retour a suscité plus d'interrogations et de commentaires qu'aucune autre pièce de Pinter. Focalisés sur la place réelle occupée par l'unique femme, Ruth (Muriel Mayette - toute d'ambiguïté et de retenue), face aux cinq hommes

(mari, beau-père, oncle par alliance et beaux-frères). Epouse certaine, mère probable et prostituée éventuelle, Ruth couvre tous les registres d'un désir masculin inassouvi dans la circulation des cigares et détaillé par tranches d'âge (de 7 à 70 ans), par catégories socioprofessionnelles (du maquereau au professeur de philosophie, via le chauffeur de grande remise).

De Ruth, Pinter confiera après quelques décennies de réflexion : « Elle représente ce que j'ai décrit de plus près d'une femme libre. » *Le « retour »* serait moins celui du fils après six ans passés aux États-Unis que celui entrepris par son épouse. Ruth est la femme. Intimement liée à l'idée de foyer, ce « home » qui manque au titre français de la pièce. Le rideau de scène conçu par Goury en donne la tonalité dans un entrelacs de robes froissées, de corsets et de dentelles de couleurs vives. Exposés comme fétiches abandonnés, ils s'agglutinent en un pont-levis par lequel les spectateurs accèdent à la compagnie des hommes, dans la grisaille d'un entresol londonien.

La dramaturgie de Pinter est indissoluble de son tempo. Trop rapide, et les personnages se mettent à valser sur le boulevard, trop

lent et ils se figent au garde-à-vous. Une fois établi, le tempo ne doit plus varier. Il représente la première contrainte d'un théâtre de la contrainte, dans laquelle le silence joue sa partition. Pinter en a codifié trois durées essentielles : le « silence » proprement dit, d'où les personnages sortent transformés ; la « pause », par laquelle se manifeste le non-dit ; et les trois points suspendus de la simple hésitation.

SENTIMENT DE MENACE

Catherine Hiegel a su traduire en français cette hiérarchie délicate et adopter un rythme juste. Celui qui donne latitude aux personnages pour ne pas entrer tout fabriqués en scène, mais se développer posément devant nous. Ils sauront démentir leur apparence première, afin que chaque trait nouveau suggère des lignes de fuite lointaines, installant assez d'incertitude dans la perspective, pour transmettre un sentiment de menace. A qui avons-nous affaire finalement : le maquereau n'est-il pas philosophe et le philosophe maquereau ?

Catherine Hiegel n'en a pas moins disposé quelques repères de sa façon. Exemple magnifique : celui de Ruth, après son escapade solitaire dans le quartier, s'avancant

face au public, et glissant le trousseau de clés de la demeure familiale dans son sac à main. Un simple geste, à peine souligné, et l'affaire est jouée. Elle a mis au secret d'elle-même la maison, contenant et contenu. Sans quitter un instant la réserve qui est encore la sienne.

La distribution exploite la richesse, trop souvent cachée, de la Maison de Molière. D'autant que Pinter a disposé de longues plages pour les principaux solistes. Pas un qui n'étonne : le tac (Jean Dautremay) ; le mac (Bruno Putzulu) ; le prof (Jean-Yves Dubois) ; le boxeur (Damien Bigourdan). Roland Bertin (le patriarche) se faufile entre Michel Simon, Jean Gabin et Pierre Brasseur (créateur du rôle en français) pour dessiner à grands coups de gueule sa figure d'ogre, né dans le sang, et qui l'a versé, réclamant en cabotin domestique ses « câlins ».

Dans un réalisme prenant, la troupe porte collectivement la pièce vers le conte pour adultes : il était une fois un roi (boucher de son état) et ses trois fils. La reine était morte depuis de longues années, lorsqu'un beau jour une princesse frappa à la porte...

Jean-Louis Perrier

A Londres, une adaptation de « La Recherche » plus française que nature

REMEMBRANCE OF THINGS PAST, de Marcel Proust. Adapté par Harold Pinter et Di Trevis. Mise en scène : Di Trevis. Avec Sebastian Harcombe, Duncan Bell, Julie Legrand, David Rintoul, Fritha Goodey, Janine Duvitski, Indira Varma... **NATIONAL THEATRE** (Cottesloe), South Bank. Tél. : 020-74-52-34-00. M^o Waterloo. Durée : 2 h 20. De 8 £ (5,55 €) à 22 £ (15,26 €).

LONDRES

de notre envoyé spécial

Le 10 octobre, Harold Pinter a eu soixante-dix ans. L'occasion pour la presse britannique unanime de le célébrer comme le « plus grand auteur dramatique britannique vivant ». Déjà, le printemps avait été pinterien avec la création de *Celebration*, sa dernière pièce, montée en diptyque avec la première, *The Room* (1957), à l'Almeida. L'automne suivait, avec la reprise du *Caretaker* (*Le Gardien* - la pièce qui l'a révélé, en 1960), mise en scène par Patrick Marber à la Comedy, et celle de *Mountain Language* et *Landscape* par une troupe de sourds à l'Oval House.

Mais l'événement le plus attendu était sans doute son adaptation de *La Recherche du temps perdu* (*Remembrance of Things Past*) au théâtre.

Adaptation au second degré, car elle est celle d'un scénario écrit en 1972 pour Joseph Losey, dont le financement se révéla impossible. Pinter n'en répéta pas moins à tous vents que son immersion dans Proust avait fait de 1972 « l'année la plus productive de sa vie ». Le scénario sera publié ultérieurement sous le titre de *The Proust Screenplay* (il est en cours de traduction en français), et Pinter en dirigera une adaptation radiophonique en 1995 pour la BBC.

LES BRITANNIQUES AIMENT PROUST

Sans doute en serait-il resté là si une metteuse en scène qui a ses entrées au National, Di Trevis, n'était parvenue à convaincre l'auteur de remodeler avec elle sa *Recherche*. La période est favorable. Les Britanniques, qui aiment à se reconnaître chez Proust autant qu'ils y reconnaissent la France, ne se sont jamais autant intéressés à lui. La *Correspondance* est en cours de publication, et *Le Temps retrouvé*, le film de Raoul Ruiz, a été vu la saison dernière par cent quatre mille spectateurs, ce qui le place parmi les quatre principaux succès français outre-Manche.

A la question : qu'est-ce qui a intéressé Pinter chez Proust ? en répond une autre : qu'est-ce qui a intéressé Di Trevis chez Pinter ? Sur la scène

du Cottesloe (le studio du National), Marcel (Sebastian Harcombe) semble, en effet, mieux disposé à éclairer Pinter que Proust. Le baiser de maman pourrait sceller les deux œuvres. Mais c'est le motif de l'abandon, de la trahison possible, plus que celui de la jalousie, qui vient hanter la pièce. D'une certaine manière, le monde échappe à Marcel, désemparé devant l'éternité des secrets qu'il doit affronter. Vivre, c'est être piégé, en témoin et victime d'un complot qui vous dépasse, et gangrène de la société.

De la *Vue de Delft*, considérée par Losey comme point d'entrée visuel dans le film, ne demeure qu'un graffiti jaunâtre sur le rideau de scène du Cottesloe, quelques échanges et une invocation murmurée par Marcel avant de disparaître. Les autres repères s'effacent derrière des personnages fortement colorés, tracés comme les caricatures d'un Punch sensible aux émotions (remarquable David Rintoul-Charlus). A force de vouloir paraître français, tout ce monde glisse curieusement du siècle d'Anatole France à celui de Molière. M^{me} Verdun émerge au *Bourgeois gentilhomme*, Albertine c'est *L'École des femmes*, et Marcel, bien sûr, donne dans *Le Misanthrope*.

J.-L. P.

Fragments fantomatiques des merveilles andalouses

LES ANDALOUSIES DE DAMAS À CORDOUE, Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5^e. Tél. : 01-40-51-38-11. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 avril 2001. De 35 F à 45 F (de 5,34 € à 6,86 €). Catalogue, sous la direction de Marthe Bernus-Taylor, éd. IMA/Hazan, 280 p., 299 F (45,58 €). *L'Andalousie arabe*, par Sophie Makariou, éd. IMA/Hazan, 96 p., 79 F (12,04 €).

L'Andalousie ou plutôt Les Andalousies ont débarqué sur les bords de la Seine. Comment ne pas se précipiter à l'Institut du monde arabe (IMA) pour découvrir ce morceau

de paradis. Ce coin de terre ne fut-il pas, en effet, pendant quelques centaines d'années, le carrefour des civilisations orientales et occidentales ; un lieu de confrontation pacifique des trois religions du Livre, judaïsme, christianisme et islam ; le rendez-vous de l'architecture et des jardins, de la littérature, des sciences et de la musique ; le tout sous l'œil bienveillant de califes éclairés. La réalité est sans doute moins idyllique que le mythe cent fois déveillé - et repris récemment par le cinéaste égyptien Youssef Chahine (*Le Destin*). Le sujet, énorme, reste passionnant.

Hélas !, s'il est facile d'évoquer, sur le papier, la beauté de ce métissage réussi, il est difficile de mettre en scène cette histoire. Que voit-on à l'IMA ? Dans une muséographie sobre et élégante, des théories de chapiteaux, une collection de belles céramiques, quelques lambeaux de tissus précieux, des lampes à huile, une douzaine de bronzes animaliers (remarquables), une poignée d'outils divers, des pièces de marbre soigneusement travaillées, une dizaine de livres précieux où s'étale la somptueuse calligraphie arabe. Il faudrait être Cuvier pour pouvoir reconstruire mentalement une civilisation si riche à partir de ces fragments, très beaux sans doute, mais répétitifs et finalement peu parlants dans ce décor minimaliste. On gagnera néanmoins quelques repères à cette visite.

C'est en 711 que Tariq ibn Ziyad débarque à Gibraltar. Le calife omeyyade règne alors à Damas, tan-

dis que l'Espagne wisigothique est engluée dans une guerre de succession. Vers 750, alors que la dynastie abbasside s'installe à Bagdad, un prince omeyyade se réfugie à Cordoue. L'émirat devient indépendant. Abd al-Rahmân I^{er} (756-788) fait élever la première grande mosquée dans sa capitale.

CONCURRENCE CULTURELLE

Ce monument fonde l'esthétique andalouse, où se mêlent les influences locales et les rappels syriens. Abd al-Rahmân III, qui se proclame calife en 912, ouvre un « âge d'or » qui va durer presque un siècle. Cordoue rivalise avec Bagdad et Constantinople. En 1012, le califat éclate en une dizaine de royaumes autonomes, les taifas, qui se font la guerre mais se livrent aussi à une concurrence culturelle effrénée. Tolède et Séville attirent poètes, mathématiciens, médecins et agronomes. Les principautés doivent aussi faire

face, dans le désordre, à la reconquête entreprise par les royaumes chrétiens du Nord. Les Almoravides, venus du Maroc, réunifient l'Andalousie vers 1090. Les Almohades leur succèdent. L'Andalousie exporte ses formes sur la scène nord-africaine. Ce seront les dernières belles années de cette brillante civilisation composite, même si Grenade, l'ultime royaume musulman, ne s'effondre qu'en 1492.

Il était sans doute difficile d'évoquer une histoire si riche et si complexe. Faute de moyens, peut-être de méthode, l'Andalousie de l'IMA reste fantomatique. Les quelques éléments fragmentaires rassemblés laissent le visiteur perplexe. Il lui faudrait partir sur les routes espagnoles pour découvrir enfin ces Andalousies avec, par exemple, le petit guide de Sophie Makariou en poche.

Emmanuel de Roux

SORTIR

PARIS

Hommage à Dalida :

Corinne Sauvage Chanteuse de présence et de répertoire, solidement inscrite dans un style en voie de disparition, celui des interprètes, qui suppose un rapport intime avec la chanson, les autres chanteuses, l'idée, Corinne Sauvage présente son spectacle consacré à Dalida. Vingt et un titres, une mise en scène forte et la chorégraphie de la compagnie Michel Durand. *Espace Reuilly, 21, rue Hénard, Paris-12^e.* Le 20 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-44-74-90-49

Grupo Corpo

Rodrigo Pedreiras : *Parabelo, O Corpo*. La compagnie brésilienne Grupo Corpo, fondée il y a vingt-cinq ans, est d'abord l'histoire d'une famille de fous de danse, les Pedreiras, chorégraphes de père en fils et en fille. Avec dix-neuf danseurs à son bord, cette troupe d'une énergie rayonnante, enracinée dans son identité latine, présente deux spectacles : *Parabelo* (1997) et *O Corpo*, une création. *Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e.* Les 18, 19, 22, 23 et 24 décembre, 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Au pays de Noël

Le Parc floral de Paris revêt ses habits de Noël. Des contes, de la musique, du cirque, des dégustations de gourmandises, des ateliers de découvertes, un cyber-Noël-café... petits et grands visiteurs pénètrent dans un monde magique et distrayant. Le 21 décembre, pour fêter le

solstice d'hiver, une soirée exceptionnelle est programmée, de 17 heures à 2 heures du matin, avec Rufus, Henri Gougau, Nacer Khemir, le trio de musiques klezmer, Jacobi Klezmer Orchestra, la chanteuse Annie Darmon...

Parc floral de Paris, bois de Vincennes. Jusqu'au 24 décembre, de 10 heures à 19 heures ; les 22 et 23 décembre, 22 heures.

Tél. : 01-69-02-34-55. Entrée : 35 F, 45 F ; entrée + spectacles : 55 F, 75 F ; Nuit du conte : 130 F, 150 F.

Orchestre du Conservatoire de Paris

Constitué d'élèves du Conservatoire supérieur de musique et de danse de Paris, l'Orchestre du conservatoire peut jouer, joue souvent, de façon exaltante, en sorte que l'on n'a pas l'impression d'entendre des artistes qui ne sont encore que des élèves. Pour cela, bien sûr, il faut qu'il soit dirigé de main de maître. Ce soir, Emmanuel Krivine est aux commandes. Son autorité, sa passion pour la pédagogie, pour la transmission, son talent de musicien, de chef, sont reconnus de tous. Embarqué dans une grande carrière internationale, il trouve encore le temps de travailler avec des jeunes. Brahms et Tchaïkovski sont des compositeurs qu'il vénère et dirige en grand qu'il est. Brahms : *Concerto pour violon, violoncelle et orchestre op. 102*. Tchaïkovski : *Symphonie n° 6 « Pathétique »*. Emmanuel Krivine (direction). *Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e.* Le 19 décembre, 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 95 F.

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

Renaissance du Trickfilm allemand Sélection de films d'animation issus de la récente production allemande. *L'Animathèque, Espace Kodak, 26, rue Villiot, Paris-12^e.* Le 19 décembre, 19 h 30. Tél. : 01-40-23-08-13.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Eric-Maria Couturier (violoncelle), **Laurent Wagschal** (piano)

Magnard : *Sonate pour violoncelle et piano op. 20*. Rachmaninov : *Sonate pour violoncelle et piano op. 19*.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris-7^e. Le 19 décembre, 12 h 30. Tél. : 01-40-49-47-57. 80 F.

El Nino - La Nativité

de John Adams. Dawn Upshaw (soprano), Lorraine Hunt-Lieberson (mezzo-soprano), Willard White (baryton), Daniela Graça, Nora Kimball, Michael Schumacher (danseurs), Theater of Voices, The London Voices, Maîtrise de Paris, Deutsches Symphonie-Orchester Berlin. Kent Nagano (direction), Peter Sellars (mise en scène).

Châtelet - Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. Les 19, 20, 22 et 23 décembre, 19 h 30. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 670 F.

La Périchole

d'après Offenbach. François Borysse, Denis Brandon, Elise Caron, Jacqueline Danno, Michel Dussarat, Mona Hefte, Eric Huchet, Antonin Maurel, Jérôme Savary, Sophie Tellier, Gérard Daguerré (direction), Jérôme Savary (mise en scène).

Opéra-Comique, salle Favart, 5, rue Favart, Paris-2^e. Le 19 décembre, 20 heures, jusqu'au 6 janvier. Tél. : 08-25-00-00-58. De 50 F à 190 F.

La Déesse mère

Musique et danse orientale : sharqui, baladi, musique traditionnelle, variétés arabes et compositions. Compagnie El Hayet ; Pierre Guffroy (décorateur) ; Otilie Eucher et Alain Tyr, auteurs et réalisateurs.

Montreuil (93). Théâtre-studio Berthelot, 6, rue Marcelin-Berthelot. Du 12 au 21 décembre, 20 h 30 ; le 17 décembre, 17 heures (rel. le 18). 80 F et 120 F. Tél. : 01-48-70-64-99.

Quatuor Albrecht Knust

D'un faune, éclats. *Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris-14^e.* Les 18 et 19 novembre, 20 h 30. Tél. : 01-43-13-50-50. 110 F.

Joyaux

Ballet de George Balanchine. Musique de Fauré, Stravinsky, Tchaïkovski.

Opéra de Paris - Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris-9^e. Les 19, 20, 21, 26, 27, 28, 29 et 30 décembre, 19 h 30 ; le 31 décembre, 20 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 395 F.

Sankai Juku

Ushio Amagatsu : création. *Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4^e.* Les 19, 20 et 21 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Jérôme Bel

Le Dernier Spectacle. *Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris-18^e.* Les 19, 20 et 21 décembre, 20 h 30 ; le 22 décembre, 18 heures et 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Compagnie Camargo

Dominique Rebaud : *La Mandoline, l'Œillet et le Bambou*.

Vitry (94). Théâtre Jean-Vilar, 9, avenue Youri-Gagarine. Le 19 décembre, 20 h 30 ; le 20 décembre, 14 h 30. Tél. : 01-55-53-10-60. De 40 F à 65 F.

Aldo Romano, **N'Guyen Le**, **Michel Benita**

Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1^{er}. Les 18 et 19 décembre, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Malcolm Braff Trio, Eric Truffaz

Sunside (Sunset), 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. Les 19, 20 et 21 décembre, 21 heures. Tél. : 01-40-26-21-25. De 60 F à 120 F.

Courtney Pine **Band**

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. Le 19 décembre, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Laurent De Wilde

Electronic Sextet *Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}.* Les 19, 20, 21, 22 et 23 décembre, 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. De 60 F à 120 F.

Hommage à Conte Candoli

Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1^{er}. Le 19 décembre, 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

The Shirley Wahls Singers

Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris-17^e. Les 19, 20, 21, 22 et 23 décembre, 22 h 30. Tél. : 01-40-68-30-42. 140 F.

Damien Saez

Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. Le 19 décembre, 19 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00. 110 F.

Les Poubelles Boys

Théâtre Déjazer, 41, boulevard du Temple, Paris-3^e. Le 19 décembre, 20 h 30, jusqu'au 31. Tél. : 01-48-87-52-55. Location Fnac. 100 F.

Mariana Montalvo

Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris-6^e. Le 19 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-40-21-12-40.

Chanson plus bifluorée

Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris-9^e. Le 19 décembre, 20 h 30, jusqu'au 31. Tél. : 01-42-46-84-47. De 110 F à 150 F.

Mario Canonge

Jean-Philippe Fanfant *Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris-1^{er}.* Le 19 décembre, 21 h 30. Tél. : 01-42-33-37-71. De 50 F à 80 F.

cit  de la musique
mus e, concerts, centre d'information

Murray Perahia Chamber Orchestra of Europe
W. A. Mozart
S r nade n  13
Symphonie n  35 "Haffner"
L. van Beethoven
Concerto pour piano n  1
12 et 13 janvier > 20h

www.cite-musique.fr
01 44 84 44 84

LA MAISON DU LODEN
HOMME - FEMME

du lundi au samedi
de 10h00   19h00

6, rue de Rome - 75008 PARIS
(angle Bd. Haussmann n  57) - T l. : 01.43.87.60.58



EN VUE

■ « Après ça, j'aurai honte de regarder dans les yeux les employés de Tchernobyl, car beaucoup n'auront plus de travail », a déclaré, vendredi 15 décembre, l'ingénieur Sergueï Bachtov, à qui était confié l'honneur d'arrêter la centrale.

■ « Ils me volaient ma nourriture », témoigne à propos de ses compagnons de cellule l'Américain Edmund Pope, atteint d'un cancer des os, condamné en Russie pour espionnage, gracié par Vladimir Poutine. « Une fois, ils ont même avalé mes médicaments pour rigoler ».

■ Les campagnards victimes de la sécheresse dans l'Etat d'Orissa, l'un des plus pauvres d'Inde, luttent contre la faim en mangeant des racines de kulihakandrat, plante toxique qui les tue.

■ Siegfried Rockendorf, cuisinier réputé de Berlin, est mort, jeudi 14 décembre dans un hôtel de Bad Sachsa, en avalant de travers un morceau de rôti de porc.

■ « Je ne crois pas que le peuple italien nourrisse des sentiments d'opposition à son égard », analysait le cardinal Angelo Sodano, secrétaire d'Etat du Vatican, avant les violentes manifestations - 31 blessés, 7 interpellations - organisées, samedi 16 décembre à Rome, pour protester contre Jörg Haider, chef de l'extrême droite autrichienne, venu offrir au pape un sapin de Noël.

■ « Dieu existe, le Père Noël n'existe pas », a révélé tout de go aux petits enfants de l'école de Long Buckby, à Northamptonshire en Grande-Bretagne, le pasteur Clive Evans, sermonné par les parents.

■ William Joyce, doux horloger de Cowes, sur l'île de Wight en Angleterre, a repris sa place derrière son comptoir après avoir passé quatre jours à réparer une montre dans le coffre de sa boutique qui s'était lourdement refermé sur lui.

■ Le soldat Jeffrey Martin, poursuivi pour détournement de mineure, écroué à la prison de Knox County dans l'Ohio, vivait depuis trois semaines sous le toit d'une adolescente à l'insu des parents dans un placard approvisionné en boîtes de conserve, équipé d'une Bible et d'un lit.

■ Arrêté récemment à Kampala, Innocent Bitungwabarho, membre d'une secte chrétienne, séquestrait depuis cinq ans sa famille pour ne pas l'exposer au péché.

■ Depuis que son amant, Bradley Chait, avocat londonien, a diffusé sur l'Internet l'e-mail où elle le remerciait de ses prouesses sexuelles, Claire se terre : son nom fait le tour du monde, un site Web lui est dédié...

Christian Colombani

Le coup de pouce américain au renversement de Milosevic

L'« International Herald Tribune » raconte, détails concrets à l'appui, comment les Etats-Unis ont financé et aidé les opposants au président serbe et les ont efficacement incités à s'unir



« conseillers » américains. Le point de départ : une rencontre tenue en octobre 1999 à l'hôtel Marriott de Budapest, entre les chefs des partis anti-Milosevic et un sondeur américain, Doug Schoen (de la société Penn, Schoen & Berland Associates). Graphiques à l'appui, ce dernier expliqua aux opposants serbes, traditionnellement divisés,

que seule l'unité leur permettrait d'accéder au pouvoir. Plus tard, c'est grâce aussi à un sondage que Vojislav Kostunica devait être identifié comme figure de proue du mouvement.

Michael Dobbs décrit un « extraordinaire effort américain pour déloger un chef d'Etat étranger, non pas au moyen d'actions clandestines

comme en menait jadis la CIA dans des endroits comme l'Iran et le Guatemala, mais par des techniques électorales modernes ». Washington mobilisa 10 millions de dollars en 1999, 31 millions de dollars en 2000. « Des consultants financés par les Etats-Unis ont joué un rôle crucial dans pratiquement tous les aspects du mouvement anti-Milosevic, effectuant des sondages, entraînant des milliers d'activistes et aidant à organiser le décompte des voix parallèle, qui s'avéra d'une importance extrême », confirme M. Dobbs. C'est en effet grâce à ce décompte parallèle que l'opposi-

tion avait pu exposer avec autant de confiance le trucage des élections du 24 septembre par Slobodan Milosevic.

SÉMINAIRE DE FORMATION

« Derrière l'apparente spontanéité du soulèvement de rue qui força Milosevic à respecter les résultats de l'élection présidentielle du 24 septembre, il y avait une stratégie soigneusement préparée, élaborée par des militants de l'opposition serbe avec l'aide active de conseillers et sondeurs occidentaux », note M. Dobbs. Une enquête du Monde du 21 octobre avait souligné l'ampleur de la préparation de la journée du 5 octobre, en particulier, quand la foule s'empara du Parlement à Belgrade. Quant aux étudiants de façon honorable son mandat et peut-être même à Arafat pour ne pas céder définitivement le premier rôle aux fanatiques.

Lors d'un séminaire de deux semaines tenu en mars à l'hôtel Hilton de Budapest et financé par l'International Republican Institute, ce dernier les forma à « l'organisation des grèves, la communication avec des symboles, comment surmonter la peur, et comment miner l'autorité d'un régime dictatorial ». Contacté par M. Dobbs à son domicile en Virginie, le colonel a commenté : « Ces Serbes m'ont vraiment impressionné. Ils étaient intelligents, et très motivés. »

Natalie Nougayrède

DANS LA PRESSE

LE FIGARO

Charles Lambroschini

■ En confiant la politique étrangère à Colin Powell, le général de la guerre du Golfe, et à Condoleezza Rice, une spécialiste réputée de la Russie, George W. Bush a exprimé un message si clair qu'il a déjà défini une stratégie. Sur le plan diplomatique, la nomination du premier, comme secrétaire d'Etat, et de la seconde, comme chef du Conseil de sécurité de la Maison Blanche, signifie qu'il n'y aura pas grand virage. La continuité, déjà observée quand Bush senior avait cédé la place aux démocrates, se retrouve confirmée maintenant que Bush junior a rendu la présidence aux républicains. La rhétorique de la campagne électorale est déjà oubliée : il n'est pas question, a insisté Colin Powell, de retirer précipitamment de Bosnie et du

Kosovo les soldats américains qui y sont déployés aux côtés des alliés européens.

RFI

Jacques Rozenblum

■ Nous voilà donc revenus dix ans en arrière. L'équipage du père Bush vient d'être reconstitué presque à l'identique autour de son fils. On sait que « W » n'a aucune expérience de politique étrangère. Comme la plupart des politiciens américains, il a rarement franchi les frontières de son pays, confond allègrement la Slovaquie et la Slovaquie et appelle les Grecs des « greciens ». Mais cet innocent est bien entouré : il a pour vice-président l'ancien ministre de la guerre de papa, pour secrétaire d'Etat le général en chef de la guerre de papa et pour conseiller particulière, une ancienne de l'équipe de papa. Voilà donc réunie à nouveau la « dream team » du « Nouvel ordre mondial ». (...) Aussi, le fait

que la politique étrangère américaine soit pour la première fois dirigée par deux Noirs ne change absolument rien, pas plus que quand elle fut pour la première fois dans les mains d'une femme. Car il faut voir en Colin Powell un militaire et en Condoleezza Rice une doctrinaire.

FRANCE-INTER

Dominique Bromberger

■ Dans un mois, Bill Clinton quittera la Maison Blanche... Dans à peine plus longtemps, Ehoud Barak sera, si rien ne change, à coup sûr, battu par le revenant Benjamin Nétanyahou, celui-là même qui était l'homme le plus détesté d'Israël, il y a un an et demi. Quant à Arafat, malade et tremblant, il ne conserve un reste d'autorité sur les siens qu'en ne désavouant presque rien des violences. (...) La situation est pratiquement désespérée, c'est donc le bon moment pour une ouverture de paix. Un accord de paix, sinon un traité définitif, est indis-

pensable à Barak pour garder une chance d'être réélu, à Clinton pour terminer de façon honorable son mandat et peut-être même à Arafat pour ne pas céder définitivement le premier rôle aux fanatiques.

LA TRIBUNE

Pascal Aubert

■ Si les calculs de l'Insee se confirment, l'économie française va réaliser, cette année, un exploit sans précédent depuis trente ans en matière de création d'emplois. Certes, l'effet « 35 heures » aura donné un coup de pouce - qui fera défaut l'année prochaine -, certes encore le nombre des sans-emploi dans notre pays demeure trop élevé pour décréter définitivement gagnée la bataille contre le chômage, mais voilà tout de même une bonne nouvelle qui démontre que la France n'est pas condamnée à demeurer la lanterne rouge de l'emploi parmi les économies industrialisées.

www.thinkwave.com

Un nouveau lien rapide et direct entre enseignants, élèves et parents



supprime une partie de la paperasserie. D'autre part et surtout, les enseignants s'en servent pour impliquer directement les parents dans la vie scolaire de leurs enfants. Selon John Poluetkov, directeur du marketing de Thinkwave, cette collaboration souple et informelle entre parents et

professeurs permet un meilleur encadrement de l'élève et un meilleur suivi de son travail à la maison.

M. Poluetkov assure par ailleurs que de nombreux élèves se servent de Thinkwave sans intervention des parents pour se tenir à jour, récupérer une leçon en cas d'absence ou

même s'avancer dans leur travail. Il cite également le cas des élèves timides qui améliorent leurs résultats car ils peuvent poser leurs questions via Internet, alors qu'ils sont gênés de le faire en classe devant leurs camarades. La version de base du logiciel est téléchargeable gratuitement. La version plus puissante, dotée de nombreuses fonctions, coûte 50 dollars, plus un abonnement mensuel de 8,95 dollars pour l'accès au serveur. Les parents et les élèves n'ont pas besoin de logiciel spécifique pour se connecter.

Aujourd'hui, Thinkwave compte près de 1,8 million d'utilisateurs dans plus de 7 400 établissements primaires et secondaires des Etats-Unis. Une nouvelle version du logiciel, qui pourra être utilisée simultanément par toutes les classes d'une école ou même par plusieurs établissements mis en réseau, est prévue pour l'été 2001. Des responsables scolaires américains, mais aussi canadiens, australiens et italiens s'y intéressent déjà.

Karine Granier-Deferre

SUR LA TOILE

SURVEILLANCE

■ Selon le webmagazine d'actualité norvégien *Digitoday*, les services secrets de la police et de l'armée norvégiennes prépareraient la mise en place d'un système de surveillance généralisé des internautes de tout le pays. Ce projet serait développé en collaboration avec les quinze principaux prestataires Internet. En revanche, le Parlement n'aurait pas été mis au courant. www.digitoday.no

NÉGATIONNISME

■ La cour de justice fédérale d'Allemagne a donné aux procureurs le pouvoir de poursuivre les auteurs de sites Internet négationnistes, même s'ils sont de nationalité étrangère et qu'ils résident hors d'Allemagne, dès lors que leurs sites sont accessibles depuis le territoire allemand. Cet arrêt a été pris dans le cadre de l'affaire Frederick Toben, citoyen australien connu pour ses prises de position négationnistes, dont le site Web, baptisé Adelaide Institute, est hébergé en Australie. La cour fédérale a précisé que seul l'auteur du site Web pourrait être poursuivi, et non les différents intermédiaires techniques. - (AP.)

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER		
Nom :		
Prénom :		
N° : rue : [] [] [] [] [] [] Ville :		
Code postal : [] [] [] [] [] []		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)		
N° : rue : [] [] [] [] [] [] Ville :		
Code postal : [] [] [] [] [] []		
DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER		
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte
[] [] [] [] [] []	[] [] [] [] [] []	[] [] [] [] [] []
Clé RIB		

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chèque.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{FTT}/min)

« Le Monde » (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Les dits d'Elodie

par Luc Rosenzweig

LA MODESTIE bien connue de Thomas Hugues dut-elle en souffrir, il nous faut proclamer que ce présentateur de « Sept à huit », le dimanche soir sur TF 1, est en train de devenir à la télévision d'aujourd'hui ce que Socrate fut à Athènes au V^e siècle avant notre ère. Un maieuticien hors pair, un accoucheur d'idées, un défricheur du sens. Seul, hors champ de la caméra, enfin débarrassé de sa nuque de Xanthippe à lui, nommée Laurence Ferrari, une épouse qu'il amène dans son émission à seule fin de mettre sa patience à l'épreuve, il peut donner toute sa mesure dans la traditionnelle interview qui clôt l'émission. Thomas Hugues n'est alors que parole, mais quelle parole !

Ce dimanche, c'était la toute nouvelle Miss France qui eut la chance et le bonheur d'y être soumise. D'entrée, Thomas va à l'essentiel, c'est-à-dire à la fêlure du

moi provoquée par le brusque passage du statut de bergère à celui de princesse : « Savez-vous vraiment qui vous êtes ? », s'enquiert-il auprès de la blonde. « Je suis Gossuin Elodie et je viens de Compiègne », répond-elle. Arrêtons-nous sur ce Gossuin, Elodie. Cette inversion de l'ordre naturel des agents dénominateurs de la personne témoigne de l'« être au monde » de Miss France, ce *Dasein* heideggerien qui fait d'elle le sujet assujéti d'une structure où même le souverain (en l'occurrence la souveraine) n'est que l'élément soumis au tout. Toute Miss France qu'elle est, elle ne s'énonce que comme Gossuin, Elodie, comme nous-même fûmes jadis « grenadier-voltigeur Rosenzweig, Luc, 1^{er} compagnie, 2^e section ». La question de l'être étant réglée, Socrate-Thomas passe alors à celle du devenir, et de sa localisation.

Après le « qui suis-je ? », le « où vais-je ? ». L'affaire, Thomas

j'avais bien senti, n'est pas si simple. Le retour au bercail picard de Miss France est un vrai casse-tête, qu'elle formule dans un questionnement angoissé : « A Compiègne, où je fréquentais l'école d'infirmières ? A Trosly-Breuil, où habitent mes parents ? A Gouvieux, où j'ai été élue Miss Oise ? ou bien à Saint-Quentin, où j'ai conquis le titre de Miss Picardie ? » La question restera ouverte, béance d'indécidable où s'engouffre la destinée. En revanche restera fermée, verrouillée à double tour, celle de l'identité de celui qui depuis trois ans et demi s'est emparé du cœur d'Elodie.

La délicatesse du philosophe est de se retirer sur la pointe des pieds lorsque sa quête de la vérité rencontre la pudeur d'une jeune fille qui refuse - pour combien de temps encore ? - de poser nue pour des magazines. Un pays où vivent Thomas Hugues et M^{me} de Fontenay ne peut pas être médiocre.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 11.10** Le Monde des idées. Les philosophes et les femmes. Avec Evelyn Pieiser, Eleni Varikas. **LCI**
18.00 Paroles d'Europe. Les Pères Noëls européens. **Public Sénat**
20.45 et 1.00 Le Club. Football : Fargent fait-il le bonheur ? **LCI**
21.00 L'Eternelle jeunesse, un mythe ? **Forum**
21.55 L'Écran témoin. La sexualité des ados. Invités : Gudule, Philippe Van Meerbeeck. **RTBF 1**
22.00 La Médecine humanitaire. **Forum**

MAGAZINES

- 18.30** L'Invité de PLS. **LCI**
18.40 Nulle part ailleurs. Invités : The Servant, Muriel Robin. **Canal +**
19.00 Nature. Toujours plus vite ! **Arte**
19.20 Lundi, c'est Julie. **France 2**
19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
20.50 Hors stade. Champions sous pression. **M 6**
21.00 Soirée « Bonne bouffe, malbouffe ». Pièces à conviction. Bonne bouffe, malbouffe. **France 3**
21.00 La Route. Invités : Guy Marchand, Rémy Julienne. **Canal Jimmy**
23.15 La Quotidienne. **Téva**
23.55 Futur antérieur. Faut-il avoir peur de la génétique ? **France 2**

- 0.40** Strip-tease. Farid fait le souk. Travail au cor. Vacances à Vottem. **France 3**
0.40 Jazz 6. A Great Day in Harlem. **M 6**

DOCUMENTAIRES

- 20.15** Reportage. Danse avec un fauteuil. **Arte**
20.30 Dollar Brand, maître du tempo. **Planète**
21.00 La France. L'Europe de la Toison d'Or. [1 et 2/4]. **Histoire**
21.30 L'Alligator, le maître des marais. **Odyssee**
22.20 Dynamitage au cœur de Pittsburgh. **Odyssee**
22.30 Légendes. Audrey Hepburn. **Téva**
22.35 Les Couillises d'une présidence. **France 2**
22.40 Nuit Polanski. Le Cinéma de Roman Polanski. **Canal +**
23.45 Le Miracle de la vie. **France 3**
23.45 Winston Churchill. [4/4]. **Histoire**
23.45 Maria Callas. **Mezzo**
0.00 Enquêtes médico-légales. Bruillard mortel. **Planète**
0.10 Le Commerce des reins en Inde. **Odyssee**

SPORTS EN DIRECT

- 20.00** Rugby à XIII. Championnat de France (13^e journée) : Toulouse - Limoux. **Pathé Sport**
20.55 Football. Championnat d'Angleterre Tottenham - Arsenal. **Canal + vert**

MUSIQUE

- 21.00** Thésée. Opéra de Lully. Par les Arts florissants, dir. William Christie. **Mezzo**
21.00 Idoménte. Opéra de Mozart. Mise en scène de Michael Hampe. Par l'Orchestre et les Chœurs du Drottinghom Court Theatre, dir. Arnold Ostrman. **Muzzik**
23.25 Transclassiques 2000 (n° 2). Avec Philippe Pierlot, flûte ; Daniel Arrignon, hautbois ; Richard Siegel, clavecin. **Muzzik**
0.45 Maria Callas à Hambourg. En mai 1959. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

- 20.50** Sans famille. Jean-Daniel Verhaeghe [1/2]. **France 2**
23.00 Ennemis non identifiés. Timothy Bond. **M 6**

SÉRIES

- 20.55** La Vocation d'Adrienne. Grandeur nature. **TF 1**
21.40 Zorro. Zorro tend un piège. **Disney Channel**
22.50 NYPD Blues. L'assassin de Dolores Mayo. **TSR**
23.25 Taxi. Bobby's Roomate (v.o.). **Série Club**
23.30 New York Police Blues. La mort d'Abner. **O.**
23.30 Invasion planète Terre. Le secret de Standhill. **O.** **13^{ème} RUE**

FILMS

- 20.30** Un crime dans la tête. John Frankenheimer (EU, 1962, N., 130 min). **Festival**



- 20.35** La Neuvième Porte. Roman Polanski. Avec Johnny Depp, Frank Langella (France - Espagne, 1999, 125 min) **O.** **Canal +**

- 20.50** Le Train. Pierre Granier-Deferre (Fr. - It., 1972, 100 min). **Téva**
20.55 Les Charlots de feu. Hugh Hudson (Grande-Bretagne, 1981, 115 min) **O.** **TMC**

- 21.00** La Nuit américaine. François Truffaut (France, 1973, 115 min) **O.** **Cinétoile**

- 21.50** Violette et François. Jacques Rouffio (France, 1976, 100 min) **O.** **Canal Jimmy**

- 22.30** Prens d'oseille et tire-toi. Woody Allen (Etats-Unis, 1969, v.o., 85 min) **O.** **Cinéfaz**

- 22.55** L'homme qui aimait les femmes. François Truffaut (France, 1976, 115 min) **O.** **Cinétoile**

- 22.55** Alien, la résurrection. Jean-Pierre Jeunet (Etats-Unis, 1997, v.o., 110 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**

- 23.25** Marie Stuart. Carl Froelich (Allemagne, 1940, N., v.o., 110 min) **O.** **Ciné Classics**

- 23.40** Tess. Roman Polanski (Fr. - GB, 1979, v.o., 165 min) **O.** **Canal +**

- 0.05** Tom et Viv. Brian Gilbert (EU - GB, 1994, 125 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

- 0.35** Police. Maurice Pialat (France, 1985, 115 min) **O.** **Cinéstar 1**

- 0.50** La Chambre verte. François Truffaut (France, 1978, 95 min) **O.** **Cinétoile**

- 1.15** Monsieur Arkadin. Orson Welles (Fr. - Sui. - Esp., 1955, N., 95 min) **O.** **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 18.20** Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
19.55 Hyper Net.
20.00 Journal, Météo.
20.55 La Vocation d'Adrienne. Grandeur nature.
22.55 Célébrités. Le rêve d'enfance de Mireille Darc ; Concours international de mannequin à Pékin ; Interview du numéro un de l'industrie du « X », à Hollywood ; etc.
0.20 Minuit sport.
0.55 Exclusif.

FRANCE 2

- 18.35** JAG.
19.20 Lundi, c'est Julie.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Sans famille. Téléfilm. Jean-Daniel Verhaeghe [1/2].
22.35 Les Couillises d'une présidence.
23.30 Journal, Météo.
23.55 Futur antérieur. Faut-il avoir peur de la génétique ?
1.05 Lundi, c'est Julie.

FRANCE 3

- 18.15** Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport. En direct.
20.20 C'est mon choix... ce soir.
20.55 Soirée « Bonne bouffe, malbouffe ». Pièces à conviction. La maladie de Creutzfeldt-Jakob. La saga des farines animales. La traçabilité à rebours.
23.15 Météo, Soir 3.
23.45 Le Miracle de la vie.
0.40 Strip-tease. Farid fait le souk. Travail au cor. Vacances à Vottem.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.35
18.00 Chris Colorado **O.**
18.30 Nulle part ailleurs.
20.35 Nuit Polanski. La Neuvième Porte. Roman Polanski **O.**
22.40 Le Cinéma de Roman Polanski. Documentaire. Mathias Ledoux
23.40 Tess. Roman Polanski (v.o.) **O.**
2.25 Macbeth. Roman Polanski (v.o.) **O.**

Le Monde TELEVISION

M 6

20.50 Hors stade
 Le magazine revient sur la fuite précipitée de Marie-José Pérec, lors des Jeux olympiques de Sydney. Une équipe a enquêté dans la capitale australienne ainsi qu'à Rostock, où réside l'entraîneur de l'athlète. Selon les reporters de M 6, les affirmations de Marie-José Pérec concernant la pression des médias et la prétendue agression dont elle aurait été victime relèvent de la pure imagination.

FRANCE 2

22.35 Les coulisses d'une présidence
 La France préside l'Union européenne depuis le 1^{er} juillet, et cédera sa place le 31 décembre. A quelques jours du passage de relais, il n'est pas inintéressant de se demander quelles conséquences exactes cette présidence européenne a eues sur la France, sur l'Europe et sur chacun de nos voisins. Peu d'enquêtes ont été menées sur le sujet. Le reportage de Jean-Michel Carpentier en est le

seul exemple télévisuel français. Des centaines d'heures de réunions, des conseils restreints, des conférences de presse aux heures blêmes du petit jour, des dizaines de Paris-Bruxelles en train : une bonne part de ce qui fait le quotidien de la politique européenne a été filmée, depuis l'été. Cynisme de l'action... Comme chaque fois que l'on pénètre dans les coulisses du pouvoir, le résultat est à la fois surprenant et incroyablement prosaïque.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.00** Studio ouvert. Que mettre dans nos assiettes le soir du réveillon ? **Public Sénat**
20.45 et 1.00 Le Club. **LCI**
23.00 La Tentation fasciste. **Forum**

MAGAZINES

- 14.35** La Cinquième rencontre... Justice - Société. Amener les enfants à s'exprimer devant la justice. **La Cinquième**
17.00 Les Lumières du music-hall. Trini Lopez, Sheila. **Paris Première**
17.10 et 0.10 LCA, la culture aussi. **LCI**
18.30 L'Invité de PLS. **LCI**
18.40 Nulle part ailleurs. Invités : Serge Teyssot Gay, Alain Corneau, Frédérique Lelord. **Canal +**
19.00 Archimède. La dernière nuit du LEP. Qu'est-ce que le big bang ? **Arte**
19.20 Mardi, c'est Julie. **France 2**
19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
20.50 E=M 6 spécial. Sale temps sur la planète. **M 6**
20.55 Pourquoi ? Comment ? Zoom sur les parcours d'attraction. Fantômes. Versailles. Les képis des autoroutes. Animaux. Séquence sexy. Invités : Jean-Pierre Castaldi, Lio, Ishyar, Tom Novembre. **France 3**
22.15 Ça se discute. L'instinct paternel existe-t-il ? **TV 5**
22.40 Alors, heureux ? Les jumeaux. Le profil psychologique des serial killers. Invitée : Chantal Lauby. **France 2**
23.15 Les Dossiers de l'Histoire. L'an mil, chronique de la fin du monde. **France 3**
0.30 Aléas. Sous les pavés, la plage. La menteuse. Mon curé à Pigalle. L'hyménophylle de Tunbridge. **France 3**
1.00 Howard Stern. Marilyn Manson. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

- 18.10** Cycle Depardon. Numéros zéro. Tibesti Too. **Histoire**
18.30 Le Monde des animaux. [1/19]. Visages d'iguanes. **La Cinquième**
18.30 L'Actors Studio. Martin Short. **Paris Première**
19.10 Génomique, les plans d'Auschwitz. **Planète**
20.00 Around the World with Orson Welles. Le 7 décembre, à la Scala de Milan et diffusé simultanément sur la chaîne Arte, par l'Orchestre de la Scala, dir. Riccardo Muti, Barbara Frittoli (Leonora), Violetta Urmana (Azucena), Salvatore Licitra (Marriccio).
20.00 Around the World with Orson Welles. Le 7 décembre, à la Scala de Milan et diffusé simultanément sur la chaîne Arte, par l'Orchestre de la Scala, dir. Riccardo Muti, Barbara Frittoli (Leonora), Violetta Urmana (Azucena), Salvatore Licitra (Marriccio). **Ciné Classics**
20.00 Le Projet tortue marine de la Méditerranée. **Odyssee**

- 20.30** Marx Brothers. [1/2]. Côté cour, côté jardin. **Planète**
20.30 Glenn Gould, le génie de la nuit. **Odyssee**
21.00 Gaitan si ! Otro no. **Histoire**
21.00 Soirée Broadway. Sammy Davis Junior. 60^e anniversaire. **Paris Première**
21.20 Le Japon et la crise asiatique. **Odyssee**
21.35 Naissance du christianisme. [3/4]. Les quatre évangiles. **Planète**
22.00 Emmanuel Berl. [2/5]. **Histoire**
22.50 Hildegard Knef. Diva de l'après-guerre. **Arte**
23.00 Dollar Brand, maître du tempo. **Planète**
23.45 La Guerre des loups. [2/3]. De Budapest à Helsinki (1956-1975). **Histoire**
0.30 Danger réel. Les forces du mal, cinéma. **13^{ème} RUE**
0.30 Le Dernier Jour. Natalie Wood. **Odyssee**
0.45 Le Musée Guggenheim de Bilbao. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

- 20.30** Volley-ball. Ligue des champions féminine (3^e journée, Poule D) : Cannes - Région Calabre. **Pathé Sport**

MUSIQUE

- 19.50** Zizi Jeanmaire au Zénith. En 1995. **Muzzik**
20.00 et **21.40** Musica en direct. Le Trouvère (première et deuxième partie). Opéra de Verdi. Mise en scène de Hugo De Ana. Par l'Orchestre et les Chœurs de la Scala de Milan, dir. Riccardo Muti. **Arte**
20.00 Fantaisie pour piano, chœur et orchestre, de Beethoven. Avec : Gérard Oppitz, piano. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart et le Chœur du Südfunk - chef de chœur : Joseph Beischer, dir. Gianluigi Gelmetti. **Mezzo**
21.00 Franz Schubert. Avec : Juliane Banse, soprano ; Hermine May, alto ; Deon Van der Walt, ténor ; Hermann Prey, basse. Par l'Orchestre symphonique du NDR et le Chœur du NDR, dir. Sylvain Cambreling. **Muzzik**
21.45 Noël anglais. Dans la cathédrale St Edmundsbury. Avec Gerald Finley, baryton ; Aled Jones, soprano. Par le Farnaby Brass Ensemble et le Chœur du Royal College de musique de chambre, dir. David Wilcock. **Mezzo**
23.15 Tosca. Mise en scène de Luca Ronconi. Enregistré à la Scala de Milan, en 2000. Par l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Riccardo Muti. **Mezzo**

- 0.10** Paolo Fresu au New Morning 2000. Avec Tino Tracanna ; Roberto Cipelli, piano ; Attilio Zanchi, contrebasse ; Ettore Fioravanti, batterie. **Muzzik**

THÉÂTRE

- 22.10** Pour la galerie. Pièce de Laure Bonin. Mise en scène de Stephan Meldegg. **Festival**

TÉLÉFILMS

- 19.25** La Femme piégée. Frédéric Compaïn. **Festival**
20.30 Mylène. Claire Devers. **Festival**
20.50 Sans famille. Jean-Daniel Verhaeghe [2/2]. **France 2**
21.20 L'Affaire Kergalen. Laurent Jaoui [2/2]. **RTBF 1**
22.50 La Mort en héritage. John Eyres. **M 6**

COURTS MÉTRAGES

- 17.20** Cyrano. Vincent Lindon. **La Cinquième**
1.50 Court-circuit. Ensorcelé. Christian Ditter ; Mon copain Rachid. Philippe Barrassat. **Arte**

SÉRIES

- 18.00** Chris Colorado. La ville protégée. **O.** **Canal +**
18.05 70's Show. La chanson de Kelso. **O.** **France 2**
19.20 Frasier. Sauvé par une chanson. **O.** **Série Club**
20.40 Au-delà du réel, l'aventure continue. La terre promise. **O.** **Série Club**
20.45 Invasion planète Terre. Le talon d'Achille. **O.** **13^{ème} RUE**
20.50 La Vie à cinq. Dépendance. **Téva**
21.30 Friends. Celui qui avait le derrière entre deux chaises (v.o.). **O.** **Canal Jimmy**
21.35 First Wave. Sujet 117. **13^{ème} RUE**
22.15 Le Dammé. Heat (v.o.). **Série Club**
22.30 Sex and the City. Drama Queens (v.o.). **O.** **Téva**
22.50 Twin Peaks. Episode n° 10 (v.o.). **O.** **13^{ème} RUE**
22.55 Dharma & Greg. Noces de papier (v.o.). **O.** **Téva**
23.25 Toca. Louie Bumps into an Old Lady (v.o.). **O.** **Série Club**
1.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Les charmeurs. **O.** **Série Club**

FILMS

- 13.10** Monsieur Arkadin. Orson Welles (Fr. - Sui. - Esp., 1955, N., 95 min) **O.** **Ciné Classics**



- 14.15** Tom et Viv. Brian Gilbert. Avec Willem Dafoe, Miranda Richardson (EU - GB, 1994, v.o., 120 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**

- 14.20** Clara et les chics types. Jacques Monnet (France, 1980, 105 min) **O.** **Cinétoile**

- 17.50** La Chambre verte. François Truffaut (France, 1978, 90 min) **O.** **Cinétoile**

- 18.35** Stand by Me. Rob Reiner (Etats-Unis, 1986, 90 min) **O.** **Cinéstar 1**

- 19.20** Tarzan, l'homme-singe. WS Van Dyke (Etats-Unis, 1932, N., 100 min) **O.** **Cinétoile**

- 20.30** Oliver Twist. David Lean (Grande-Bretagne, 1948, N., 120 min) **O.** **Ciné Classics**

- 20.30** Le Docteur Jivago. David Lean (Etats-Unis, 1965, 190 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

- 21.00** Le Petit Criminel. Jacques Doillon (France, 1990, 100 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**



- 22.05** La Lettre. Manoel de Oliveira. Avec Chiara Mastroianni, Pedro Abrunhosa, Antoine Chappey (Fr. - Esp. - Port., 1999, 108 min) **O.** **Canal +**

- 22.15** Fantôme à vendre. René Clair (Grande-Bretagne, 1935, N., 90 min). **Disney Channel**

- 22.30** La Proie pour l'ombre. Alexandre Astruc (France, 1960, N., 95 min) **O.** **Ciné Classics**

- 22.40** Autant en emporte le vent. George Cukor, Victor Fleming et Sam Wood (Etats-Unis, 1939, v.o., 215 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**

- 22.55** Voyages. Emmanuel Finkiel (France, 1999, 115 min) **O.** **Canal + Vert**

- 23.00** Que le spectacle commence. Bob Fosse (Etats-Unis, 1979, v.o., 120 min). **Paris Première**

- 23.45** Léo le dernier. John Boorman (GB, 1970, v.o., 105 min) **O.** **Cinéfaz**

- 0.40** La Bible. John Huston (Italie - Etats-Unis, 1966, 170 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.55** Les Feux de l'amour.
15.40 Les Dessous de Palm Beach.
16.35 7 à la maison.
17.30 Sunset Beach.
18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
19.55 Hyper net.
20.00 Journal, Répondez-nous.
20.40 Tiercé, Météo.
20.55 Les Sous-doués en vacances. Film. Claude Zidi.
22.45 Ciel mon mardi !
1.05 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

- 14.00** L'Enquêteur.
15.45 Tiercé.
15.55 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.25 et **22.35** Un livre.
17.30 Qui est qui ?
18.05 70's Show.
18.35 JAG.
19.20 Mardi, c'est Julie.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Sans famille. Téléfilm. Jean-Daniel Verhaeghe [2/2].
22.40 Alors, heureux ?
0.40 Journal, Météo.
1.05 Vive la république !
 Film. Eric Rochant **O.**

FRANCE 3

- 13.55** C'est mon choix.
14.50 Le Magazine du Sénat.
15.00 Questions au gouvernement.
16.05 Les Pieds sur l'herbe.
16.35 MNK.
17.35 A toi l'actu.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix... ce soir.
20.55 Pourquoi ? Comment ?
22.45 Météo, Soir 3.
23.15 Les Dossiers de l'Histoire. L'an mil, chronique de la fin du monde. **O.**
0.05 Europees. Les routes du trottoir.

CANAL +

La grève et la négociation se poursuivent à l'Opéra de Paris

LE VIF CONFLIT social entre l'Intersyndicale (CGT, FO, FSU et SUD) et la direction de l'Opéra national de Paris ne s'est toujours pas résorbé, depuis que le 20 novembre les syndicats ont déposé un préavis de trente-huit jours de grève. Motif : contraindre la direction à réviser sa politique salariale envers les personnels techniques et régler l'épineux problème de l'application à ces catégories professionnelles de la loi Aubry 2 sur l'aménagement et la réduction du temps de travail.

Si *La Flûte enchantée* a pu être présentée dans une version scénique simplifiée au Palais Garnier, la reprise de *Lucia de Lammermoor* de Bastille a été donnée en oratorio, à l'exception d'une soirée. Les premières représentations du ballet *Joyaux* et de l'opérette *La Chauve-Souris* ont été annulées, « leur préparation n'ayant pu être menée à son terme », selon la direction de l'Opéra. *Casse-Noisette* n'a pu être montré « parce que l'absence de décors, de costumes et d'accessoires vide l'œuvre d'une part importante de ce qui fait son essence », selon les termes d'une lettre adressée le 14 décembre par Hugues Gall, directeur de l'établissement, à chacun des membres du personnel de l'Opéra.

EFFORT BUDGÉTAIRE

Dans cette lettre, rédigée après que l'assemblée générale de l'Intersyndicale du 13 décembre eut une nouvelle fois refusé les propo-

sitions de la direction (les discussions sur les salaires ont trouvé un consensus mais les négociations à propos de l'ARTT piétinent), le directeur dresse un constat sombre : « Cette situation va donc m'obliger à annoncer ce que chacun affirme ne pas vouloir, à savoir l'annulation de toutes les représentations de Bastille et de Garnier pour une durée indéterminée. » Interrogé par *Le Monde*, dimanche 17 décembre, Hugues Gall a cependant démenti les bruits de fermeture de l'établissement et la mise au chômage technique : « Je veux croire que l'Intersyndicale saura reconnaître les considérables avancées faites dans les propositions sur les grilles de salaires. Mais nous devons dans le même temps régler le problème de l'ARTT, ainsi que l'exige la tutelle qui a fait un effort budgétaire important au-delà duquel elle n'ira pas. »

Sur ce point, l'Intersyndicale a en effet obtenu une modulation de l'augmentation salariale de 5 % sur trois ans proposée par la direction : les plus bas salaires seront revalorisés de 7 % tandis que les plus hauts seront de 3 %. « Le 18 décembre, nous réglerons quelques points de friction et j'espère que l'assemblée générale de l'Intersyndicale du 19 décembre permettra de débouquer la situation. Il en va de la responsabilité de tous et de la réputation et de l'avenir de notre maison », a déclaré Hugues Gall au *Monde*.

Renaud Machart

A la chapelle de la Sorbonne, Belgrade et la guerre des médias

LES MARTYRS de la Résistance, douze universitaires et quatre étudiants du lycée Buffon, dont les cendres reposent dans la crypte de la chapelle de la Sorbonne, ont pour une semaine des voisins bruyants. Ce sont des Serbes. Durant la dernière guerre mondiale, ils auraient été frères d'armes. Depuis, la Yougoslavie a connu les tourments que l'on sait. Le conflit se déroulait dans une Europe proche et lointaine, et l'OTAN s'en est mêlé : il y avait 3 800 journalistes étrangers au Kosovo.

Pour cela, on pardonnera aux organisateurs de l'exposition « La Serbie, version originale » qui montre l'arrivée de l'opposition au pouvoir et la période qui précède la journée du 5 octobre de l'avoir sous-titrée « un opéra médiatique ». Pour soutenir leur point de vue, des images et une scénographie : déferlement des films, cacophonie des discours, agressivité des échafaudages, la dramatisation de la mise en scène exploite au mieux l'architecture de la chapelle, et donne le ton. Le bourrage des crânes passe par les affiches électorales, en face à face. Les moniteurs vidéo s'affrontent également : à ma gauche, Milosevic et son gyrophare bleu, à ma droite le challenger Kostunica, en image multipliée surmontant une paire de bulldozers qui, sublimant la faucille et le marteau, sont devenus le symbole de l'opposition.

Sur une « tombe médiatique », la stèle porte un écran où des images d'un tabassage policier alternent avec un discours qui met en exergue la phrase — tronquée — du dictateur qui décrit la « méthode pour en faire un chien loyal ». La recette fut sans effet sur les mineurs de Kolubara dont la révolte en septembre ne fut pas sans conséquences sur l'évolution de la situation politique à Belgrade.

Dans la croisée du transept, une « liste des choses tristes » met en vitrine un ordinateur brisé, une matraque, des bombes lacrymogènes, mais aussi une urne électorale, cette boîte magique qui, hélas !, a parfois le pouvoir de déformer les bulletins de vote. De l'autre côté, des images d'émeutes et de bombardements alterneront avec une scène cauchemardesque, mais réelle, où l'acteur Jean Reno remet, en direct sur MTV, le prix *Free your mind* à des représentants du groupe Otpor — qui pourrait se traduire par « Différence ! ». Le printemps de Prague analysé et célébré par *Salut les Copains*...

Mais en face, c'est pire. Slobodan Milosevic et Madame tiennent des discours préélectorales, via un écran dans une iconostase. On frémit au moins deux fois : lorsque Slobodan Milosevic assène sans rire que, « sans liberté de création, il n'y aura pas de futur pour notre peuple », et lorsque son épouse, après avoir dénoncé drogués, trafiquants, voleurs et opposition, termine sa péroraison en souhaitant « de joyeuses élections »... On veut croire à une erreur de traduction.

Organisée par des associations, des artistes et des intellectuels avec le soutien du ministère français des affaires étrangères, l'exposition circulera dans d'autres capitales européennes. Elle entend montrer « comment les citoyens se sont battus pour que la Yougoslavie retrouve sa place dans le monde ». Et permettre « au public de voir, d'entendre et de sentir la peur... » De ce point de vue, c'est réussi.

Harry Bellet

★ Exposition « La Serbie, version originale ». Chapelle de la Sorbonne, rue des Ecoles, 75005 Paris. Tél. : 01-40-46-20-52. Jusqu'au 23 décembre.

DÉPÊCHES

■ **MAURITANIE** : quelques dizaines d'opposants occupaient, lundi matin 18 décembre, l'ambassade de Mauritanie en France pour obtenir la libération d'étudiants membres de l'opposition qui, depuis leur arrestation à Nouakchott, la semaine passée, observent une grève de la faim.

■ **MÉDECINE** : Le professeur Alain Fischer, qui a guéri par thérapie génique des enfants-bulle pour la première fois au monde, a reçu le lundi 18 décembre le premier prix scientifique de la fondation NRJ, créée il y a quelques mois en association avec l'Institut de France.

Les enquêteurs français ont sollicité l'aide d'une secte philippine pour retrouver Alfred Sirven

L'Eglise du Christ assure ignorer où se trouve le fugitif

MANILLE (Philippines)
de notre envoyé spécial

La traque d'Alfred Sirven aux Philippines pourrait emprunter les voies d'une puissante secte chrétienne, *Iglesia ni Cristo* (INC, Eglise du Christ), qui possède d'influents relais dans les milieux politiques locaux. Samedi 16 décembre, cette organisation a reçu un courrier du ministère français de l'intérieur lui demandant son appui pour retrouver le fugitif, considéré comme le personnage central de l'affaire Elf. Adressée au ministre de la justice philippin, Artemio Tuquero, lui-même un membre important de la secte, la demande de coopération avait été précédée d'une mission de bons offices de l'ambassade de France à Manille, qui avait demandé au ministre de faciliter les contacts entre INC et les policiers français détachés à Manille pour retrouver l'ancien directeur des « affaires générales » d'Elf. Au siège de la secte, on assurait lundi matin que, indépendamment du rôle joué par le ministre, « tout sera fait pour aider les autorités à localiser M. Sirven ».

Pour les policiers français présents à Manille, il semble clair que M. Sirven a bénéficié, dans son exil asiatique, de « protections » assurées par des fidèles de la secte. Le fugitif s'est appuyé sur le réseau familial de son ancienne gouvernante philippine, Vilma Mediano, devenue sa compagne. « La quasi-totalité des parents de Vilma appartiennent à la secte », considère l'un des enquêteurs détachés sur place. Au secrétariat national d'INC, Bienvenido Santiago admet que Vilma a bien été membre de l'Eglise, mais assure que « son nom a été radié des registres en 1985, parce qu'elle était devenue inactive » en ne respectant plus les obligations culturelles imposées aux fidèles. En France, où la secte dispose de congrégations à Paris et à Marseille, l'amie de M. Sirven n'appartenait pas davantage au mouvement. Certes, deux de ses filles en sont toujours membres aux Philippines, précise M. Santiago. Mais l'une d'elles, Oddeth, interrogée par la hiérarchie de l'organisation, a affirmé ne pas savoir où se trouve sa mère. « Comment

voulez-vous que nous sachions où se trouve Vilma alors que sa propre fille l'ignore ? », commente M. Santiago. Le siège d'INC est situé à Quezon City, banlieue de Manille dans laquelle les policiers français sont convaincus que M. Sirven a résidé, début octobre, dans une maison achetée peu auparavant par la même Vilma.

DES MILLIONS DE FIDÈLES

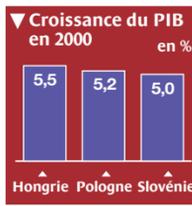
Disposant d'une organisation et d'un pouvoir considérables, le mouvement compte « de quatre à six millions de fidèles aux Philippines et des congrégations dans plus de soixante-dix pays », explique M. Santiago, précisant qu'*Iglesia ni Cristo* compte dans ses rangs, outre l'actuel ministre de la justice, son prédécesseur à ce poste ainsi que « d'importants responsables policiers ». Fondée en 1914 aux Philippines par Felix Manolo, la secte constitue la troisième force culturelle d'une nation dont la population, chrétienne à 85 %, témoigne d'une grande ferveur religieuse. N'ayant cessé de critiquer la doctrine et les pratiques de

l'Eglise catholique romaine, elle a construit dans tout le pays d'innombrables églises en pierre blanche et aux tours pointues. Grâce à l'argent de fidèles qui lui versent jusqu'à 10 % de leur salaire mensuel, INC disposerait d'une milice privée forte de dizaines de milliers de membres armés, notamment chargés de la sécurité des lieux de culte dans le sud de l'archipel, où la population est en majorité musulmane.

Sur le plan politique, INC joue de la masse de ses ouailles pour obtenir les bonnes grâces des candidats aux suffrages : à chaque élection, elle donne des consignes de vote qui sont scrupuleusement respectées par des fidèles soumis à une stricte discipline interne. A la mort de Felix Manolo, son fils Erano a repris le flambeau et a appelé à voter pour le président Joseph Estrada à l'élection présidentielle de mai 1998. Autant dire que l'intervention de la secte, au profit d'Alfred Sirven ou en sa défaveur, pourrait être décisive.

Erich Inciyan

EUROPE

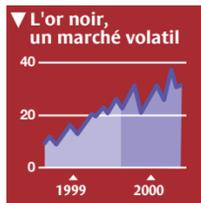


Les sept pays d'Europe centrale et orientale ont su tirer profit de leur voisinage avec les nations occidentales. Leur croissance, tirée par les exportations, a été de 3 % en 2000, un point de plus qu'en 1999 (page IV)

occidentales. Leur croissance, tirée par les exportations, a été de 3 % en 2000, un point de plus qu'en 1999 (page IV)

HISTOIRE

Après l'envolée de ces derniers mois, le cours du pétrole se stabilise. Il y a vingt-sept ans, les pays producteurs affirmaient leur pouvoir : le premier choc pétrolier faisait quadrupler le prix du baril et déréglait l'économie mondiale (page VI)



LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI ET DU MANAGEMENT

- **11,5 %** Le taux de chômage des Françaises en juin 2000. La reprise profite moins aux femmes qu'aux hommes : le taux de chômage masculin est à 8,5 % (page VIII)
- Pour mieux adapter le fonctionnement des services publics et des commerces au rythme de vie des habitants, le gouvernement veut saisir l'opportunité de la négociation de la réduction du temps de travail dans la fonction publique (page IX)
- Les trois batailles des mineurs du Nord (page X)



OFFRES D'EMPLOIS

De la page X à la page XXII

Au prix d'efforts intensifs, la drachme fera son entrée dans l'euro le 1^{er} janvier. Mais il reste à mener à terme les réformes

L'odyssée de la Grèce vers la monnaie unique

Une forme préolympique

► POPULATION : 10,7 millions d'habitants
► PIB : 128 milliards de dollars
► CHÔMAGE : 11,2 %

CES DERNIÈRES ANNÉES, LA GRÈCE A MAINTENU UN TAUX DE CROISSANCE ÉLEVÉ...

VARIATION DU PIB RÉEL en %

Année	Variation du PIB réel (%)
1997	3,5
1998	3,0
1999	3,5
2000*	4,0
2001*	4,5
2002*	4,5

... RAMENÉ SON INFLATION AU NIVEAU DE LA ZONE EURO...

INFLATION en %

Année	Grèce (%)	Zone Euro (%)
1996	8,5	2,5
1997	7,5	2,5
1998	5,5	2,5
1999	3,5	2,5
2000	2,5	2,5

... ET COMPRIMÉ FORTEMENT SES DÉFICITS.

DÉFICIT BUDGÉTAIRE en % par rapport au PIB

Année	Déficit budgétaire (%)
1997	3,5
1998	2,5
1999	1,5
2000*	1,5
2001*	1,0

DETTE PUBLIQUE en % par rapport au PIB

Année	Dette publique (%)
1997	108
1998	105
1999	103
2000*	102
2001*	100

Le 1^{er} janvier 2001, la Grèce sera le douzième pays de l'Union européenne à rejoindre la zone euro. Le club de l'Eurogroupe étant supposé se distinguer par sa vertu financière et sa discipline économique, peu nombreux sont ceux qui auraient parié sur la réussite de ce défi que le premier ministre, Costas Simitis, s'était lancé à lui-même et à ses compatriotes, en arrivant au pouvoir il y a cinq ans. La Grèce était alors considérée comme l'enfant chétif de l'Europe, Elle était entrée dans la Communauté non en raison de ses mérites propres, mais parce que Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République française, l'avait promis à son ami Constantin Caramanlis, lors de l'exil de celui-ci à Paris.

Longtemps, les Grecs ont largement profité des subventions européennes. Ils n'étaient pas les seuls, mais ils se distinguaient de leurs compagnons portugais ou espagnols par une certaine désinvolture à l'égard des engagements communautaires. Cette attitude ne se limitait pas à la sphère économique. Dirigé pendant de longues années par le charismatique Andréas Papandréou, le gouvernement menait une politique fondée à l'intérieur sur le clientélisme le plus traditionnel, à l'extérieur sur un « tiers-mondisme » militant et le maintien d'une hostilité atavique envers le voisin turc.

Des voix « modernistes » se faisaient certes entendre dans le Pasok, le Parti socialiste panhellénique, mais elles étaient écrasées par Andréas Papandréou. Parmi elles, il y avait celle de Costas Simitis, parfois surnommé le « Michel Rocard grec ». Quand, miné par la maladie, Andréas Papandréou dut abandonner le pouvoir en janvier 1996, peu de temps avant de mourir, Costas Simitis profita des querelles entre les héritiers du fondateur du Pasok pour s'imposer d'abord comme chef du gouvernement, ensuite comme président du parti. Il annonçait une vraie rénovation de la politique grecque, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Et il tint parole.

Costas Simitis - qui, pendant la dictature des colonels, a vécu en Allemagne, où il enseignait l'économie - a rapporté de son exil un sens certain de l'organisation, de la persévérance et de la rigueur qui ne sont pas toujours les qualités majeures de ses compatriotes. Dès son arrivée au pouvoir, il s'était fixé pour objectif de rapprocher son pays de l'évolution générale de l'Europe et de rompre progressi-

vement avec une diplomatie aux accents souvent nationalistes.

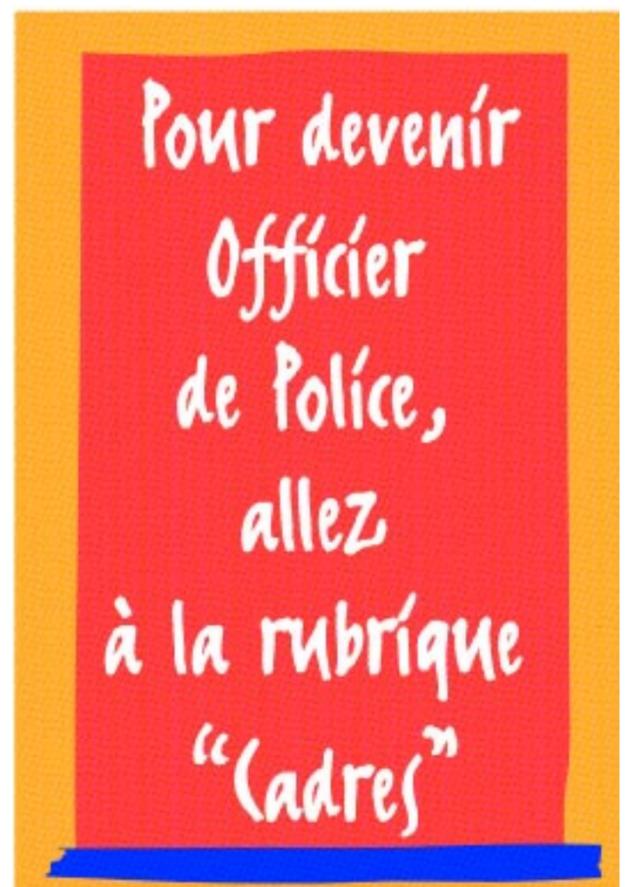
Il a en partie réussi, et les électeurs grecs lui en ont donné acte aux dernières élections d'avril - il est vrai à une très faible majorité. Car la politique de convergence qui a permis à la Grèce de respecter les critères de Maastricht afin de pouvoir participer à l'euro ne s'est pas faite sans provoquer des mécontentements, en particulier chez les électeurs traditionnels du Pasok, les adversaires de Costas Simitis au sein même du parti lui reprochant d'avoir abandonné la politique sociale d'Andréas Papandréou.

Si les résultats macroéconomiques de la Grèce ont été jugés satisfaisants par ses partenaires européens, il reste beaucoup à faire pour moderniser les systèmes sociaux, assainir durablement les finances publiques, moderniser le système d'enseignement... En politique étrangère aussi, le gouvernement de Costas Simitis n'a pas achevé la rénovation promise.

Dans les Balkans, Athènes s'est efforcée d'améliorer ses relations avec tous ses voisins, sans toutefois pouvoir régler le différend qui l'oppose à la Macédoine. Avec la Turquie, les rapports restent compliqués, même si des « mesures de confiance » ont été décidées par les deux gouvernements pour éviter des incidents en mer Egée, après que la Grèce eut levé son veto à la candidature d'Ankara à l'Union européenne. La Turquie (et Chypre) ne sont plus une affaire gréco-turque, mais une question que doit se poser l'Union européenne tout entière. En ce sens aussi, Costas Simitis a réussi à « européaniser » la Grèce.

Daniel Vernet

Le « Monde Economie » interrompt sa parution pendant les vacances de fin d'année. Prochain numéro : le lundi 8 janvier daté du 9. Tous nos meilleurs vœux.



ÉTAT DES LIEUX

Questions-réponses

1 La Grèce respecte-t-elle les critères de convergence de Maastricht ?

Pour qualifier la Grèce au club de l'euro, le gouvernement a consenti des efforts importants pour réduire son déficit budgétaire, ramené à 2 % du PIB. La politique monétaire a également été resserrée de manière à réduire l'inflation. Celle-ci a chuté fin 1998 en dessous de 4 %, soit le taux le plus bas depuis vingt-six ans.

Dès la fin 1998, le pays avait rempli la plupart des critères définis par les Etats membres de l'Union européenne pour adhérer à l'Union économique et monétaire (UEM), notamment la limitation du déficit budgétaire à moins de 3 % du PIB, la stabilisation des taux de change et la convergence des taux d'intérêt à long terme.

2 Qu'en est-il de l'inflation en Grèce ?

L'indice des prix qui était supérieur à 8 % au début de 1998 a été ramené à 2,5 % en 1999. Il est remonté cette année, comme dans toute la zone euro, sous l'effet de la hausse du prix du pétrole. Le taux d'inflation grec moyen se situe actuellement à la limite supérieure de la définition de la stabilité des prix au sens de la Banque centrale européenne et dépasse de 0,6 % la moyenne de la zone euro. Les officiels grecs ne se privent pas de faire remarquer que deux Etats membres de la zone euro ont actuellement des taux d'inflation supérieurs à celui de la Grèce.

3 Quel est le rôle de l'aide financière de l'Union européenne ?

La Grèce est l'un des principaux pays bénéficiaires de l'aide financière de l'Union, laquelle équivaut à 4 % du PIB. Les investissements publics en Grèce sont largement cofinancés par les fonds structurels de l'Union, dont la part s'est encore accrue ces dernières années. En termes de PIB, la part de l'investissement public est passée de 3,2 % en 1995 à 4,2 % en 1999. En outre, depuis 1998, l'investissement public est supérieur au déficit public.

Des travaux importants d'amélioration des infrastructures ont été menés. Dans le cadre du Troisième Programme d'aide de la Communauté pour la période 2000-2006, actuellement en négociation, la Grèce se verra allouer des sommes importantes par l'Union européenne. Le gouvernement a demandé plus de 9 milliards de drachmes (26,5 millions d'euros), qui permettront le financement de projets jusqu'à une valeur de 16 mil-

liards de drachmes (46,9 millions d'euros).

De plus, le gouvernement poursuivra son programme de privatisation pour assainir le secteur public et mieux préparer le système bancaire à la compétition. La Banque de Crète, la Banque de Macédoine et Thrace, la Banque de Grèce centrale, ainsi que les chantiers navals de Syros, Skaramanga et Elefsina, appartiennent aujourd'hui au secteur privé.

4 Où en est la politique d'assainissement budgétaire ?

Des mesures ont été prises à partir de 1994 afin d'élargir l'assiette d'imposition, combattre l'évasion fiscale et améliorer le calcul et la collecte de l'impôt. En 1996-1997, des réformes d'ordre structurel ont été adoptées : accroissement des recettes budgétaires par élargissement de l'assiette fiscale, réduction ou suppression d'un certain nombre d'allègements fiscaux, relèvement du taux d'imposition des établissements financiers au titre de l'impôt sur les sociétés, instauration d'un impôt foncier et mise en place d'une retenue à la source de 15 % sur les intérêts des titres d'emprunt publics.

L'assainissement budgétaire en Grèce s'appuie essentiellement sur la réduction du déficit de l'administration centrale. Les autres secteurs de l'administration publique, notamment les comptes de la sécurité sociale, affichent en effet des excédents. Cette situation est liée à la réforme du système de sécurité sociale réalisée de 1990 à 1992, qui a permis d'augmenter progressivement les cotisations et de rationaliser les dépenses.

5 La remise en ordre du secteur public est-elle en cours ?

Une grille des salaires plus transparente et des critères de recrutement plus stricts dans le secteur public ont eu pour but de limiter les dépenses courantes. Ainsi, la politique de rigueur salariale, basée sur les prévisions d'inflation, qui a été adoptée dans le secteur public en 1998 a pratiquement abouti à un gel des salaires en termes réels jusqu'en 2000, voire au-delà.

L'excédent primaire des finances publiques est passé de 1 % du PIB en 1995 à 5,8 % en 1999. Cette amélioration est principalement due à une augmentation de la pression fiscale et à des recettes budgétaires particulièrement abondantes en 1998 et 1999. Les salaires et autres dépenses primaires courantes n'ont pas contribué à la réduction globale du déficit sur la période 1995-1999, et ont fait preuve d'une certaine rigidité.

La Grèce, de l'entrée dans la Communauté à l'arrimage à la monnaie unique

ATHÈNES

de notre correspondant

Dixième membre de la Communauté économique européenne (CEE) le 1^{er} janvier 1981, la Grèce sera, à partir du 1^{er} janvier prochain, le douzième membre de l'Union économique et monétaire (UEM) : vingt années marquées par le populisme d'Andréas Papandréou, puis par la rigueur de Costas Simitis, qui a permis des progrès économiques fulgurants.

C'est Constantin Caramanlis, le chef de la droite pendant trente ans, qui a obtenu l'entrée du pays dans le Marché commun en 1981, à l'issue de la dictature des colonels. Mais l'homme du retour à la démocratie n'a pas pu mener la phase d'adaptation de son pays aux institutions européennes. Il a été chassé du pouvoir en 1981 par un raz de marée socialiste. Le mouvement était dirigé par Andréas Papandréou, qui avait fondé au lendemain de la dictature le Pasok (Mouvement socialiste panhellénique), après avoir joué un rôle de premier plan dans la lutte contre les colonels.

CLIENTÉLISME

Décidé à renégocier les termes d'adhésion de son pays à la CEE, Andréas Papandréou adopte une politique opportuniste en se battant pour l'octroi de fonds communautaires, les programmes intégrés méditerranéens (PIM), qu'il répartit d'une façon clientéliste, au grand dam de Bruxelles. Les salaires, il est vrai très bas, augmentent en moyenne de 22 % jusqu'en 1985, les prix s'accroissent de plus de 21 % par an en moyenne de 1980 à 1986. Le gouvernement nationalise à tout va,

La politique de rigueur suivie depuis 1996 a permis des progrès économiques fulgurants

70 % du PIB est contrôlé par le secteur public, par ailleurs inefficace.

Le Pasok remporte les élections de juin 1985 et Andréas Papandréou tente de redresser la barre économique en imposant pour deux ans une politique de rigueur et d'austérité qu'il confie à son nouveau ministre de l'économie, Costas Simitis. Le « Rocard grec » s'emploie à assainir l'économie et à redresser les comptes nationaux. Il est brutalement congédié début 1987 par Andréas Papandréou qui reprend sa politique populiste. Mais celui-ci perd les élections de juin 1989 dans l'atmosphère délétère d'un scandale politico-financier déclenché par le banquier-escroc Georges Koskotas.

Constantin Mitsotakis, président du parti conservateur Nouvelle Démocratie, prend les rênes du pouvoir en avril 1990. Décidé à remettre l'économie en ordre, il réimpose l'austérité, freine les grèves, réforme le régime des retraites et des assurances sociales. Mais l'inflation augmente de 58,4 % de 1990 à 1993 et la dette publique atteint 111,6 % du PIB en 1993. Constantin Mitsotakis n'aura pas le temps de poursuivre son œuvre d'assainissement : il perd la majorité au Parlement.

Aux élections d'octobre 1993, Andréas Papandréou, affaibli par

une santé fragile, revient au pouvoir pour trois ans. Il nomme au ministère de l'économie Yannis Papantoniou qui conduit la marche de la Grèce vers l'euro. Grave maladie en 1995, Andréas Papandréou est hospitalisé pendant plusieurs mois, ouvrant la course à la succession. C'est Costas Simitis, prêt depuis plusieurs mois, qui remplace le vieux leader populiste en janvier 1996. Il prend la tête du Pasok et remporte les élections anticipées de septembre.

Européen convaincu et moderniste, Costas Simitis lance le pays dans une marche forcée vers l'UEM, avec Yannis Papantoniou à la tête de l'économie. Le premier ministre se fixe pour objectif de rattraper le train européen : il met de l'ordre dans les comptes nationaux, augmente les recettes de l'Etat, réduit les dépenses, entame un programme de privatisations et commence à libéraliser les marchés.

Les résultats ne se font pas attendre : le déficit public, qui était de 10 % en 1995, est ramené à 1,5 % en 1999, la dette commence à baisser à partir de 1996 (111,6 % du PIB) et s'élève à 103,9 % en 2000. Costas Simitis axe son combat contre l'inflation en suivant une politique monétaire restrictive. L'inflation, de 7,3 % en glissement annuel en 1996, baisse à 2,6 % en 1999. Le différentiel d'inflation avec la moyenne communautaire passe de 17 points en 1991 à 2 points en 1999. La Grèce s'approche de la convergence réelle grâce à une croissance soutenue, supérieure à la moyenne communautaire : 3,2 % en 1997, 3,5 % en 1998, 3,5 % en 1999 et 4,1 % prévue en 2000.

Le dirigeant socialiste obtient en mars 1998 l'entrée de la drachme dans le système monétaire européen (SME) au prix d'une dévaluation de 13,8 %, puis dans le SME bis en janvier 1999. Devant les progrès considérables qui ont permis le respect des critères de Maastricht, les Quinze donnent au sommet de Feira, en juin 2000, leur feu vert à l'arrimage de la Grèce à la zone euro le 1^{er} janvier 2001. Une victoire pour Costas Simitis qui a remporté, en avril, les élections législatives.

MODÈLE

« On peut parler d'un miracle grec, c'est un succès du gouvernement Simitis, mais aussi de l'Union européenne, dont les fonds ont été largement utilisés pour le développement et l'assainissement », affirme un expert européen, pour qui la Grèce peut être « un modèle pour les Balkans et les candidats à l'Union européenne ».

« L'action de l'Union européenne est visible pour tous les Grecs dans chaque ville et chaque campagne », assure un haut fonctionnaire européen en poste à Athènes. « La Grèce est aujourd'hui un élève normal » de la Communauté européenne, ajoute-t-il, mesurant le chemin parcouru depuis vingt ans.

Le premier ministre s'est maintenant fixé de rattraper en dix ans le niveau de vie moyen de l'Union, alors qu'actuellement le pays en est à 70 %. Il pourra compter sur une manne de quelque 45 milliards d'euros accordée par Bruxelles, et sur l'organisation des Jeux olympiques à Athènes (2004). Une nouvelle locomotive pour le développement.

D. K.

Athènes à l'assaut des Balkans

ATHÈNES

de notre correspondant

Fort de sa position géographique, de son appartenance à l'Union européenne et de ses atouts économiques, la Grèce a développé ces dernières années de multiples échanges avec ses voisins balkaniques qu'elle a renforcés depuis la fin de la guerre du Kosovo. En novembre 1999, une délégation de 43 dirigeants des plus importantes entreprises grecques, conduite par le ministre de l'économie et des finances Yannis Papantoniou, s'est rendue à Belgrade, Sofia et Skopje dans le cadre du plan gouvernemental pour la restructuration des pays de la région.

Athènes a indiqué qu'elle avait engagé 7,5 milliards de drachmes (22 millions d'euros) dans des premières interventions pour la paix dans la région. La Grèce a aussi prévu d'allouer 180 milliards de drachmes (528 millions d'euros) dans des actions de l'Agence de reconstruction des Balkans (créée après la fin de la guerre du Kosovo), dont 95 milliards de drachmes (280 millions d'euros) concernent la Yougoslavie et le Kosovo. Le gouvernement a établi en novembre 1999 un programme quinquennal

(2000-2004) de développement pour l'Europe du Sud-Est, d'un montant global de près de 543 millions d'euros.

Près de 3,4 milliards d'euros ont été investis dans les Balkans depuis dix ans, représentant 57 % de la totalité des investissements des sociétés grecques à l'étranger. Les échanges de la Grèce avec ses voisins balkaniques représentent plus de 15 % de son commerce extérieur.

INVESTISSEMENTS EN SERBIE

La Serbie est le principal pays d'accueil des investissements grecs avec environ 1,68 milliard d'euros (compréhension les investissements programmés). En Yougoslavie opèrent quelque 80 sociétés grecques, et 150 entreprises commerciales mixtes y sont présentes. On trouve parmi elles le groupe Mytilinaios (mines, métallurgie), principal investisseur, et l'opérateur semi-public de télécoms OTE qui possède, depuis 1997, 20 % de Telecom Serbia.

En Macédoine, les investissements grecs approchaient au premier semestre 1999 l'équivalent de 70 millions d'euros. La firme Mytilinaios qui exploite les mines de Zletovo-Sas est à nouveau de la partie, de même que Titan

(ciments), Veropoulos (supermarchés), les marbres Lazaridis et les Pétroles helléniques qui ont acheté, en mai 1999, la majorité des actions de la raffinerie OKTA pour 150 millions d'euros, le plus important investissement étranger dans ce pays.

En Bulgarie, la Grèce dispose du plus grand nombre d'entreprises des pays de l'Union (450) présentes sur place. Les échanges bilatéraux ont atteint 649 millions d'euros en 1999, plaçant la Grèce en quatrième position. Yannis Papantoniou a récemment annoncé que son pays était prêt à financer pour 71 millions d'euros de projets en Bulgarie.

En Roumanie, les intérêts grecs s'élevaient il y a un an à près de 453 millions d'euros, avec 1 639 entreprises présentes sur place, dont l'OTE, qui détient un paquet majoritaire de Rom Telecom, Delta (produits laitiers) et Mytilinaios. Enfin, en Albanie, 200 sociétés grecques ont investi jusqu'à la fin de 1999 quelque 30 milliards de drachmes (96 millions d'euros), plaçant la Grèce à la deuxième place derrière l'Italie dans ce pays.

D. K.

Un pays qui reste encore à moderniser et à libéraliser

ATHÈNES

de notre correspondant

Trois rapports, de la Commission européenne, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du Fonds monétaire international (FMI), viennent de saluer les progrès que la Grèce a obtenus en matière économique, lesquels lui ont permis d'adhérer à la zone euro. Mais tous s'accordent à souligner la nécessité impérieuse de s'atteler aux réformes structurelles indispensables pour contenir une inflation menaçante et pour que le pays puisse tenir sa place au sein de l'Eurogroupe.

FLEXIBILITÉ DU TRAVAIL

« L'Union monétaire impose la nécessité urgente de la stabilisation économique et, sur la question cruciale des réformes structurelles, un nouveau dynamisme est exigé pour diminuer le haut niveau de chômage et assurer un développement économique plus soutenu », estiment les économistes du FMI dans leur projet de rapport annuel.

Ils se prononcent pour des « réformes structurelles radicales tant dans le secteur public que sur

La Grèce doit s'atteler à des réformes structurelles pour contenir une inflation menaçante et faire baisser le chômage

les marchés du travail, des biens et du capital » et proposent « la fusion ou la suppression d'organismes publics », la diminution du nombre de fonctionnaires et des réformes dans le domaine des retraites et de la santé « indispensables pour réduire les dépenses d'assurances sociales ».

Le FMI note que la situation sur le marché du travail est « décevante avec un taux de chômage le plus élevé de l'Union européenne », et réclame « une compression des dépenses et une gestion plus efficace du système fiscal » ainsi que « l'accélération de la libéralisation des marchés du gaz naturel et des transports ».

Le gouverneur de la banque centrale, Lucas Papadimos, a lui aussi

demandé à la fin novembre dans son rapport semestriel l'accélération des réformes structurelles.

Dans la foulée de sa victoire aux législatives d'avril, le premier ministre, Costas Simitis, a appelé dans son nouveau gouvernement des hommes sûrs, des « simitiens », aux postes les plus exposés par les réformes attendues. Tasos Yannitsis, son conseiller économique, a été nommé au travail, chargé de l'épineux dossier de la flexibilité. Nicos Christodoulakis, au ministère du développement, s'occupe de la libéralisation des marchés de l'énergie. Christos Vérélis, aux transports et aux communications, doit régler la privatisation d'Olympic Airways, lourdement endetté, et libéraliser les marchés des transports et des télécoms. Alekos Papadopoulos, qui a déjà fait ses preuves aux finances puis à l'intérieur, est chargé de la santé de la modernisation du système sanitaire et du dossier des retraites et des assurances sociales. Quant à Vasso Papandréou, la « dame de fer » socialiste, elle doit s'attaquer à la réforme de l'administration.

Depuis avril, les dossiers ont avancé plus ou moins rapidement, tandis que les privatisations ont

pris du retard. Un projet de loi sur la flexibilité du travail a été déposé au Parlement fin novembre, étonnant le travail partiel et assouplissant les procédures de licenciement.

PRIVATISATIONS

Une part minoritaire d'Electricité de Grèce (DEI) doit être mise en vente d'ici au premier trimestre 2001. Le gouvernement a cassé le monopole de l'OTE, l'opérateur

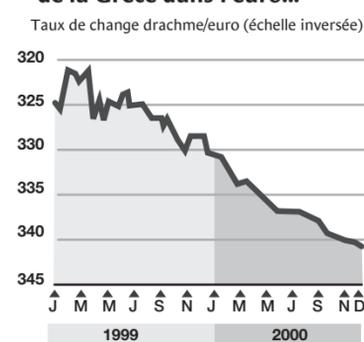
public des télécoms privatisé à 49 %, en vendant aux enchères, au début du mois de décembre, des licences de téléphonie vocales à cinq groupes privés. La réforme des caisses de retraite et d'assurance a été fixée au premier trimestre 2001. La libéralisation du cabotage a été ramenée du début 2004 à 2002.

Le gouvernement grec a par ailleurs également réaffirmé sa détermination à poursuivre d'ici

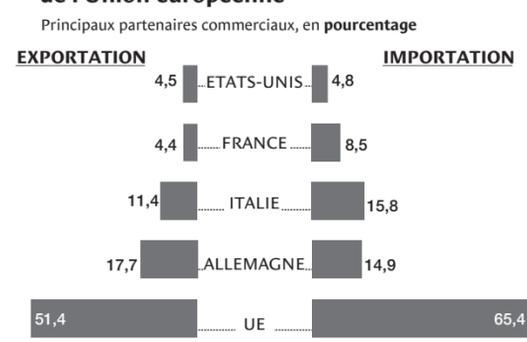
à l'été prochain les privatisations partielles ou majoritaires d'Olympic Airways, de HAI (aéronautique et armements), ELTA (postes), OPAP (paris sportifs), OLP (port du Pirée), Helexpo, le principal organisateur d'expositions dans le pays, Eaux et Assainissement de Salonique, et à céder l'exploitation du canal de Corinthe.

D. K.

▼ La drachme s'est renforcée dans la perspective de l'entrée de la Grèce dans l'euro...



▼ ... et Athènes réalise désormais 60 % de son commerce au sein de l'Union européenne



Yannos Papantoniou, ministre de l'économie et des finances

« L'achèvement des réformes donnera, dans un an ou deux, un nouveau coup de pouce à la croissance »

« Les experts internationaux ont salué le progrès de l'économie grecque, comment expliquer ce succès ?

— Il est dû à une politique de finances publiques très rigoureuse. Commencée en 1994 avec la remise du programme de convergence à la Commission européenne, cette politique s'est poursuivie sans déviation pendant six ans. Les résultats obtenus sont assez remarquables. L'inflation est tombée de 14 % en 1993 à près de 2,9 % cette année, malgré l'augmentation du prix du pétrole. Plus éloquent encore, le déficit budgétaire, qui était de 13,9 % en 1994, avoisinera zéro cette année, et en 2001, pour la première fois depuis des décennies, notre budget dégagera un surplus.

Mais le résultat le plus significatif est l'accélération de la croissance. Pendant vingt ans, de 1975 à 1995, le taux de croissance annuel de la Grèce était d'environ 1 %, il est passé à 4 % ou 5 %. Toutes les organisations internationales reconnaissent que les perspectives pour l'économie grecque dépassent largement les résultats de ces dernières décennies. Donc en termes macroéconomiques, les résultats sont remarquables.

Bien sûr les structures de l'économie accusent parfois des faiblesses, et il existe des problèmes sociaux : taux de chômage élevé, insuffisance de notre Etat social, déficience des services de santé et d'éducation. Mais notre philosophie est de tirer profit de l'économie forte que nous avons réussi à construire, d'augmenter les crédits et de soutenir la construction d'un Etat social fort qui donnera aux citoyens des services de haute qualité.

— Ces mêmes experts n'ont pas manqué de souligner les faiblesses structurelles de l'économie grecque, quelle sera votre politique pour permettre à la Grèce de tenir son rang dans la zone euro ?

— Nous poursuivons trois types de politiques pour redresser l'éco-

nomie grecque à long terme et renforcer notre compétitivité dans l'Europe monétaire. La première politique menée depuis des années, grâce surtout aux crédits de l'Union européenne, repose sur les grands investissements infrastructuraux.

La seconde politique consiste en des réformes structurelles, les privatisations notamment, qui se poursuivent à un rythme accéléré, et l'ouverture des marchés des télécommunications et de l'énergie à partir de 2001. A quoi s'ajoutent les grandes réformes qui touchent le fonctionnement de notre système public, celles de la sécurité sociale, qui sera lancée l'an prochain, de l'administration publique, de la santé et de l'éducation, dans le but de renforcer la compétitivité de ces secteurs et d'améliorer la qualité des services. Je suis convaincu que l'achèvement de ces réformes, dans un an ou deux, donnera un coup de pouce à la croissance économique et à la qualité de vie de nos concitoyens.

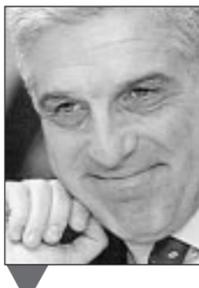
Enfin la troisième politique, en faveur de la compétitivité, porte sur le domaine informatique, l'économie digitale, les programmes qui visent à introduire dans notre pays des technologies nouvelles et à former les jeunes générations. C'est un programme très ambitieux, en partie financé par l'Union européenne, en partie par des crédits nationaux, qui couvre une vaste gamme d'initiatives visant à introduire la nouvelle économie en Grèce.

— Quelle est l'ambition économique de la Grèce pour les pays des Balkans ?

— Nos projets ne manquent pas d'ambition vu que la Grèce et les pays balkaniques partagent de grandes expériences historiques, ont des religions, des traditions communes, une affinité culturelle, d'importants liens économiques, depuis Byzance. Interrompus par des bouleversements historiques et politiques, notamment pendant l'ère communiste,

ces liens se sont resserrés depuis 1990 avec l'adoption par ces pays de l'économie de marché et de la démocratie. La Grèce est une puissance régionale, une puissance de paix et de stabilité. Elle a exercé ce rôle avec vigueur dans les dix dernières années. Elle continuera de le jouer et, par le biais de la coopération économique, d'encourager ces pays à intégrer le plus rapidement possible l'Union européenne.

La Grèce est un puissant investisseur dans ces pays où de grandes entreprises grecques se sont installées et produisent des biens et services qui renforcent les structures économiques de ces pays. Nous poursuivrons dans cette voie.



Yannos Papantoniou

● Né en 1949, Yannos Papantoniou a suivi des études d'économie politique en Grèce, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, qu'il a complétées par des études d'histoire à l'Ecole pratique des hautes études de Paris. Il a enseigné à l'université d'Athènes et a travaillé, de 1978 à 1981, à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

● D'abord conseiller économique d'Andreas Papandréou, il a été nommé ministre de l'économie en 1994 et a hérité, deux ans plus tard, en sus, du portefeuille des finances. Il a été confirmé dans ces fonctions après les élections d'avril 2000.

Dans le climat positif qui s'est développé au sein de la communauté internationale pour soutenir ces pays récemment meurtris par trois guerres, la Grèce a mis en place son propre plan d'aide économique pour la reconstruction des Balkans. Nous sommes prêts à aider nos voisins à rattraper le train européen et à redonner à leurs citoyens le niveau de vie qu'ils méritent et dont ils ont été si longtemps privés.

— Dans le cadre des relations gréco-turques, comptez-vous diminuer vos dépenses militaires qui grèvent le budget et alourdissent la dette publique ?

— En tant que ministre des finances, je n'hésite pas à dire que je suis favorable à la diminution des dépenses militaires, mais, comme homme politique grec, je suis plutôt réservé en la matière. Je suis conscient qu'aussi longtemps qu'il subsiste des tensions entre la Grèce et la Turquie, les dépenses militaires sont malheureusement nécessaires. J'espère que le processus d'Helsinki aboutira, que la perspective européenne conduira la Turquie à réviser ses positions vis-à-vis de la Grèce et du problème fondamental du respect des traités internationaux. C'est ce qui nous sépare en mer Egée et à Chypre.

La Grèce s'est toujours montrée respectueuse du droit international, du droit des peuples et des droits de l'homme. La Turquie n'a pas montré le même respect. Il dépend d'elle de réviser son attitude. Une fois qu'elle aura constaté des progrès tangibles, la Grèce pourra envisager de réduire ses dépenses militaires. Mais pour le moment ce n'est pas le cas, au contraire, je dirais même qu'après Helsinki il y a eu des signes d'une nouvelle agressivité qui nous inquiète. Je veux espérer que ce sera passager et que cela ne reflète pas un changement significatif de la politique étrangère turque. »

Propos recueillis par Didier Kunz

CHRONIQUE

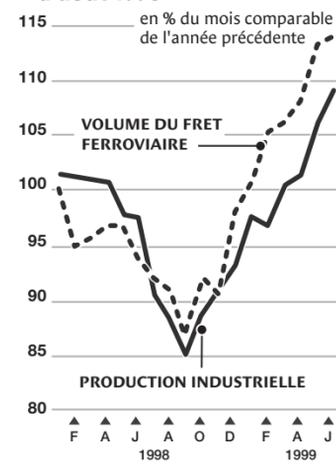
par Serge Marti

Le rebond-surprise de la Russie

Le « modèle » russe est-il digne d'être exporté ? C'est la question — incongrue — qui vient à l'esprit quand on apprend que Vladimir Poutine a effectué à la mi-décembre une visite officielle de trois jours à Cuba au cours de laquelle le président russe a expliqué à « l'ami ancien et fidèle », en l'occurrence Fidel Castro, que le moment était venu de rétablir les liens entre les deux pays, « ce qui correspondait aux intérêts économiques de la Russie ».

Une économie délabrée, convertie — à marche forcée — aux vertus du libéralisme, peut-elle épauler utilement l'un des derniers avatars du matérialisme historique, dollarisé malgré lui ? Il faut croire que oui car la Russie a effectué en deux ans, depuis la grave crise financière d'août 1998 qui avait conduit Moscou à opérer une dévaluation du rouble de 40 % à 50 % en valeur réelle — un redressement qui a surpris plus d'un expert occidental. A commencer par les « gnomes » du Fonds monétaire international (FMI) qui, dans ce dossier, sont intervenus au moins autant à contre-sens qu'à

Le rebond après la crise d'août 1998



fonds perdus. « La rupture progressive avec les politiques menées avant 1998 s'avère avoir été judicieuse, justifiant a posteriori les critiques qui s'étaient élevées contre les orientations économiques prises entre 1994 et 1998 », relève Jacques Sapir, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, dans une étude intitulée « Le retour de la Russie ? », qui fait partie du panorama annuel des pays de l'ex-bloc soviétique établi par le Centre d'études et de recherches internationales (CERI).

Le point d'interrogation reste de mise. Mais quelques chiffres ont tout de même pouvoir d'interpellation. Cette année, le PIB russe devrait croître de

7 %, après avoir augmenté de 3,2 % en 1999. La production industrielle, encore fortement négative en 1998, devrait afficher une hausse de 8 % à 9 % (elle aura regagné 30 % en deux ans), la progression des prix à la consommation étant ramenée à 20 % en base annuelle contre plus de 80 % en 1999. Déjouant tous les pronostics, les rentrées fiscales s'effectuent à bon rythme, entraînant un solde positif des finances publiques, et la position extérieure du pays est à l'avenant : l'excédent commercial frôle les 50 milliards de dollars et les réserves de change se sont étoffées de 400 millions de dollars en peu de temps, pour atteindre 27,5 milliards, selon *The Economist*. Enfin, le taux de chômage serait de 12 %, ce qui toutefois reste à démontrer.

L'étonnante « croissance de récupération », selon l'expression de Jacques Sapir, que vit aujourd'hui la Russie est liée à de multiples facteurs : la dévaluation du rouble qui a permis aux producteurs de retrouver des marges de compétitivité, les coûts salariaux qui ont fortement baissé, la forte modération de prix imposée aux monopoles, la disparition du marché spéculatif de la dette publique (les fameux GKO) et, bien sûr, l'effet pétrole. Pour autant, la reprise actuelle « résulte de ce qui peut être qualifié de politique de l'offre », compte tenu de l'appauvrissement d'une grande majorité de la population, estime ce spécialiste de la Russie, soulignant les nombreux paradoxes — et dangers potentiels — qui demeurent, tel le développement du secteur productif alors que le système financier et bancaire n'a toujours pas surmonté les effets de la crise de 1998.

Pour passer de la « récupération » au « développement », il faut régler rapidement la question du recyclage des capitaux issus de la combinaison d'un excédent commercial important et d'une forte réduction de l'évasion des capitaux et, parallèlement, conduire une réelle politique des revenus qui permettrait d'éviter les à-coups de liquidités. Par ailleurs, le pays ne pourra pas faire l'économie d'une véritable politique industrielle, considère Jacques Sapir, et il devra surveiller de près le taux de change du rouble, la plus importante variable d'ajustement entre les prix internes et les prix mondiaux, pour déclencher une dynamique de développement durable. Un processus qui repose, à terme, sur une double logique d'intégration régionale : entre Moscou et ses anciens « amis » socialistes d'une part, entre la Russie et l'Union européenne de l'autre.

La Turquie défend sa place dans l'Europe

ISTANBUL

de notre correspondant

A lors que la Grèce s'apprête à franchir une étape importante en rejoignant l'Union monétaire européenne, sa voisine et rivale de longue date, la Turquie, se débat pour l'instant dans de graves difficultés financières. « Pour la Turquie, le but principal est d'arriver au Marché commun. L'euro est une cible à beaucoup plus long terme, explique Erkut Yucaoglu, le président de la Tusiad, l'association des hommes d'affaires et industriels turcs. Notre programme économique actuel vise à amener la Turquie à un degré de pré-Maastricht. »

Dans l'immédiat, l'appui du Fonds monétaire international (FMI), qui a promis 7,5 milliards de dollars de crédits supplémentaires, devrait permettre à la Turquie de surmonter son manque de liquidités. A plus long terme, le plan de redressement économique sur trois ans, introduit en conjonction avec un accord de confirmation (stand-by) de 4 milliards de dollars avec le FMI, devrait créer un environnement économique plus stable.

NIVEAU D'ÉDUCATION

La Turquie est officiellement sur la liste des candidats à l'Union européenne (UE) depuis le sommet d'Helsinki de décembre 1999. A Ankara aussi bien qu'à Bruxelles, on est conscient que ce pays est un gros morceau à avaler pour l'Union européenne : avec une population de 65 millions d'habitants et une économie d'environ 200 milliards de dollars, le pays fait figure de poids lourd parmi les candidats. Mais son PNB par habitant ne représente que 28 % de la moyenne enregistrée dans les pays membres, et il y existe de profondes disparités régionales.

Même si des facteurs politiques, tels que la situation des droits de l'homme, le problème kurde ou la question de Chypre, sont plus fré-

Ankara est candidate à L'Union depuis le sommet d'Helsinki de décembre 1999

quemment cités comme faisant obstacle à son intégration rapide à l'Union, les indicateurs montrent que la Turquie a encore beaucoup à faire pour aligner sa structure économique et sociale avec celle des pays membres.

Ankara a cependant déjà franchi avec succès des étapes importantes vers l'intégration avec l'Union européenne : la Turquie est le seul pays candidat à avoir signé un accord d'union douanière avec l'UE, en place depuis le 1^{er} janvier 1996. C'est avec fierté que les Turcs rappellent que, malgré l'absence d'aide financière qui avait été promise par l'Union mais bloquée par un veto du Parlement européen, les entreprises turques se sont adaptées rapidement à la concurrence européenne. Le rapport régulier sur les progrès de la Turquie, publié récemment par Bruxelles, souligne que « l'intégration commerciale avec l'Union européenne se situe à un niveau relativement élevé ». Plus de la moitié des échanges commerciaux de la Turquie se font avec les pays de l'Union.

« L'Europe ne doit pas perdre de vue que le commerce avec la Turquie représente 50 milliards d'euros. Le surplus de 10 à 12 milliards d'euros en faveur de l'UE représente beaucoup d'emplois pour les pays européens, explique Erkut Yucaoglu. L'Europe pourrait faire plus en contrepartie, comme former nos éducateurs ou soutenir une réforme de l'éducation. »

La frustration est souvent à fleur de peau dans les relations entre Bruxelles et Ankara : les uns se plaignent de la lenteur des réformes démocratiques en Turquie, les

autres d'une politique de « deux poids, deux mesures » appliquée par Bruxelles à l'égard d'Ankara. Bien que le premier ministre, Bülent Ecevit, ait été invité au sommet de Nice pour la traditionnelle « photo de famille », le treizième candidat, la Turquie, ne figurait pas dans le document final qui répartissait les votes dans la future Europe élargie. Un détail qui n'a pas échappé aux Turcs qui se plaignent souvent que leur pays est traité comme un cas spécial.

Malgré ces difficultés, la volonté de poursuivre un processus d'intégration lancé avec l'accord d'Ankara en 1963 prend toujours le dessus. L'ordonnance prescrite par le FMI et la Banque mondiale, reflétée dans le programme d'austérité introduit par le gouvernement, coïncide en large partie avec les critères économiques d'adhésion imposés par l'Union : lutte contre l'infla-

tion — qui, à 39,1 %, est actuellement à son taux le plus bas depuis 1985 —, réforme du secteur agricole, réforme de la sécurité sociale et privatisation des entreprises étatiques.

L'influence excessive de l'Etat, aussi bien en politique qu'en économie, est l'un des obstacles que la Turquie devra surmonter. Les entreprises publiques représentent environ 8 % du PNB et, selon le rapport de l'UE, « ont trop de personnel, sont peu productives et ne survivent que grâce à des subsides étatiques ». Le gouvernement a déjà annoncé la privatisation prochaine de 33,5 % de Turk Telekom et la vente de 51 % des parts de Turkish Airlines, dont 24 % pourront être cédées à des investisseurs étrangers. La privatisation des banques d'Etat, qui représentent environ 40 % des avoirs bancaires, est également une priorité, de même que la mise en place d'instruments de supervision efficaces et une réforme du système judiciaire. L'environnement économique que le programme de redressement vise à créer devrait permettre à la Turquie d'attirer plus de capitaux étrangers : pour l'instant, les investissements directs dans le pays ne représentent que 0,5 % du PNB.

A court terme, la Turquie n'apparaît pas près de rejoindre la Grèce dans la communauté monétaire européenne, ni d'ailleurs dans l'Union européenne. Mais la Grèce a dû, elle aussi, déployer des efforts considérables pour atteindre son niveau de développement actuel. Pour la Turquie, la difficulté est aggravée par l'importance d'une large population, au niveau d'éducation moyen relativement bas. En revanche, la Turquie a un atout non négligeable dans une Europe vieillissante : une population jeune et dure au travail, qui a déjà permis à la Turquie de surmonter rapidement des difficultés politiques ou économiques.

Nicole Pope

Conservatoire National des Arts et Métiers

INSTITUT DES ETUDES ECONOMIQUES, SOCIALES ET TECHNIQUES DE L'ORGANISATION

Vous souhaitez développer votre expertise sur les marchés porteurs de l'organisation et du consulting ? L'ISTO - CNAM vous propose le Diplôme d'Études Supérieures des Techniques de l'Organisation (DESTO)

Homologué niveau I (3^{ème} cycle) de l'Enseignement Supérieur

CNAM - IESTO
292, rue St Martin
75 003 - PARIS
© 01 40 27 25 08
e-mail : iesto@cnam.fr

- Formule continue : 1 an à temps plein dont 4 à 6 mois de mission en entreprise
- Formule discontinu adaptée à votre projet personnel et professionnel
- Niveau d'accès : Bac +4 ou Bac +2 avec expérience professionnelle significative
- Possibilités de financement

REUNIONS D'INFORMATION (débouchés, programmes, conditions d'admission, financement)
les jeudis 21 décembre 2000 et 04 janvier 2001 de 18 à 20 heures
Rez-de-Chaussée 55, rue de Turbigo - 75003 PARIS
Métro Arts et Métiers

Les pays de l'Est ont su tirer profit de leur voisinage avec les nations occidentales

Candidats à l'Union européenne – avec des calendriers et des conditions d'adhésion plus ou moins élastiques –, les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) se sont clairement détachés des pays de la Communauté des Etats indépendants (CEI). Tel est le principal enseignement de l'édition 2000 du tableau de bord des PECO établi par le Centre d'études et de recherches internationales (CERI) de Sciences-Po, sous la direction de Jean-Pierre Pagé, consultant au CERI et à la Fondation nationale des sciences politiques.

INÉGALITÉS

En règle générale, les PECO « poursuivent leur mutation et leur croissance, notamment sous l'influence des firmes multinationales, en tirant parti des coûts avantageux du travail et des progrès de productivité potentiels », indique ce document très complet conçu en forme de panorama général et d'éclairage pays par pays. « Après les soubresauts créés par la crise russe d'août 1998 et le ralentissement de la conjoncture dans l'Union européenne du milieu de 1998 au milieu de l'année suivante, la période qui a suivi

Les exportations ont été en 2000 le principal moteur de la croissance

aura vu ces pays reprendre leur marche en avant, même si de nombreux problèmes, notamment d'ordre social, restent à résoudre et si de fortes inégalités de situation subsistent selon les pays. »

Dans les cinq pays les plus avancés d'Europe centrale, la croissance a atteint 3 % en 1999 et devrait se situer à 4 % cette année. Parmi eux, la Hongrie, la Pologne et la Slovaquie constituent toujours le peloton de tête des pays les plus avancés avec une croissance globale supérieure de 0,5 point en 1999 et d'un point cette année par rapport aux taux précédents.

Fait nouveau, c'est la Hongrie qui conduit à présent cette avant-garde et non plus la Pologne, alors que la Slovaquie suit de très près, relèvent les auteurs du rapport. Si cette tendance générale favorable devait se poursuivre, le produit intérieur brut (PIB) de la Pologne

et de la Slovaquie aura dépassé cette année son niveau de 1989 respectivement de 28 % et de 14 %. La Hongrie, de son côté, aura marqué une avance de 5 % seulement, compte tenu du niveau de développement qui était le sien avant la chute du Mur.

Derrière ce groupe de tête, la République tchèque et la Slovaquie sont créditées toutes deux d'une croissance de 2 % en 2000, ce qui situerait le premier pays un peu au-dessous de son niveau de 1989, le second étant placé légèrement au-dessus de cette barre. Viennent enfin la Bulgarie et la Roumanie, « lanternes rouges » des PECO, qui, cette année, afficheront encore un décrochage de 30 % et 20 % environ pour l'un et l'autre pays, toujours par rapport à 1989. Au total, la croissance globale dans ces sept pays se situerait cette année à 3 %, un point de plus qu'en 1999.

Quel a été le principal moteur de cette croissance ? Les exportations, répond le CERI, soulignant qu'au cours du premier trimestre 2000, les ventes à l'étranger de cette zone (exprimées en euros) ont connu un bond de 30 % par rapport à la même période de l'année précé-

dente, alors qu'elles n'avaient augmenté que de 6 % en 1999 (en moyenne annuelle) par rapport à 1998.

« C'est là la logique des choix économiques opérés par les PECO. Le bilan est positif mais ce faisant, ces pays sont à présent très dépendants de la conjoncture de leurs voisins occidentaux qui constituent à présent leur principal débouché. De même, leur outil de production et leur système financier est très pénétré par les entreprises étrangères, notamment par les banques qui détiennent à présent plus de 60 % du marché en République tchèque et en Hongrie », tient à préciser Jean-Paul Pagé.

« Leurs déficits des échanges extérieurs sont financés par du capital étranger et cela ne laisse pas de place à des politiques autonomes. Il y a là un danger de voir se creuser les inégalités et de rejeter politique. Heureusement, ce n'est pas encore le cas parmi les PECO qui sont dans une situation conjoncturelle favorable, mais il faut que ces pays continuent à attacher de l'importance à une politique de redistribution », souligne-t-il.

Un sous-entendu dans le rapport où l'on souligne que « ces pays restent exposés à de forts risques politiques » et que leurs dirigeants pourraient être obligés « de se préoccuper davantage de la qualité et de la quantité des emplois, de la redistribution des richesses et de la qualité de la protection sociale, sans se fier aveuglément aux mécanismes de marché ». Afin de prouver à leur population que la voie choisie – l'intégration rapide dans l'Union européenne et l'économie mondiale – « est en mesure de procurer sans trop tarder à des populations éprouvées dans leur majorité (au-delà d'une minorité qui a amplement profité des réformes) le bien-être, la prospérité et l'emploi qu'elles attendent ».

EN DIRECT DE BRUXELLES

par Philippe Lemaître

L'Europe à deux vitesses

La médiocrité des résultats du Conseil européen de Nice sur l'extension du champ des décisions pouvant être adoptées à la majorité qualifiée au lieu de l'unanimité – dossier qui constituait le point central de l'ordre du jour dans la perspective de l'élargissement de l'Union aux pays d'Europe centrale – illustre l'extrême difficulté qu'éprouvent les Quinze (demain les 27) à faire progresser leur intégration. Même si chacun a sa part de responsabilité, les débats ont montré que certains plus que d'autres (la Grande-Bretagne, la Suède en particulier) ne sont plus en mesure d'envisager la moindre avancée de nature politique. C'est ainsi qu'il faut interpréter leur refus catégorique d'envisager tout mouvement qui les priverait de leur droit de veto en matière d'harmonisation fiscale et de politique sociale. Les conséquences à en tirer constitueront la toile de fond du débat sur l'avenir de l'Europe, qui a été formellement lancé à Nice et qui culminera en 2004 avec la prochaine Conférence intergouvernementale (CIG) voulue par l'Allemagne.

Que veut-on faire pour sortir de la léthargie actuelle ? Comment et avec qui ? Telles sont les questions auxquelles chacun des gouvernements, mais aussi les forces politiques et l'opinion doivent s'efforcer de trouver une réponse.

Joschka Fischer, le ministre allemand des affaires étrangères, Jacques Chirac ensuite avec son discours devant le Bundestag, puis d'autres ont fait valoir que des réformes radicales, impliquant peu ou prou une remise en cause du triangle institutionnel (Conseil des ministres, Commission, Parlement) tel qu'il fonctionne depuis le traité de Rome, étaient indispensables. Si les méthodes proposées différaient, l'idée qu'un saut qualitatif de nature politique s'imposait était commune à ces différentes interventions.

Ceux qui ne croient pas à l'urgence d'une rupture avec le dispositif institutionnel actuel, ou qui y restent hostiles, sont restés silencieux, prétextant du souci d'éviter des interférences susceptibles de gêner la CIG. Celle-ci est achevée et ils vont pouvoir s'exprimer. A commencer par Lionel Jospin. Les commentaires publics d'Hubert Védrine ou de Pierre Moscovici laissent entendre que le gouvernement français n'était guère tenté par un « big bang » européen. A la fin du sommet de Nice, le premier ministre, évoquant le débat sur l'avenir de l'Europe et après s'être présenté lui-même comme un euro-enthousiaste, a invité les gouvernements à la prudence et au réalisme... Aujourd'hui Jacques Chirac manifeste plus d'audace en matière européenne que Lionel Jospin, ce qui peut étonner, compte tenu de ce que sont leurs familles politiques respectives. La position du second reflète les tendances d'une administration traditionnellement frileuse pour qui le transfert des pouvoirs du « national » vers le « communautaire » a atteint un seuil limite qu'il serait dangereux de dépasser.

Aujourd'hui, Jacques Chirac manifeste plus d'audace en matière européenne

que Lionel Jospin.

La position du second reflète les tendances d'une administration traditionnellement frileuse, pour qui le transfert des pouvoirs du « national » vers le « communautaire » a atteint un seuil limite qu'il serait dangereux de dépasser

Comment aller de l'avant, compte tenu des réticences que manifeste Lionel Jospin à sauter les étapes ? Bâti à partir de la situation actuelle sans réformer en profondeur les institutions inciterait logiquement à s'appuyer sur ce que l'Europe a aujourd'hui de plus solide, à savoir son Union économique et monétaire (UEM) et sa monnaie unique. C'est une voie que semblent préconiser des socialistes tels le commissaire Pascal Lamy et surtout Jacques Delors qui considère le rapprochement des politiques macroéconomiques comme l'unique « coopération renforcée » digne d'intérêt. Les « coopérations renforcées » doivent permettre à certains pays membres d'aller de l'avant sans que ceux qui ne veulent pas ou ne peuvent pas les suivre aient les moyens de leur interdire. Il y a certainement encore beaucoup à faire au niveau traditionnel de la surveillance budgétaire, mais aussi de la coordination des politiques dites structurelles : sécurité sociale, retraites, emploi, formation, etc. L'Eurogroupe (la réunion des ministres des finances de la zone euro), dont la montée en puissance s'opère avec des à-coups et avec des accords, mais est bien réelle, deviendrait alors l'instrument privilégié de cet effort de renouveau.

S'engager dans cette voie, c'est valider l'Europe à deux vitesses. Mais est-il réaliste de persister à vouloir faire progresser du même pas les Quinze et ensuite les 27 ? Les Danois, les Suédois, les Britanniques ne rejoindront pas la monnaie unique avant longtemps, comme le « non » danois lors du récent référendum l'a clairement confirmé. Les pays candidats quant à eux n'en seront pas capables. Bref, les Douze de la zone euro (avec l'arrivée de la Grèce) ont de sérieuses chances de rester douze jusqu'à la fin de la décennie, ce qui leur laisse tout loisir pour pousser leur intégration et amorcer cette Union politique qui était déjà l'objectif du traité de Rome et qui est nécessaire pour tirer un plein avantage de l'existence de la monnaie unique.

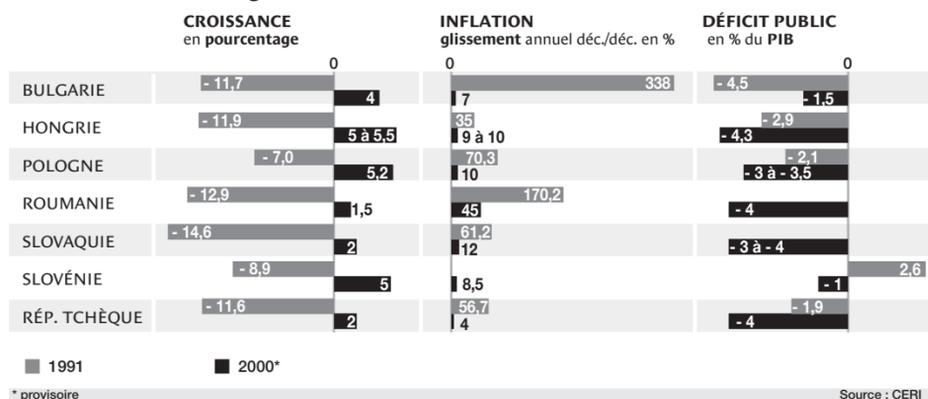
Cela suppose de prendre quelque distance par rapport au Royaume-Uni, à la Suède et au Danemark. Mais est-ce sage d'essayer de garder ces pays complètement dans la course ? Londres, comme on l'a vu à Nice, n'arrête pas de bloquer constamment les tentatives de progrès. L'opinion britannique, et c'est bien sûr son droit le plus strict, n'est pas disposée à davantage d'intégration. Accentuer l'évolution vers l'Europe à deux vitesses n'empêchera pas le maintien, voire le renforcement du marché unique, ni l'épanouissement de cette coopération renforcée de facto qu'est l'Europe de la défense où les Britanniques sont des acteurs indispensables.

Mais choisir cette voie suppose qu'au préalable Français et Allemands « purgent » leurs relations, qui n'ont cessé de se dégrader depuis ce « sommet » de Berlin en mars 1999 où Paris avait imposé ses vues agricoles et budgétaires, sans prendre en compte les demandes venues d'outre-Rhin. Cela implique sans doute aussi que les revendications agricoles occupent une place un peu moins considérable dans la stratégie européenne de la France.

Enfin que les Français renoncent à ce type de réaction anachronique – véritable aveu de faiblesse – qui les ont conduits à Nice, dans le débat sur la repondération des votes, à exiger le maintien de la parité avec l'Allemagne en dépit d'un écart démographique de 20 millions d'habitants.

Rafaële Rivais

Un redressement significatif



L'efficace lobbying des associations auprès du Parlement de Strasbourg pour obtenir des subventions

BRUXELLES

de notre bureau européen

Depuis l'été, le Parlement européen, qui a voté le 14 décembre le budget 2001 de l'Union européenne, a fait l'objet d'un intense lobbying : cette institution qui constitue, avec le Conseil, l'une des deux branches de l'autorité budgétaire, a en effet le dernier mot sur les dépenses autres que la politique agricole commune, soit environ la moitié du budget.

Un grand nombre de responsables d'associations sont donc venus voir les rapporteurs pour avis des différentes commissions parlementaires, afin d'obtenir une petite place sur un chapitre fortement convoité, le « A-30 », qui, bien que doté d'une centaine de millions d'euros seulement (196 millions de francs), sur un total de 96,2 milliards de crédits d'engagement, présente l'intérêt de financer du fonctionnement (locaux, salaires), et non des actions précises : « Figurer au chapitre A-30 permet d'encaisser un chèque pour l'année, au lieu de demander de l'argent au coup par coup », explique, sous couvert d'anonymat, l'un de ces gestionnaires, qui répugne à parler de leurs actions de lobbying.

On trouve, dans ce chapitre A-30, toutes sortes de subventions destinées à des associations d'intérêt européen, de la Maison Jean-Monnet, visitée par des milliers de jeunes, au Collège d'Europe de Bruges, en passant par l'Académie de droit européen de Trèves qui a obtenu une dotation substantielle, lors de sa création, grâce à la mobilisation des eurodéputés allemands chrétiens-démocrates (PPE).

JOURNALISTES

Parmi les bénéficiaires quasiment institutionnels figure la Fondation des journalistes en Europe, créée en 1974 par Philippe Vianay, cofondateur du Centre de formation des journalistes, et Hubert

L'Assemblée estime avoir le droit d'attribuer toutes les subventions de fonctionnement. La Commission veut organiser des appels d'offre

Beuve-Méry, fondateur du *Monde* : environ 250 000 euros sont mis à sa disposition chaque année pour financer la formation européenne de journalistes français et étrangers.

Autre bénéficiaire de marque : Jacques Delors qui le perçoit quelque 600 000 euros pour l'association Notre Europe qu'il a créée après avoir quitté la présidence de la Commission, en 1995. A la demande des milieux communautaires, il a accepté de poursuivre son action en faveur de l'Europe, à condition de disposer d'un financement public (et non privé), qui ne relèverait pas d'un seul Etat. Sa notoriété lui évite d'avoir à faire du lobbying auprès du Parlement, où seuls les eurosceptiques

anglais s'opposent à son financement.

L'attribution de certaines lignes budgétaires donne lieu à de véritables batailles rangées. Le financement du Lobby européen des femmes, réseau d'associations féministes, suscite ainsi une division entre parlementaires, depuis le changement de majorité de juin 1999. De même, le gel de la dotation du Forum des migrants a également divisé la droite, qui attend un audit, et les socialistes, qui ont porté cette association sur les fonts baptismaux.

Au cours des années 90, Parlement et Conseil ont décidé de limiter la prolifération des petites lignes budgétaires, et créé des lignes génériques, à la dénomination relativement floue. La ligne des « subventions à des organisations promouvant l'idée européenne » permet par exemple de financer indirectement le Mouvement européen de José-Maria Gil Robles (PPE), l'Union des fédéralistes européens de Jo Leinen (PSE), ou le Conseil des communes et régions d'Europe, présidé par Valéry Giscard d'Estaing. Pour garantir la subvention de cette association qui organise des jumelages, le président du conseil régional d'Auvergne s'est réconcilié avec son ancienne rivale, Catherine Guy-Quint (PSE), aujourd'hui membre

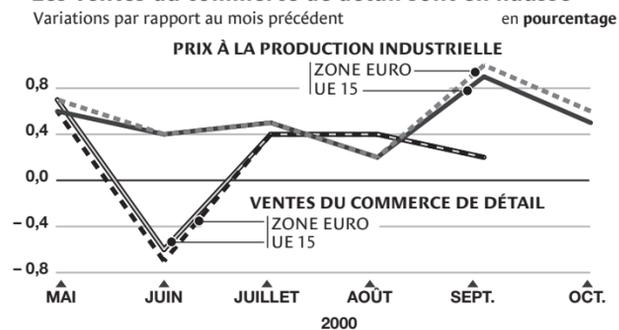
Le budget 2001 en chiffres

Le budget 2001 de l'Union européenne devrait s'élever à 96,2 milliards d'euros en crédits d'engagement (soit 3,15 % de plus qu'en 2000) et 92,5 milliards en crédits de paiement (3,5 % de plus). La politique agricole commune représente 43,2 milliards d'euros en crédits d'engagement, soit 45 % du budget – un montant inférieur au plafond des perspectives financières fixé en 1999 à Berlin (44,5 milliards). Une enveloppe de 65,5 millions d'euros a été prévue pour financer les tests de dépistage de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ou maladie de la vache folle.

La politique structurelle coûte 32,7 milliards d'euros, soit 33 % du budget. La politique extérieure représente 4,9 milliards, soit 5 % du budget. Cette somme inclut la mobilisation d'une réserve, appelée « instrument de flexibilité », de 200 millions d'euros, pour financer l'aide à la Serbie. Au total, les Balkans devraient recevoir 839 millions d'euros et les pays de la Méditerranée, 896 millions.

EUROPE

Les ventes du commerce de détail sont en hausse

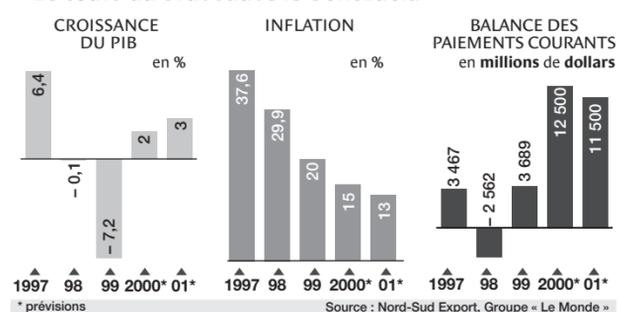


■ **EN SEPTEMBRE 2000**, les ventes du commerce de détail ont progressé de 0,4 % par rapport au mois précédent (+ 3,3 % par rapport à septembre 1999). Après la baisse observée en juin 2000, c'est la troisième hausse consécutive. Elle est très forte dans le secteur textile-habillement-chausures (+ 7,2 %), ainsi que dans l'équipement ménager (+ 5,1 %). Sur un an, les hausses les plus importantes se situent en Irlande (10,1 %), Belgique (8,8 %), Suède (6,6 %) et Finlande (6,2 %), tandis qu'en Italie était constatée une nouvelle diminution (- 0,2 %).

■ **LES PRIX À LA PRODUCTION INDUSTRIELLE** ont augmenté de 0,6 % en octobre dans la zone euro (par rapport au mois précédent), soit + 6,3 % par rapport à octobre 1999 ; la hausse a été forte dans les biens intermédiaires (1,1 %), les autres secteurs restant à peu près stables. Sur un an, les prix des biens intermédiaires ont progressé de 13,4 %, ceux des biens d'investissement n'enregistrant qu'une faible hausse, de 0,6 %.

PAYS ÉMERGENTS

Le cours du brut sauve le Venezuela



■ **CETTE ANNÉE**, le Venezuela est sorti d'une grave récession (- 7,2 % en 1999) grâce à la flambée des cours du pétrole. L'or noir représente 40 % des recettes de l'Etat et 90 % de ses exportations. Mais, en cas de baisse des cours, c'est toute la stratégie économique qui sera remise en cause, puisque l'Etat devra réduire les dépenses, alors qu'il a choisi de relancer l'activité en augmentant les dépenses publiques et de lutter contre l'inflation en surévaluant systématiquement le taux de change.

■ **MAIS L'ABSENCE D'UNE STRATÉGIE** claire de développement ne facilite pas l'investissement. Si l'ouverture au privé est inéluctable, car l'Etat n'a plus, comme par le passé, les moyens de financer les investissements publics, les réticences sont grandes et aucun calendrier n'est fixé. (Nord-Sud Export, groupe « Le Monde »).

Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
PRODUCTION INDUSTRIELLE (sept. 00, en %)											
Sur un an	4,9	5,6	6,5	1,1	2,4	5,4	5,1	3,5	- 0,7	6,3	3,9
Sur un mois	0,7	0,8	0,8	- 1,2	- 2,0	0,1	0,0	0,5	- 1,0	0,2	- 3,5
PRIX À LA CONSOMMATION (oct. 00, en %)											
Sur un an	2,4*	2,7*	2,4	3,7	4,0	2,1	2,7	3,2*	1,0	3,4	- 0,8 (sept.)
Sur un mois	0,0*	0,0*	- 0,3	- 0,2	0,2	- 0,1*	0,3	0,4*	- 0,1	0,2	- 0,3 (sept.)
PIB EN VOLUME (2^e trimestre 00, en %)											
Sur un an	3,6	3,7	3,7	4,5	3,9	3,4	2,6	4,2	3,2	6,1	0,8
Sur trois mois	0,8	0,8	1,1	0,2	0,9	0,8	0,3	0,7	0,9	1,4	1,0
DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)											
1999	- 0,7	- 1,3	- 1,4	- 0,7	- 1,1	- 1,8	- 1,9	1,0	1,3	1,0	- 7,6
DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)											
1999	68,1	72,2	61,1	116,1	63,7	58,9	115,1	62,9	45,7	59,3	105,4
SOLDE COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros, sept. 00)											
	- 6,7*	3,3*	2,3 (juil.)	2,7	- 3,8 (août)	- 0,9	1,2 (août)	1,0 (août)	- 4,2 (août)	- 38,7 (mai)	5,9 (mai)
INVESTISSEMENT (FBCF) (2^e trimestre 00, en %)											
Sur trois mois	0,8	0,7	- 1,2	2,7	2,4	1,7	1,7	2,0	0,9	2,0	1,4
* provisoire ** source Commission européenne *** Luxembourg inclus											

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

Les indicateurs français

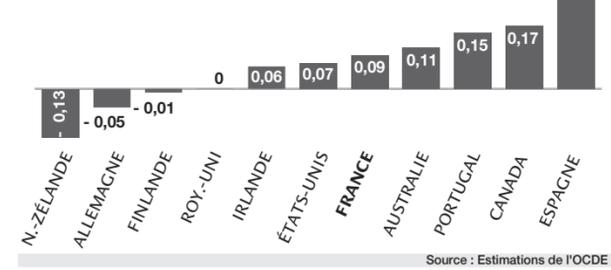
	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSUMMATION DES MÉNAGES (en produits manufacturés)	+ 1,5 % (octobre)	+ 3,3 %
TAUX D'ÉPARGNE	15,5 % (1 ^{er} trim. 00)	- 0,9
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	+ 0,3 % (1 ^{er} trim. 00)	+ 1,8
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs) (solde cumulé sur 12 mois)	+ 0,3 (sept 00) (CVS, CJO) + 42,6 (00/99)	- 11,5 - 79
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES*	- 3 (novembre)	0**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production	+ 21 (novembre)	+ 34**
CRÉATIONS D'ENTREPRISES	23 200 (octobre)	+ 1,16 %
DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES***	2 378 (octobre)	- 18,5 %

* solde de réponses, cvs, en % ** solde net douze mois auparavant *** par date de publication Sources : Insee, Douanes

INNOVATION

La fiscalité française est plutôt favorable à la recherche

Montant des allègements fiscaux pour 1 dollar américain de R&D dans les grandes entreprises



■ **LE TRAITEMENT FISCAL** des dépenses de recherche et développement (R et D) varie fortement en fonction des pays, analyse l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans son Tableau de bord de la science, de la technologie, et de l'industrie. Outre les crédits d'impôts recherche, certains pays incitent fiscalement les entreprises à faire de la recherche en jouant sur la façon d'amortir ces dépenses.

■ **EN AUSTRALIE**, il est possible d'amortir 150 % de l'investissement en recherche, ce qui équivaut à une subvention. En Nouvelle-Zélande, en revanche, les dépenses courantes de R et D ne sont pas déductibles immédiatement. En France, certaines mesures sont réservées aux petites entreprises. Au Japon, c'est plutôt la recherche coopérative qui est favorisée.

Les onze membres de l'Union monétaire créent-ils trop d'emplois ?

Les perspectives conjoncturelles restent bien orientées pour la zone euro. En dépit du repli des rythmes de consommation observé depuis le milieu de l'été, la plupart des économistes envisagent une croissance de plus de 3 % en moyenne pour les Onze en 2001. A l'origine de cet optimisme, la bonne tenue du marché de l'emploi occupe une place centrale, malgré la dégradation de la confiance des chefs d'entreprise qui a frappé chacun des pays de la zone. Les anticipations des entreprises en matière d'embauches sont à leur plus haut niveau historique, tandis que dans le même temps l'optimisme des ménages sur l'évolution future de l'emploi reste de mise.

ACTIVITÉS TERTIAIRES

En octobre, le taux de chômage des onze pays de l'Union monétaire a retrouvé pour la première fois depuis 1992, un niveau inférieur à 9 %. Depuis mi-1997, date à laquelle s'est amorcé ce mouvement de repli, la baisse du taux de chômage a atteint 2,8 points, une évolution que les plus optimistes des économistes n'osaient escompter. Bonne nouvelle, cette tendance soulève néanmoins un certain nombre d'interrogations sur les évolutions structurelles de l'activité économique dans la zone euro.

La première, à certains égards paradoxale au vu des inquiétudes

La zone euro a entamé une période de faible croissance de ses gains de productivité, au contraire des évolutions constatées aux Etats-Unis

qui prévalaient il y a encore peu sur la léthargie structurelle de l'emploi dans la zone, provient du constat d'une croissance éminemment plus riche en emplois aujourd'hui que par le passé. Autrement dit, les économies de l'Union économique et monétaire (UEM) créent plus d'emplois par unité produite que traditionnellement. Une comparaison avec les années 80 est révélatrice de l'ampleur des changements intervenus au cours des années récentes.

Entre 1985 et 1990, période à peu près comparable à l'actuelle en terme de dynamique d'activité, le rapport emploi/PIB était de 0,4, c'est-à-dire qu'une croissance de 1 % du PIB générerait en moyenne une augmentation de 0,4 % de l'emploi. Ce même rapport a évolué à 0,7 sur la période 1995-2000.

Le développement, dans nombre d'économies de l'Union monétaire, de politiques en faveur de l'emploi, la baisse des charges salariales, la technicité croissante de l'équipement productif et l'essor des activités tertiaires ont vraisemblablement contribué de concert à ce changement. Et nul ne saurait déplorer les effets bénéfiques sur la croissance de la demande domestique et le bien-être des ménages que ces tendances entraînent.

Mais les incidences économiques à moyen terme de telles modifications sont potentiellement plus préoccupantes. Premièrement parce que des périodes de croissance riche en emplois ne peuvent être, par définition, des périodes d'amélioration de la productivité. Les statistiques européennes n'informent pas sur l'évolution de la productivité horaire dans la zone euro, mesure la plus pertinente de l'évolution effective de la productivité. Pour autant, sauf en France où la réduction de la durée du travail est en mesure de fausser les appréciations sur les tendances de fond, le volume des heures travaillées n'a pas baissé au point de permettre que l'évolution de la productivité horaire (PIB/heures travaillées) diffère sensiblement de celle de la productivité par tête (PIB/emploi).

Au contraire des évolutions constatées aux Etats-Unis, les Onze ont donc entamé une période de faible croissance de leurs gains de productivité. Si cette tendance venait à durer, le potentiel de croissance de moyen terme de la zone euro en serait réduit. Les chances que l'offre soit en mesure de répondre à la demande en seraient affectées et, en période d'expansion de la demande domestique, les risques de tensions inflationnistes et/ou de déséquilibres extérieurs en seraient accrus.

Or il se trouve, deuxièmement, que l'accélération récente des créations d'emplois s'est opérée dans un contexte de relative langueur de l'investissement productif, ce qui n'améliore en rien les perspectives sur l'évolution futu-

re de la productivité de la zone euro.

Bien que l'effort d'investissement des entreprises se soit sensiblement amélioré au cours des derniers trimestres, la croissance relative de l'investissement par rapport à l'emploi s'est notablement réduite dans chacune des grandes économies de la zone euro. L'intensité du facteur travail en proportion de l'ensemble des facteurs de production est donc en train de progresser, traduisant un mouvement marqué de substitution du travail au capital.

INSUFFISANCE D'INVESTISSEMENT

Quand bien même le rapport emploi/investissement n'a pas lieu d'être linéaire dans le temps, des périodes de sous-emploi pouvant logiquement conduire à des phases de rattrapage et vice versa, la multiplication récente des tensions sur les capacités productives

dont témoignent les entreprises depuis quelques mois est néanmoins illustratrice d'une probable insuffisance d'investissement des entreprises. Ce constat ne manque pas de surprendre. Les entreprises européennes qui ont connu une période particulièrement propice, ont engrangé au cours des deux dernières années des résultats exceptionnels. Leurs perspectives sur l'évolution de la demande, tant étrangère que domestique, bénéficiaient, au moins jusqu'à l'été dernier, d'une rare visibilité.

Par ailleurs, les conditions de financement, dans un contexte de faibles niveaux des taux d'intérêt, ne semblent pas en mesure d'avoir représenté une quelconque contrainte d'ordre monétaire. Enfin, l'introduction de nouvelles technologies dans le processus de production n'est-elle pas supposée entraîner un effort d'investis-

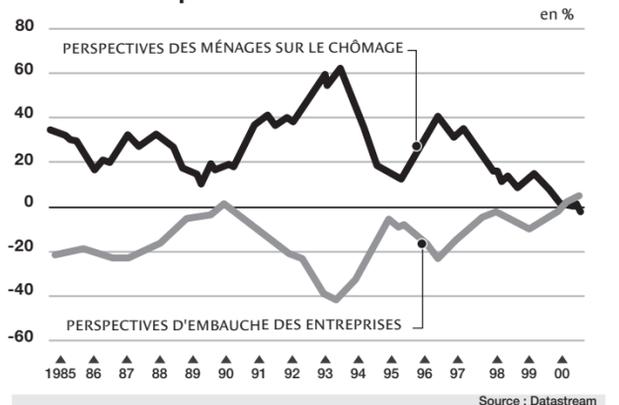
sement accru, à l'image de ce qui fut observé aux Etats-Unis au cours des dernières années ?

Quelles que puissent être les raisons de ce retard de l'investissement sur l'emploi, une telle situation soulève un risque évident de saturation de l'offre, autrement dit d'incapacité à terme des appareils productifs nationaux à répondre au surcroît de demande potentiellement généré par l'abondance des créations d'emplois.

A une période où nombre d'économies de la zone envisagent de pouvoir accéder à une situation de plein emploi, ces observations mettent en lumière le nécessaire accompagnement de la réduction du chômage par des politiques d'encouragement de l'offre, pour autoriser à terme un rééquilibrage avec la demande.

Véronique Riches-Flores
Société générale

Un moral au plus haut



Vous n'avez aucune raison de changer de travail, ça tombe bien.

Sur www.cadresonline.com, premier site d'emploi en ligne, vous trouverez plus de 7000 offres, des outils d'alerte et d'information personnalisés. De quoi être prêt à saisir toutes les opportunités. Partenaire de 23 titres de presse référents et du Monde.

CADRES ONLINE

Personne n'est à l'abri d'une opportunité.

Les pays en développement veulent un meilleur accès aux marchés des pays riches

Un an après l'échec de la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce à Seattle (OMC), un rapport d'information parlementaire fait le point sur la place des pays en développement (PED) dans les relations commerciales multilatérales. Titré *L'OMC a-t-elle perdu le Sud ?*, ce rapport réalisé par Jean-Claude Lefort, député PC (Val-de-Marne), arrive à point nommé pour éclairer les blocages que connaissent actuellement les négociations agricoles qui ont repris depuis le début de l'année à Genève. Le 6 décembre, la France et la Commission européenne ont organisé, à Paris, une conférence internationale sur ces enjeux avec les ministres de l'agriculture et du commerce extérieur de 21 PED, ceux-ci réclamant un effort accru d'ouverture des pays industrialisés à leurs productions agricoles.

Les conclusions du rapport de Jean-Claude Lefort, adoptées par la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne le 23 novembre, plaident pour une meilleure prise en compte par l'OMC des pays en développement. Le « traitement spécial et différencié » prévu par les accords de Marrakech en 1995, à la fin du cycle de l'Uruguay, n'a pas été suffisamment mis en œuvre. Les échanges commerciaux censés réduire les inégalités laissent beaucoup de pays sur le bord de la route, en raison du protectionnisme des pays industrialisés.

Dans son rapport, Jean-Claude Lefort revient sur les causes de l'échec de la conférence de Seattle en décembre 1999. Les considérations de politique intérieure des Etats-Unis, soucieux de satisfaire leurs lobbies agricoles et d'envoyer des signaux rassurants aux syndicats sur les normes sociales, en sont une des raisons importantes. Mais la fracture Nord-Sud y a contribué au moins autant. « A Seattle,

Un rapport parlementaire souligne les difficultés du Sud dans le commerce international

Les pays en développement ont de nouveau utilisé leur droit de veto. Ils ont contribué à faire échouer, pour la première fois, le lancement d'un cycle de négociations commerciales, baptisé « cycle du Millénaire », indique le rapport.

La déception explique en partie cette attitude : après quatre années de mise en œuvre des accords de Marrakech, les PED ont considéré ne pas avoir obtenu de contreparties significatives aux engagements qu'ils avaient souscrits. L'accord sur l'agriculture et celui sur les droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce se traduisent, selon Jean-Claude Lefort, par « un véritable déséquilibre des droits et des obligations au détriment des pays en développement ».

De son côté, dans son rapport 2001 sur les perspectives économiques mondiales et les pays en développement, la Banque mondiale souligne l'obstacle à la croissance des pays du Sud que représentent les barrières douanières appliquées par les pays industrialisés aux den-

rées alimentaires. Ainsi les fruits et légumes sont frappés d'un droit de douane de 180 % au-delà d'une certaine limite dans l'Union européenne, les arachides décortiquées sont imposées à 550 % au Japon et à 132 % aux Etats-Unis. Selon une étude de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les droits de douane appliqués par les pays industrialisés demeurent de l'ordre de 35 % pour les produits agricoles.

Deuxième obstacle qu'affrontent les PED, les soutiens à l'agriculture sont souvent hors de leur portée financière face à des pays industrialisés qui subventionnent fortement ce secteur. Au final, l'accord sur l'agriculture découlant du cycle de l'Uruguay ne « favorise que très faiblement les intérêts des pays du Sud », estime le rapport.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Adpic) rend, dans ce domaine, l'accès des pays pauvres aux médicaments essentiels en raison de la durée des brevets. L'Adpic donne « une position dominante aux acteurs privés, qui fixent eux-mêmes le prix que doivent payer les Etats pour pouvoir accéder à leur innovation ». Or les PED ne sont pas toujours en mesure de supporter ces coûts, ce qui peut les priver de certains produits, comme les médicaments contre le sida. L'Adpic contient certes, en théorie, des disposi-

tions permettant de délivrer des licences sans le consentement du détenteur des droits lorsque cela répond à des situations d'urgence médicale, mais avec des conditions qui rendent très difficile leur mise en œuvre.

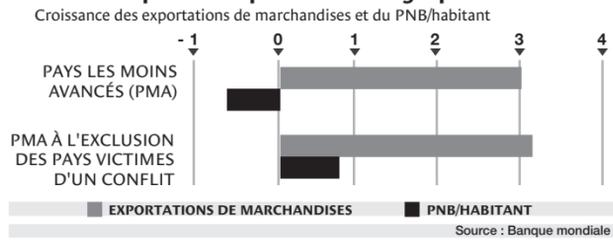
L'Adpic présente un autre danger mis en avant par le rapport, celui de privation des ressources biologiques. « Cet accord tend en effet à favoriser le brevetage du vivant », estime le député du Val-de-Marne, rappelant que les PED ont déjà été victimes de biopiraterie : « Comme l'Adpic ne reconnaît ni les savoirs ni les systèmes de propriété traditionnels des communautés locales, les prospecteurs des ressources biologiques peuvent prélever des échantillons de matériel végétal et répertorier les utilisations médicales traditionnelles de ces plantes. » On estime que 75 % des 7 000 produits pharmaceutiques dérivés des plantes reposent sur des connaissances indigènes.

D'une manière générale, les économies sous-développées « ont beaucoup perdu à la signature de cet accord », considère l'auteur du rapport. Alors que les pays industrialisés se sont développés dans un contexte caractérisé par l'absence ou la faiblesse des systèmes de propriété intellectuelle, leur permettant d'utiliser des procédés de fabrication mis en place dans d'autres nations, les PED ne disposent que d'une période transitoire de quatre ans pour la mise en œuvre de cet accord (dix ans pour les pays les moins avancés).

Il est temps de lancer un « new deal mondial » pour que les fruits de la mondialisation soient un peu mieux répartis sur la planète, conclut Jean-Claude Lefort. Et pour cela les pays en développement doivent être mieux intégrés aux négociations et notamment aux choix des sujets débattus. Ce qui ne fut manifestement pas le cas à Seattle.

Martine Larouche

Des Etats pénalisés par leur démographie



Le géant italien de l'énergie est devenu un véritable acteur industriel en Russie

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Le représentant à Moscou de l'ENI, le géant italien de l'énergie, se frottaït les mains lors de l'inauguration, fin novembre, du nouveau siège de la société. Il avait réussi l'exploit de faire se rencontrer, après des mois de silence, Viktor Tchernomyrdine, l'ex-premier ministre russe et ancien patron de Gazprom, le colosse russe du gaz, et son successeur, Rem Vjakhirev.

Le premier a été le tout-puissant fondateur de Gazprom dont il reste toujours un actionnaire important, alors qu'il doit se contenter aujourd'hui d'un rôle marginal sur la scène politique russe. Le second, l'ancien dauphin qui a tourné le dos à son protecteur, n'est pas prêt à lui restituer ce poste qui fait de lui l'une des personnalités les plus influentes de Russie. La présence de ces deux hommes, côte à côte, dans ces locaux qui ressemblent à une vraie ambassade, est le signal sans équivoque que l'ENI, premier partenaire commercial de la Fédération russe, reste l'interlocuteur principal du groupe considéré comme un véritable Etat dans l'Etat.

PRÉSENCE HISTORIQUE

De fait, les deux groupes se ressemblent. A lui tout seul, l'ENI assure environ 40 % des échanges entre l'Italie et la Russie, soit l'équivalent de 2 milliards de dollars. Cette année, le groupe italien est devenu le premier importateur de gaz sibérien. Au moment où l'Europe se tourne vers cette énergie propre, l'ENI semble bien placé pour recueillir les dividendes de sa présence historique dans le pays. Il est loin le temps où les critiques fusaient, en Italie et dans le monde occidental, sur la société d'Etat créée par Enrico Mattei, qui s'était mise à échanger, au début des années 1950, du pétrole soviétique contre des technologies destinées à cette industrie.

Après le pétrole, c'est au tour du gaz. Un pari portant sur 6 milliards

Cette année, l'ENI est devenu le premier importateur de gaz sibérien. Les prévisions russes tablent, pour 2010, sur l'exportation de 200 milliards de mètres cubes

de mètres cubes de gaz par an qui, pendant vingt-cinq ans, doivent traverser tout un continent en passant par le premier gazoduc construit par les Soviétiques, appelé Bratstvo (fraternité). Aujourd'hui, ce choix s'est révélé payant. Alors que tous regardent vers le gaz, ce sont ces rapports noués au fil des années entre l'Italie et la Russie qui permettent à l'ENI de jouer un rôle de première importance dans le pays où est concentrée la plus grande réserve de gaz naturel au monde, soit 56 700 milliards de mètres cubes.

Les Russes sont conscients de disposer d'un atout formidable. Yuri Komarov, responsable des relations internationales de Gazprom, semble ravi de pouvoir se présenter comme « l'homme de la chaleur en Europe ». L'année dernière, le groupe russe a fourni 130 milliards de mètres cubes de gaz à l'Europe occidentale. A l'avenir, les volumes sont destinés à croître, mais la conversion à cette forme d'énergie ne sera pas sans douleur.

« Il n'existe pas, et il n'y aura jamais de gaz à bon marché, lâche Yuri Komarov en dessinant les stratégies futures. Il va falloir étudier des solutions et trouver le moyen pour transporter le gaz qui va arriver de plus en plus loin. Ces technologies coûtent cher et c'est l'Europe

qui doit mettre la main au portefeuille, assure-t-il. Nous ne demandons pas que l'Europe paie pour nous, mais qu'elle paie un juste prix. »

Il s'agit, selon Gazprom, d'investir massivement et de stimuler les importations européennes de cette énergie propre à travers la baisse des taxes douanières sur le modèle des Etats-Unis, où le système fiscal est plus élastique dans ce domaine.

Pour le plus important producteur de gaz au monde, avec 545,6 milliards de mètres cubes par an, les 174 milliards destinés à l'exportation sont essentiels. Ils représentent la principale entrée de devises du pays. Actuellement, cette source d'énergie couvre 50 % de la demande intérieure, mais elle va augmenter avec la construction de nouvelles centrales thermoélectriques. Si la priorité des Russes va en ce moment à la rationalisation du système de transport du gaz, Gazprom doit se préparer à augmenter les fournitures vers l'Europe. Les prévisions tablent, pour 2010, sur l'exportation de 200 milliards de mètres cubes.

Mais pour atteindre ces objectifs, il va falloir investir quelque 70 milliards de dollars, ce que le groupe russe, ne peut absolument pas assurer tout seul, alourdi comme il est, par 11 milliards de dollars de dettes envers les banques. « Tous voudraient distribuer notre gaz, mais on en trouve peu qui soient disponibles à participer avec des technologies et de l'argent », lance-t-on à Gazprom.

TRANSPORT

Un discours que le groupe italien, à la recherche d'expansion à l'étranger, a intégré dans sa stratégie. « L'ENI ne peut que chercher son développement en Europe », confirme l'administrateur délégué Vittorio Minicato. En voie de privatisation, avec la présence de l'Etat, qui devrait bientôt baisser à 30 %, il a commencé à placer ses pions en Russie, où il a signé, en 1998, un

accord stratégique avec Gazprom. Il prévoit des programmes en commun pour l'exploration et la production de pétrole et de gaz naturel ainsi que son transport.

L'œuvre la plus ambitieuse de l'ENI est sans aucun doute sa participation à la construction de Blue Stream, le gazoduc de 1 250 kilomètres qui doit transporter le gaz sibérien vers la Turquie - le pays au plus fort taux de développement pour ce marché en Europe - en passant sous la mer Noire. Les travaux sont actuellement en cours et, à l'été prochain, l'ENI commencera le tubage à 2 150 mètres sous le niveau de la mer. Les fournitures débuteront dès fin 2000. Cette réalisation conduira également à une collaboration dans le secteur des télécommunications avec le câblage du gazoduc qui développera les liaisons entre Moscou et Ankara, alors qu'un projet similaire a déjà été réalisé entre Berlin et la capitale russe.

L'autre grande initiative commune de l'ENI et de Gazprom est celle qui va servir à contourner l'Ukraine pour fournir du gaz à la Slovaquie et à l'Europe centrale : la bretelle du gazoduc Yamal-Europe qui aura une capacité de 60 milliards de mètres cubes par an. A travers la Biélorussie et la Pologne, ce nouveau tracé rejoindra l'Italie, la France et l'Allemagne. C'est un projet, auquel participent également Gaz de France et les Allemands de Ruhrgaz et de Wintershall.

Cette collaboration fait désormais de l'ENI plus qu'un partenaire commercial, un véritable acteur industriel en Russie. La question d'un poste dans le conseil d'administration de Gazprom a commencé à être évoquée. Ce qui est sûr, c'est que, grâce à ces deux gros projets à participation italienne, la Russie va pouvoir peser davantage dans ses rapports avec l'Union européenne. Ce que l'on semble particulièrement apprécier à Moscou.

Salvatore Aloïse

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Laurent Fléchaire

Chocs pétroliers

Ce dimanche 25 novembre 1973, les autoroutes néerlandaises sont vides. Les Hollandais sont priés d'emprunter leur vélo pour se déplacer. La crise pétrolière a commencé. Le prix du baril quadruple lors du dernier trimestre de 1973. Le premier choc pétrolier va bouleverser les politiques stratégiques, énergétiques et économiques sur les cinq continents, créant inflation, chômage, et marquant à jamais le paysage économique mondial. Pas moins !

C'est en 1960 qu'est constituée l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). A cette époque, les grandes compagnies pétrolières occidentales contrôlent le marché de bout en bout. Avec un seul billet vert, elles achètent un baril de pétrole. Croissance économique oblige, la consommation mondiale de pétrole est multipliée par deux et demi pendant les années 60. Au début de la décennie suivante, l'OPEP est suffisamment rodée pour adopter une stratégie offensive face aux compagnies pétrolières occidentales, avec lesquelles les négociations se multiplient. A Caracas, en 1970, on décide une première hausse des prix du pétrole ; puis une autre de 20 % à Téhéran en février 1971. En avril, le petit monde de l'or noir est réuni à Tripoli. Le colonel Kadhafi, qui a pris le pouvoir en Libye deux ans plus tôt, n'a qu'une idée en tête, qu'il va faire aboutir : relever le prix des ressources qui dorment sous les sables libyens.

En 1972 et 1973, les producteurs de pétrole mettent en avant la dévaluation du dollar pour plaider la cause d'une nouvelle hausse du prix unitaire du baril, puisque chaque baisse du billet vert dévalue d'autant les revenus des Etats pétroliers. Dans le même temps, les pays producteurs commencent, à partir de 1970, à nationaliser les entreprises qui exploitent leurs sous-sols. Cette émancipation économique ne fait évidemment pas l'affaire des grandes compagnies américaines. En revanche, celles-ci ne voient pas d'un mauvais œil la progression du prix du baril. Et ce pour deux raisons. D'abord parce que leurs bénéfices sont directement liés au prix de la matière première ; ensuite parce que l'Europe et le Japon ont un avantage comparatif par rapport à l'Amérique : le prix du pétrole importé du Moyen-Orient est moins élevé que le prix de celui tiré des nappes américaines. Pour autant, les Américains ne peuvent pas souhaiter ce qui se produit à la fin de l'année 1973.

Une nouvelle réunion entre l'OPEP et les Occidentaux doit se tenir à Vienne, en Autriche, le 8 octobre. Mais deux jours plus tôt, la

Pour les pays du tiers-monde, le choc est encore plus brutal que pour les pays occidentaux.

Entre 1974 et 1980,

on estime

à 200 milliards

de dollars le montant

de leur déficit

extérieur.

Si l'Arabie saoudite

voit sa richesse

par habitant

décupler entre 1971

et 1979, la croissance

à long terme

de beaucoup de pays

pauvres est stoppée

ment économique, et donc de chômage. Avant, les économistes se référaient à la courbe de Philips. Celle-ci indiquait aux gouvernants qu'ils ne pouvaient pas avoir le beurre et l'argent du beurre. On pouvait soit orienter la politique économique vers plus de croissance, au risque de créer de l'inflation ; soit, pour gagner en compétitivité, freiner l'inflation au risque de ralentir la croissance.

Mais, à partir de 1974, on n'a ni le beurre ni l'argent du beurre. La France affiche en 1975 un taux de croissance négatif, une inflation à 10 % et un million de chômeurs ! La perte de repères est totale. Les politiques de refroidissement de l'économie succèdent à des politiques de relance. Sans succès. Dans le domaine énergétique, on accélère la construction de centrales nucléaires et on part à la « chasse au gaspi », avec notamment l'instauration de l'heure d'été.

Si le choc est rude pour les pays occidentaux, il est encore plus brutal pour les pays du tiers-monde. Entre 1974 et 1980, on estime à 200 milliards de dollars le montant de leur déficit extérieur. Le choc pétrolier va certes permettre à l'Arabie saoudite de voir décupler sa richesse par habitant entre 1971 et 1979, mais la croissance à long terme de beaucoup de pays pauvres est définitivement stoppée.

Pas encore remise de ce premier choc, l'économie mondiale connaît en 1979 une deuxième secousse. L'origine : une nouvelle fronde contre l'hégémonie occidentale au Moyen-Orient. L'Iran du chah n'est plus et le deuxième exportateur de pétrole du monde bascule dans le camp de religieux hostiles au Grand Satan américain. L'Iran, ce partenaire réputé sûr, cesse d'approvisionner l'Occident. Les prix du pétrole doublent. Cette fois, tous les analystes s'accordent pour dire qu'il s'agit là d'un phénomène de marché et que c'est bien une panique des acheteurs ayant peur de la pénurie qui va entraîner cette nouvelle hausse des prix du baril. Et même si les automobiles consomment moins et si les centrales nucléaires sont en place, la croissance, notamment en Europe, est durablement freinée. D'autant que partout dans le monde on mène des politiques d'austérité pour lutter contre l'inflation.

En 1986, les prix du baril sont divisés par deux. C'est le contre-choc. La consommation mondiale est inférieure à ce qu'elle était en 1973. L'OPEP est désunie et représente moins de la moitié des échanges mondiaux de pétrole. Aujourd'hui, le pétrole connaît parfois des accès de fièvre, mais, en francs constants, son prix n'est qu'un peu plus élevé qu'en 1973. Depuis, les Hollandais ont repris leurs voitures.

Internet, facteur de restructuration

par Roland Fitoussi

Internet est facteur de croissance du fait de la création d'une multitude de nouvelles entreprises utilisant le Web pour proposer des services inédits, mais aussi des possibilités d'enrichissement de l'offre dans tous les secteurs. Par exemple, dans l'automobile, un des leaders du secteur développe un projet dont l'objectif est de permettre au client de participer à la définition complète de son véhicule. Mais Internet sera aussi facteur de restructuration industrielle, et cela principalement pour trois raisons :

Premièrement, on voit apparaître dans plusieurs industries de nouveaux entrants utilisant la technologie Internet pour concurrencer les entreprises installées. Ces acteurs ont la capacité de modifier la chaîne habituelle de création de valeur et de déstabiliser les firmes établies. Ainsi, aux Etats-Unis, le fabricant historique de machines à affranchir, bénéficiant jusqu'alors d'une position de quasi-monopole, a vu soudain apparaître la concurrence de la transmission électronique et a dû réagir en catastrophe pour préserver ses parts de marché. Dans le secteur chimique, des distributeurs nouveaux ont fait irruption dans l'arène concurrentielle en proposant la vente en ligne. Dans la finance, de nouveaux prestataires offrent des produits concurrençant les réseaux physiques habituels.

Deuxièmement, dans plusieurs secteurs, un facteur déstabilisateur des structures classiques réside dans l'apparition d'intermédiaires nouveaux, qui, proposant directement au client final un ensemble d'informations et de services, l'orientent vers des fournisseurs préférés. Dans le secteur financier, dans celui du tourisme, dans les produits de consommation, dans l'immobilier, le nombre de ces « Net-intermédiaires » est en développement continu, et la part des clients qu'ils captent est en croissance constante. Leur réussite tient au grand nombre d'informations et de services qu'ils dispensent, et surtout à l'organisation de communautés virtuelles de personnes de même âge et de mêmes goûts, entre lesquelles circule l'information sur les produits et services.

Ces nouveaux intermédiaires ont commencé à avoir une influence sur le rôle des distributeurs. Dans l'automobile, plusieurs entreprises

se sont fondées aux Etats-Unis sur le principe de fournir à des clients potentiels une très grande richesse d'informations sur les nouveaux modèles, les tarifs, les réseaux de concessionnaires les plus proches. Ils rabattent ainsi des clients vers les concessionnaires, mais, ce faisant, ils appauvrissent le rôle de ceux-ci et vont les obliger à redéfinir leurs fonctions.

De même, dans les produits de grande consommation, les distributeurs habituels cherchent à s'établir en fournisseurs d'informations et de services pour ne pas se faire déborder par ces nouveaux acteurs. Les évolutions dans la distribution vont entraîner en tache d'huile des repositionnements des fabricants et des prestataires détenant le « contenu » informationnel. Conséquence de cet environnement nouveau, le mouvement en cours de spécialisation des entreprises sur tel ou tel maillon de la chaîne de valeur ajoutée s'accéléra aux dépens de l'ancienne tendance à l'intégration.

Troisièmement, Internet accroît à la fois la pression sur les prix et l'exigence de réactivité. Un nombre croissant d'entreprises commencent à ressentir les effets des *market places* généralistes ou spécialisées, centrales d'achat d'un type nouveau, sectorielles ou par types de produits, dotées d'une énorme capacité d'échange de données. Elles visent à regrouper les achats de plusieurs entreprises d'un même secteur. Justifiées au début par l'abaissement des coûts de transaction sur Internet (le coût de passation d'une commande est cinq à dix fois moindre), elles vont accélérer bientôt une mise en concurrence élargie aux quatre coins du monde.

Des puissances d'achat considérables sont déjà créées dans certains secteurs et sont en cours de création dans d'autres. La pression sur les prix de vente qui en résulte va augmenter dans les prochaines années du fait de l'amélioration de la pertinence de ces dispositifs qui n'en sont, aujourd'hui, qu'à leurs premiers pas. De plus, Internet augmente la transparence des offres en concurrence. Les entreprises qui tirent parti de cette nouvelle donne seront celles qui modifieront leurs offres et leur fonctionnement interne en créant de la valeur nouvelle plus vite qu'elles n'en concéderont à leur envi-

ronnement. Par exemple, une des majors de l'industrie automobile japonaise cherche à rassembler tous les axes de réduction des délais de fabrication en y appliquant les possibilités d'Internet pour produire un véhicule en cinq jours et être en mesure de quasiment vendre de l'automobile « sur étagère ».

Mais, parmi les entreprises en concurrence, toutes ne sauront pas réduire leurs coûts grâce aux nouvelles possibilités ou revaloriser leur offre assez vite. Car le temps est compté. Certaines prévisions indiquent que dans les prochains grands public, y compris l'automobile, un tiers des ventes aux Etats-Unis aura lieu par le biais d'Internet d'ici à deux ans. On peut donc s'attendre à de nouvelles restructurations dans les années à venir.

La vitesse dans le développement a clairement différencié les acteurs de la première vague de nouveaux services. Elle continuera à être déterminante. Dans un contexte de marché en forte croissance, les positions prises ne peuvent être aisément déplacées comme l'ont montré, avant Internet, le marché des téléphones mobiles et celui des jeux électroniques où les premiers arrivés ont conservé les meilleures places. Les entreprises dont le métier inclut la vente au client final (dénommée *B to C*) ont une indéniable supériorité sur les nouveaux entrants et prendront l'avantage pour peu qu'elles sachent s'affranchir des pesanteurs tenant à leur organisation.

En élargissant le propos, on peut estimer qu'Internet, comme précédemment l'informatique, verra le succès des entreprises qui emploieront cette nouvelle technologie pour redéployer leurs meilleurs atouts, et non pas celles qui céderont au mythe de la technologie valeur en elle-même.

Demain, ce sont les entreprises qui auront valorisé leur capital d'intelligence industrielle, technique et commerciale qui auront une avance concurrentielle. Rapidité d'action et enrichissement des atouts clés soulignent l'importance des alliances. Le développement d'Internet s'est déjà accompagné d'un accroissement du nombre d'alliances dans les secteurs du tourisme, de la distribution, de l'édition, de la communication, de l'informatique. Le paradigme industriel fondé sur l'avantage de production avec, pour corollaire, une offre standardisée, laisse place dans un nombre croissant de secteurs à une nouvelle échelle de valeurs où l'adaptabilité rapide et l'avantage créé à l'échelon commercial sont aux premières places.

Roland Fitoussi est président de Solving-International.

Toutes les entreprises ne sauront pas réduire leurs coûts grâce aux nouvelles possibilités ou revaloriser leur offre assez vite. Car le temps est compté. Aux Etats-Unis, un tiers des ventes de produits grand public devraient se faire par Internet d'ici deux ans

LIVRES

par Martine Laronche

L'Europe sous l'emprise de l'Oncle Sam

LA GUERRE ALIMENTAIRE A COMMENCÉ de Dominique Bodin-Rodier Albin Michel, 255 p., 98 F, 14,94 €

C'est une version noire de la guerre commerciale entre les Etats-Unis et l'Europe que nous livre Dominique Bodin-Rodier, chargée de mission à l'Inspection générale de l'agriculture. Convaincante dans l'analyse des négociations agricoles entre les deux grands partenaires, l'auteur a cependant une tendance excessive à voir la main de l'Oncle Sam partout.

Les hostilités démarrent dans les années 1980 alors que l'Europe verte, soutenue par les subventions de la Communauté, s'affirme sur les marchés mondiaux agricoles. Les Etats-Unis répliquent en portant la négociation au GATT (accord général sur le commerce et les tarifs douaniers) lors du cycle de l'Uruguay qui durera de 1986 à 1994.

La politique agricole commune va ressortir de cette négociation plutôt mal en point. L'acte final de ce cycle, dit de Blair House, a scellé « la capitulation européenne comme puissance agricole », considère l'auteur. Car pour Dominique Bodin-Rodier, le GATT, devenu Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1995, ainsi que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), sont de formidables machines au service des Américains.

Une vision qui demanderait à être nuancée. Car si ces organisations apparaissent portées par le dogme libre-échangiste, les différends commerciaux devant l'OMC ne se résolvent pas systématiquement au profit des Etats-Unis. Ainsi l'Europe a-t-elle obtenu gain de cause dans le conflit portant sur les *Foreign Sales Corporations*, qui permettent aux entreprises américaines de délocaliser partiellement leurs exportations au travers de filiales offshore.

Mais une autre bataille agricole a commencé à se jouer sur la scène internationale, celle des organismes génétiquement modifiés (OGM) qui constituent, selon Dominique Bodin-Rodier, l'avenir de l'agriculture. « Par une incroyable incurie, la France a raté le virage du commerce mondial », écrit-elle. Aujourd'hui, elle semble renouveler son erreur stratégique en tournant le dos aux biotechnologies. » L'Hexagone, deuxième utilisateur mondial d'engrais et troisième utilisateur de produits phytosanitaires, pourrait trouver, grâce aux OGM, un remède à cette pollution grandissante, considère l'auteur.

Mais ces biotechnologies ne sont pas non plus exemptes de risque pour l'environnement sur lesquels Dominique Bodin-Rodier a choisi de ne pas s'attarder. Alors que d'un côté elle loue les précautions françaises dans l'affaire de la vache folle, déplorant la pusillanimité européenne, elle condamne de l'autre les préventions hexagonales sur les OGM.

Et de conclure, non sans raison : « Pour les Etats-Unis tout ce que fera l'Europe pour faire progresser son principe de précaution avec des normes de traçabilité et d'étiquetage des produits est jugé comme autant de manœuvres visant à protéger artificiellement les marchés du Vieux Continent. » De nouvelles batailles en perspective.

La formalisation en économie : un faux débat

par Bernard Walliser

L'utilisation croissante de la formalisation dans la discipline économique, qui se manifeste par la démultiplication de modèles mathématiques, a fait l'objet d'un feu croisé de critiques. On l'accuse de ne donner qu'une vision abstraite et simpliste de phénomènes économiques dûment sélectionnés, en masquant les enjeux vraiment fondamentaux derrière un rideau de formules abscones. On lui reproche de s'enfermer dans une pseudo-scientificité inaccessible au commun des commentateurs économiques, en se coupant des réalités concrètes multifformes qui définissent le quotidien des acteurs. Pour aller au-delà des slogans et juger sereinement des avantages et inconvénients de la formalisation, force est alors d'examiner ses performances dans chacun des quatre rôles qu'elle est amenée à jouer.

La formalisation joue d'abord un rôle figuratif, en proposant un langage homogène de conceptualisation des phénomènes économiques, à la fois plus précis et plus fidèle que le langage naturel. Les concepts se voient attribuer une structure formelle dûment explicitée, et se trouvent débarrassés de leurs connotations multiples, quitte à les scinder en autant de notions que de significations. Les relations se voient également dotées d'une structure univoque, et peuvent être exprimées à différents degrés de spécificité, en précisant leur forme analytique et en fixant leurs paramètres. Les modèles, qui articulent concepts et relations, se partagent alors en modèles théoriques, qui exhibent les propriétés de systèmes essentiellement idéaux, et en modèles empiriques, qui épousent les caractéristiques de systèmes concrets.

Il faut voir ainsi dans la formalisation une heuristique permettant un examen systématique des attributs des représentations économiques, au travers justement des résistances opposées à un traitement formel des mécanismes en jeu. Concernant le marché du travail, la notion de capital humain ou le mécanisme du salaire d'efficience ont fait l'objet d'ajustements formels successifs avant d'acquiescer une expression suffisamment claire et reconnue.

Il n'en est pas moins vrai que la formalisation a ses excès, dus à l'attribution à des concepts de structures trop exigeantes ou à l'expression

de relations sous des formes trop réductrices. C'est ainsi que la notion de savoir-faire implicite des travailleurs ou que le mécanisme de soumission de l'employé à l'employeur restent difficiles à formaliser, sauf à les caricaturer à outrance.

La formalisation joue ensuite un rôle démonstratif en favorisant une méthode efficace d'explication des phénomènes économiques, par une déduction logique rigoureuse à partir de conditions dûment explicitées. Les hypothèses du modèle sont énoncées de façon exhaustive en s'assurant de leur compatibilité, voire de leur indépendance, non sans déboucher çà et là des hypothèses cachées ou contradictoires. Il apparaît ainsi que la formalisation est un moyen puissant de relier des hypothèses nombreuses à des conséquences non triviales, et surtout d'examiner la robustesse des secondes au regard des premières. Appliquée au marché financier, l'hypothèse de rationalité des opérateurs a pu être poussée jusqu'à ses derniers retranchements pour en évaluer la portée. Avec, parfois, le danger de raffiner hors de propos les mêmes modèles sans rien ajouter au message qualitatif qu'ils véhiculent.

La formalisation joue plus avant un rôle opératoire en servant d'outil de confrontation des modèles économiques aux phénomènes observés, selon des protocoles à la fois systématiques et répétables. Dans un sens, elle permet d'extraire des données d'observation des régularités empiriques sous forme de faits stylisés ou de lois numériques. Dans l'autre sens, elle permet de tester des conséquences suffisamment précises issues de modèles préétablis au regard des données observées, qu'elles soient recueillies historiquement ou obtenues dans des expérimentations.

La confrontation des modèles aux faits repose sur des raisonnements probabilistes traduits sous forme de techniques statistiques transparentes. Il est alors loisible d'assigner à la formalisation la tâche délicate de mesurer la « distance » entre un modèle et le matériau empirique ou de réduire cette distance en ajustant le premier au second. Appliquées au marché des transports, des techniques diverses permettent de tester l'influence du prix ou de la qualité de

service sur le choix intermodal des usagers et d'en donner en outre un ordre de grandeur plausible.

Bien entendu, ces outils statistiques ont des limites intrinsèques d'application liées à la satisfaction d'hypothèses préalables non testées ou à la disponibilité de données suffisamment normalisées. C'est ainsi que les fonctions de coût ou de demande de transports reposent sur des hypothèses discutables de stationnarité et d'isolation des marchés et exigent la quantification délicate des effets de confort ou de sécurité.

La formalisation joue finalement un rôle rhétorique en constituant un médium de communication commode des idées économiques, sous forme de modèles à la fois structurés et autonomes. Elle permet d'instaurer un débat direct et transparent entre économistes en leur permettant de bien situer leurs convergences et leurs divergences et en favorisant par essais-erreurs une certaine cumulativité du savoir. Elle autorise une transmission fidèle et rigoureuse des messages essentiels de l'économie, sous une forme ramassée et pédagogique à destination des étudiants, sous une forme épurée et vulgarisée à destination du public. Il s'avère ainsi que le formalisme est un style particulier de discours, qui oblige à prendre du recul par rapport au sens commun, et constitue un socle partagé favorisant un dialogue constructif entre parties prenantes. Concernant le marché des assurances, les théoriciens ont peu à peu dégagé et précisé les notions de hasard moral et de sélection adverse, notions qui fécondent à présent les discussions de tous les acteurs du domaine.

Cependant, ce langage formel trouve lui-même ses limites, en créant une barrière à l'entrée pour ceux qui ne le maîtrisent pas et en favorisant des phénomènes sectaires chez ceux qui le maîtrisent. La science économique dispose au bout de compte, avec le recours aux modèles formalisés, d'un instrument puissant d'investigation dont elle aurait tort de se priver, sous prétexte qu'il peut faire l'objet d'une utilisation abusive. La formalisation constitue en effet un puissant facteur de développement à travers tous ses rôles, et ne semble pas rencontrer dans son utilisation de limites autres que celles liées à l'état présent des mathématiques et de l'économie. Cependant, elle ne saurait constituer à elle seule un gage de scientificité, et se doit d'être doublée d'une démarche critique permanente, menée dans un langage littéraire méthodologiquement indispensable.

Bernard Walliser est professeur à l'Ecole nationale des ponts et chaussées.

PARUTIONS

● LA MOSAÏQUE DES GÉNÉRATIONS, de Jean-Luc Excousseau

Peut-on interpréter le monde à travers la grille générationnelle ? A la suite des sociologues américains, l'auteur s'y essaie en France. Il distingue ainsi quatre grands types au sein des quatre générations qui composent la population actuelle : les anciens portent le nom de « Héritage » (« sens des conventions et célébration de l'abondance » et représentent 24 % de la population). Leurs enfants sont dits « Naturel » (« intimité de la nature et quête de l'épanouissement » ; 36 %) ; la troisième génération est celle des « Réseaux » (« fin des certitudes et force des solidarités »), tandis que la dernière, « Mosaïque ? », reflète un monde plus rapidement mouvant (« retour des cultures concrètes et fun à facettes »). Très utile pour le marketing et agréable à lire. (Les Editions d'Organisation-Les Echos, 498 p., 149 F, 22,71 €.)

Y. M.

● L'EUROPE EN PERSPECTIVE

Les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) frappent à la porte d'une Union européenne qui peine à définir un projet institutionnel nouveau et satisfaisant. En trois parties : « Elargissement », « Approfondissement », « Vers quelle Europe ? », les auteurs décrivent les problèmes budgétaires actuels, posent la question des nouveaux défis institutionnels, et surtout mettent l'accent, dans la troisième partie, sur la difficulté de s'accorder sur l'Europe future : fédération d'Etats-nations, confédération, Europe fédérale ?

Autant de sujets qui n'ont pas été réellement abordés au sommet de Nice et qui seront d'actualité dans la prochaine décennie. A conserver absolument dans sa bibliothèque. (Cahiers français, n° 298, La Documentation française, 105 p., 57,72 F, 8,80 €.)

Y. M.

● GLOBAL COMPETITIVENESS REPORT 2000

Chaque année, le Forum économique mondial publie un rapport sur la compétitivité globale. L'édition 2000, qui vient de paraître, a intégré pour la première fois les questions d'environnement. Sur 59 pays considérés pour leurs performances économiques, les Etats-Unis arrivent en tête, suivis de Singapour et du Luxembourg. Le rapport, édité par les Presses universitaires d'Oxford, peut être commandé sur le site Internet du Forum économique mondial : www.weforum.org

M. La.

Le Monde
ECONOMIE

Professeurs d'économie, documentalistes...

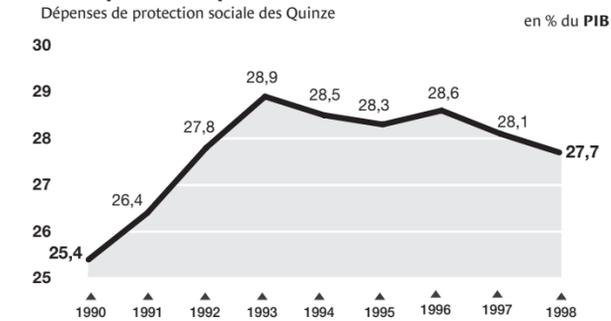
...Faites travailler vos élèves sur le supplément ECONOMIE du Monde : un support de cours concret en prise directe sur l'actualité.

Conditions exceptionnelles pour vos classes !

Pour tout renseignement : grondard@lemonde.fr
Tél. : 01.42.17.37.64 - Fax. : 01.42.17.21.70

EUROPE

Les dépenses de protection sociale sont en baisse



■ EN 1998 – année la plus récente pour disposer de statistiques harmonisées –, les dépenses liées à la protection sociale ont atteint 27,7 % du PIB de l'Union européenne. Après une forte hausse au début des années 90, due principalement au ralentissement de la croissance et à la progression du chômage, cette part a montré une tendance à la baisse depuis 1993, sous l'effet conjugué des politiques de rigueur, relayées par la reprise économique dans l'ensemble des pays membres.

■ LES DIFFÉRENCES NATIONALES restent cependant importantes : l'Irlande (16,1 %) et l'Espagne (21,6 %) ont les ratios les plus bas, la Suède (33,3 %), la France (30,5 %) et le Danemark (30 %) les plus élevés. Le ratio est légèrement plus élevé pour la France que pour l'Allemagne (29,3 %). En moyenne, les dépenses vieillesse/survie représentent 45,7 % du total des dépenses de prestations sociales, la maladie/santé/invalidité 35,1 %, la famille 8,3 %, le chômage 7,2 %, le logement/exclusion sociale 3,7 %.

FLASH SYNTEC RECRUTEMENT / « LE MONDE »

Les professionnels légèrement moins confiants

	1999			2000		
	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.
TRÈS OPTIMISTE	-	-	7	33	42	19
ASSEZ OPTIMISTE	87	100	93	67	58	67
ASSEZ PESSIMISTE	13	-	-	-	2	8
TRÈS PESSIMISTE	-	-	-	-	-	0
NE SAIT PAS	-	-	-	-	7	6

■ L'INDICE de confiance des conseils en recrutement connaît un léger fléchissement au troisième trimestre 2000. 86 % d'entre eux se déclarent globalement optimistes quant à leur activité pour les prochains mois, contre 91 % au deuxième trimestre. Si la part des conseils « assez optimistes » augmente (67 %, contre 62 % au second trimestre), celle des « très optimistes » est en baisse significative (19 % contre 29 %). Le nombre de conseils assez pessimistes augmente, passant de 2 % à 8 % des effectifs.

■ L'AUGMENTATION du nombre d'offres d'emploi publiées en septembre-octobre, les prévisions de recrutement des grandes entreprises et le retour du turnover dans l'industrie devraient toutefois tempérer cette perte de confiance dans les mois à venir. A moins qu'il ne s'agisse d'un premier signe de retournement.

AGENDA

● CRÉATION D'ENTREPRISE. Le Sénat et l'association Re-Creer, qui mobilise des chefs d'entreprise bénévoles, organisent le 19 décembre à Paris un colloque « Comment vaincre l'exception française en matière d'entreprenariat ? ». Face à plus de 60 000 dépôts de bilan annuels enregistrés en France, phénomène amplifié par les créations d'entreprises dans le secteur de la nouvelle économie, cette journée a pour objectif de débattre de la façon de prévenir les risques du métier d'entrepreneur et des parades possibles pour se sortir de difficultés.

● AGRICULTURE. Sur fond de crise de la « vache folle », le 27^e Forum d'Iéna organisé par le Conseil économique et social, qui se tiendra à Paris le 21 décembre après-midi, aura pour thème « L'agriculture : d'un monde à l'autre ». Confrontés au double défi – parfois contradictoire – d'un marché alimentaire mondial et d'une exigence croissante des consommateurs en termes de qualité et de sécurité alimentaire, mais aussi d'environnement, les agriculteurs français sont appelés à redéfinir leur rôle et leurs responsabilités. Des professionnels, des responsables politiques et des acteurs concernés par les nouveaux enjeux de la ruralité viendront débattre de ces questions au cours de ce forum.

DÉPÊCHES

● CONSOMMATION. Avec la croissance, les Français retrouvent le plaisir de consommer. Selon l'enquête consommation du Centre de recherches pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc), début 2000, consommer relevait à la fois du plaisir et de la nécessité pour 51 % des Français. 18 % estimaient même que c'était avant tout un plaisir, alors qu'ils n'étaient que 13 % à partager cet avis en 1998 et moins de 9 % en 1995. Toutefois, pour les ménages les plus modestes, disposant d'un revenu mensuel inférieur à 8 000 francs, la consommation reste avant tout utilitaire. La recherche du plaisir dans la consommation est plus marquée chez les hommes : 21 % d'entre eux y voient avant tout un acte de plaisir, contre seulement 16 % des femmes.

● PME. Selon une récente enquête réalisée par le cabinet d'audit Exco & Grant Thornton International, de tous les grands pays de l'Union européenne, ce sont les PME françaises qui affichent les meilleures perspectives de croissance et d'emploi pour 2001. 69 % d'entre elles escomptent une hausse de leur chiffre d'affaires l'année prochaine et 48 % une progression de l'emploi. Elles affichent également des niveaux record d'anticipation de profits (42 %) et d'investissements (44 %). Dans l'ensemble de l'Union, les perspectives d'embauche et d'investissements productifs, déjà très élevées il y a un an, progressent encore de 5 points : 42 % des PME prévoient d'accroître leurs effectifs et 43 % leurs investissements. Ce niveau élevé de confiance dans l'avenir s'accompagne cependant d'une très forte progression des anticipations de hausse des prix de vente : + 14 points en un an. 38 % des PME de l'Union européenne comptent ainsi augmenter leurs prix en 2001, contre 23 % seulement il y a un an.

Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU 3^e TRIMESTRE 1999 (en % sur un an)	1,4	1,5	0,1	1,0 (2 ^e trim.)	4,7	N. D.	1,3	N. D.	1,1	1,5	-0,6
Dont emploi salarié.....	1,7	1,9	N. D.	1,2	7,1	2	2,3	2,9	1,1	2,2	-0,4
Dont emploi à temps partiel.....	N. D.	N. D.	N. D.	N. D.	8,1	N. D.	8	2,8	2,1	1	N. D.
TAUX D'EMPLOI 1999 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)....	62	60	65	59	52	60	53	71	70	64 (1998)	N. D.
Hommes + femmes (50-64 ans)....	49	45	48	39	43	47	38	50	60	N. D.	N. D.
DURÉE DE TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 1999 (h/semaine)	40,4	39,7	40,1	38,4	40,6	39,6	38,5	39	43,6	N. D.	N. D.
ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 2^e trim. 2000	+3,9	+3,7	+3,4	+1,8	+2,6	+5,4	+2,9	+2,9	+5,1	+4,6	N. D.
TAUX DE CHÔMAGE OCT. 2000 (en %)							juil. 00	sept. 00	août 00		
Hommes + femmes....	8,2	8,9	8,3	8,5	13,6	9,3	10,5	2,7	5,4	3,9	4,7
Moins de 25 ans.....	16,1	17,1	9,2	23,2	25,1	19,5	31,8	4,9	12,2	8,8	9,3
PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 1999 (en %)	46	49	52	61	46	39	61	44	30	8 (1998)	N. D.

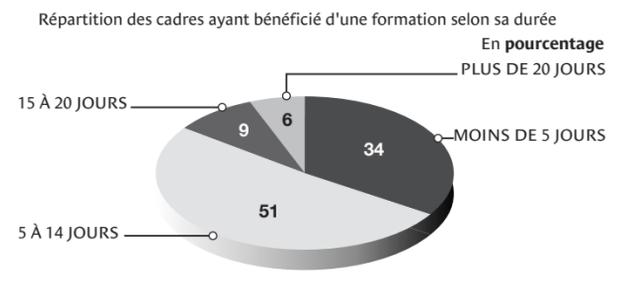
Le marché du travail français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES	16,9 % (oct.)	- 3,1
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE	33,7 % (oct.)	- 3,7
EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :		
CDD.....	975	+ 9,2 %*
INTÉRIM.....	550	+ 23,1 %*
APPRENTIS.....	285	+ 3,2 %*
CONTRATS AIDÉS.....	462	+ 8,8 %*
SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)		
Femmes.....	7 000 (mars)	+ 0,9 %*
Hommes.....	8 666 (mars)	+ 0,6 %*
SMIC (en francs)		
Horaire.....	42,02 (juillet)	+ 3,2 %
Mensuel.....	7 101 (juillet)	+ 3,2 %
NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en milliers)	1 137,4 (juin)**	+ 2,3 %***

* variation sur quatorze mois (mars 00 / janv.99) ** chiffres semestriels *** variation sur six mois Sources : Insee, Dares, CNAF

FLASH APEC / « LE MONDE »

60 % des cadres ont suivi une formation en 2000



■ AU COURS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE, 60 % des cadres ont bénéficié d'une formation, soit autant qu'un an auparavant. Les trois quarts d'entre eux (74 %) en avaient fait la demande auprès de leur employeur, tandis que les non-bénéficiaires de formation n'avaient formulé aucune demande pour la très grande majorité d'entre eux (83 %). La formation résulte donc largement d'une démarche volontaire de la part des cadres.

■ LA DURÉE des formations est relativement stable d'une année à l'autre, avec toutefois une légère tendance à l'allongement. Au cours des trois dernières années, les formations d'une à deux semaines ont progressé de quatre points, tandis que celles inférieures à une semaine ont régressé de quatre points. Pour un cadre, il semble difficile de s'absenter plus de trois semaines afin de se former.

Les Françaises profitent moins que leurs homologues masculins de la décrue du chômage

La forte diminution du nombre de chômeurs depuis trois ans (- 22 %) et l'amélioration du marché du travail qui en est résultée ont incontestablement profité aux femmes. Le « portrait statistique » réalisé par l'ANPE sur le chômage des femmes l'atteste : entre juin 1997 et juin 2000, leur taux de chômage a reculé de 14,5 % à 11,5 %.

Il n'en reste pas moins que ce taux demeure plus élevé pour les femmes (11,5 %) que pour les hommes (8,5 %). « La vitesse de la décrue est moins rapide pour elles, commente Julie Micheau, chef adjointe du département études et statistiques de l'ANPE. L'écart se réduit un peu avec les hommes. Il était de 3,7 points en 1997 ; il revient à 3,4 points. »

L'écart est bien moindre chez les cadres et diminue plus vite chez les jeunes. Par exemple, il est revenu de 7,2 points chez ceux-ci à 4,1 en trois ans.

Entre juin 1997 et juin 2000, le taux de chômage féminin est tombé de 14,5 % à 11,5 %, alors que le taux masculin est à 8,5 %

tion est moins rapide pour les femmes (- 12,3 % pour l'ensemble des femmes et - 23,6 % pour les jeunes filles). Ce décalage explique que leur part augmente dans le chômage de longue durée : celle-ci passe de 57,6 % en juin 1999 à 58,7 % en juin 2000.

Dans la catégorie considérée comme en voie d'exclusion, c'est-à-dire les jeunes sans emploi depuis plus d'un an, les filles représentent 63 % alors qu'elles ne représentent que 57 % des jeunes inscrits à l'ANPE.

« Nous constatons que tous les effets sont cumulatifs : le sexe, l'âge, la qualification et la nationalité aggravent les risques du chômage, affirme Julie Micheau. Mais nous ne pouvons pas isoler un facteur. »

En matière d'âge, sept femmes sur dix ont entre 25 et 49 ans, mais ce sont les plus de 50 ans qui ont le moins bénéficié de

la diminution du chômage : - 2,3 % en un an contre - 9,7 % pour l'ensemble des femmes et - 9,8 % pour les hommes de plus de 50 ans.

Dans la proportion des deux tiers, les demandeuses d'emploi ont un niveau de formation inférieur au baccalauréat. Dans cette catégorie aussi, les femmes profitent moins (- 10,7 %) que les hommes (- 17,5 %) de la décrue.

Il faut dire que trois femmes sur quatre sont des employées et que les deux tiers de celles-ci seulement sont qualifiées. Or la reprise concerne davantage les qualifications ouvrières.

On sait également que l'emploi des femmes est plus concentré sur quelques métiers que ne l'est l'emploi masculin. Cette caractéristique se retrouve dans leurs demandes d'emploi : le tertiaire est leur terrain de prédilection et peu de métiers les attirent. Une femme sur deux recherche un emploi dans l'un des deux domaines du répertoire opérationnel des métiers et des emplois : le service aux personnes et les services administratifs.

Dix emplois couvrent la moitié de la demande féminine contre trente pour les hommes : agent de service de collectivité, intervenant auprès d'enfants, secrétaire, employé de ménage à domicile ou en entreprise, vendeur en équipement de la personne, employé de bureau, aide à domicile et agent d'accueil. Dans ces métiers, le taux

de féminisation oscille entre 78,5 % et 99,7 %.

La recherche d'emplois à temps partiel est aussi une des caractéristiques de la demande féminine : 400 000 femmes souhaitent travailler à temps partiel, soit 25 % des demandes, alors que ce taux ne dépasse pas 5 % chez les hommes. Certes, cette préférence s'explique par la nécessité pour les femmes de concilier l'activité professionnelle et la vie familiale, mais elle reflète aussi la surreprésentation des femmes dans les métiers qui génèrent à plus de 70 % des offres d'emploi à temps partiel.

SITUATION FINANCIÈRE

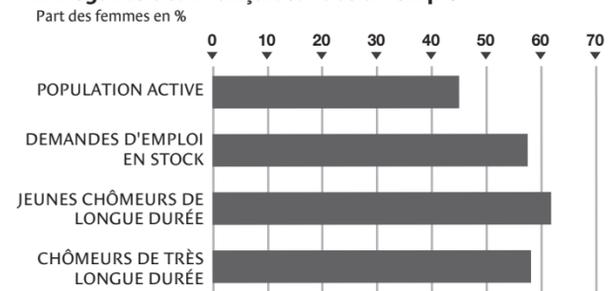
Or les femmes inscrites comme demandeuses de temps partiel ont une ancienneté moyenne d'inscription de vingt et un mois, au lieu de quatorze mois pour celles qui recherchent un emploi à temps plein. Et quand elles annulent leur inscription à l'ANPE, c'est beaucoup moins pour reprise d'emploi (21 %) que les autres (28 %).

Enfin, la vulnérabilité des femmes s'accompagne d'une situation financière plus précaire que celle des hommes : quand elles sont sans emploi, elles sont moins souvent indemnisées que les hommes (48,7 % contre 56,8 %).

Voilà pourquoi l'ANPE a décidé de privilégier la réinsertion du public féminin. L'année 2000 a vu 54,7 % de femmes profiter du Service personnalisé pour un nouveau départ vers l'emploi (SPNDE).

En 2001, ce rééquilibrage se poursuivra et l'ANPE s'efforcera de faire baisser le chômage de longue durée des femmes au même rythme que celui des hommes. Cet objectif nécessitera de favoriser les demandeuses d'emploi à temps partiel et d'ouvrir aux femmes des emplois occupés massivement par les hommes. Ainsi, à Saint-Nazaire, les soudeuses ont fait leur apparition, de même qu'à Oyonnax les polisseuses sur moule.

L'inégalité des Françaises face à l'emploi



Source : ANPE

LE SOCIAL DANS L'HISTOIRE

par Jean-Louis Robert

Les trois batailles des mineurs du Nord

En 1940, les mineurs représentaient déjà une grande figure de l'histoire du mouvement social en France. Le courage du mineur, ce « travailleur des ténèbres » soumis aux terribles risques dans des puits toujours plus profonds, dans des galeries toujours plus longues, a fondé une image héroïque, mythique avec Zola, mais bien réelle avec le terrifiant drame de Courrières, où une explosion de grisou dans la veine Cécile ravagea en 1906 des kilomètres de galeries, causant 1 099 morts. Les mineurs avaient aussi pris leur part dans les luttes sociales, et ils avaient constitué de puissants syndicats, souvent sur le modèle de leurs camarades britanniques. Mais, en quelques années, les mineurs allaient devenir, à travers trois grandes « batailles » – la « grande grève patriotique » de 1941, la bataille de la production en 1945-1946 et les grèves violentes de 1947-1948 –, la force symbolique d'une classe ouvrière patriote, image en grande partie construite par le Parti communiste.

La grève des mineurs du Nord - Pas-de-Calais, du 27 mai au 10 juin 1941, a été entièrement préparée et conduite par des militants communistes clandestins qui avaient organisé, depuis octobre 1940, des mouvements de protestation contre la vie chère et la médiocrité du ravitaillement. Elle fut d'abord une grève revendicative, lancée à Dourges contre une modification dans l'organisation

La grève de 1941 s'étendit de puits en puits à 80 000 mineurs, soutenus avec vigueur par leurs femmes. Les compagnies firent appel aux Allemands qui occupèrent militairement le bassin. Il y eut plusieurs centaines d'arrestations et 270 mineurs furent déportés. Sans être politique au départ, la grève prit un net caractère anti-allemand

d'une taille. Elle s'étendit ensuite, de puits en puits, à 80 000 mineurs, soutenus avec vigueur par leurs femmes qui participaient aux piquets de grève. Les compagnies firent appel aux Allemands (le bassin du Nord se trouvait dans la zone interdite), qui occupèrent militairement le bassin. Il y eut plusieurs centaines d'arrestations, et 270 mineurs furent déportés. Sans être au départ politique, la grève, comme d'autres grèves de mineurs qui suivront, prit un net caractère anti-allemand, plus important sans doute que ce qu'envisageait la direction du Parti communiste à cette date. La grande geste héroïque des mineurs venait de commencer.

Elle continua avec la bataille de la production. Au printemps 1945, la situation économique de la France était dramatique. La Libération avait été suivie d'une grande désillusion, et le terrible hiver 1945 avait touché comme jamais une population fragilisée et mal chauffée. Toute l'économie française était gravement affectée par une pénurie de charbon qui était, selon une note de Pierre Mendès France de mars 1945, une « crise de production ». Il fallait d'urgence recruter de la main-d'œuvre, réparer les installations détruites et surtout augmenter le rendement. La mobilisation est organisée par le gouvernement, les Houillères, les syndicats et le Parti communiste. Il s'agit bien de gagner

une bataille, comme le souligne Victorin Duguet, le dirigeant de la Fédération des mineurs CGT : « Notre devoir de syndicaliste et de Français est d'appeler tous les mineurs à travailler avec ardeur, avec abnégation, de se considérer comme des soldats. » Cette force symbolique des mineurs, le général de Gaulle la souligne aussi dans un discours d'août 1945 : « De même que les pires malheurs ne peuvent nous désespérer – n'est-ce pas, Béthune ? –, notre dure situation présente ne nous décourage nullement – n'est-ce pas Béthune ?... Au travail ! »

Les murs des estaminets, les façades des puits, les maisons communes sont couverts d'affiches de toute taille répétant des slogans simples. « Les usines dorment/ les Français chôment/ ils attendent du CHARBON » : ce slogan légende une affiche représentant des usines sous une toile d'araignée. Une autre affiche, tricolore, représente la carte d'une France noire tenue par de solides mains : « Mineur ! Le sort de la France est entre tes mains », affirme le texte. Il y eut aussi mobilisation de la presse, des actualités cinématographiques, de Radio-Lille qui, cinq fois par jour émettait, ces slogans.

Mais les temps forts étaient les grands discours des dirigeants syndicalistes et communistes. Maurice Thorez prononcera à Aubry et Waziers, devant les mineurs, des paroles qui sont restées célèbres, où il dénonce ceux qui désorganisent la production : « On fait même des grèves parce que le nez du porcin ne revient pas au délégué. C'est un scandale, une honte ! » Signe que tous ne partageaient pas l'abnégation demandée...

Dans le même temps, la nationalisation des Houillères (création des Charbonnages de France) et le statut des mineurs devaient donner aux ouvriers une situation privilégiée dans la hiérarchie ouvrière. Leur régime particulier de sécurité sociale et de retraite est confirmé. Surtout, ils voient enfin la silicose reconnue comme maladie professionnelle, obtiennent la mise en place de commissions paritaires pour contrebalancer la toute-puissance de l'ingénieur, et leurs salaires de base sont fixés au niveau de ceux des ouvriers les plus qualifiés de la métallurgie. Ainsi le mineur a-t-il conquis sa dignité, et, sur les affiches d'embauche, on peut lire : « DEVENEZ MINEUR : PREMIER OUVRIER DE FRANCE ».

La troisième bataille des mineurs sera peut-être la plus dure. Après le départ des ministres communistes et le début de la guerre froide, la CGT et le Parti communiste vont lancer en 1947 et 1948 les mineurs dans deux grandes grèves, construites sous les traits d'une bataille patriotique. Les CRS et l'armée occupent les puits et sont assimilés aux occupants « boches ». De véritables batailles rangées font plusieurs morts chez les mineurs ; la répression est très brutale. Il y a des milliers d'incarcérations et de condamnations. L'art et la littérature sont engagés dans ce combat. André Fougereon réalise une série sur le « Pays des mines ». Sur l'un des tableaux, les mineurs, torse nu dévoilant leurs corps blafards, martyrs, défendent avec leurs femmes et leurs enfants le drapeau tricolore et le drapeau rouge, unis contre des chiens féroces et des forces de l'ordre dont le casque rappelle celui des Allemands. André Stil publie en 1949 *Le Mot mineur, camarades*, où il écrit : « Le mineur, c'est la pointe de l'homme avec laquelle s'écrit l'histoire... Après sa lutte, après la répression, le mineur est un pas en avant sur tous les autres hommes. »

Jean-Louis Robert est titulaire de la chaire d'histoire sociale du XX^e siècle à l'université Paris-1 - Panthéon-Sorbonne.

L'Allemagne expérimente le « temps des villes »

BRÈME

de notre envoyée spéciale
e temps est sacré. » Sur les murs des salons de la mairie de Brême, ouvrage gothique du XIII^e siècle, ses bâtisseurs ont inscrit cette devise, en lettres d'or, au bas d'une imposante horloge. En guidant ses visiteurs dans l'hôtel de ville, le maire, Henning Scherf (SPD), s'arrête devant la pendule, l'air plutôt fier. Le slogan de ses prédécesseurs lui convient bien. Car c'est sur son territoire, précisément dans le quartier de Vegesack de Brême nord, qu'a été mise en œuvre la première – et pour l'heure, l'unique – expérience allemande du « temps des villes », une démarche lancée en Italie à la fin des années 1980 à l'initiative de femmes de l'ex-PCI. Elle visait à coordonner le fonctionnement des services publics et des commerces avec le rythme de vie et les besoins des habitants de la cité, dans le but de rendre la ville plus vivable, plus humaine.

GARDE D'ENFANTS

En visite à Brême le 11 décembre, Claude Bartolone, ministre délégué à la ville, accompagné notamment de Laurent Cathala, maire PS de Créteil – où se tiendra, le 21 septembre, le Festival international des villes, centré cette année sur cette thématique –, espère puiser des enseignements de l'initiative allemande. Le gouvernement a en effet décidé de s'engager sur ce sujet encore confidentiel en France, hormis quelques expériences isolées, notamment en matière de garde d'enfants.

« Des universitaires, la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale – Datar – ont travaillé sur ce sujet, constate Claude Bartolone. Les élus locaux ont l'impression que ce n'est qu'une préoccupation de chercheurs. Il nous faut passer du laboratoire à la réalité. »

Pour faire avancer cette idée, le gouvernement veut saisir l'opportunité donnée par la négociation de la réduction du temps de travail dans la fonction publique et par la

Le gouvernement français envisage également de mieux adapter le fonctionnement des services publics et des commerces au rythme de vie des habitants

loi sur la parité en politique qui féminisera les conseils municipaux. Nicole Péry, secrétaire d'Etat aux droits des femmes, et Claude Bartolone ont ainsi annoncé le 12 décembre qu'ils confiaient une mission sur ce thème à Edmond Hervé, député, maire PS de Rennes. « 80 % des femmes, entre vingt-cinq et cinquante ans, ont une activité professionnelle ; elles assument pourtant 80 % des tâches domestiques et familiales, explique Nicole Péry. Elles sont les plus grandes "utilisatrices" de la ville et, par voie de conséquence, les premières à en subir les dysfonctionnements. »

Concrètement, Brême a lancé voilà cinq ans, à l'échelle de son Land, un forum qui réunit régulièrement institutions – services publics, hôpi-

Un espace de vie... et de stress

Comment les citoyens vivent-ils le temps dans la ville ? Une étude de la Sofres, commandée par le ministère délégué à la ville, met en évidence des sentiments ambivalents. D'un côté, vision positive, la ville est perçue comme un espace « de proximité » où « tout est à portée de main » et un espace « de vie », où l'on travaille, se divertit, consomme. Mais, c'est aussi un espace de concentration qui produit du « stress », car tout le monde travaille, fait ses courses, se déplace au même moment et se presse pour accéder au maximum d'activités. Finalement, commente Claude Bartolone, ministre délégué à la ville, les habitants sont « écartelés entre un désir de ville et une hantise du temps ».

L'étude relève aussi que la question de l'argent est « centrale », tant elle peut impliquer des frustrations dans la gestion des contraintes ou, au contraire, permettre de s'en libérer.

La prêtresse américaine de la sexualité s'intéresse aux relations hommes-femmes au travail

Vingt-cinq ans après son rapport sur le plaisir féminin, Shere Hite publie une nouvelle étude sur l'égalité professionnelle dans l'entreprise à travers le monde

état des lieux des comportements masculins et féminins au travail, en tentant de mesurer l'importance de la discrimination et du harcèlement sexuels. Shere Hite n'oublie pas de rappeler, dès les premières pages de son étude, qu'en 1998 Texaco a dû verser à ses employées 40 millions de dollars afin de compenser des salaires moins élevés que ceux accordés aux hommes de l'entreprise ; ou encore que Toshiba a payé l'année dernière pas moins de 5 millions de dollars à la suite d'un procès pour harcèlement sexuel. Le seul intérêt du livre réside là, dans le constat dressé via les résultats des sondages et les interviews des patrons.

HARCÈLEMENT

Vingt-cinq ans plus tard, l'Américaine, qui se présente comme « la figure de proue du féminisme », récidive en s'intéressant cette fois-ci au « monde économique ». Le sous-titre de son enquête (un questionnaire envoyé à des panels sélectionnés dans plusieurs pays, doublé de cinq entretiens avec des PDG de grands groupes internationaux) s'intitule : « Les femmes, les hommes, le boulot ». L'idée de départ est intéressante puisqu'il s'agit de faire un

Une opération marketing de belle ampleur...

La méthode est bien éprouvée. Quand un consultant écrit un livre, il faut tout de suite penser au marché qu'il espère développer derrière. En 1993, la sortie de *Reengineering*, de James Champy et de Michael Hammer, leur avait assuré une manne d'honoraires, tant leur prétendu nouveau concept – aujourd'hui tombé en désuétude – avait déclenché de missions en entreprise.

Shere Hite, elle non plus, ne perd pas le nord. Son livre, qui a le mérite d'apporter quelques éclairages internationaux sur la situation hommes-femmes au travail, est d'une indigence incroyable quant aux solutions que ladite gourou du féminisme préconise. Des exercices sont proposés aux hommes pour les guérir de leur machisme, des phrases clés sont à retenir, du genre : ne dites plus, mais dites plutôt... Si cela ne suffisait pas, il est possible – en surfant sur le site www.hite-research.com – de prendre un rendez-vous directement avec la prêtresse, soit individuellement, soit pour son entreprise !

tal, église... – et citoyens autour de sujets tels que la police, l'école, etc. De ce forum est né en 1997, mais uniquement pour le quartier de Vegesack, un « Bureau du temps », sur le modèle italien.

Selon Ulrich Mückenberger, qui en est le responsable scientifique, cette structure joue un rôle de « médiation dans les conflits du temps » qui peuvent surgir lorsque l'« offre » de services ne correspond pas à la « demande » de la population. Par exemple en matière de crèche : « En Allemagne, la tradition est que l'école dure quatre heures, mais cette durée n'est pas garantie. Comment coordonner la crèche avec les horaires des parents ? » Autre problème : les services publics sont en général ouverts jusqu'à 12 heures. Comment font les gens qui travaillent à temps plein pour s'y rendre ?

Parmi les projets aboutis à Vegesack, la « Journée du citoyen », mise en place depuis 1999 grâce à la coordination de six administrations, qui, tous les jeudis, ouvrent leurs guichets au public de 8 heures à 18 heures. La perception locale en a profité pour étendre ses horaires les autres jours aussi, jusqu'à 16 heures, alors qu'auparavant elle n'était accessible que jusqu'à 12 heures trois jours par semaine. Les représentants du personnel ont été consultés.

« L'idée n'est pas d'instaurer une gestion capitaliste pure et dure en

disant que l'usager est roi, mais de négocier des solutions acceptables pour les salariés des services publics et pour les clients », souligne Martina Heitkötter, experte et fondatrice du Bureau du temps. Cette réorganisation de la perception s'est réalisée sans embauches. « Au contraire, constate son directeur. Nous nous sommes aperçus que nous avions trop de personnel. Nous n'avons pas remplacé les départs en retraite. »

Les syndicats peuvent parfois se montrer réticents à ces réorganisations. « Ils sont conscients qu'il faut faire un pas vers les usagers, observe Grunder Wassewa, chercheur au laboratoire de prospective de la mairie de Brême, mais ils ont peur de perdre leur position de force : à partir du moment où l'on prend en compte l'usager, ce n'est plus un jeu à deux, avec la direction, mais à trois. »

D'autres projets sont à l'étude à Vegesack, mais, pour le moment, il y a peu de réalisations concrètes : comme par exemple un relais par taxi après l'arrêt des bus ou encore un comité des usagers des transports. A l'évidence, les changements sont lents à se concrétiser. « Le projet n'est pas encore tout à fait compris par l'opinion publique », reconnaît Henning Scherf, le maire, qui souffre sans doute d'isolement en l'absence d'une impulsion politique nationale.

Néanmoins, Claude Bartolone retient de son voyage que la mise en place de politiques du temps, « c'est possible, et que l'on obtient des résultats en matière de modernisation du service public et de renforcement de la démocratie locale ». Mais il n'y a « pas de formule miracle », car il s'agit d'un « vrai projet de société, qui pose la question du fonctionnement des villes, de l'égalité entre hommes et femmes, de la parole donnée à ceux qui en sont privés pour dire leurs besoins ». Le contexte actuel lui paraît propice. « Nous sommes sortis de la période de la ville en crise. Avec le retour de la croissance va émerger une demande en termes de qualité de la vie. »

Francine Aizicovici

famille, leurs enfants surtout ; certaines femmes semblent détester la franche concurrence... »

Le docteur Yukiyasu Sezai, président de l'Université nippone – le plus grand établissement d'enseignement supérieur au Japon –, confirme aussi qu'il n'y a aucune femme à un niveau élevé de son organisation, constatant donc qu'« il existe un fossé énorme entre l'intelligence des femmes et leur accès aux responsabilités au sein du gouvernement et des entreprises ».

RAGOTS

Comment l'explique-t-il ? « Les hommes doivent changer. Les grandes entreprises doivent mettre en place des programmes de formation pour aider les hommes à surmonter leur terreur des ragots, inévitables s'ils soutiennent une femme. Celles-ci doivent également être formées à ne pas avoir peur de choquer les hommes ou de les faire ployer sous leur pouvoir ! »

Au chapitre de la sexualité au bureau, les statistiques sont éloquentes : 62 % des femmes et 71 % des hommes disent avoir déjà eu une liaison sur leur lieu de travail. Mais concernant le harcèlement sexuel, les femmes s'estiment de loin les plus visées. 79 % d'entre elles témoignent « avoir reçu gravement et de façon répétée des pressions d'ordre sexuel qui ont pu affecter leur travail », contre 32 % des hommes.

Ces chiffres sont évidemment à prendre avec prudence, dans la mesure où la notion de harcèlement sexuel varie considérablement entre Etats-Unis, Europe ou Japon. Cette confusion transparaît d'ailleurs quand 40 % des femmes et 31 % des hommes disent ne pas savoir en quoi « consiste de harceler sexuellement une autre personne ». 13 % des femmes et 12 % des hommes se demandent ainsi si « fixer un rendez-vous relève du harcèlement sexuel »...

Marie-Béatrice Baudet